POVERINA

DEUXIÈME PARTIE (1).

V.

Pas plus que l'hiver précédent, Rosina ne se mêla aux occupations de la famille. Elle regardait travailler les autres sans avoir jamais l'idée de leur venir en aide; mais sa voix fraîche et sonore retentissait du matin au soir dans la maison.

— C'est une paresseuse et une ingrate, grommelait Morino.

Mais Giuditta n'était pas de son avis. Elle avait un jour ramassé et soigné un merle blessé d'un coup de fusil. L'oiseau ayant guéri, Morino l'avait mis en cage espérant qu'il y chanterait. L'oiseau se taisait. Un jour, Giuditta ouvrit toute grande la porte de la cage. L'oiseau s'envola, mais revint tous les matins siffler ses plus joyeuses chansons, dans les oliviers, sous sa fenêtre. En entendant Morino accuser Rosina d'ingratitude, elle songeait à son merle.

— Pour chanter comme elle le fait, il faut se sentir heureuse, se disait Giuditta. Malheur à celui qui coupera les ailes à ce joli rossignol et voudra l'encager!

Et depuis qu'elle avait Fido, Rosina redoublait d'insouciance et de gaîté. Si bien que Morino lui-même finit par trouver plaisir à l'entendre chanter et cessa peu à peu de lui reprocher son inutilité. Après tout, il pouvait bien se donner le luxe de garder une fauvette dans sa maison. Rosina avait déjà appris par cœur tous les beaux vers du Tasse que Gelsomina avait pu lui enseigner; Morino dut chercher sur une planche un vieux volume poudreux du *Reali di Francia*; la *poverina*, le menton sur les mains, l'écoutait déchif-

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier.

frer péniblement les lignes qui se gravaient immédiatement dans sa mémoire. Le soir, il est d'usage, au printemps, que plusieurs familles se réunissent pour donner une représentation assez semblable à celle des anciens mystères. Le goût naturel de tous les Italiens pour la déclamation se révèle dans ces réunions. L'auditoire est nombreux et passionné, les acteurs sont convaincus et de bonne foi. Le sujet est toujours quelque drame religieux, scène de martyre ou pieuse légende. Tous ces paysans furent frappés de la façon dont la protégée de la Strega interpréta tout d'abord les rôles qui lui furent confiés. Bientôt elle fut déclarée sans rivale, sa réputation s'étendit dans les paroisses environnantes, on vint même de Lucques l'entendre chanter et déclamer. Ce fut ce qui acheva de lui concilier la bienveillance de Morino, dont l'amour-propre fut flatté par cette célébrité qui attirait du monde dans sa maison. Comme dans ces solennités dramatiques la grange où l'on se réunissait était ouverte à tout venant, une ou deux fois Rosina aperçut Neri, toujours à l'écart, toujours seul. Elle lui souriait de loin, mais il n'essayait jamais de se rapprocher d'elle.

Un jour elle fut avec d'autres jeunes filles du village chanter le *Maggio* (le mai) à la porte des villas environnantes. C'est une riante et poétique coutume. Un arbre décoré de rubans et de fleurs est porté par les jeunes chanteuses, habillées de blanc, parées de rubans. Elles dansent et chantent au son du tambour de basque. La poésie, composée par elles-mêmes, est un gracieux mélange de souhaits de bonheur et d'allusions au printemps qui vient d'éclore. Le *Maggio* de Vicopelago fut remarquable cette année-là; on parla même à Lucques de la tournure originale des couplets et de la charmante voix de cette fillette nouvellement arrivée dans la paroisse.

Une pluie de gros sous, auxquels se trouvèrent mêlés quelques fragmens de papier-monnaie, tomba dans le tambour de basque de Rosina. Elle regarda cette richesse avec indifférence. Il ne lui vint pas même à l'idée de s'en approprier une partie. Elle courut verser le tout dans le tablier de Giuditta. Qu'en aurait-elle fait?

Derrière la foule qui se pressait pour l'entendre chanter, Rosina avait aperçu Neri, toujours seul, silencieux; tout le monde semblait le fuir. Pourquoi se tenait-il toujours ainsi à l'écart? Elle faillit aller à lui pour le lui demander, mais elle craignit de le mécontenter.

Le dimanche suivant, elle se rendit à la source, à l'heure où elle savait qu'elle rencontrerait Neri. Il l'attendait déjà.

— Viens! cria-t-il du plus loin qu'il l'aperçut. Je veux te mener là-haut, à la maison de mon père.

Elle ne demandait pas mieux, et le suivit sans hésiter. Escortés par Fido et se tenant par la main comme deux enfans, ils gravirent le sentier escarpé, tout tapissé de mousses dans lesquelles étaient piqués les orchis aux feuilles mouchetées, aux fleurs bizarres. Ils traversèrent le village de Pouzzoles, pittoresquement accroché à la colline, sur le vert foncé de laquelle se détache sa tour carrée tapissée de câpriers aux fleurs bleuâtres, puis marchèrent longtemps sous les châtaigniers, qui commençaient à déployer leurs longues feuilles gaufrées. L'herbe devenait rare, la terre rouge et chaude de tons, et les grands pins aux troncs dépouillés succédaient aux châtaigniers. Çà et là, leur sombre verdure était égayée par un bouquet de myrtes ou un buisson d'arbousiers; puis l'herbe courte et touffue reparaissait, tout égayée de grands soucis jaunes et de glaïeuls. Auprès d'un de ces buissons s'élevait un pittoresque monceau de ruines qui disparaissait presque sous le lierre et les clématites sauvages. C'étaient les débris presque informes d'une de ces anciennes tours qui défendaient jadis les frontières de la petite république lucquoise. De semblables ruines, plus ou moins mutilées, se retrouvent au sommet de presque toutes les collines environnantes. Elles ne servent plus guère de demeure qu'aux chouettes et aux chauves-souris. Celles-ci, au moyen de branchages et de planches disjointes, avaient été transformées en une hutte à peu près habitable. C'était ce que Neri appelait pompeusement la maison de son père. Le charbonnier s'y était installé depuis près de vingt ans. Des fenêtres béantes; ni plafonds, ni portes pour s'enfermer, — à quoi bon d'ailleurs? Qui aurait songé à lui disputer cette masure? Il y vivait Dieu sait comment. Le diable aussi le savait bien, car il n'était méfait commis dans le pays qui ne fût mis sur son compte, à tort ou à raison; poules volées, vignes saccagées nuitamment, châtaignes ramassées subrepticement, et même une ou deux attaques nocturnes de villas mal gardées lui avaient été successivement attribuées. Plus tard, son fils, constamment surpris en maraude dans les fermes et les villas, partagea sa mauvaise réputation. Tous les garçons des villages voisins le fuyaient : être rencontré en compagnie de Neri était une mauvaise note et valait une réprimande du curé. Rosina n'en savait rien et lui demandait le plus naïvement du monde, le regardant de ses grands yeux innocens :

— Pourquoi donc restes-tu toujours seul, à l'écart, au milieu de tous ces jeunes gens qui rient et causent entre eux?

— Ils me détestent tous, répondait fièrement le jeune homme. Ils savent que je suis plus pauvre qu'eux, et me méprisent. Mais je le leur rends, ajoutait-il avec dignité.

Rosina resta un moment toute songeuse, puis elle dit innocemment :

— Cela m'étonne. Moi aussi je suis pauvre, plus pauvre que toi, et personne ne me méprise.

— C'est que tu n'as jamais mendié, dit Neri.

— Si fait, j'ai bien mendié quelquefois sur la route. Il n'y a pas de honte à cela quand tous les révérends moines le font.

Neri eut un geste de sublime dédain.

— Nous autres, le père et moi, nous sommes trop fiers pour mendier. Quand nous avons besoin de quelque chose, nous le prenons.

Rosina le regarda avec une sorte de stupéfaction respectueuse. Ce devait être très noble et très beau, ce qu'il disait. Sans cela aurait-il pris cet air de dignité offensée?

Quand Neri voulut faire pénétrer Rosina dans l'intérieur de la demeure du charbonnier, Fido refusa de la suivre. Il s'arrêta sur le seuil avec un grognement de méfiance.

Le charbonnier fumait au coin de son feu de sarmens, sur lequel bouillait une terrine de café. C'était un homme âgé, maigre et sec comme un furet, aux sourcils formidables, à la figure osseuse.

— Qu'est-ce que c'est que cette fillette que tu amènes là? d'où sort-elle? dit-il d'un ton bourru.

— De la maison de la Strega de Vicopelago, dit Neri d'un ton significatif.

Le visage du charbonnier se dérida. — Ah! ah! fit-il avec satisfaction. Entre, *bimba mia*; viens te reposer. Et ce gros chien, est-il aussi à toi? C'est sans doute lui qui est le gardien de la maison?

Neri fit un imperceptible clignement d'yeux.

— Bravo, mon garçon! Que ta belle amie soit la bienvenue! Nous n'avons pas grand'chose pour lui faire *festa*, mais elle doit savoir que les charbonniers sont de pauvres gens.

— Les bergers aussi, dit gaîment Rosina, mais ils ne refusent jamais un morceau de *polenta* à plus pauvre qu'eux.

Le charbonnier alla prendre sur une planche quelques débris de viande qu'il offrit à Fido. L'honnête chien hésita à les prendre et se réfugia derrière sa maîtresse, mais la gourmandise finit par l'emporter, et il dévora le morceau.

— Voilà la connaissance faite, dit le charbonnier. Maintenant, *bambina*, tu vas partager notre dîner.

Des pois chiches et du fromage de brebis : un vrai festin. Après quoi, Neri emplit ses poches de noisettes que Rosina fit craquer sous ses dents blanches, et il l'emmena tout au sommet de la montagne. De là un splendide panorama se déroula aux yeux émerveillés de la jeune fille. D'un côté, la verte vallée avec ses champs cultivés, ses ruisseaux argentés et la vieille cité couchée au fond de ses remparts de verdure, toute hérissée de tours et de clochers que

le soleil couchant teintait de rouge et de rose ; au fond, les neiges éclatantes des Apennins et les collines empourprées du Modenais, d'où le Serchio descendait comme un large ruban ; de l'autre côté, la vaste et mélancolique plaine de Pise, grandiose et sévère, et au delà, l'immense mer, dans laquelle plongeait lentement le disque de feu du soleil.

Rosina, assise dans l'herbe, restait immobile, émue, oppressée. Chez cette nature inculte et vierge, l'habitude n'avait émoussé aucune des impressions de la poésie sauvage. Et puis un instinct nouveau frémissait dans son cœur et donnait à tous les objets une beauté et une signification qu'ils n'avaient jamais eues pour elle. Mais dans ce moment, elle oubliait Neri et regardait à l'horizon. Neri ne regardait qu'elle.

— Chante, mon amour ! dit-il.

Elle obéit à l'instant.

— Tu chantes comme le rossignol. L'entends-tu te répondre dans les pins ? dit le jeune homme.

— Et vois-tu les lucioles s'allumer une à une, dans les hautes herbes ? reprit-elle.

Ils se turent tous les deux.

— Entends-tu le silence ? murmura Rosina. O Neri, tu es heureux de vivre ici ! Là-bas dans la plaine, il y a trop de monde, trop de bruit, on y étouffe. Tu es heureux de vivre ici.

— Il ne tient qu'à toi de partager ce bonheur. Reste avec moi.

— Je ne demande pas mieux, dit-elle naïvement, mais tu n'as ni mère ni sœur ; le curé ne voudrait pas me laisser dans une maison où il n'y a que des hommes.

— Si tu deviens ma femme, le curé n'aura plus rien à dire.

Elle le regarda comme si c'était une idée toute nouvelle.

— Ta femme ? dit-elle. C'est vrai, je n'y avais jamais pensé.

— Tu m'aimes cependant ?

— Oh ! oui, beaucoup. Surtout, pauvre Neri, quand je te vois si seul au milieu de tous les autres !

— Je ne serai plus jamais seul, *carina*, si tu viens vivre avec moi, et puisque toi, tu aimes tant la solitude, tu te trouveras heureuse ici.

Rosina soupira. — Oh ! oui, bien heureuse, seule avec toi.

— Seulement, dit Neri après un moment de silence, pour se marier il faut de l'argent ; il faut d'abord aller à la paroisse et payer le curé, et puis... et puis... tant d'autres dépenses. Moi je n'ai pas un centime. Toi qui habites chez des gens si riches, il faut que tu tâches d'avoir de l'argent.

— Comment faire ? demanda la jeune fille.

— Tout simplement leur en demander.

— Je n'oserais pas; Giuditta est déjà si bonne pour moi!

— Raison de plus. A moins que tu n'aimes mieux lui en prendre.

— Oh! Neri!

— Alors si tu ne veux ni demander de l'argent, ni en prendre, il faut que tu travailles pour en gagner, je ne vois que ce moyen.

— Travailler? mais je ne sais rien faire, et puis, reprit-elle naïvement, pour travailler il faut rester tranquille dans une chambre, et je n'aime pas cela; j'étouffe, même chez la Strega. Je suis malheureuse quand il faut rester à la maison le soir.

Neri eut un mouvement de dépit. — Comment faire alors? dit-il impatiemment.

— Écoute, Neri, dit la jeune fille, j'ai un secret, mais un grand secret à te confier. Si je le voulais, je pourrais devenir riche, avoir de l'or tant que j'en désirerais et des robes comme une grande dame; mais je ne le veux pas, et je ne dois jamais le vouloir.

— Qu'est-ce que cela veut dire? Je ne comprends pas.

— Moi non plus, pas beaucoup : car il paraît que je pourrais devenir riche rien qu'en chantant, et je ne sais pas comment cela peut se faire.

— Est-ce que l'on est jamais devenu riche en chantant! dit Neri avec un geste de pitié. Qui t'a dit cela?

— Un capucin, padre Romano.

— Ah! cela doit être vrai alors, mais comment s'y prend-on pour cela?

— Je n'en sais rien et ne veux pas le savoir, car le révérend padre m'a dit que, si je chantais pour de l'argent, j'irais tout droit en enfer.

Mais Neri ne l'écoutait plus. Ainsi on pouvait devenir riche rien qu'en chantant, pensait-il; joli métier, et qui lui irait à merveille, à lui, qui de sa vie n'avait pu se plier à un travail quelconque. Mais comment s'y prenait-on pour cela? Il y avait Michele qui chantait le dimanche à l'église, mais on ne lui donnait pas un centime pour cela. Soudain une idée surgit dans son cerveau.

— Quand tu as chanté le *Maggio* l'autre jour, j'ai vu ton tambour de basque se remplir de gros sous. Qu'en as-tu fait? demanda-t-il.

— J'ai tout donné à Giuditta.

Neri fit un geste de pitié : — Il valait bien mieux me l'apporter.

Deux larmes brillèrent dans les yeux bleus de Rosina.

— O Neri! tu aimes donc bien l'argent? dit-elle avec désolation. Tu l'aimes donc mieux que moi?

Neri se jeta à ses pieds avec un élan de tendresse désespérée.

— Ne pleure pas, mon âme, ma joie, mon trésor, je t'aime plus que tout au monde; je suis le plus misérable des êtres si je ne

parviens pas à te le prouver. Si je tiens à l'argent, c'est pour toi; si je veux en avoir, c'est pour pouvoir le dépenser pour toi.

Rosina secoua tristement la tête.

— Hélas! je n'en ai jamais eu et n'en ai jamais désiré, dit-elle. Si je pouvais vivre ici, seule avec toi et Fido, que m'importerait d'être riche ou non!

— Tu te plairais donc bien dans cette solitude où ne pénètre jamais une âme, où rien ne remue, sauf les feuilles et les oiseaux? Moi, quand je vois briller les lumières de Lucques, tout là-bas, le soir, j'ai envie de pleurer en pensant aux gens qui s'y amusent, tandis que nous sommes ici seuls, le père et moi, à surveiller le charbon qui fume.

Rosina pressa tendrement sa joue humide contre l'épaule du jeune homme.

— Pauvre Neri! dit-elle, quand tu m'auras ici avec toi, tu ne te trouveras plus seul, n'est-ce pas?

— Non, *carina*, mais n'oublie pas que pour nous marier, il faut de l'argent.

Elle soupira.

— Eh bien, je vais tâcher d'en gagner d'une façon quelconque. Combien crois-tu qu'il nous faudrait?

Neri calcula.

— Il me faudra un habit neuf et un chapeau, et puis une montre, une chaîne et peut-être un cachet...

— Combien tout cela pourra-t-il coûter? demanda ingénument la jeune fille, qui ne mit pas un moment en doute la suprême utilité de ces choses et ne s'aperçut pas qu'il n'était pas question d'elle dans cette nomenclature.

— Mais, je ne sais pas au juste... une centaine de *lire*, je suppose.

Elle leva les bras au ciel.

— *Madonna mia!* mais si je travaille toute ma vie, je ne viendrai jamais à bout d'amasser cette somme-là!

Neri passa ses mains dans les entournures de son gilet, et, regardant la jeune fille d'un air de supériorité :

— Je le sais bien, dit-il d'un ton dégagé, aussi est-ce pour cela que je te conseillais de trouver un autre moyen de nous enrichir.

Rosina joignit les mains, toute triste et troublée, et regarda Neri avec désespoir. Il lui parut très beau avec son air fier et son regard hardi. Elle poussa un gros soupir et montrant du doigt le soleil qui achevait de plonger dans la mer :

— Il faut que je parte, dit-elle. Je ne serai pas de retour avant la nuit.

Il haussa les épaules :

— Qu'importe ! les lucioles brillent tout du long de la route et dansent dans les arbres, la lune va se lever, tu trouveras bien toujours ton chemin, et avec moi de quoi aurais-tu peur ?

Elle rougit. Le parfum des fleurs sauvages se mêlait à l'arome des pins.

— Non, tu ne me reconduiras pas.

— Pourquoi ?

— Fido serait jaloux, dit-elle en riant. — Elle se pencha et déposa un baiser pur et innocent comme son cœur sur le front du jeune homme. Avant qu'il eût le temps de se lever du gazon sur lequel il était assis, elle avait déjà disparu à travers les myrtes et les pins.

Quand Rosina arriva à la maison de Morino, elle trouva toutes les portes closes. Son absence n'avait sans doute pas été remarquée. Elle se glissa dans le hangar où dormait Fido et s'étendit sur le foin auprès de lui. Mais quand elle voulut dormir, il lui sembla que son cœur étouffait dans sa poitrine, et elle éclata en sanglots.

— O Fido ! Fido ! murmurait-elle à travers ses larmes, tu m'aimes, toi, et nous n'avons pas besoin d'argent pour être heureux ! Pourquoi Neri ne peut-il s'en passer aussi comme toi et moi !

A l'aube, elle courut à la fontaine laver ses yeux rougis et ses petits pieds bruns, couverts de la poussière du chemin, pendant que Fido barbotait, puis elle revint s'asseoir sur le seuil de la maison.

Ce fut Morino qui sortit le premier.

— Te voilà de retour, chèvre sauvage ! cria-t-il avec un gros rire. Tu reviens seule ? La dernière fois, c'est le bon Dieu qui t'a ramenée ; je m'attendais à te voir revenir en compagnie du diable, pour changer.

Il s'attendait à la voir rire ou lui riposter par une de ces insouciantes boutades qui lui étaient familières ; mais elle resta grave et silencieuse.

Puis ce fut Tonina qui passa auprès d'elle en faisant claquer ses *zòccoli* et en relevant sa jupe jaune pour laisser voir ses pieds chaussés de bas rouges.

— Bonjour, Rosina ! dit-elle en se retournant coquettement. Tu nous as fait faux bond ! Je comptais sur toi hier soir pour m'accompagner. Tu te serais amusée. Geppino nous a menées à Lucques, il y avait de la musique sur la grande place, des dames en robe de soie, des officiers en uniformes jaunes et bleus, et comme Geppino a été soldat, il avait des amis parmi eux. Ils nous ont fait entrer au café. Si tu savais comme c'était beau ! Il y avait tout autour des glaces dans des cadres dorés, nous avons bu du vin et mangé des *frittelle*. Adieu, je te raconterai tout cela en

détail ce soir. Je suis pressée, je n'ai que le temps d'arriver à la fabrique de cigares pour l'heure où les portes s'ouvriront.

Elle s'éloigna rapidement.

Un éclair traversa le regard de Rosina.

— Tonina! — dit-elle en se levant précipitamment. Mais elle se ravisa et retourna à sa place toute songeuse.

Tonina gagnait de l'argent à la manufacture... peut-être pouvait-elle faire comme elle ?..

— Viens-tu à l'école avec moi, Rosina? cria auprès d'elle une voix rieuse. La grosse Teresona, son livre sous le bras, parut sur le seuil. Rosina secoua la tête.

— Gagnes-tu de l'argent à l'école ? demanda-t-elle.

— *Chè!* fit l'enfant. J'y gagne seulement des prix à la fin de l'année quand j'ai bien travaillé.

— Des prix? Qu'est-ce que c'est ?

— Des livres et quelquefois une médaille de la Madonna.

Rosina fit un geste de découragement. Quand Giuditta aperçut sa protégée, l'excellente femme courut à elle les bras tendus.

— *Bimba mia!* quelle frayeur tu m'as faite! Où donc t'étais-tu envolée? Il ne faut plus t'échapper comme cela maintenant que tu es devenue ma fille. — Et soudain elle s'arrêta, frappée de l'expression de ce jeune visage, qui s'était subitement transformé et paraissait être devenu celui d'une femme.

— Qu'as-tu? Tu as pleuré! dit-elle. Qui t'a fait de la peine?

— Personne, répondit doucement la jeune fille.

Giuditta l'examina en silence. Quand ses filles à elle avaient un chagrin, il se traduisait par un intarissable flux de paroles, mais elle savait bien que Rosina n'était pas de la même race et qu'il serait inutile de l'interroger.

Rosina guettait Gelsomina. Quand elle la vit sortir de la maison, en jupe courte, les bras nus, prête à travailler aux champs, elle se leva lentement et la suivit.

— Comme tu es grave ce matin, Rosina! cria la jeune paysanne. Viens avec moi. Je vais arracher du lin. Tu m'aideras, et tu chanteras. Quand elles furent loin de la maison :

— Gelsomina, dit tout à coup Rosina, tu as un *damo*, n'est-ce pas?

— Oui, certes, voilà bientôt trois ans que nous nous aimons.

— Pourquoi ne vous êtes-vous pas mariés ?

Gelsomina soupira.

— Il faut de l'argent pour se marier.

C'était donc vrai ce qu'avait dit Neri ?

— Mais, reprit Gelsomina, Gabriello a été si laborieux qu'il a pu mettre beaucoup de sous de côté, et puis, cet été, il ira en Corse

faire la moisson; et quand il reviendra, je pense que le père le trouvera assez riche et ne refusera plus son consentement.

Rosina pensa : Pourquoi Neri ne ferait-il pas de même ? Pourquoi est-ce moi seule qui dois gagner de l'argent?

— Et toi? est-ce que tu gagnes de l'argent? demanda-t-elle.

— Un peu, très peu. La toile que je tisse et la quenouille dans les longues soirées, cela ne rapporte pas grand'chose.

— Et quand on chante, cela ne rapporte rien?

Gelsomina partit d'un grand éclat de rire.

— Que veux-tu que cela rapporte? Du son qui s'envole et dont il ne reste rien?

— Gelsomina, dis-moi, comment fait-on quand on veut devenir riche?

— Ma foi! je n'en sais rien. Il y a Stellina, qui est couturière, on lui donne une lire par robe, et elle y travaille au moins trois ou quatre jours, ce n'est pas beaucoup. Umiltà tricote des bas: six sous la paire; elle ne peut jamais en faire une paire par jour. Tonina, ah! oui, Tonina gagne bel et bien une lire par jour à la fabrique de cigares, mais j'aimerais mieux mourir de faim que de m'enfermer comme elle pendant dix heures dans cette salle où l'air est empesté.

Rosina ouvrit des yeux épouvantés. Toute la journée renfermée dans une salle... Et elle gagne une lire par jour... alors au bout de cent jours...

— Gelsomina, dit-elle d'une voix tremblante, crois-tu que je pourrais aussi aller travailler à la fabrique?.. Gelsomina laissa tomber la gerbe de lin qu'elle était au moment de lier.

— Travailler à la fabrique! toi? Mais tu es folle, toi qui ne peux pas même rester une heure tranquille à la maison.

Rosina ne répliqua rien, mais sa résolution était prise.

— Es-tu malade, *poverina?* Je ne t'entends plus jamais chanter, lui demanda la Strega.

Elle essaya de sourire, mais des larmes brillèrent dans ses yeux. Elle n'avait jamais encore pénétré dans l'enceinte de la ville. Un matin elle dit à Tonina, au moment où elle la vit partir :

— Tu m'as toujours promis de me mener à Lucques, veux-tu que je t'accompagne?

Il avait plu toute la nuit, un vent de sirocco chaud et moite alourdissait l'atmosphère.

— Tu choisis mal ton temps, dit Tonina, et d'ailleurs, si tu veux que je me montre avec toi dans les rues de la ville, où j'ai beaucoup de connaissances maintenant, il faut t'habiller un peu mieux que cela. Ce sera pour un autre jour. Fais-toi escorter par quelqu'un d'autre, ou attends d'avoir trouvé un amoureux.

Elle s'éloigna rapidement, abritée par son immense parapluie de coton vert. La *poverina* ne se laissa pas décourager. Elle n'avait pas besoin d'autre escorte que celle de Fido. Elle attendit que Tonina eût tourné l'angle de la route et la suivit de loin. Elle arriva à la porte de la ville aussi crottée que son chien, ruisselante de pluie comme lui. La porte était étroite, encore défendue par la herse féodale et compliquée de tout un attirail de chaînes et de verrous qui lui inspirait une sorte de terreur. Qu'allait-elle trouver derrière ces remparts, et la laisserait-on sortir librement une fois qu'elle les aurait franchis? Et puis il y avait tout autour de la porte des douaniers en uniforme qui la regardaient d'un air menaçant.

— On ne passe pas! lui cria une voix rude. Elle faillit retourner sur ses pas et se sauver à toutes jambes. Avait-elle commis un crime en franchissant cette enceinte?

— Est-ce pour le faire tuer que tu apportes ce chien?

Faire tuer Fido? Elle tressaillit, et instinctivement entoura de ses bras le cou de son fidèle ami, qui montrait ses crocs acérés au fonctionnaire.

— Si tu n'as ni collier ni muselière à mettre à ce chien, il faut rebrousser chemin, dit un autre douanier.

— *Poverina*, dit un passant charitable touché par l'expression d'effarement de ce jeune visage, n'aie pas peur! on ne lui fera pas de mal. Tiens! j'ai là un bout de corde, je vais te le prêter pour attacher ton chien. Seulement ne le laisse pas échapper. Il y a eu des chiens enragés dans le pays, et la ville est pleine de gens qui les cherchent.

Quand Fido fut lié, Rosina fut prise d'une nouvelle tentation de retourner en arrière, mais Fido, suivant l'uniforme coutume des chiens en laisse, se mit à tirer vigoureusement en avant, et force lui fut de le suivre.

Elle se laissa conduire, presque traîner par lui. Une grande place, où l'herbe poussait par plaques irrégulières alternant avec des flaques d'eau boueuse, fut tout ce qu'elle aperçut d'abord. Il pleuvait toujours. Où étaient les rues pavées d'or et jonchées de fleurs qu'elle s'était imaginé trouver? Au bout de cette place, s'élevait un grand bâtiment triste et monotone; elle leva les yeux et regarda les fenêtres. Des gens en longues robes blanches, hâves et pâles, appuyés aux fenêtres grillées, regardaient tristement tomber la pluie. Est-ce le séjour de la ville qui les rend si maigres et si mélancoliques? pensa Rosina, sans se douter qu'elle était en face de l'hôpital. Bientôt Fido l'entraîna dans une rue étroite et tortueuse. Au-dessus de sa tête, les toits saillans des maisons se rejoignaient presque. Une odeur nauséabonde la saisit à la gorge. Tout autour d'elle pendaient des peaux de chèvres et d'agneaux écorchés.

Madonna mia! où suis-je? s'écria-t-elle avec terreur, pressant le pas pour s'échapper de ce sinistre quartier. La boue, cette boue grasse et huileuse qui accompagne toujours le sirocco, rendait les dalles de marbre glissantes. Les rares passans regardaient avec un étonnement peu bienveillant cette fille effarée et ce chien ahuri par la corde à laquelle il n'était pas habitué. Rosina prise de terreur ne songeait plus qu'à retrouver la porte par laquelle elle était entrée.

Ce paradis que Tonina lui avait dépeint sous des couleurs si attrayantes lui faisait l'effet d'un véritable enfer. Mais plus elle avançait, plus elle s'égarait dans le dédale des rues sombres et étroites; Fido écumait, tirait la langue et s'étranglait à force de tirer sa corde, ses yeux sortaient de leur orbite. Qu'allons-nous devenir! pensa Rosina désespérée.

Tout à coup, au détour d'une rue, elle se trouva en face d'une ouverture qui ressemblait à un entonnoir, vers laquelle Fido l'entraîna malgré tous ses efforts. Par cette espèce de trou, elle pénétra dans une place entourée d'arcades à demi ruinées sous lesquelles s'agitaient et gesticulaient une foule de gens, tandis que sur la place même, une masse compacte de parapluies obstruaient les abords des étalages de marchandises. Car elle se trouvait dans l'intérieur du marché, qui se tient dans les restes d'un amphithéâtre romain. Partagée entre la peur de voir Fido lui échapper et l'effroi que lui inspiraient ces gens, qui tous lui semblaient hostiles, elle perdit complètement la tête et courut comme une folle à la suite de Fido, qui renversait tout sur son passage. Un homme qui portait des poules dans un panier se jeta brusquement de côté pour éviter ce grand chien à la mine peu rassurante. Le panier fut renversé, les poules s'échappèrent, tous les spectateurs firent main basse sur ce facile butin, qui disparut en un clin-d'œil. L'homme volé cria, jura, lança des coups de poings à droite et à gauche, ce fut une bataille générale, une mêlée bruyante dans la boue et les légumes écrasés. Rosina, pâle de terreur, suivait Fido, persuadée qu'il la menait droit en enfer, et que tous ces individus qui la regardaient d'un air sombre et menaçant étaient des démons prêts à la dévorer. Elle finit même par fermer les yeux pour ne pas voir le gouffre béant qui allait sans doute l'engloutir. Tout à coup Fido poussa un hurlement épouvantable et recula si brusquement que Rosina, glissant sur la boue grasse, tomba à la renverse sur le pavé. Un passant armé d'un fouet en avait lancé un vigoureux coup au grand chien, le croyant enragé. Quand Rosina ouvrit les yeux, elle vit une foule compacte qui se pressait autour d'elle : quelques personnes cherchaient à entraîner Fido.

— Laissez-le! oh! laissez-le! cria-t-elle avec désespoir, serrant de toutes ses forces la corde qui attachait son fidèle ami. Malgré

tous ses efforts, elle vit que l'on allait réussir à les séparer et poussa un cri perçant.

— Arrière donc! Laissez-moi passer, cria un grand garçon débraillé en se faisant passage à travers la foule.

— Neri! cria Rosina.

Elle lui jeta ses deux bras autour du cou et cacha sa figure dans sa poitrine en sanglotant.

Ce fut un éclat de rire général.

— Les fiancés! *I sposi!* Vivent les fiancés!

— Quand mangerons-nous les dragées de la noce? disait l'un.

— Combien d'économies avez-vous à la caisse d'épargne pour vous mettre en ménage? demandait l'autre.

Neri, rouge comme une pivoine, tremblant de rage, repoussa vivement Rosina. Il ramena son chapeau sur le sommet de sa tête, drapa sur son épaule de la façon la plus dramatique le lambeau d'étoffe marron et vert qui lui servait de manteau et, l'œil ardent, le geste provocateur, siffla entre ses dents:

— Eh bien, oui! c'est ma fiancée, et nous n'avons le sou ni l'un ni l'autre, et cela n'empêche pas qu'un jour nous achèterons un palais ici, dans Filungo; nous irons en carrosse, et tout le monde nous saluera.

Un formidable éclat de rire lui répondit. Neri était Toscan. Tout ce monde se moquait de lui et l'insultait; mais il se dit qu'il était le plus faible et n'avait aucun moyen de se venger. Il repoussa son chapeau sur la nuque, ce qui lui ôta son air crâne, laissa glisser son manteau sur son épaule et se mit à rire comme tout le monde.

— Allons, laissez-nous passer, dit-il gaîment. Vous voyez bien que ce chien n'est pas enragé; c'est vous tous qui lui avez fait peur.

Il parvint à sortir du marché, entraînant Fido devenu docile comme un mouton. Quand ils furent loin de la foule :

— Que diable es-tu venue faire ici? demanda Neri d'un ton brutal.

— O Neri, ne te fâche pas, mon amour. Je voulais t'en faire un secret. J'étais venue pour voir si on ne voudrait pas me laisser travailler à la fabrique où travaille Tonina; mais je ne me figurais pas que la ville était si triste et si sombre, et maintenant que je l'ai vue, je n'aurai plus le courage d'y revenir.

— A la fabrique de cigares? Et combien gagne Tonina?

— Une lire par jour.

— Une lire!.. mais c'est magnifique, cela! il faut que tu t'y fasses admettre, *carina*, et quand tu auras gagné de l'argent, tu me le donneras, et je te le garderai jusqu'à ce qu'il y en ait assez...

— Oh! non, non. Je n'aurai pas le courage!

— Pas même pour l'amour de moi? dit Neri. — Et prenant un air d'irrésistible tendresse : — Hélas ! ce serait le seul moyen de pouvoir nous marier. Ah ! tu ne m'aimes pas, Rosina ! Moi, si tu me demandais de tuer ou de voler pour te faire plaisir, je n'hésiterais pas. Essaie au moins, mon amour; songe que sans cela il nous faudra toujours vivre séparés, et je t'aime tant ! Je suis si triste, si désespéré sans toi !

Rosina soupira.

— J'essaierai, dit-elle tristement.

Il l'accompagna sur la route de Vicopelago, mais prit prudemment congé d'elle à l'angle du sentier qui menait à la maison de Morino.

Précisément à ce moment, la Strega, qui était sortie pour cueillir des herbes, les aperçut ensemble.

Elle attendit Rosina.

— Connais-tu ce garçon avec lequel tu parlais? demanda-t-elle à la jeune fille quand elle passa près d'elle.

— C'est Neri, le fils du charbonnier.

— Je le sais aussi bien que toi. Mais ce que tu ne sais peut-être pas, c'est que le père est un assassin qui a été au bagne, et que le fils est un vaurien qui marche sur ses traces. *Bimba mia!* j'ai fait pour toi tout ce que j'ai pu; je t'aime, *poverina*, mais si je te vois encore en compagnie de ce vagabond, je serai forcée de te renvoyer de ma maison, et cela me déchirera le cœur.

Le lendemain matin, la famille eut une désagréable surprise à son réveil. Toutes les poules avaient disparu. Le vol avait été commis avec une adresse qui dénotait une grande habitude; mais la circonstance la plus bizarre était la complicité de Fido, qui dormait dans la grange qui donnait accès au poulailler et que personne n'avait entendu aboyer. Il fallait qu'il fût en bons termes avec les voleurs.

Morino jura et menaça, Gelsomina pleura ses plus belles larmes, Giuditta ne dit rien, mais secoua beaucoup la tête.

— Tu ne sais pas qui a volé nos poules? demanda-t-elle à Rosina quand elles furent seules.

— Moi? fit la pauvre enfant épouvantée; comment voulez-vous que je le sache?

Puis soudain pâlissant de frayeur :

— Ce n'est pas moi, Giuditta, je vous jure que ce n'est pas moi.

— Non, ce n'est pas toi, je le sais, mais tu n'en es pas moins cause de ce vol. Je n'en dirai rien à Morino, mais je connais le voleur. C'est ton ami d'hier : le Neri du charbonnier.

Rosina se métamorphosa. Sa taille parut grandir subitement, elle se redressa l'œil en feu, les narines frémissantes, la tête rejetée en arrière avec un superbe mouvement de défi.

— Qu'en savez-vous? cria-t-elle d'une voix où grondait la colère. Plutôt que d'entendre accuser un innocent, j'irais mendier mon pain avec lui, et si la charité que je reçois chez vous doit être assaisonnée par la calomnie, je préfère mourir de faim.

— Rosina! dit sévèrement la Strega.

La jeune fille se calma.

— Oui, c'est vrai, je m'oublie, mais je ne suis pas ingrate. Seulement je suis de la race des vagabonds, et je ne peux pas entendre accuser un misérable comme moi sans aucune preuve.

La Strega la regarda longtemps en silence. C'était la première fois qu'elle lui voyait perdre son égalité d'humeur et son insouciante gaîté. Elle fut loin d'en deviner la vraie cause. — C'est un bon sentiment, pensa-t-elle, qui lui fait prendre la défense de ce pauvre diable, dont elle a pitié parce qu'il est pauvre comme elle. — Mais elle ne se douta pas que l'amour, un amour fidèle et profond, était entré dans le cœur de cette enfant.

VI.

Rosina ne chantait plus. Depuis un mois, elle travaillait à la fabrique de cigares; sa gaîté s'en était allée, son visage maigrissait, on ne lui voyait plus faire de ces bonds de chèvre sauvage qui mettaient Fido en gaîté. Le soir, quand elle rentrait en compagnie de Tonina, bavarde et pimpante, heureuse d'avoir pu échanger quelques mots avec son Geppino, elle paraissait harassée, à bout de forces, et s'asseyait sur les marches du perron auprès de Fido, qui lui faisait force caresses, ne l'ayant pas vue depuis le matin, et qui paraissait ne rien comprendre à sa tristesse. Morino lui-même, après avoir hautement loué sa sage résolution, finit par regretter son gai rossignol.

— Tu ne sais donc plus chanter? lui disait-il avec impatience.

Elle souriait tristement.

— Le printemps est passé, il n'y a plus de roses. Vous voyez que les rossignols aussi se taisent.

Jusque-là, Rosina n'avait jamais su ce que c'était que la tristesse. Cette pauvre créature sans famille, sans autre affection que celle de son chien, n'ayant pas même le morceau de pain de la journée assuré, n'avait jamais eu une pensée triste, grâce à l'heureuse insouciance de sa nature, à l'influence qu'exerçait sur elle une imagination sauvage et puissante, à la poésie latente qui bouillonnait au fond de son cerveau inculte. N'ayant jamais subi aucune contrainte, indépendante comme l'oiseau, imprévoyante comme lui, elle végétait joyeusement au jour le jour.

Ce fut l'amour qui lui apprit la souffrance. Quand elle rencontra Neri, elle l'aima, non par choix ni par réflexion, à peine par entraî-

nement, mais uniquement parce que l'heure d'aimer avait sonné pour elle et qu'il lui avait le premier adressé de tendres paroles. Le moment était venu où la fleur en bouton devait éclore au soleil. Une âme plus superficielle, une nature coquette ou légère eût secoué plus tard sans scrupule et sans remords le lien de ce premier attachement irréfléchi, presque enfantin dans son imprévoyance; mais pour ce cœur sincère et profond, les obstacles devenaient des chaînes et les sacrifices avaient un charme fatal.

Pour obéir à Neri, pour gagner de l'argent comme il le désirait, elle immola sans pitié les répugnances et les révoltes de sa nature indépendante, elle s'astreignit à un travail qui lui était odieux, à une immobilité qui était une torture pour elle, dans l'air renfermé et nauséabond d'une manufacture de tabac, en compagnie journalière de femmes dont le bavardage l'étourdissait et lui faisait subir un véritable supplice. Mais Neri était content, n'était-ce pas assez? Et puis elle rêvait à l'époque bienheureuse où il lui dirait : — Nous sommes assez riches, tu as assez travaillé, assez souffert, viens avec moi dans la montagne, nous y serons heureux et libres. — Avec quelle joie elle le suivrait là-haut, pour y vivre seule avec lui et Fido! Ils auraient des chèvres, des moutons, Fido pour les garder, et jamais plus ne redescendraient dans la plaine. — Et le soir, quand elle rentrait, les pieds couverts de poussière, les yeux gonflés de larmes, les lèvres enflammées, elle regardait la montagne et souriait à demi en voyant s'élever le blanc panache de fumée du charbonnier. C'était là qu'était Neri, c'était là que le bonheur l'attendait. Giuditta, ne l'ayant plus jamais vue avec Neri et ne lui ayant plus jamais entendu prononcer son nom, ne soupçonna pas la cause de son assiduité au travail. Elle l'encouragea, loua sa prévoyance et, persuadée que Rosina mettait soigneusement de côté l'argent qu'elle recevait chaque semaine, ne lui en demanda pas une fois le compte ou l'emploi. La brave paysanne ne se doutait guère que l'argent acquis au prix d'une si mortelle contrainte et de tant de larmes brûlantes allait chaque dimanche s'engloutir dans la poche de Neri.

De temps en temps, Rosina lui demandait timidement :

— Aurons-nous bientôt assez pour nous marier?

— Bientôt, bientôt, répondait-il. *Abbi pazienza.* Encore de quoi acheter un collier de corail pour toi.

— Oh! je n'en ai pas besoin, disait-elle.

— Mais moi je veux que l'on dise que ma femme est la plus belle et la mieux habillée du pays.

Elle soupirait.

— Si nous restons là-haut dans la montagne, nous ne verrons personne.

Crois-tu que j'épouserai une aussi jolie femme pour la cacher? disait-il. Je serai fier de me promener avec toi dans les rues de Lucques.

Les rues de Lucques! Rien qu'en y pensant, elle en avait le frisson.

Il y avait à mi-chemin, entre Lucques et Vicopelago, un cabaret fort achalandé, non-seulement parce qu'il était commodément situé au carrefour de plusieurs routes, mais aussi à cause de la beauté d'Ersilia, la fille de son riche propriétaire. C'était un beau morceau de fille, *un bel pezzo di ragazza*, rouge et fraîche comme un coquelicot, de beaux yeux noirs et brillans, un embonpoint déjà assez prononcé qu'elle devait à la vie sédentaire qu'elle menait, et peut-être aussi à l'habitude qu'elle avait prise de grignoter du matin au soir. Son père joignait à son débit de vins un commerce d'épicerie et de drogues : *Comestibili ed altri generi*, disait son enseigne. Ersilia puisait à droite et à gauche, dans les tonneaux de raisins secs et les sacs de figues. Son père l'accusait parfois de faire plus de dégâts qu'une armée de souris; mais comme il savait qu'il devait la meilleure partie de sa clientèle à ses yeux noirs et à ses petites dents blanches, il ne disait trop rien.

Chaque jour Rosina, pour se rendre à son supplice, passait devant la boutique et voyait la jolie marchande flânant à sa porte, accoudée au mur, immobile comme un lézard au soleil, croquant des noisettes, les bras nus, le fichu un peu trop décolleté, son collier de corail moins rouge que ses lèvres gourmandes, les épingles d'or piquées dans ses cheveux noirs. Elle riait toujours et faisait à la jeune fille une sorte de petit salut familier, bien que celle-ci ne lui eût jamais adressé la parole.

Un jour, en passant devant sa boutique, Rosina crut apercevoir dans l'ombre, tout au fond, la figure de Neri. Elle s'arrêta un moment, hésitante; fallait-il entrer ou passer outre?

Elle fit un pas en avant; mais quand elle voulut franchir le seuil du cabaret, Neri avait disparu mystérieusement : la boutique était vide. — Je deviens folle, pensa-t-elle; j'avais rêvé. Neri n'est jamais venu ici, il ne doit pas fréquenter de semblables endroits, où on n'entre que pour laisser son argent.

Quand elle passa devant Ersilia le lendemain, elle se détourna involontairement pour voir qui se trouvait dans l'intérieur de la boutique.

— Tu as l'air fatigué, dit Ersilia avec son rire le plus engageant; il fait si chaud! Entre te reposer.

Rosina répondit froidement :

— Merci. Je n'entre pas au cabaret.

Ersilia ricana :

— Non ? Tu aimes mieux aller boire de l'eau à la source du bois de châtaigniers, n'est-ce pas?

Elle tressaillit comme si un serpent l'eût piquée. Jusqu'au dimanche suivant, elle porta sa blessure saignante au fond de son cœur. C'était le seul jour maintenant où elle se rendît à la fontaine. Elle ne rentrait quelquefois qu'au crépuscule, elle rapportait du courage pour la semaine, et la Strega, qui savait ce que le travail quotidien coûtait d'efforts et de souffrances à cette nature sauvage et indépendante, ne lui reprochait jamais ses longues absences, dont elle était loin de deviner la cause. Et puis quelquefois il lui arrivait de chanter ce jour-là, et l'honnête paysanne s'en réjouissait sincèrement.

Ce dimanche-là, il y avait à Vicopelago une procession solennelle qui attirait du monde des paroisses environnantes. On était au cœur de l'été, les cigales assourdissaient l'oreille de leur grincement métallique sous l'ombre grêle des oliviers, l'herbe était rousse, pas une goutte d'eau dans le torrent, pas un souffle dans l'air. Rosina pensait, en soupirant, à la bonne brise salée qui secouait les lavandes et les immortelles au sommet de la montagne, là où il ne fait jamais étouffant comme dans la plaine; Fido traînait les pattes et tirait la langue. Neri attendait déjà à la source, il n'était jamais en retard. Il accueillit Rosina avec toutes les démonstrations de tendresse qui avaient captivé son pauvre petit cœur, mais pour la première fois Rosina resta froide et distraite : le vocabulaire ardent du jeune homme sonnait faux à son oreille. Elle n'avait jamais su dissimuler et n'essaya même pas de garder le secret de son soupçon.

— Neri, demanda-t-elle, vas-tu souvent dans la boutique de l'Ersilia de Pontetello ?

— Jamais!

Il jura et protesta qu'il n'y avait jamais seulement mis les pieds. Il mentait, elle savait qu'il mentait et que ce n'était pas la première fois. Elle poussa un soupir et se tut.

— Pourquoi me fais-tu cette question ? demanda-t-il avec autorité.

— Par curiosité, dit-elle froidement.

Il s'emporta :

— Et moi je te dirai la raison, car je la devine. Tu es jalouse, tu me soupçonnes, tu m'espionnes, tu n'as pas confiance en moi! — Voyant qu'elle rougissait, il s'enhardit, et, devenant terrible et menaçant, avec un geste qui eût fait la fortune d'un acteur : — Eh bien, moi aussi j'ai mes soupçons ! cria-t-il. Crois-tu que je puisse

être tranquille tant que tu vis sous le même toit que Stefanino? Crois-tu que la jalousie ne me dévore pas le cœur?

— Stefanino? balbutia la pauvre enfant stupéfaite, mais il ne m'a jamais adressé un mot...

— Que m'importe? Si tu es jalouse d'Ersilia, que je ne vois jamais, crois-tu que je n'aie pas le droit de l'être de ce garçon que tu vois tous les jours?

Il s'échauffa et s'emporta si bien que Rosina, terrifiée, fondit en larmes et finit par s'excuser comme si elle eût été vraiment coupable. Il eut la magnanimité de lui pardonner.

Elle redescendit à Vicopelago, le front soucieux, le cœur gros. Neri était injuste, Neri avait menti; ce n'était pas la première blessure qu'il infligeait à cet amour profond et vivace qui avait si imprudemment pris racine en elle. Elle aimait toujours Neri parce qu'elle ne pouvait pas faire autrement, mais elle ne l'estimait plus et n'avait plus confiance en lui.

VII.

Une brise brûlante venait de se lever, le soleil s'inclinait vers l'horizon, toutes les cloches du pays sonnaient. Les tentures de soie pendaient aux fenêtres des plus pauvres maisons, des fleurs et des herbes odorantes jonchaient les routes que devait suivre la procession. Rosina, le cœur gonflé de larmes, évita la foule et choisit les sentiers solitaires. Quand elle arriva devant la maison de Morino par ces chemins détournés, elle vit, arrêté à la porte, un jeune homme qui portait une malle et une cage d'oiseaux étrangers. Du plus loin qu'elle l'aperçut, elle devina que c'était le fils aîné de la Strega, à sa ressemblance frappante avec sa mère. Il essayait vainement d'ouvrir la porte, soigneusement barricadée, car toute la famille était à la procession, ce que Fido voyant, il lui montra les dents en grognant, le prenant probablement pour un voleur.

— *Per Bacco!* cria le nouveau venu, être dévoré devant sa propre porte! C'est trop cruel.

— Attendez, Angelino! je vais vous ouvrir! lui cria une voix dont le timbre argentin résonna comme une musique à son oreille.

Il se retourna vivement et rencontra la plus merveilleuse paire d'yeux couleur de saphir qu'il eut jamais vue. Angelino, qui avait beaucoup voyagé, savait qu'un visage de la beauté de celui qui venait de lui apparaître se rencontre rarement en quelque pays que ce soit, et qu'un type fin, correct et pur comme celui-ci, se rencontre plus rarement encore dans la classe à laquelle il appartenait lui-même. Il resta un moment interdit, l'enveloppant d'un

regard où l'admiration se mêlait à l'étonnement, puis, cédant à un élan irrésistible, il lui présenta sa cage d'oiseaux au plumage éclatant.

— Tiens, dit-il, je ne sais pas qui tu es, mais n'importe. J'avais apporté ces oiseaux, suivant l'usage, pour les offrir à la plus jolie fille du pays. J'ai voyagé par toute la terre sans en rencontrer une seule qui puisse t'être comparée.

Rosina rougit, ce qui l'embellit encore davantage; et souriant doucement, elle prit la cage et l'accrocha à l'un des piliers de la *loggia*.

— Elle restera ici, dit-elle.

— Non, tu l'emporteras chez toi, tu la pendras à ta fenêtre pour que tout le monde la voie et sache que je t'ai jugée la plus belle.

— Ici, c'est chez moi, dit-elle en riant.

Tirant une clef de sa poche, elle ouvrit tranquillement la porte et fit signe à Angelino de la suivre.

— Qui donc es-tu? demanda-t-il. Voilà cinq ans que j'ai quitté le pays, tu devais être une toute petite fille alors. C'est sans doute pour cela que je ne te reconnais pas.

Elle secoua la tête.

— Il y a cinq ans, j'étais là-haut dans les montagnes. Je suis une *pastorella*, une pauvre petite bergère que ta mère garde par charité. As-tu faim? Dois-je te faire de la *polenta* ou des *frittelle* de farine de marrons?

— Oui, certes! La *polenta! Che festa!* quel régal! Je n'en ai jamais mangé de bonne depuis celle que la mère me faisait ici.

Jamais repas ne lui avait paru plus succulent, préparé et servi par cette jolie enfant dont la grâce sauvage le grisait. Angelino se crut en paradis. Certainement si les anges mangeaient quelque chose, ce devait être de la *polenta* comme celle-ci, et quand ils levaient les yeux de leur assiette, ils devaient rencontrer des visages comme celui qui l'examinait de ses grands yeux doux et tristes.

Quand la famille rentra de la procession, ce furent des exclamations si bruyantes que Rosina, se sentant inutile et oubliée, sortit inaperçue. Quand on eut tant parlé qu'il ne resta plus grand chose à dire, il se fit un moment de silence.

Alors dans le calme de la nuit qui commençait à tomber, on entendit résonner une voix pure et limpide, à la fois éclatante et douce comme celle du rossignol. Rosina ne voulait pas pleurer, elle chantait pour étourdir son chagrin, mais il y avait des sanglots dans sa voix. Angelino avait imposé silence à tout le monde; il écoutait avec une ardente attention qui lui enlevait même la respiration.

— Qui est-ce? demanda-t-il tout bas quand la voix se tut.

— Rosina, la *poverina*.

Il resta distrait et silencieux.

La Strega l'observait du coin de l'œil. Elle connaissait trop bien son fils aîné pour n'avoir pas remarqué l'impression qu'avait faite sur lui la vue de sa protégée ; elle le savait honnête, à la fois tenace et exalté, et se disait que cette première impression pouvait très bien devenir permanente et se transformer en un sentiment profond, qui aurait pour résultat de lui donner Rosina pour belle-fille. Ce n'était pas la première fois que cette possibilité se présentait à l'esprit de la Strega qui, depuis des années, attendait d'un jour à l'autre le retour de son fils. Voyant Rosina si douce et si jolie, et depuis quelque temps si assidue à un travail qu'elle savait lui être odieux, elle avait peu à peu ajouté l'estime à l'affection que lui avait tout d'abord inspirée la petite bergère. Elle était pauvre et sans parens à la vérité, mais après tout, elle aurait une petite dot; l'argent qu'elle gagnait à la manufacture devait déjà faire une somme assez ronde, — une centaine de francs au moins, calcula l'honnête Giuditta. — Et quant à l'absence des parens, eh bien, tant mieux! Sa belle-fille serait toute aux intérêts de la maison et n'aurait pas des curieux et des indiscrets autour d'elle, se donnant le droit de la régenter comme elle l'avait vu faire parfois aux beaux-parens. « Qu'ils s'aiment! qu'ils s'aiment! » pensa la brave femme, qu'ils soient heureux, et je mourrai tranquille si je sais cette enfant installée à ma place : elle ne dilapidera pas le bien de la maison.

Le retour d'Angelino, — que d'un accord unanime on surnomma l'Américain, — amena de grands événemens de famille. Il rapportait plus d'argent qu'on ne l'avait espéré : Morino et Giuditta, dans le contentement de leur cœur, donnèrent enfin leur consentement au mariage si longtemps retardé de Tonina. D'ailleurs les renseignemens fournis par le curé de la paroisse qu'habitait Geppino étaient excellens. La conduite du jeune et élégant charpentier avait été exemplaire depuis ses fiançailles. Et puis Gabriello, le fiancé de Gelsomina, revint de Corse, rapportant une petite somme qui adoucit l'humeur de Morino et parut plus que suffisante à la Strega. Giuditta mettait depuis longtemps de côté les pièces de toile, les écheveaux de laine et les gros sous qui devaient contribuer à enrichir le modeste trousseau de ses filles. Du matin au soir, elle tissait, cousait et tricotait.

— Veux-tu m'aider? dit-elle un jour à Rosina. Maintenant que Gelsomina va nous quitter, il y aura bien de l'ouvrage pour moi seule à la maison. Teresona est encore une enfant. Toi qui es presque ma fille, tu devrais renoncer à la manufacture et rester ici à m'aider.

— Je ne peux pas, dit tristement Rosina. Ne me le demandez pas, je ne peux pas. Je vous aiderai le matin, le soir, toute la nuit si vous voulez, mais il faut que j'aille là-bas.

Elle poussa un soupir qui ressemblait à un sanglot.

La Strega la regarda attentivement. Si elle n'avait pas su par Tonina que jamais elle n'adressait la parole à qui que ce fût, elle eût soupçonné son assiduité d'avoir un autre motif que l'amour du travail.

— Tu es donc bien intéressée? dit-elle doucement. Tu dois avoir amassé de grandes économies, maintenant. Tonina a pu s'acheter sa robe de soie, son voile de dentelle, et même il lui reste quelque chose. Quand ton tour viendra, tu te trouveras être un riche parti.

Rosina la regarda comme si une idée toute nouvelle se présentait à son esprit.

— Combien donc faut-il d'argent pour pouvoir se marier? demanda-t-elle.

— Cela dépend, Tonina a trois cents lire, Gelsomina en a cinquante, moi je n'avais rien du tout, j'étais encore plus pauvre que toi. Tout le monde reprochait à Morino de faire une folie en m'épousant. Je crois qu'il ne s'en est jamais repenti.

Ainsi on peut se marier sans argent, pensait Rosina. Pourquoi donc Neri tient-il autant à en avoir sans rien faire pour s'en procurer?

— Oui, poursuivit Giuditta avec intention, et une jolie fille, intelligente et sage comme toi, en a moins besoin qu'une autre. Ce que tu as déjà gagné à la manufacture est plus que suffisant pour te permettre d'épouser un honnête garçon.

Rosina attendit le dimanche suivant avec une fiévreuse impatience.

— O Neri! Neri! j'ai cru que ce moment ne viendrait jamais! cria-t-elle du plus loin qu'elle l'aperçut, jetant au loin sa cruche vide, qui alla rouler dans le lit du torrent avec un bruit métallique.

— Moi aussi, *carina*, répondit-il avec beaucoup plus de calme. Qu'y a-t-il donc de nouveau?

— Rien, et cependant tant de choses! Tonina et Gelsomina se marient, la Strega veut que je reste auprès d'elle à l'aider, et permets-moi, oh! de grâce! permets-moi de ne plus aller à la fabrique! La Strega s'est mariée sans argent. Pourquoi ne ferions-nous pas de même? Et puis tu ne sais pas tout: on nous suit dans les rues de Lucques, Tonina rit, moi j'ai peur.

— Peur de quoi? Est-ce que je n'ai pas un fusil? Est-ce que je ne tuerai pas comme un chien enragé le premier qui oserait te regarder? Est-ce que tu crois que je n'ai pas bien plus peur, moi, de te savoir tous les jours dans la même maison qu'Angelino?

Rosina rougit, car elle savait qu'il avait raison et qu'Angelino l'aimait comme ne l'avait jamais aimé Neri, malgré toutes ses éloquentes protestations.

Et Neri ne mentait pas en parlant de ses inquiétudes. Depuis le retour de l'Américain, il avait perdu toute sécurité. Qu'arriverait-il si l'enfant de la maison s'éprenait assez sérieusement de la *poverina* pour vouloir l'épouser? Neri froissa nerveusement dans sa poche le petit paquet de billets d'une lire qui venait d'y entrer et pensa qu'il serait dur de se passer de ce revenu hebdomadaire. Pauvres petits papiers graisseux, crasseux, ignobles, qui représentaient tant d'heures de pénible contrainte, de silencieuse angoisse, de fidèle tendresse et qui sortaient de cette petite main si naïvement confiante pour aller tomber dans la main potelée d'Ersilia, sans avoir même laissé à Neri un remords comme trace de leur passage! Qu'arriverait-il si Rosina, découragée par cette attente sans fin, renonçait à lui pour épouser l'Américain? Il aurait bien toujours la ressource de faire manquer ce mariage en se déclarant le *damo* de la *poverina* et en dévoilant le secret de leurs entrevues, mais enfin cela ne lui rendrait pas ses petits papiers. Et puis, à sa manière, il aimait Rosina autant qu'il pouvait aimer. Il était bien trop Toscan pour ne pas apprécier sa rare beauté, et, bien que cet amour ne le rendît ni sincère, ni généreux, ni honnête, il existait et le faisait rugir de rage à la pensée que cette jolie enfant pourrait devenir la femme d'un autre. Ce garçon, qui n'aurait reculé devant aucune mauvaise action pourvu qu'elle fût accomplie prudemment et sans violence, avait, comme tous ceux de sa race, un besoin de poésie inné au cœur. Rosina était le mystère et la poésie de ses vingt ans. Ce qui ne l'empêchait pas de déchiffrer la prose de tous les instincts mauvais. A côté de Rosina il y avait place dans ses affections pour Ersilia la cabaretière, mais ce n'était pour lui qu'un passe-temps. Il savait profiter de l'amour de Rosina pour s'assurer des revenus, et joignait l'agréable à l'utile en assaisonnant d'une pointe de sentiment le bon vin qu'il dégustait chez Ersilia et les cartes qu'il retournait trop habilement sur son comptoir. Mais il vit bien que la situation ne pouvait plus se prolonger. Tant qu'il ne comptait qu'avec la patience et la tendresse de Rosina, il était tranquille, mais l'Américain l'inquiétait. Il réfléchit, puis prenant un de ces airs imposans qui inspiraient tant de respect à la pauvre enfant :

— *Rosina mia*, — dit-il d'un ton de condescendance, — tu es une brave fille. Certes, il y a des femmes qui travaillent toute leur vie pour nourrir celui qu'elles aiment; mais, puisque tu n'as pas autant de courage, il faudra nous contenter de ce que tu as gagné, — ce n'est pas lourd, et nous ne serons pas bien riches. — Écoute maintenant ce que nous allons faire : tu n'as pas de parens, il ne te faut le consentement de personne pour te marier; mais comme la Strega a été bonne pour toi, il ne faut pas avoir l'air d'être ingrate,

n'est-ce pas? Le jour de la noce, j'apporterai mon fusil comme les autres garçons du pays, et quand la Strega sera heureuse et Morino mis en gaîté par le vin, tu leur diras : Il y a ici le Neri du charbonnier; il est mon *damo*, et nous n'attendons que votre consentement pour nous marier. Moi, je serai bien habillé, et quand ils me verront...

Elle poussa un cri de découragement.

— Qu'y a-t-il? demanda Neri.

Elle secoua tristement la tête.

— *Oimè!* si tu attends le consentement de la Strega pour nous marier...

— Pourquoi pas?

Elle rougit, embarrassée.

Il frappa violemment ses genoux.

— Je parie qu'on t'aura dit du mal de moi là-bas. Qu'a-t-on dit? je veux le savoir. Et, comme elle se taisait, il devint menaçant.

— Je t'ordonne de parler, cria-t-il, qu'a-t-on dit?

Rosina eut peur.

— On a dit, balbutia-t-elle, que ton père était un brigand, que c'était toi qui l'avais aidé à voler l'huile du curé et les poules de Morino, que...

Neri lui coupa la parole par un éclat de rire dédaigneux et un sublime haussement d'épaules.

— Et tu as cru cette méchante calomnie, n'est-ce pas?

— Non, puisqu'elle ne m'a pas empêchée d'être ici, mon Neri.

— Mon amour! murmura tendrement le jeune homme, ils peuvent bien dire de moi tout le mal qu'ils voudront; si tu ne les crois pas, que m'importe? Tu sais bien, toi, que ton Neri est honnête et brave. Et puis, je ne te l'ai pas dit encore, mais l'année prochaine je vais partir pour être soldat, et quand ils me verront avec un bel uniforme tout doré, des souliers et un sabre, je te promets qu'ils changeront d'opinion sur mon compte. Ah! si tu avais la patience d'attendre jusque-là, tu verrais comme Morino m'ouvrirait ses portes avec respect!

Un an! encore un an! Allait-il exiger d'elle qu'elle continuât d'aller travailler à la fabrique pendant tout ce temps? Elle sentit tout son courage défaillir et n'osa même pas le lui demander de peur de voir se confirmer ses craintes. Cette nature indépendante avait été si complètement subjuguée par sa tendresse qu'elle avait même perdu le pouvoir de se révolter contre un joug odieux.

Certes, la vie libre et solitaire de la montagne ne lui paraissait pas moins séduisante qu'autrefois; mais elle commençait à sentir

que l'affection maternelle de Giuditta lui ferait défaut, elle s'était peu à peu attachée à cette famille honnête et laborieuse où tout le monde l'aimait, et puis Neri lui paraissait changé : quelquefois elle avait peur de lui maintenant; son ton impérieux, qui contrastait si fort avec la manière d'être d'Angelino envers elle, lui faisait faire d'amères réflexions.

Tandis que tout le monde se réjouissait dans la maison de Morino, elle se tenait à l'écart, triste et découragée. Angelino l'observait attentivement. Plusieurs fois, il la surprit les yeux pleins de larmes. Ce paysan, au cœur sincère et droit, comprit ce que la position de cette pauvre enfant, étrangère au milieu de cette famille joyeuse, avait de pénible; il ne négligea aucun effort pour dissiper sa tristesse. Ce fut un nouveau supplice pour Rosina, qui, croyant encore à la bravoure de Neri, voyait déjà Angelino victime de sa jalousie. Et cependant comment faire comprendre à cet homme si bon, si généreux, à l'affection si délicate et si discrète, qu'il fallait cesser de s'occuper d'elle? Elle réfléchit longtemps et finit par prendre la résolution d'avouer à Angelino, le jour même du mariage, que son cœur n'était plus libre de se donner.

VIII.

Quand l'aurore de ce jour mémorable entre tous parut, elle se leva le cœur plus gros que jamais, et arrosa de ses plus belles larmes le joli fichu blanc tout semé de boutons de roses que lui avait donné la Strega. Elle tordit sa chevelure rebelle dont les ondes dorées s'échappaient en mille petites boucles folles, mit son tablier vert et ses bas rouges, et descendit rejoindre la famille déjà assemblée.

Morino triomphait dans ses habits neufs, la Strega avait l'air recueilli, Tonina riait, Gelsomina pleurait, Geppino avait mis un habit noir qui n'avait évidemment pas été fait pour lui, une cravate rose et des gants, de sorte qu'il n'osait pas remuer les mains de peur de les faire craquer. Gabriello seul avait conservé son allure habituelle. Quand il regardait sa fraîche fiancée, parée de sa robe de soie et de son collier de corail, sa figure, aux traits réguliers, rayonnait d'une joie intime.

Rosina s'était assise à l'écart, sur la balustrade en ruines de la *loggia*, la tête appuyée à l'une des colonnes, si immobile que les lézards ne s'effarouchaient pas de sa présence. Fido avait posé sa grosse tête sur les genoux de sa maîtresse et la regardait comme pour lui demander pourquoi elle était si triste.

— Comme ils ont tous l'air heureux! pensait-elle. O Neri, nous aussi, nous aurions pu l'être si tu l'avais voulu! Elle tressaillit et joignit convulsivement les mains.

Pourquoi pensait-elle à ce bonheur comme à une chose du passé? Était-il donc devenu impossible, était-ce trop tard? qu'y avait-il donc de changé? Pourquoi Neri lui paraissait-il moins bon, moins courageux, moins sincère qu'autrefois? Ah! c'est qu'une figure d'honnête homme lui était apparue depuis, elle avait pu sonder la délicate générosité d'un brave cœur, et Neri ne ressemblait pas à cet honnête homme... Elle se sentit si malheureuse qu'elle ferma les yeux; elle aurait voulu s'endormir pour calmer son chagrin, mais les larmes coulaient malgré elle à travers ses longs cils baissés.

— *Poverina!* murmura doucement une voix à son oreille.

Elle se redressa vivement : la bonne figure d'Angelino était penchée vers elle. Elle lut dans son regard tant de compassion, qu'elle lui tendit involontairement les deux mains, et penchant sa tête sur son bras, elle fondit en larmes.

— *Zitta! zitta!* fit-il doucement, ne pleure pas, *carina*, je ne peux pas le supporter. Je comprends bien pourquoi, mais tu es aussi de la famille, et j'espère bien qu'à la première noce qu'il y aura dans la maison tu ne pleureras pas. — Il dit cela d'un ton significatif, mais elle ne comprit pas.

— Tiens, je te cherchais, reprit-il en sortant un petit paquet de sa poche. Voilà *un piccolo regalo*, un petit cadeau pour toi.

Il déplia soigneusement le papier qui enveloppait un *spillone*, énorme épingle d'or que les paysannes lucquoises portent sur la tête.

— Elle est jolie, n'est-ce pas? C'est la plus grande que j'ai pu trouver à Lucques.

Elle rougit, et répondit simplement :

— C'est beaucoup trop beau pour une mendiante comme moi.

Il dit avec toute la poétique tendresse de sa race :

— Pour une jolie tête comme la tienne, une couronne d'or comme celle du Volto Santo ne serait pas assez belle.

Elle sourit tristement :

— Tu te moques de la *poverina*... c'est mal.

— Me moquer! dit-il tendrement. O Rosina, si j'osais!..

Elle tournait et retournait le bijou entre ses doigts tremblans. Comment refuser ce cadeau? Et, si elle l'acceptait, comment lui faire ensuite la confession qui brûlait ses lèvres, parler de son amour pour un autre à cet homme qui l'aimait, elle n'en doutait plus!

Dans ce moment, toute la famille fit irruption sous la *loggia*, prête à se mettre en route pour l'église. En passant auprès de Rosina, la Strega s'arrêta et lui fit un bon sourire.

— Es-tu contente, *figlia mia?* dit-elle maternellement. Il est beau, ce *spillone*, plus beau que le mien. Attends, je vais le mettre moi-même dans tes cheveux.

Le moyen de refuser après cela ? Quand les nouveaux mariés sortirent de l'église, des coups de feu éclatèrent de tous côtés. Tous les fusils de la paroisse avaient été mis en réquisition. Il y avait sur le seuil de la maison des jeunes gens du pays endimanchés, des groupes de gamins aux yeux noirs, aux cheveux bouclés, pieds nus, dignes et silencieux; des petites filles aux jupons rudimentaires attendaient gravement que l'on fît pleuvoir les *confetti* traditionnels, affreuses dragées de plâtre; mais tout ce monde s'intéressait surtout aux fusils. Rosina, qui marchait lentement avec le cortège, étourdie par tout ce bruit, regardant distraitement autour d'elle, sentit tout à coup ses joues s'empourprer. Là, devant elle, sous la *loggia* avec les autres jeunes gens du village, elle crut voir Neri un fusil entre les mains : mais était-ce bien lui ! Au lieu de la jaquette en lambeaux et de la chemise déchirée, il portait une de ces vestes en drap du pays très ouvertes et laissant voir sa ceinture rouge qui serrait les reins, des pantalons à larges raies, une cravate bleue qui tranchait vivement sur la blancheur de la chemise neuve, un chapeau de feutre pointu, surmonté d'une plume de faisan, posé sur la nuque suivant la mode locale et laissant à découvert son épaisse chevelure sombre et des boucles d'oreilles d'or qui brillaient au soleil. Sur son gilet serpentait une chaîne d'or aussi. Ses bottines de cuir jaune faisaient valoir la finesse de ses pieds, et les poses théâtrales qu'il prenait en maniant son fusil donnaient à sa tournure élégante une désinvolture tout italienne. C'était, sans contredit, le plus beau garçon de toute l'assemblée, et Rosina dut se l'avouer en soupirant. Elle l'admirait toujours, mais la confiance était morte, et l'amour se débattait faiblement dans son cœur, semblable au pauvre papillon transi qui essaie encore de s'envoler dans les dernières convulsions de l'agonie et qu'un souffle suffira pour coucher à jamais sur le sol aride et glacé.

Elle l'examinait de loin, n'osant l'aborder de peur de se trahir. Fido fut moins discret. Dès qu'il aperçut le jeune homme, il poussa un joyeux aboiement, courut à lui et lui sauta à la figure, l'accablant de caresses. Un vigoureux coup de pied l'envoya rouler à l'autre bout de la *loggia*. Il poussa un hurlement de douleur et vint piteusement se réfugier auprès de sa maîtresse.

C'était la première fois que Rosina voyait brutaliser son fidèle ami, et il fallait que ce fût par Neri! Un éclair d'indignation brilla dans ses yeux, sa sauvage nature se révolta contre cette offense, ses petites dents grincèrent; elle passa son bras autour du cou de Fido.

— Ah! tu as frappé Fido? balbutia-t-elle de ses lèvres blêmes, et ce sera peut-être mon tour ensuite ? Prends garde! J'ai souffert et patienté assez longtemps. Prends garde!

On avait dressé des tables dans ce qui avait été jadis le vesti-

bule de la villa. Les immenses plats de macaroni assaisonné aux tomates, les tourtes d'herbes aux anchois, l'agneau rôti, fumaient sur les nappes blanches. Rosina entra sous la *loggia* et passa devant Neri droite, la tête haute, les yeux baissés, pâle de colère. Il s'approcha d'elle et murmura quelque chose à son oreille. Elle se détourna et feignit de ne pas entendre. Mais il était bien trop habile comédien pour se laisser déconcerter. Il prit son air le plus humble et sa voix la plus caressante, et poussant un profond soupir :

— *Oimé !* quand tu étais pauvre comme moi, tu n'avais pas honte de me connaître, maintenant il ne me reste plus d'espoir! Adieu mon amour ! La balle qui doit me tuer est dans ce fusil.

Elle poussa un cri étouffé qui fut perdu dans le bruit de la foule et rendit au jeune homme toute sa sécurité.

— Une minute ! une seule ! murmura-t-il. Viens ici dans le fenil, personne ne remarquera ton absence, et il faut que je te parle! Il le faut, Rosina.

Elle le suivit docilement, comme s'il l'eût magnétisée. Quand ils furent seuls au milieu des foins odorans, il lui dit avec une tendresse passionnée :

— Pourquoi me fuis-tu, mon trésor ! Je ne peux plus vivre sans toi, tu es si belle ! — Et changeant brusquement de ton :

— Moi aussi je suis beau, n'est-ce pas? — Il rajusta pompeusement son gilet. — J'ai voulu que tu n'aies pas à rougir de ton *damo.*

Elle le regarda tristement.

— O Neri ! ne put-elle s'empêcher de dire, que d'argent tout cela a dû te coûter !

Elle connaissait le prix de l'argent maintenant, et savait combien péniblement il s'amasse. Lui, savait seulement avec quelle facilité il se dépense.

— Et cela ? dit-elle en touchant sa chaîne de montre.

— Cela ne m'a presque rien coûté, dit-il d'un ton dégagé. — Il aurait même pu dire que cela ne lui avait coûté rien que la peine d'en débarrasser un voyageur qui attendait le départ du train à la station de Lucques, les mains chargées de sacs et de paquets, qu'il avait obligeamment offert de transporter dans le wagon.

— Et toi, se hâta-t-il d'ajouter, avec quel argent as-tu acheté cet énorme *spillone* que tu as sur la tête?

Elle répondit vivement :

— Je ne l'ai pas acheté, on me l'a donné.

Il triomphait et reprenait tout son aplomb. Il prit l'air froidement majestueux d'un juge d'instruction, et croisant les bras avec dignité :

— On te l'a donné ? Et qui cela, je te prie ?

Il l'épouvantait si fort qu'elle perdit toute présence d'esprit et balbutia :

— L'Américain!

Alors il devint formidable, jura, tempêta, frappa du pied et du poing, fit craquer son fusil, et quand il la vit toute pâle de terreur :

— Je t'ordonne de me donner ce *spillone*, cria-t-il d'une voix qu'il chercha néanmoins à modérer pour qu'elle ne parvînt pas jusqu'aux oreilles indiscrètes. Ma femme ne doit pas se parer des cadeaux de ses amoureux. C'est indiscret, c'est un scandale, *una vergogna*. Angelino est un drôle que je massacrerai sans pitié, et toi une coquette maudite de l'enfer.

Après quoi il glissa le *spillone* dans la poche de son gilet. Cette simple action eut un effet magique; à l'instant même, sa fureur se calma comme par enchantement.

— Ne pleure pas, *carina*, dit-il d'un ton caressant. Je te pardonne pour cette fois. Là-bas on boit et on mange, faisons la paix, et allons les retrouver.

Mais quand il voulut sceller cette paix d'un baiser, Rosina le repoussa fièrement. Il s'éloigna, la laissant immobile, froide et pâle, les yeux secs, les lèvres frémissantes. La révolte contre ce joug odieux était enfin venue pour la première fois; Neri lui apparut tel qu'il était en réalité : égoïste, lâche et faux. Le cœur bouillonnant de colère et de rancune, elle le regarda s'éloigner. — Oui, oui! va trouver ceux qui boivent et ceux qui rient, pensa-t-elle, ta place est avec eux. La mienne est ici, et j'y resterai jusqu'à ce qu'un brave cœur qui sait m'aimer et ne me fait pas sans cesse pleurer comme toi vienne me délivrer de mon esclavage. J'ai assez longtemps souffert et travaillé pour toi, j'ai versé plus de larmes qu'il ne tombe d'olives en février: à mon tour d'être heureuse maintenant. Autant je t'ai aimé, autant je te hais et te méprise!

Tout son être était transformé, sa douce et régulière beauté avait disparu. Sous son front bas, ses yeux bleus flamboyaient comme l'acier; un pli profond donnait à sa bouche la tragique expression des masques antiques, ses fines narines étaient dilatées, elle ressemblait à une jeune furie. Si Neri eût pu la voir ainsi, il aurait certainement eu peur; mais Neri l'effrayait, et, devant lui, les sentimens de révolte de cette âme torturée se taisaient comme des oiseaux effarouchés.

Neri riait et buvait avec quelques vauriens de son espèce qui avaient trouvé moyen de se faire inviter à la fête. Leurs joyeux éclats de rire, mêlés aux détonations des fusils, parvenaient jusqu'à elle. Pourquoi était-elle seule, si malheureuse au milieu de cette joie universelle?

— O Neri! Neri! cria-t-elle, tu as tué mon bonheur, mon

amour, tu as tué mon cœur lui-même. — Elle tomba en sanglotant sur le foin qui jonchait le sol de la grange.

Soudain un coup de feu suivi d'un cri terrible la fit tressaillir. Puis ce fut une rumeur générale, bruit de bancs que l'on déplaçait, de gens qui parlaient fort, cris de terreurs de femmes et d'enfans.

Elle se leva en sursaut pour savoir ce qui était arrivé, lorsqu'elle vit accourir Stefanino.

— Qu'est-ce? demanda-t-elle.

— Un accident, un fusil qui a éclaté. Il y a un garçon blessé. La *mamma* dit qu'il faut le conduire à l'hôpital. Je suis venu atteler le cheval.

— Un garçon blessé? Qui?

Mais Stefanino était déjà loin. Elle se précipita du côté de la foule. Sous la *loggia*, tout le monde se pressait et se démenait. Le blessé était à demi étendu sur un banc adossé au mur; la Strega enveloppait d'un linge son bras sanglant, il avait les yeux fermés, les lèvres bleues, son visage était blanc comme celui d'un mort. Tout à coup Rosina fendit la foule et, poussant un cri déchirant, vint se jeter à son cou. En face de ce sang et de cette pâle figure, tout était oublié, rancunes, révoltes, haine et désespoir de tout à l'heure. Elle sanglotait : — Neri, Neri, ne meurs pas, mon amour, j'en mourrais aussi!

Dans le groupe qui entourait le blessé, ce fut une stupéfaction indescriptible. On murmurait :

— Elle est folle, la peur lui a fait perdre la raison.

Angelino était plus pâle que le blessé. Rêvait-il? Était-ce bien la *poverina* qu'il avait toujours vue si modeste, si réservée, à laquelle son cœur s'était donné spontanément et dont il avait résolu de faire sa femme parce qu'il la croyait un ange, une fleur d'innocence, pure autant qu'elle était belle? Rêvait-il ou était-ce bien elle qu'il voyait là, se jetant devant tout le monde au cou de ce vagabond, qu'il savait être un voleur et le fils d'un assassin? La Strega elle-même avait perdu sa présence d'esprit habituelle. Elle s'était arrêtée, les sourcils froncés, le visage sévère et mécontent. Puis elle laissa lourdement tomber sa main sur l'épaule de la jeune fille avec un geste plein d'autorité :

— Va-t'en d'ici, dit-elle d'une voix où grondait l'indignation. C'est la première fois que le scandale souille le seuil de ma maison.

Rosina restait immobile. Elle avait senti quelque chose comme un coup de marteau lui frapper brutalement le cœur et s'était affaissée auprès de Neri, pâle et mourante comme lui.

La Strega l'enleva dans ses bras vigoureux et l'entraîna vers la

maison. Puis elle revint auprès du blessé ; quand elle eut achevé de le panser et l'eut installé dans la voiture qui devait l'emporter à l'hôpital, elle retourna auprès de la jeune fille. Elle la regarda longtemps en secouant la tête.

— Est-il mort? balbutia la pauvre enfant.

— La mauvaise graine ne se détruit pas si facilement, dit sévèrement Giuditta, mais il devra s'habituer à vivre avec une main de moins.

— Où est-il? Il souffre, je dois aller le retrouver.

Giuditta la regarda sans répondre.

— Et à quel titre? dit-elle enfin.

— C'est mon fiancé! balbutia-t-elle; et soudain, frappée de l'expression du visage de la paysanne, elle se jeta à ses pieds, entourant ses genoux de ses bras tremblans.

— Pardon, pardon! s'écria-t-elle, j'ai été ingrate, coupable envers vous, je vous ai trompée, j'aurais dû tout vous confier, mais j'ai été si malheureuse! Si vous saviez!

— Combien de temps y a-t-il que vous vous aimez? demanda simplement Giuditta.

— Longtemps, très longtemps, presque depuis que je suis chez vous.

— Pourquoi ne me l'as-tu jamais avoué? Ai-je donc été si dure, si sévère pour toi?

— Bonne, bonne comme une mère, mais vous avez été injuste pour Neri, vous l'avez accusé, calomnié, et il est innocent.

— Tais-toi! dit sévèrement la paysanne, quand il n'aurait été coupable que de t'avoir conseillé de me tromper, toi que j'aimais comme ma fille!.. car ce n'est pas de ton plein gré que tu as agi si faussement envers moi; je le devine, c'est lui qui l'aura exigé.

— Oh! ne l'accusez pas, ne le calomniez pas, il est si malheureux! C'est moi seule qui suis coupable.

— Tais-toi, dit la Strega. Je le connais mieux que toi. Maintenant réponds-moi comme à ton confesseur. Où le voyais-tu? A Lucques, n'est-ce pas?

— Jamais, dit-elle vivement.

— Où donc alors?

Elle cacha sa tête dans ses mains :

— A la source, dans le bois de châtaigniers.

— Ah! fit Giuditta. — Pourquoi donc tenais-tu tant à aller tous les jours travailler à cette manufacture que tu détestais?

— Pour gagner de l'argent, dit-elle timidement.

— De l'argent? Ah! je comprends. De l'argent pour lui, n'est-ce pas?

— Pour pouvoir nous marier.

La Strega eut un mouvement de doute.

— Et cet argent, qu'en as-tu fait?

— Je le lui ai donné.

— Naturellement. Et lui l'a dépensé?

Rosina voulut protester. Giuditta leva les mains au ciel.

— Ah! malheureuse enfant! Je t'aurais plus facilement pardonné d'être ingrate et méchante envers moi, mais me tromper, moi qui t'aimais comme une de mes filles, faire volontairement ton malheur, voilà ce que je ne peux pas te pardonner. Et si tu savais à quel point tu es folle! Il ne dépendait que de toi de devenir la *padrona* ici après moi. Angelino t'aime, tu as dû le voir, et encore maintenant, si tu jurais d'oublier ce vagabond, de ne jamais plus lui adresser la parole... car cela ne peut pas être sérieux, cet amour-là, c'est un calcul de sa part à lui, un enfantillage de la tienne. Oublie-le.

— L'oublier! renoncer à lui maintenant qu'il est si malheureux, souffrant, estropié! O Giuditta!

— Oui. Si c'était un brave garçon comme mon Angelino, je n'hésiterais pas à te dire : Justement parce qu'il est malheureux et estropié, il faut lui rester fidèle; mais celui-là!.. Mais tu ne sais donc pas que, s'il n'était pas si adroit à éviter les carabiniers, il aurait déjà été dix fois en prison! *O figlia mia!* faut-il que ce soit toi que j'aime tant qui aies attristé cette journée! Quand je t'ai recueillie sous mon toit, je ne m'attendais pas à y attirer la honte.

— Dois-je m'en aller? dit humblement la *poverina.*

Un moment, un seul, la paysanne hésita. Rosina venait de renverser son projet favori, de détruire le bonheur de son Angelino et d'attirer sur sa maison la honte d'un scandale, dont on parlerait dans les paroisses voisines. Un coup d'œil sur cette enfant qui tremblait à ses pieds et qui avait si bravement porté jusque-là le secret de son misérable amour la remplit de compassion pour elle. Giuditta était au fond une personne romanesque qui ne mettait jamais l'intérêt en première ligne et comprenait d'instinct les sentimens nobles et exaltés. Cette petite mendiante, pour rester fidèle à son premier amour, repoussait la richesse comparative qui lui était offerte. Elle était prête à suivre ce vagabond sans argent, presque sans asile.

— T'en aller, *poverina!* dit-elle doucement. Et où irais-tu? Tu es déjà bien assez malheureuse comme cela. Promets-moi seulement une chose : tu ne feras plus rien sans me consulter. Tu vois que je ne suis pas bien méchante, tu n'essaieras pas de revoir ce misérable et, s'il revient ici quand il sera guéri, car ceux-là guérissent toujours, ce sera moi qui le recevrai.

Rosina sanglotait sur sa poitrine. La fête, qui avait été un mo-

ment troublée par l'accident, ne tarda pas à reprendre sa gaîté. Chez ce peuple à l'imagination douce et flexible, les impressions pénibles n'ont pas plus de prise que la gelée sur un sol tiède et gras. Deux personnes seules ne reparurent plus : Rosina et Angelino.

— Si je pouvais seulement avoir de ses nouvelles ! pensait la *poverina* tous les jours suivans, si je pouvais savoir qu'il ne souffre pas trop et qu'il guérira, alors peut-être j'essaierais de l'oublier pour obéir à Giuditta.

Elle soupirait : — O Neri, nous aurions pu être si heureux, si tu l'avais voulu !

Un jour, de grand matin, elle alla à Lucques et se présenta à la porte de l'hôpital. Elle avait promis à la Strega de ne plus revoir Neri, mais non pas de ne pas demander de ses nouvelles. Le capucin qui se promenait dans le cloître lui dit, avant qu'elle l'eût interrogé, que, si elle attendait encore quelques heures, la porte s'ouvrirait et que les femmes pourraient pénétrer jusqu'auprès des malades. La tentation était trop forte. Elle s'assit sur les marches de l'église du Crocifisso, en face de la porte, et attendit. Son cœur battait violemment quand la porte s'ouvrit; il lui sembla qu'elle commettait une faute en pénétrant dans ce cloître.

Elle osait à peine regarder ces visages pâles et mourans et faillit perdre courage quand elle reconnut la figure de Neri. Elle s'approcha de lui en hésitant.

— J'étais bien sûr que tu viendrais, dit-il d'un ton mécontent ; m'apportes-tu quelque chose, au moins ?

— Quelque chose ?..

— Mais oui, dit-il avec impatience, quelque chose à manger. Tous les autres malades ont des femmes ou des amies qui les nourrissent; moi, on me laisse mourir de faim sous prétexte que j'ai la fièvre.

Il s'agitait avec l'impatience d'un enfant de mauvaise humeur. Le cœur de Rosina se serra.

— O mon pauvre Neri, comme tu dois souffrir ! sanglota-t-elle.

— Eh ! ne pleure pas ! *che diavolo*, cria-t-il avec colère, ce n'est pas le moyen de me guérir. Crois-tu que ce ne soit pas assez d'entendre les autres gémir et se plaindre ? J'avais compté que tu m'apporterais quelque chose à manger, mais tu n'es jamais bonne qu'à pleurer. C'était bien la peine, l'autre jour, de te jeter à mon cou devant tout le monde, comme une folle, pour gâter nos affaires, quand tout marchait si bien. La Strega, qui ne peut jamais voir un chien blessé sans le prendre en affection, aurait eu pitié de moi ; j'aurais été me faire soigner par elle pendant ma convalescence ;

avec un peu d'adresse, j'aurais fini par m'installer dans la maison, et tout se serait arrangé à merveille. Maintenant, tu as tout gâté. La Strega va te chasser, l'Américain voudra me tuer, et il faudra que je quitte le pays comme un brigand. Tu as fait là de la jolie besogne! *un bel lavoro!*

Elle l'écoutait les mains jointes, muette de douloureuse surprise.

— Il est malade, se disait-elle, c'est la fièvre qui le fait parler ainsi. — La Strega ne m'a pas chassée, répondit-elle doucement, et jamais l'Américain ne m'a regardée avec autant de pitié et de bienveillance.

Il ricana. — Je le crois bien! Maintenant que tu t'es si sottement compromise devant tout le monde qu'il ne peut plus songer à faire de toi sa femme, il aura moins de scrupules...

Sans prononcer une parole, froidement, fièrement, elle s'éloigna de lui. Il la rappela.

— Rosina, mon amour, mon ange, mon âme, pardonne-moi.

Elle ne se retourna même pas et marcha impassible.

Sous le cloître, elle rencontra un des capucins infirmiers. Il la regarda attentivement.

— Êtes-vous la sœur de ce jeune homme qui a le bras coupé?

— Non, répondit-elle résolûment. Je ne lui suis rien, rien du tout.

— Alors, *figlia mia*, vous feriez mieux de ne pas venir le voir. Il a la fièvre, il est irrité, et la moindre agitation pourrait lui être fatale.

Elle s'arrêta haletante.

— Il mourrait!..

— Eh! *chi lo sà?* peut-être.

— Il mourrait par ma faute! — Rapide comme la pensée, elle rebroussa chemin.

— O Neri! Neri! murmura-t-elle en penchant son joli visage inondé de larmes sur la figure pâle du blessé, calme-toi, ne t'agite pas, pardonne-moi, mon amour! Je sais bien que tu ne penses pas tout ce que tu as dit : c'est la fièvre, n'est-ce pas?

Il épuisa, pour lui répondre, tout le vocabulaire caressant de la langue du Tasse. Elle sortit rassurée, mais traînant sa chaîne devenue plus lourde.

Un jour que Giuditta battait du lin sous la *loggia*, elle vit venir à elle Neri tout pâle et faible, roulant ses grands yeux noirs, étalant avec affectation sa manche vide. Il se laissa tomber sur un des bancs de la *loggia*, et levant vers Giuditta un regard suppliant :

— Je suis venu vous remercier, dit-il d'une voix expirante dont

il exagérait encore la faiblesse, — vous remercier des soins que vous m'avez donnés et vous demander pardon.

— C'est bien, dit froidement la paysanne se remettant à son bruyant travail.

Neri ne se laissa pas décourager et attendit le moment où, la poignée de lin ayant été suffisamment battue, il lui faudrait en reprendre une autre.

— Giuditta, dit-il alors humblement, si vous saviez combien je suis malheureux, vous ne me recevriez pas si mal, vous qui avez pitié de tous les misérables. J'ai eu tort, c'est vrai, d'aimer votre Rosina, mais était-ce ma faute? Depuis que je la connais, j'ai fait tous mes efforts pour devenir digne de l'épouser. Hélas! la mauvaise réputation de mon père m'a poursuivi comme une fatalité.

— Je te conseille de ne pas dire de mal de ton père, tu ne vaux pas mieux que lui.

Neri soupira.

— Je vois qu'il est inutile d'essayer de vous convaincre, de vous parler de mes efforts sincères et de mes bonnes résolutions. Ce sera ma conduite, alors, qui parlera en ma faveur. Giuditta, je comprends très bien qu'un misérable manchot comme moi ne peut plus parler d'amour à la plus jolie fille du pays. Je ne peux plus travailler pour gagner ma vie, et cependant je suis décidé à devenir un honnête homme. Que dois-je faire, Giuditta? conseillez-moi.

Giuditta, un écheveau d'une main, son battoir de l'autre, se plaça droite devant lui.

— T'en aller au diable, et nous laisser la paix, dit-elle résolûment.

Neri soupira.

— Ah! vous ne me croyez pas, dit-il d'un ton pathétique. J'étais venu à vous comme à ma mère, espérant que vous achèveriez de me guérir et que vous m'aideriez à trouver un moyen quelconque de gagner ma vie.

— Tu n'es pas un enfant. Cherche-le toi-même, ce moyen, et d'abord tâche de devenir un honnête homme.

— J'ai déjà commencé. J'ai appris à lire à l'hôpital. J'apprendrai aussi à écrire de la main qui me reste.

— Et après? Crois-tu que cela suffira pour faire de toi un honnête homme?

— Que dois-je faire alors? gémit Neri.

— Je te l'ai déjà dit : t'en aller, si tu ne veux pas que je te fasse chasser par Morino.

Neri se leva péniblement.

— Je vous obéirai, Giuditta. Seulement, chargez-vous de mes

adieux pour Rosina. *Poverina!* je l'aime plus que ma vie, et c'est pourquoi je ne veux pas l'enchaîner à mon misérable sort. Dites-lui qu'elle m'oublie, qu'elle soit heureuse sans moi. Je vais quitter le pays. Rester ici auprès d'elle serait un trop dur supplice. J'irai mendier mon pain quelque part, loin, bien loin. Soyez bonne pour elle, Giuditta ; ne l'abandonnez jamais.

Giuditta le regarda un moment par dessus l'épaule, puis elle leva les bras avec un geste d'incrédulité, comprenant que ce garçon était un habile comédien, et se remit à son travail. Neri s'éloigna. — Adieu, Giuditta! répéta-t-il encore. — Elle feignit de ne pas entendre.

Quand Rosina vint auprès de la Strega, celle-ci lui dit :

— Neri est venu aujourd'hui. Je m'y connais, on ne me trompe pas facilement : quand il y a un rat à la cave, je le flaire depuis le grenier. Ce garçon-là est un drôle, crois-en mon expérience. Il m'a chargée de te faire ses adieux : il part à ce qu'il dit, et c'est fort heureux pour toi.

Rosina ne répondit rien. Neri partait, il s'éloignait d'elle sans avoir cherché à la revoir. Peut-être était-il jaloux d'Angelino, peut-être avait-il cessé de l'aimer. Il lui sembla que, si elle avait pu seulement lui dire adieu, lui parler une dernière fois, elle se serait plus facilement résignée, et tout au fond de son cœur elle éprouvait une sorte de soulagement involontaire. Depuis longtemps ce n'était plus l'amour, mais la fidélité et la constance qui l'attachaient à lui; depuis son accident, ce n'était plus que la pitié. Oh! si elle pouvait seulement savoir qu'il ne souffrait plus et n'était pas trop malheureux, comme elle reprendrait facilement sa gaîté, son insouciance d'autrefois! comme elle renoncerait facilement à ses rêves d'indépendance, de vie errante dans la montagne, pour enfermer son cœur et son existence dans le cercle de la famille de Giuditta! Elle avait pris goût à toutes les occupations de la Strega maintenant, et, bien qu'Angelino ne lui eût plus adressé la parole et mît tous ses soins à la fuir, elle savait bien qu'il l'aimait plus que jamais, quoique sans espoir.

Personne ne prononçait jamais le nom de Neri : elle n'avait aucun moyen d'avoir de ses nouvelles. Un soir que la lune noyait tout le paysage dans sa limpide clarté, Rosina, accoudée à sa fenêtre, regardait le profil lointain des montagnes. Juste devant elle s'élevait le blanc panache de fumée du charbonnier, emporté par la brise fraîche. Là-haut, tout là-haut il vivait seul, comme les chouettes et les hiboux. Savait-il, lui, où était son fils? Si quelqu'un pouvait le savoir, c'était certainement lui, le père de Neri. Tout le monde dormait dans la maison. Emportée par ses instincts errans, les souvenirs de sa vie nomade, peut-être un peu de sang bohémien égaré

dans ses veines, la tentation de revoir encore une fois ces sommets où elle avait été heureuse auprès de Neri, où l'air était si pur, le silence si profond, devint un irrésistible désir. Neri n'y était plus; que pouvait-elle craindre? la calomnie elle-même ne pourrait l'attaquer. Elle irait trouver le charbonnier, lui demanderait des nouvelles de son fils, dirait un dernier adieu à la montagne et serait de retour avant le réveil de la famille. Elle descendit sans bruit, appela Fido, et partit comme autrefois, légère et escaladant les haies et les rochers. Le silence majestueux des nuits d'été planait sur la nature, les lucioles illuminaient les buissons. Si Rosina ne chanta pas, c'est qu'elle se contraignit au silence pour ne pas se trahir, mais tous les chants et les poèmes de la montagne montaient de son cœur à ses lèvres. Elle était redevenue la petite bergère sauvage et libre, heureuse comme l'oiseau des bois qui est parvenu à franchir les barreaux de sa cage. Ce qu'elle allait chercher là-haut, ce n'était plus l'amour, c'était la liberté, la confirmation de son affranchissement. Oui, elle avait aimé Neri, elle l'avait aimé de toute l'innocente tendresse de ses quinze ans; mais Neri lui-même avait tué cet amour dans le naïf épanouissement de sa première floraison. La blanche corolle de l'amandier s'était épanouie trop tôt : la gelée avait flétri et couché à terre ses tendres fleurs; mais le printemps n'était pas fini pour cela, mille fleurs suaves et charmantes pouvaient encore éclore. — Oui, je puis encore être heureuse, et nous le serons, n'est-ce pas, Fido? nous le serons quand nous saurons que Neri ne souffre plus et ne pense plus à nous.

Elle était arrivée en face de la demeure du charbonnier. La porte était béante, et tout au fond de la chambre, une lampe brûlait. Rêvait-elle?.. Elle s'arrêta sur le seuil, la main pressée sur le cœur, haletante, épouvantée comme si elle eût vu un fantôme. La lumière de la lampe faisait un cercle sur la table. Sur cette table était posé un livre que lisait un jeune homme penché si bas qu'elle voyait à peine son visage.

— *Madonna mia*, ayez pitié de moi! murmura-t-elle en se signant, et elle pensa: — Il est mort, et c'est son fantôme que je vois. — Tremblante d'effroi, elle aurait voulu se sauver, mais ses jambes refusaient de la porter. Elle s'appuya au mur, et resta immobile. C'était bien Neri, mais si pâle, si changé. Oh! qu'il avait dû souffrir! Jamais je n'aurai le courage de m'en aller sans lui avoir parlé, pensa-t-elle. Et d'une voix qui résonnait à peine :

— Neri! murmura-t-elle.

Il tressaillit et, s'abritant les yeux de la main, il fixa dans l'obscurité son regard dilaté par l'étonnement.

— Neri! répéta-t-elle plus fort. — Fido aboya. Il se leva vivement.

— Rosina ! cria-t-il. — Il se précipita vers elle. Il l'aimait, le cri de son cœur était sincère, et elle le crut. C'était peut-être le seul sentiment bon et vrai que n'eussent pas étouffé en lui les mauvais instincts. Il avait souillé l'or pur de son amour d'un ignoble alliage d'égoïsme, d'intérêt et de lâcheté, parce que sa nature était mauvaise et se manifestait en tout; mais l'or n'en subsistait pas moins, et l'élan de sa joie et de sa tendresse en la revoyant eût touché une nature moins flexible que celle de Rosina.

— Pour un moment de bonheur comme celui-ci, je donnerais la main qui me reste, murmura-t-il.

— O Neri ! je te croyais si loin, si loin? Et j'avais fait tout ce chemin pour avoir de tes nouvelles. Où donc as-tu passé tout ce temps?

— Ici, je n'en ai pas bougé. Je lis, je m'instruis, tu vois; un ami de Lucques m'a prêté des livres. Je ne peux plus travailler maintenant, mais je veux devenir un homme célèbre, un réformateur de la société, un bienfaiteur de l'humanité opprimée, le soutien des classes injustement écrasées.

Ce devait être très beau ce qu'il disait là : Rosina n'en comprit pas un mot.

— Neri, dit-elle timidement, pourquoi avais-tu dit à la Strega que tu partais?

Neri prit l'air sublime d'un martyr.

— Ah ! c'était un mensonge ! le premier que je me sois jamais abaissé à faire. Il le fallait pour toi, pauvre enfant ! Pouvais-je songer à lier ta vie à celle d'un misérable estropié, calomnié, persécuté, repoussé de tous comme un chien malade? Je voulais que tu m'oubliasses, que tu fusses heureuse loin de moi. L'honneur ! il se gonfla en prononçant ce mot, l'honneur voulait que je me sacrifiasse. Je n'aurais pas eu le courage de te le dire en face, mais j'avais chargé la Strega de te faire les adieux de mon cœur brisé. Partir? m'éloigner de toi, mon unique amour, je n'en aurais jamais eu la force. Je voulais vivre ici, seul avec mes livres, heureux de voir seulement la lumière briller à ta fenêtre, pauvre, misérable, mais riche, riche de l'amour que j'ai pour toi au cœur, et que rien, pas même la mort, ne viendra éteindre. J'ai dit à la Strega que je partais et que je te priais, que je te suppliais de m'oublier; mais tu ne l'as pas cru, toi, mon amour !

— Si, je l'ai cru, dit innocemment la jeune fille.

Neri eut un sourire indescriptible.

— Non, tu ne l'as pas cru ! tu ne l'as pas cru ! puisque te voilà.

— J'étais venue seulement pour avoir de tes nouvelles,.. pour parler avec ton père... Si j'avais su que tu étais ici, je ne serais pas venue. — Il changea brusquement d'allure.

— Tu mens ! s'écria-t-il passionnément. Tu mens, et je ne te crois pas ! Tu savais bien que je t'attendais ici : ton cœur l'avait deviné. A quoi bon me le cacher? Tu m'aimes, et tu ne peux pas vivre sans moi, pas plus que je ne peux me passer de toi. Ah! je te connais! C'est depuis que je suis si pauvre et si malheureux que tu m'aimes. Vraiment, pour un cœur comme le tien, l'arme cruelle qui m'a mutilé a été la plus puissante séduction. Tu aurais pu me repousser riche et heureux, mais tu m'aimes misérable, souffrant; tu m'aimes !

— Oui ! oui ! balbutia-t-elle affolée, cherchant à se dégager de son étreinte. Il faut que je parte, il faut que je te quitte.

— Me quitter? Non ! non ! Nous ne nous séparerons plus jamais maintenant. Tu es ma femme, la moitié de mon cœur, il y a longtemps que tu le sais aussi bien que moi. Ni la vie ni la mort ne pourront nous séparer maintenant. Demain matin, à l'aube, nous irons trouver le curé.

— Oh ! cria-t-elle terrifiée, laisse-moi au moins retourner chez Giuditta. Elle a été bonne comme une mère pour moi et m'a fait jurer de ne rien décider sans la consulter.

— Chez Giuditta? Ah ! tu ne sais pas, malheureuse enfant ! tu te figures que Morino te conduira tranquillement à l'autel comme il a conduit Tonina et Gelsomina, et que Giuditta me recevra comme un fils? Je ne voulais pas te dire la vérité, mais il faut bien que tu l'apprennes. Giuditta m'a menacé, si jamais je reparaissais dans le pays, de me faire fusiller comme un chien enragé. Tu vois que, si tu attends son consentement, ton pauvre Neri est un homme mort. Hélas ! hélas ! ce serait peut-être heureux pour moi d'en finir avec cette misérable existence, si je dois la passer sans toi.

— *O Signore!* que dois-je faire?

— Rester ici jusqu'à l'aurore. Demain matin, nous irons demander au curé de Vicopelago de nous marier. Il n'a pas le droit de refuser le mariage à un homme et à une jeune fille qui déclarent avoir passé la nuit sous le même toit.

— Tromper la Strega, renoncer à tout, dire adieu pour toujours à cette maison, à !..

— Eh bien, retournes-y, dit Neri avec un calme superbe. Demain matin, tu me trouveras mort sous ta fenêtre. Pars maintenant, je l'exige. Oublie-moi, sois heureuse, et je ne te demande pas même de verser une larme sur mon cadavre sanglant quand tu le verras passer. J'en ai assez de la vie, j'ai trop souffert comme cela. Pars, je te l'ordonne, femme sans cœur !

— Je reste ! je reste ! cria la pauvre enfant.

P^sse O. Cantacuzène-Altieri.

(La dernière partie au prochain n°.)

UNE

ÉDITION NOUVELLE

DE SAINT-SIMON

Les Grands Écrivains de la France. — Mémoires de Saint-Simon, par A. de Boislisle, 1[er] et 2[e] volumes; Paris, Hachette.

Les amis de Saint-Simon, c'est-à-dire tout ce qu'il y a d'esprits curieux et de gens de goût en France, ont toujours souhaité qu'on leur rendît la lecture de ses *Mémoires* plus aisée. Montalembert, qui l'admirait et le connaissait mieux que personne, s'est chargé de parler pour eux et de résumer tous leurs désirs. Dans quelques pages étincelantes de verve et de bon sens, il a tracé une sorte de programme idéal d'une édition parfaite de Saint-Simon. Il y accumule, comme à plaisir, toutes sortes de difficultés; il exige de l'éditeur les qualités les plus rares et qui ne se rencontrent pas souvent dans la même personne, une érudition infinie dans toutes les branches, le sentiment le plus vif des beautés littéraires, une connaissance approfondie des hommes, des faits et de la langue du XVII[e] siècle. Il entend que le texte soit accompagné d'un commentaire perpétuel qui en éclaire les moindres obscurités; dès que le nom d'un personnage est prononcé, si médiocre, si inconnu qu'il soit, il faut qu'on nous dise en note ce qu'on en sait, et qu'on nous raconte sa vie en quelques lignes. Lorsqu'à propos des gens dont il parle Saint-Simon a cru devoir rappeler d'où sortait leur famille, ce qui arrive presque toujours, nous ne pouvons nous dispenser de savoir si ce qu'il en dit est vrai, et voilà l'éditeur jeté, pour

nous satisfaire, dans les minuties et les incertitudes des généalogies. Ce n'est rien encore : les jugemens du « terrible historien » ont été souvent contestés; on discute avec passion sur la confiance qu'il mérite, on l'accuse d'être inexact quand il raconte des événemens éloignés, violent, partial, excessif lorsqu'il parle des gens qu'il a connus et qu'il n'aimait pas : c'est le devoir de son éditeur de rétablir partout la vérité. « Il faut le mettre en présence des auteurs contemporains, des correspondances officielles, du récit des acteurs ou des témoins de toutes ces scènes, dont il ne doit pas avoir le monopole. » C'est ce qu'il est précisément très difficile de faire. Ces récits, pour la plupart, n'ont pas été publiés, ces correspondances officielles sont presque toujours manuscrites, et il faut les aller chercher dans les grands dépôts de l'État, dans les archives de famille, dans les bibliothèques publiques ou privées où elles sont enfouies, quelquefois captives, et qui ne les laissent pas voir volontiers. Qu'on ajoute à ces documens historiques, si malaisés à recueillir, des renseignemens sur les particularités d'étiquette et de mœurs contemporaines auxquelles l'auteur fait sans cesse allusion, des notes topographiques sur la situation des hôtels ou des châteaux dont il parle, des notes linguistiques et philologiques pour expliquer les phrases obscures ou les mots vieillis dont il se sert et nous mettre au courant de tout le parti qu'il a tiré de la langue française, enfin tout ce que peut souhaiter un lecteur avide d'informations, qui veut tout connaître et tout comprendre dans l'histoire d'un temps dont il ne reste presque plus rien, qui demande impérieusement qu'on reconstruise pièce à pièce pour lui et qu'on ranime par le détail une société entièrement disparue, et l'on aura quelque idée de la tâche que Montalembert imposait au futur éditeur des *Mémoires*. C'était vraiment à décourager les plus intrépides.

Et pourtant ce programme immense, effrayant, commence à être réalisé; l'édition rêvée par Montalembert, et que souhaitaient, sans trop l'espérer, les admirateurs de Saint-Simon, on vient enfin de l'entreprendre; elle est destinée à faire partie de la collection des *Grands Écrivains de la France*. Cette collection, dont nous avions été heureux de saluer ici les débuts (1), et qui honore à la fois le savant qui la dirige et la puissante maison qui s'est chargée de l'exécuter, a tenu toutes les promesses qu'elle avait faites; elle contient déjà cinquante-neuf volumes, les chefs-d'œuvre de la littérature française, et après nous avoir donné Corneille et Racine,

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 avril 1865, l'étude sur *les Correspondances intimes : Cicéron et Mme de Sévigné*.

Mme de Sévigné, Malherbe, le cardinal de Retz, etc., tous reproduits avec un soin scrupuleux, sur les manuscrits de l'auteur ou les éditions les plus anciennes, elle ose enfin aborder les *Mémoires* de Saint-Simon, et vient d'en faire paraître les deux premiers volumes.

C'est M. de Boislisle qui est chargé de cette publication; personne n'y était plus propre et mieux préparé. Il a montré dans tout ce qu'il a fait jusqu'ici qu'il avait l'habitude des recherches savantes, qu'il était exact, minutieux, sagace, qu'il possédait surtout ce degré de patience et de décision qui permet d'achever les grands ouvrages. Il a aussi cette bonne fortune, rare chez un homme si occupé, que tous les travaux qu'il mène de front marchent au même but et s'aident l'un l'autre. L'époque dont nous entretient Saint-Simon est celle précisément qu'il connaît le mieux. Les études qu'il a faites sur les contemporains et les successeurs de Colbert l'ont mis en rapport avec tout ce monde de haute finance, contrôleurs généraux, intendans, fermiers et traitans, qui prennent alors une si grande place dans les affaires publiques; Saint-Simon le conduit à la cour et lui en fait fréquenter les premiers personnages: on peut dire qu'il tient le XVIIe siècle par tous les côtés. Il lui a donc été plus aisé qu'à personne de composer ce commentaire perpétuel que réclamait Montalembert. En examinant ce texte « ligne par ligne et mot par mot, » il a été amené à faire, pour l'éclaircir, près de trois mille notes sur les sujets les plus différens et souvent les moins connus. Quand la note s'allonge, qu'il s'agit de discuter un fait grave ou de produire des pièces indispensables, elle est renvoyée à la fin du volume et forme un appendice qui souvent prend l'étendue et l'importance d'un véritable mémoire historique.

Voilà donc Saint-Simon pour la première fois commenté, éclairci, contrôlé sur tous les points avec une abondance de détails et une sûreté d'informations qui contenteront les esprits les plus difficiles (1). Il me semble que ces curieux et ces gens de goût, dont je parlais tout à l'heure, qui lui ont voué une sorte de culte, éprouveront en lisant l'édition nouvelle le contentement que causent les œuvres achevées. Je veux montrer, par quelques exemples, comment M. de Boislisle a compris sa tâche et ce que son travail ajoute pour nous à la connaissance et à l'intérêt de ces admirables *Mémoires*.

(1) Il serait injuste, en annonçant une nouvelle édition des *Mémoires*, de ne pas rappeler les excellens travaux que M. Chéruel a consacrés à Saint-Simon, surtout son volume intitulé : *Saint-Simon considéré comme historien de Louis XIV*, et sa récente *Notice sur la vie et les Mémoires de Saint-Simon*.

I.

C'est par la généalogie de Saint-Simon que je commencerai. Il est si sévère pour celle des autres qu'on prend envie, en le lisant, d'éplucher un peu la sienne. Ce censeur rigoureux des vanités d'autrui, qui a déchiré tant de blasons pièce à pièce, avait-il le droit de se montrer si difficile, et sa maison était-elle plus ancienne et plus illustre que celles dont il se moque si volontiers? M. de Boislisle a compris qu'il lui fallait d'abord répondre à cette question. Il a donc composé sur la généalogie de son auteur un mémoire de cinquante pages en petit texte, qui forme son premier appendice et qui nous apprend tout ce que nous tenons à savoir.

Les Rouvroy de Saint-Simon étaient une famille noble du Vermandois, connue depuis le commencement du XIVe siècle. Les premiers dont il soit fait mention sont qualifiés de « sages et vaillans chevaliers, » et ils figurent honorablement dans les grandes guerres contre les Anglais. Un d'eux, Gilles de Saint-Simon, le héros de la race, combattit à côté de la Pucelle à Patay et aida Charles VII à reconquérir son royaume. Ces services furent payés par des charges de cour, des gouvernemens de villes et de places fortes. Cependant la position de la famille resta fort modeste : « elle comptait à peine, dit M. de Boislisle, dans la noblesse de second ordre. » C'est seulement sous Louis XIII qu'elle en sortit, quand Claude de Saint-Simon, le père de l'auteur des *Mémoires*, fut fait duc et pair. Avec l'éclat et la fortune vinrent naturellement les prétentions. Deux siècles de bonne noblesse ne suffisaient plus à la situation nouvelle de la famille; il fallait lui créer un passé qui fût digne de l'illustration que la faveur du roi venait de jeter sur elle. Les généalogistes se mirent en campagne : c'étaient des gens complaisans et pleins de ressources, et, en cherchant bien, il finirent par découvrir que les Rouvroy de Saint-Simon pouvaient se rattacher à la famille de ces anciens comtes de Vermandois, derniers descendans des Carlovingiens, qui avaient eu tant de puissance au XIe siècle et qui possédaient de si vastes domaines. Descendre de Charlemagne était une gloire faite pour contenter l'amour-propre le plus exigeant : Claude de Saint-Simon, héritier des Vermandois, pouvait entrer la tête haute dans les rangs des nobles pairs dont on l'avait fait le collègue, et se trouvait à sa place à côté des Châtillon et des Montmorency. Aussi eut-il grand soin de faire constater cette illustre origine dans les lettres du roi qui lui conféraient la duché-pairie. Son fils, qui n'était pas moins vaniteux que lui, n'eut garde, comme on pense, de renoncer à ces prétentions, et il en parle, dans ses *Mémoires*, avec ce ton d'affirmation hautaine qui lui est familier et

ne souffre pas de réplique. C'est à propos des services que Claude de Saint-Simon rendit à la reine Anne d'Autriche pendant la régence et de la façon dont on voulait l'en récompenser : « Saint-Maigrin, dit-il, portait à mon père le bâton de maréchal de France, à son choix, ou le rang de prince étranger, sous le prétexte de la maison de Vermandois, du sang de Charlemagne, dont nous sortons au moins par une femme, sans contestation quelconque. »

M. de Boislisle croit au contraire qu'il est très facile de le contester. L'opinion qui donnait aux Saint-Simon ces aïeux illustres ne repose que sur une petite phrase écrite on ne sait par qui au revers d'un cartulaire de Philippe-Auguste, et qui fut signalée pour la première fois par l'historien Jean Du Tillet. C'était un fondement bien léger pour des prétentions si hautes. Ces quelques mots, qui allaient donner naissance à tant de disputes, ne s'appuient sur aucun autre témoignage, et ils sont contredits par des documens très sérieux. Ce qui prouve qu'ils ne parurent pas suffisans à ceux-mêmes qui s'en servaient, c'est qu'ils éprouvèrent le besoin de fabriquer des actes faux pour les soutenir. Quant à Saint-Simon, il ne parait pas avoir jamais éprouvé la moindre inquiétude, le plus léger doute sur l'antiquité de sa maison; les preuves qu'on en donnait lui semblaient irréfutables. — Ah! s'il s'était agi d'un autre! avec quelle perspicacité cruelle n'aurait-il pas saisi du premier coup et montré le néant et le vide de cette opinion! Que n'aurait-il pas dit de gens capables de s'attribuer une si grande origine sur des raisons si peu solides! Comme il aurait traité ces insolentes visées, et ces « ancêtres de parure » dont on s'affublait pour dissimuler la nouveauté de sa noblesse et s'attirer une considération qu'on ne méritait pas! Mais il s'agissait de lui, de sa famille, et les choses changeaient aussitôt d'aspect à ses yeux. Tant il est vrai que l'intérêt personnel aveugle les plus perspicaces, et qu'on croit aisément ce qu'on a quelque profit à croire. Dès lors cette illustre origine est devenue sa chimère et celle de tous les siens. Aucun d'eux n'a pu s'en défendre et quelques-uns sont allés plus loin que lui (1). N'avons-nous pas vu de nos jours son petit-neveu, le comte de Saint-Simon, qui fut le créateur d'une secte célèbre, grand révolutionnaire en toute chose et destructeur acharné du passé, qui refaisait à neuf tout l'ordre social, conserver pourtant les préjugés de sa race et en accepter les prétentions? Il racontait que son grand aïeul Charlemagne lui était apparu pendant qu'il était en prison au Luxembourg, sous la Terreur, et qu'il lui avait révélé sa mission

(1) M. de Boislisle raconte qu'un marquis de Saint-Simon, réfugié en Espagne, y fit dresser, en 1803, une généalogie de sa famille qui la rattachait à Charlemagne, et de Charlemagne remontait jusqu'à l'empereur romain Avitus, qui fut proclamé César en 455.

en lui disant : « Depuis que le monde existe, aucune famille n'a joui de l'honneur de produire un héros et un philosophe de première ligne. Cet honneur était réservé à ma maison. Mon fils, tes succès, comme philosophe, égaleront ceux que j'ai obtenus comme militaire et comme politique. » Ce ton de confiance superbe, en parlant de soi et de ses aïeux, montre que le fondateur du saint-simonisme est bien du même sang que l'auteur des *Mémoires*.

En réalité, l'illustration des Saint-Simon ne datait que de la veille ; comme il arrive souvent, cette famille, qui avait été assez médiocrement payée pour les actions les plus honorables, fut comblée de faveurs et de richesses pour des services obscurs. Ce fut un caprice de Louis XIII qui fit de son page Claude de Saint-Simon un personnage important. Voici comment le fils a raconté cette bonne fortune de son père : « Le roi était passionné pour la chasse, qui était sans route, et sans cette abondance de chiens, de piqueurs, de relais, de commodités, que le roi son fils y a apportées, et surtout sans routes dans les forêts. Mon père, qui remarqua l'impatience du roi à relayer, imagina de lui tourner le cheval qu'il lui présentait la tête à la croupe de celui qu'il quittait. Par ce moyen, le roi, qui était dispos, sautait de l'un sur l'autre sans mettre pied à terre, et cela se faisait en un moment. Cela lui plut : il demanda toujours le même page à son relais, il s'en informa, et peu à peu il le prit en affection. Baradat, premier écuyer, s'étant rendu insupportable au roi par ses hauteurs et ses humeurs arrogantes avec lui, il le chassa et donna sa charge à mon père. » C'était largement payer un service aussi mince; sans compter que Tallemant des Réaux rabaisse encore les mérites du jeune page : « Le roi, dit-il, prit amitié pour Saint-Simon, à cause que ce garçon lui rapportait toujours des nouvelles certaines de la chasse, qu'il ne tourmentait point trop ses chevaux, et que, quand il portait son cor, il ne bavait point dedans. » Il était encore si peu connu, quand il devint tout d'un coup premier écuyer, que Malherbe, qui parle alors de lui, écorche son nom. « Vous avez su le congé donné à Baradat, écrit-il à Peiresc. Nous avons un sieur Simon, page de la grande écurie, qui a pris sa place; c'est un jeune homme de dix-huit ans ou environ. La mauvaise conduite de l'autre lui sera une leçon et sa chute un exemple de faire mieux. » Qu'aurait dit notre vaniteux duc et pair de ce *sieur Simon,* s'il avait lu la lettre de Malherbe? (1) Il est probable qu'il lui en coûtait un peu d'avouer les raisons futiles qui avaient mérité à son père l'amitié du roi et qu'il aurait mieux aimé que la fortune de sa famille fût la récompense de quelque action d'éclat. C'était peut-être un des motifs qui lui faisaient défendre

(1) Voyez le livre déjà cité de M. Chéruel.

avec tant de passion l'antiquité de sa race : en prouvant qu'elle descendait de Charlemagne, on établissait du même coup qu'elle était digne du rang où le caprice d'un roi l'avait un jour élevée ; le hasard futile auquel elle devait sa haute situation devenait une sorte d'accident intelligent et providentiel qui réparait une injustice et remettait une grande maison à sa place. Dans tous les cas, on peut affirmer que ce calcul profond était fort loin de la pensée de Louis XIII quand il faisait de Claude de Saint-Simon son favori. Ce faible et triste roi, qui passait sa vie dans la solitude, avait besoin d'un confident pour se désennuyer ; il le prenait d'ordinaire parmi ses serviteurs intimes et obscurs, « ne demandant, nous dit-on, qu'une chose, c'est que le cardinal ne s'en mêlât pas ; » mais le cardinal s'en mêlait toujours : sans y paraître, il dirigeait adroitement l'affection du roi sur des gens qui, par leur naissance ou leur caractère, ne pouvaient pas lui faire ombrage. Ce favori, inconnu la veille, devenait tout d'un coup un homme important; suivant l'expression même de Richelieu, « il poussait en une nuit, comme un potiron. » On le comblait de dignités et de richesses jusqu'au jour où le ministre commençait à craindre qu'il ne devînt dangereux. Il trouvait alors quelque moyen habile d'en détacher le roi, qui se laissait faire le plus aisément du monde, car il était aussi inconstant que passionné dans ses amitiés. Ce fut tout à fait l'histoire de Claude de Saint-Simon, qui, après avoir joui quelques années de la plus grande faveur, passa le reste du règne de Louis XIII dans l'exil le plus rigoureux.

Saint-Simon aimait beaucoup son père ; il lui était reconnaissant de la grande situation qu'il lui avait laissée, et, dans ses *Mémoires*, quand il arrive à l'époque où il a eu le malheur de le perdre, il interrompt le récit des affaires publiques pour parler longuement de lui. M. de Boislisle a pensé qu'il fallait compléter ou contrôler ce qu'il nous en dit et achever de nous faire connaître un personnage qui a tenu une si grande place dans l'affection de son fils. C'est le sujet de son second appendice. Nous sommes fort tentés, après l'avoir lu, de rabattre beaucoup des éloges qui lui sont donnés dans les *Mémoires*. Saint-Simon le loue surtout de son désintéressement. « Il fut toujours modeste, nous dit-il, et souverainement désintéressé; il ne demanda jamais rien pour soi. » C'est ce qu'il est vraiment difficile d'admettre : le moyen de croire qu'un homme qui a tant obtenu n'eût jamais rien demandé! M. de Boislisle énumère tout ce qu'il tira, en trois ans à peine, de la faveur royale. Il fut nommé premier écuyer, capitaine du Petit-Bourbon et des châteaux de Saint-Germain et de Versailles, grand louvetier, premier gentilhomme de la chambre, conseiller du roi en ses Conseils d'état et privé, enfin gouverneur de Meulan et de Blaye. En

outre, il recevait chaque année des dons et des gratifications considérables, 90,000 livres en une seule fois. Dès le lendemain de l'entrée des troupes royales dans La Rochelle, il se fit donner tous les terrains des fortifications qu'on allait démolir : c'était presque un tiers de la ville. Quand le surintendant des finances, La Vieuville, fut disgracié, ses terres furent confisquées, et le nouveau favori en obtint la plus grande partie. Il faut avouer que ce n'est pas tout à fait la conduite d'un homme très désintéressé. Ce qui l'excuse un peu, c'est qu'il faisait comme les autres. Les rois étaient entourés de grands seigneurs accoutumés à vivre uniquement de leurs libéralités et qui passaient leur vie à courir après les pensions ou les places. C'était un métier qu'on faisait sans scrupule, et l'homme qu'on regardait à la cour comme l'oracle du bon goût et des nobles manières, Bussy-Rabutin, que l'exil avait éloigné si longtemps de la source des grâces et qui comptait bien par ses bassesses réparer le temps perdu, osait écrire : « J'embrasserai si souvent les genoux du roi que j'irai peut-être jusqu'à sa bourse. » Il faut ajouter aussi que la bourse du roi, quoique largement répandue sur ces affamés, ne parvenait pas à les satisfaire. Cette vie fastueuse que la noblesse était obligée de mener et qui lui conservait seule quelque prestige depuis qu'elle avait perdu la réalité du pouvoir, épuisait les fortunes les plus solides. Les dépenses augmentaient sans cesse, tandis que la valeur des biens ne s'accroissait plus, et les libéralités royales ne parvenaient pas à combler le déficit. Claude de Saint-Simon, qui en avait été accablé, laissa plus de dettes que de biens (1), et son fils, dont la vie fut toujours rangée, presque sévère, mourut insolvable.

Il ne faut donc pas avoir trop de confiance dans le désintéressement de Claude de Saint-Simon et croire que ce cadet d'une maison pauvre, arrivé petit page à la cour, se soit piqué de vertus antiques; au contraire il chercha à s'enrichir vite. Il fut avide comme les autres, et même, si l'on croit Richelieu, un peu plus que les autres. Comme eux aussi, il était prêt à payer la faveur du roi par des complaisances fâcheuses. Saint-Simon rapporte à ce propos une histoire assez peu édifiante, mais fort curieuse. « Le roi, dit-il, était véritablement amoureux de M[lle] d'Hautefort; il allait plus souvent chez la reine à cause d'elle, et il y était toujours à lui parler. Il en entretenait continuellement mon père, qui vit clairement combien il en était épris. Mon père était jeune et galant, et il ne comprenait pas un roi si amoureux, si peu maître de le cacher, et en même temps qui n'allait pas plus loin. Il crut que

(1) Saint-Simon rapporte qu'à la mort de son père il sentait le besoin de faire un mariage riche, « pour nettoyer son bien qui étoit en désordre. »

c'était timidité, et, sur ce principe, un jour que le roi lui parlait avec passion de cette fille, mon père lui témoigna la surprise que je viens d'expliquer, et lui proposa d'être son ambassadeur et de conclure bientôt son affaire. » Heureusement le roi refusa avec indignation, et Claude de Saint-Simon n'eut pas l'occasion d'exercer ses talens diplomatiques. Mais nous pouvons être sûrs qu'il l'eût fait sans scrupule et qu'il en eût volontiers tiré profit. Ce qui le prouve, c'est qu'il racontait gaîment cette histoire à son fils, comme un des souvenirs agréables de sa jeunesse. N'était-on pas dans une cour où l'on venait de voir, sans qu'on en parût fort scandalisé, des oncles, comme Villarceau, offrir leur nièce au roi, et des maris céder leur femme, comme Soubise?

Ce n'est pas seulement pour satisfaire notre curiosité que M. de Boislisle a tant insisté sur la généalogie de Saint-Simon et sur l'histoire de son père. Il a pensé que ces études étaient le préliminaire obligé d'une édition des *Mémoires* et qu'elles servaient à nous en faire mieux connaître l'auteur. On a bien raison de dire que l'homme se forme dans l'enfant, et que souvent de grands écrivains restent pour nous inexplicables, parce que nous ne savons pas dans quel milieu et sous quelle influence ils ont grandi. Saint-Simon a été nourri des prétentions de sa famille; plus on contestait au dehors l'origine illustre qu'elle s'attribuait, plus on la défendait avec passion chez lui. C'était sans doute l'entretien ordinaire de la maison. Nous savons qu'on y était fort chatouilleux sur les questions de rang et d'étiquette. Un mot du gazetier Loret nous apprend que la première femme de Claude de Saint-Simon n'entendait pas raillerie quand il s'agissait de préséance et qu'elle savait défendre ses droits. Il dit, dans sa lettre du 21 janvier 1652:

Mademoiselle de Bouillon
Et madame de Saint-Simon
Pour le point d'honneur contestèrent,
Et l'autre jour se picotèrent
Sur cet important argument.

Ce n'étaient pas seulement les femmes qui « se picotaient, » quand il s'agissait de savoir qui passerait devant l'autre, Claude de Saint-Simon était connu pour apporter tant de passion dans ces querelles qu'en 1660 les ducs et pairs lui confièrent la défense de leurs privilèges, quoiqu'il fût un des derniers venus dans leurs rangs. Il composa à cette occasion un mémoire dont M. de Boislisle nous donne quelques fragmens. « Les ducs et pairs, disait-il, sont les grands officiers de la couronne et ont la première dignité de l'état. Un grand personnage les a nommés autrefois les dehors de la royauté, qu'on ne peut blesser sans attaquer en quelque sorte

la couronne. Ils ont l'honneur et l'avantage d'être les conseillers nés et naturels de nos rois. Tous les gens de bon sens et qui ont la connaissance de l'histoire en conviennent, et nous voyons aussi que nos rois ne font point de déclaration pour le public sans y dire que c'est par l'avis des pairs de France. » Ces quelques mots du père seront le fond des opinions politiques du fils. Un peu plus loin il ajoute : « Il n'y a rien de si estimable que l'ordre et la règle dans la cour et dans les états : la subordination y est entièrement nécessaire ; mais tout est tombé en une telle confusion en France qu'on n'y connaît plus rien. Il est néanmoins important et très nécessaire de rétablir les dignités, les rangs et le bon ordre en tout ; cette grande confusion menace de quelque chose de sinistre. » Voilà les plaintes que Saint-Simon fera entendre toute sa vie : il se contentera presque de répéter ce que dit ici son père, seulement il y mettra plus d'ardeur et d'éloquence (1).

Ainsi cette passion pour son rang et pour les privilèges de sa naissance, il la tient de sa famille, il l'a prise dès ses premières années, et c'est précisément ce qui en explique l'incroyable ténacité. A douze ans, il avait déjà l'horreur des princes étrangers ou légitimés, c'est-à-dire de tous ceux qui, venant s'interposer entre la royauté et les ducs et pairs, les rejettent à un rang inférieur. Il raconte qu'à propos d'une cérémonie de l'ordre du Saint-Esprit, où l'on devait recevoir des chevaliers, il s'informait avec une mortelle inquiétude de l'état du duc de Luynes, qui avait la goutte. « Si elle l'avait quitté, dit-il, il aurait été parrain de M. le prince de Conti avec le duc de Chartres, et M. du Maine eût échu à mon père. » Heureusement, M. de Luynes ne se guérit pas, et le nom des Saint-Simon ne fut pas mêlé à la réception d'un bâtard. Le voilà à douze ans comme il sera toujours ; dès lors s'était formé, dans cette tête d'enfant qui n'avait pas eu d'enfance, chez ce fils de vieillard qui fut dès le premier jour « d'une suite enragée, » ce système politique dont il n'a jamais voulu démordre. Il n'y avait guère d'espoir que la vie, cette maîtresse impérieuse, comme l'appelle Bossuet, le pût changer. L'opposition ne fera qu'endurcir cet esprit obstiné, la controverse l'aigrira, et, grâce au choc des opinions contraires, ce qui était chez lui un système deviendra une passion. Jusqu'à la fin il pensera, comme son père, que les grandes charges appartiennent de droit à la grande noblesse, que

(1) Trop d'ardeur parfois, et une éloquence qui dépasse singulièrement le sujet, par exemple lorsqu'à propos de la coutume qui s'établit alors de dire, au lieu de M. l'électeur (de Bavière), l'électeur tout court, comme on dit le roi de France, il s'écrie : « Ainsi tout passe, tout s'élève, tout s'avilit, tout se détruit, tout devient chaos ! »

les ducs et les pairs doivent gouverner le royaume, servis au-dessous d'eux par la noblesse de second ordre, et gardant pour les roturiers qui se distinguent les fonctions supérieures de la magistrature, de l'administration et de l'armée, c'est-à-dire qu'il faut immobiliser ou pétrifier le pays dans une sorte de hiérarchie immuable, où chacun aura sa place marquée et sa sphère d'action dont il ne doit jamais sortir. S'il n'expose pas ce système en termes exprès, il est clair qu'il est le fond et le dernier terme de ses opinions politiques. De là cet éloge qu'il accorde aux gens qu'il aime le mieux « de se connaître, d'être respectueux et à leur place; » de là sa haine de tout ce qui s'élève et sort de son rang, et cette aversion pour les intrus qui se sont faufilés, de quelque manière que ce soit, par leurs services ou leurs intrigues, dans cette enceinte sacrée de la noblesse et qui en usurpent les distinctions. Ce n'est pas pour lui un travers, c'est un crime qu'il ne pardonne pas, même à ses meilleurs amis. Écoutez-le parler de Pontchartrain, avec lequel, nous dit-il, il était en grande liaison, et qui lui rendait toute sorte de bons offices. Par malheur, ce petit bourgeois ose aspirer à la main d'une La Trémoïlle; aussitôt son intime ami lui décoche cette phrase sanglante : « La petite vérole l'avait éborgné, mais la fortune l'avait aveuglé. » Quand un mariage qui a fait son bonheur, et dont il a parlé d'une manière si touchante et si tendre (1), le fit entrer dans la grande famille des ducs de Lorge, il éprouve, au milieu de sa joie, un embarras qu'il n'est pas maître de dissimuler. Le maréchal de Lorge, un « de ces pauvres diables de qualité, » que le mauvais état de leur fortune réduisait à des mésalliances utiles, avait épousé la fille d'un riche traitant dont les débuts étaient fort obscurs. Saint-Simon, le vaniteux Saint-Simon, se trouvait donc devenir le gendre d'une femme que Bussy appelait « la fille d'un laquais, » et dont les chansons disaient qu'elle allait visiter ses parens aux Halles. Malgré les éloges dont Saint-Simon comble sa belle-mère, on sent bien que cette origine lui était pénible, et il ne se surveille pas assez pour qu'il ne lui échappe pas quelque terme fâcheux sur sa nouvelle famille. Le mariage avait été fait par une tante de la maréchale, amie des deux maisons,

(1) Montalembert avait déjà attiré l'attention sur la manière affectueuse dont Saint-Simon parle de sa femme au moment de son mariage. La publication de son testament a montré depuis combien le souvenir de cette affection a été durable. Il y demande que son corps soit inhumé « auprès de celui de sa très chère épouse, et qu'il soit fait et mis anneaux, crochets et liens de fer, qui attachent les deux cercueils si étroitement ensemble et si bien rivés qu'il soit impossible de les séparer l'un de l'autre sans les briser tous deux. » C'était agir en homme prévoyant, que les révolutions ne surprennent pas. M. Armand Baschet nous a raconté comment les cercueils furent brisés par la populace, en 1794, et les corps du duc et de la duchesse de Saint-Simon précipités, après mille outrages, dans la fosse commune.

qui s'était entremise avec beaucoup de zèle. Saint-Simon lui en était fort reconnaissant; ce qui ne l'empêche pas de dire à son propos « qu'elle était plus du monde que *ces sortes de femmes-là* n'ont accoutumé d'être. » Voilà une parente bien payée de son obligeance!

Il y avait d'autres impressions encore que Saint-Simon prit de son entourage dans ses premières années, et que la vie ne corrigea pas. Son père, qui n'avait aucune raison de se plaindre de son sort, était pourtant un mécontent. L'ancien favori de Louis XIII se sentait dépaysé au milieu d'une cour nouvelle. L'isolement où on le laissait, quand il lui arrivait d'y paraître, la froide politesse du roi, la hauteur des ministres le faisaient amèrement souvenir de ces quelques années où il jouait un rôle important, où sa protection était recherchée, où il avait des courtisans et des flatteurs. Aussi s'était-il décidé à rester le plus possible chez lui, dans son hôtel de Paris ou dans sa belle terre de La Ferté-Vidame, avec des amis de son âge, qui partageaient ses regrets. La société de ce vieillard morose qui parlait toujours d'une autre époque et ne trouvait pas le présent à son gré parce qu'il ne s'y trouvait pas à sa place, dut exercer une grande influence sur un jeune homme qui aimait tendrement et respectait son père. Les autres arrivaient à la cour disposés à tout admirer, prêts à se laisser éblouir par cette grandeur et cette gloire qu'ils entendaient vanter depuis leur enfance; quant à lui, qui avait passé ses premières années à côté de gens qui parlaient librement des hommes et des choses, il lui fut aisé de se défendre de ces séductions. Ces dehors brillans, qui tournaient la tête à la jeunesse, ne lui cachèrent pas le vide du fond; en face du roi, il fut maître de lui dès le début et le jugea. Le roi, de son côté, comprit tout de suite que ce petit duc hautain et cérémonieux échappait à sa puissance, et ils passèrent vingt-cinq ans l'un près de l'autre, dans des rapports de malveillance polie, qui faillirent plus d'une fois arriver à des éclats fâcheux. Il est à remarquer que Louis XIV adressait précisément à Saint-Simon le reproche que nous venons de lui faire; il était blessé, comme nous, mais pour d'autres motifs, de cette susceptibilité farouche sur tout ce qui tenait à son rang. Le roi n'aimait la noblesse que comme une sorte de décoration pour son trône, et il n'était pas disposé à lui reconnaître des droits qui la rendraient indépendante de son autorité. Il tenait à « communiquer l'être à tout », et tout ce qui prétendait avoir quelque existence par soi-même lui faisait ombrage. Il lui semblait sans doute que s'attacher aux privilèges de la naissance et les soutenir était une manière de limiter son pouvoir. S'il en est ainsi, ces querelles de préséance ne doivent pas nous sembler aussi futiles que nous nous le figurons,

puisqu'au fond il s'agissait de savoir s'il y aurait quelque droit en dehors de l'autorité royale, si en face de ce despotisme sous lequel ployait toute la France, quelques familles au moins pourraient encore rester debout. J'avoue que, lorsqu'on fait ces réflexions, on est disposé à trouver les disputes éternelles de notre forcené duc et pair moins ridicules, et que la sévérité même de Louis XIV pour lui nous avertit de lui être un peu plus indulgens.

On voudrait bien en savoir davantage sur la jeunesse de Saint-Simon; on souhaiterait pouvoir le suivre, pendant ces premières années, à Paris et à La Ferté (1), connaître plus exactement comment il passait son temps et ce qui s'agitait dans cette jeune tête pendant qu'on lui faisait apprendre les sciences qui ne lui plaisaient guère et l'histoire qui le transportait. M. de Boislisle a essayé au moins de réunir tous les renseignemens inédits ou publiés qu'il a pu trouver sur la vie de son auteur à cette époque. Il avait pour gouverneur un gentilhomme très cérémonieux, qu'il emmena plus tard à l'armée et qui perdit sa perruque à Nerwinde. Ce gouverneur, le matin du 25 août 1683, entra dans la chambre de son élève, dont c'était la fête, et lui remit une instruction détaillée, peut-être un peu grave pour un enfant de huit ans et demi, mais tout à fait honnête, et que nous avons conservée. Parmi les leçons qu'il lui donnait, en voici une qui jette quelque jour sur le caractère du jeune duc en ce moment. « Vous êtes sujet à la colère, lui dit le gouverneur, excitez-vous à la modérer et à devenir clément. Souvenez-vous que, si vous venez à battre vos gens, vous vous ferez plus de tort que vous ne leur ferez de mal. » Je ne crois pas que Saint-Simon ait battu ses gens dans la suite, mais, malgré les exhortations du digne homme, il n'est jamais bien parvenu à modérer sa colère.

Un écrit plus intéressant encore, et que M. de Boislisle s'est bien gardé d'omettre est celui où Saint-Simon a raconté les funérailles de la dauphine, auxquelles il avait assisté. C'est son premier ouvrage, et il n'est pas sans intérêt de voir comment un si grand écrivain a commencé. Cet écrit, composé par un jeune homme de quinze ans, ressemble tout à fait à l'extrait du registre d'un maître des cérémonies.

(1) Montalembert qui, comme nous l'avons vu, était si exigeant pour l'éditeur de Saint-Simon, voulait qu'on lui fît connaître l'hôtel du duc à Paris, « qu'on le menât » dans la terre de La Ferté. M. de Boislisle a fait ce qu'il a pu pour le contenter. Il nous donne l'inventaire qui fut dressé à la mort du duc Claude et qui nous apprend par le détail les meubles, les tableaux qui garnissaient les appartemens, et les livres qui composaient la bibliothèque du jeune duc. Ailleurs il transcrit une description du château de La Ferté en 1635, lorsqu'il entra dans la famille de Saint-Simon. M. Armand Baschet nous a donné l'inventaire qui fut fait en 1755, à la mort de notre auteur, où l'on voit, entre autres choses curieuses, que presque toutes les pièces contenaient des statues ou des tableaux représentant Louis XIII, auteur de la fortune de la maison, et que le duc, rancuneux jusqu'au bout, avait placé dans sa garde-robe, en face de la chaise percée, le portrait du cardinal Dubois.

L'auteur y note avec soin les moindres détails d'étiquette, il rend raison de la place qu'occupe chaque personnage, du rang dans lequel il marche et des fonctions qu'il remplit. Il compte sans se fatiguer le nombre exact des révérences, — et Dieu sait si elles sont prodiguées dans ces circonstances solennelles, — et il nous apprend même, à cette occasion, comment on les fait : « Révérence de cérémonie est croiser les deux pieds et les deux jambes, puis, sans baisser le corps ni la tête, plier les genoux comme font ordinairement les femmes. » Rien ne lui échappe ; il remarque que la mante des princesses du sang est d'un crêpe plus épais que celle des autres dames ; que la queue de M. le duc de Bourgogne avait cinq pieds, celle de Monsieur quatre pieds et demi, et celle du duc de Chartres quatre pieds seulement. C'est le plus minutieux des procès-verbaux. Cependant, à un endroit, l'observateur se déride, et la malice perce tout d'un coup. Il s'agit d'un cierge de cire blanche, rempli de quantité de demi-louis d'or, que Madame remit à l'évêque de Meaux, qui officiait, après avoir baisé son anneau épiscopal, et que celui-ci passa derrière lui à l'un de ses aumôniers. « Là-dessus, nous dit l'auteur, il s'éleva une dispute entre les aumôniers et les moines, les uns et les autres voulant avoir l'argent attaché au cierge et recevoir ledit cierge des mains de l'évêque de Meaux ; et la querelle s'échauffa tellement que ces gens pensèrent se battre et rompirent le cierge en deux ou trois endroits pour avoir l'argent y attaché : tellement que dans ce débat la mitre de l'évêque de Glandèves tourna dessus sa tête et fût tombée, si ce prélat n'y eût porté les mains. » On voit qu'il a toujours aimé à noter les petits côtés des choses ; c'est un des caractères de ses récits, et nous le verrons, dans la suite, ne jamais négliger les incidens futiles qui égaient les scènes les plus tristes ou déconcertent la gravité des cérémonies les plus importantes.

Voilà Saint-Simon à quinze ans. M. de Boislisle a eu bien raison de réunir et de grouper ensemble tous ces documens qui nous font voir ce qu'il était alors : c'est le moyen de mieux comprendre ce qu'il sera toujours.

II.

Ces études préliminaires finies, entrons enfin dans les *Mémoires* et montrons comment le travail de M. de Boislisle nous en a rendu l'intelligence plus facile. Ici j'éprouve, je l'avoue, un grand embarras qui vient de l'abondance même de citations que j'aurais à faire, si je prétendais être complet. Ce n'est pas sur quelques endroits seulement qu'a porté l'effort de l'éditeur, tout est éclairci, et, si je voulais tout dire, j'entrerais en un détail qui ne finirait plus. Je

demande la permission de marcher sans beaucoup d'ordre au milieu de cette richesse touffue et de me laisser conduire, pour ainsi parler, au fil de mes souvenirs.

La nouvelle édition est surtout riche de notes historiques et biographiques. D'ordinaire Saint-Simon se contente de dire quelques mots sur les personnages qu'il rencontre devant lui. M. de Boislisle achève de nous les faire connaître. Il expose rapidement leur origine, leurs alliances, les fonctions qu'ils ont remplies, le jugement que les contemporains portaient sur eux (1). Ces détails n'ont pas seulement l'avantage de satisfaire notre curiosité, ils nous rendent les récits de Saint-Simon plus vivans. Quelques exemples suffiront pour le faire voir. Dans cette première partie des *Mémoires*, il est plusieurs fois question de l'évêque de Noyon, M. de Clermont-Tonnerre; c'était un personnage célèbre par ses ridicules et dont on riait volontiers à la cour, mais qui s'était acquis une certaine faveur auprès du roi, qui s'amusait de sa vanité. Saint-Simon, qui le visita au retour d'une de ses campagnes, profite de l'occasion pour nous dépeindre la maison qu'il habitait. « Elle était remplie de ses armes, jusqu'au plafond et aux planchers, de manteaux de comte et pair dans tous les lambris; des clefs partout qui sont ses armes, jusque sur le tabernacle de sa chapelle; ses armes sur sa cheminée, en tableau, avec tout ce qui se peut imaginer d'ornemens, tiare, armures, chapeaux; dans sa galerie, une carte que j'aurais prise pour un concile, sans deux religieuses aux deux bouts: c'étaient les saints et les saintes de sa maison, et deux autres grandes cartes généalogiques avec ce titre de *Descente de la très auguste maison de Clermont-Tonnerre des empereurs d'Orient*, et à l'autre, *des empereurs d'Occident.* » M. de Boislisle, dans ses notes, ajoute quelques traits à cette amusante peinture; il les tire d'un ouvrage que l'évêque fit paraître sous un nom d'emprunt pour célébrer la gloire de sa famille; il se l'était dédié, et se disait à lui-même, en le commençant; « Vous êtes encore plus riche de votre fonds que des titres que vous ont laissés vos ancêtres. » Voilà le personnage tout à fait connu; cette pleine lumière répandue sur lui rend plus piquant pour nous le récit d'un accident désagréable dont il fut victime et que Saint-Simon est fort heureux de nous raconter. « Il vaqua, nous dit-il, une place à l'Académie française, et le roi voulut qu'il en fût. Il ordonna même à Dangeau, qui en était, de s'en expliquer de sa part aux académiciens. Cela n'était jamais arrivé, et Monsieur de Noyon, qui se piquait de savoir, en fut comblé, et ne vit pas que le roi se voulait divertir. On peut

(1) Les deux volumes de M. de Boislisle ne contiennent pas moins de neuf cents notices sur les personnes dont parle Saint-Simon.

croire que ce prélat eut toutes les voix sans en avoir brigué aucune. » Les registres de l'Académie consultés par M. de Boislisle montrent en effet que l'évêque fut nommé à l'unanimité.

Sa réception donna lieu à une scène qui était nouvelle alors, mais qui n'est plus rare aujourd'hui. On n'avait pas coutume encore de faire payer sa bienvenue à l'élu de l'Académie par de spirituelles railleries et d'assaisonner d'épigrammes les complimens qu'on est forcé de lui faire : cet usage fut inventé précisément pour M. de Noyon. Mais avant que Saint-Simon nous raconte cette séance, qui fut l'entretien et la joie de toute la cour, M. de Boislisle va chercher dans les papiers manuscrits d'un des plus grands curieux de cette époque, le père Léonard, des renseignemens exacts sur la manière dont ces sortes de cérémonies littéraires se passaient alors. « Le jour où un académicien est reçu, nous dit le père Léonard, la porte du lieu de l'Académie, qui est au Louvre, est ouverte à tous les honnêtes gens. Au milieu, il y a un grand bureau, sur lequel, ce jour-là, on met un beau tapis. Il y a des chaises d'un côté et d'autre, pour les académiciens seulement. Celui qui doit être reçu est entré d'abord dans un petit cabinet, et quand trois heures après-midi sonnent, le libraire de l'Académie avertit le candidat et l'amène dans le lieu de l'assemblée et lui montre sa place, qui est à un des bouts du bureau, où il y a une chaise sans bras. A la tête du bureau, tout vis-à-vis, est le directeur de l'Académie, qui a une chaise à bras. Le candidat commence son discours, il salue l'assemblée et se couvre en même temps, et demeure couvert tant qu'il parle. Le directeur alors prend la parole et répond à son discours. Ayant achevé, on lit quelques pièces de la composition de quelques-uns des académiciens : après quoi on finit l'assemblée (1). » Ne trouvez-vous pas que ces détails précis nous mettent la scène sous les yeux et qu'ils ajoutent quelque intérêt au récit que Saint-Simon va nous faire ?

Le jour où le vaniteux prélat devait être reçu, l'assistance était plus nombreuse et plus brillante que jamais. Le roi lui-même avait pris soin de convier les princes et les courtisans à n'y pas manquer. « M. de Noyon, dit Saint-Simon, parut avec une nombreuse suite, saluant et remarquant l'illustre et nombreuse compagnie avec une satisfaction qu'il ne dissimula pas, et prononça sa harangue avec sa confiance ordinaire, dont la confusion et le langage remplirent l'attente de l'auditoire. » L'abbé de Caumartin devait répondre; c'était un homme d'esprit qui trouva plaisant de se moquer de

(1) Les séances étaient publiques depuis la translation de l'Académie au Louvre en 1672; les dames y furent admises pour la première fois en 1702, et l'on ouvrit pour elles une tribune donnant sur la salle.

son nouveau confrère. Mais, pour le faire sans danger, il avait eu soin de lui envoyer d'avance son discours, comme s'il voulait le lui soumettre. L'évêque fut charmé de la prévenance; il lut et relut le discours, et comme il y était comblé de complimens hyperboliques, il le trouva très bon; « mais il ne laissa pas d'y faire quelques corrections pour le style et d'y ajouter quelques traits de sa propre louange. » On comprend la joie de l'abbé de Caumartin, que cette approbation mettait à couvert de toute plainte. Il prononça sa petite harangue « d'un air modeste, d'un ton mesuré, avec de légères inflexions de voix aux endroits les plus ridicules, qui auraient réveillé l'attention de tout ce qui l'écoutait si la malignité publique avait pu être un moment distraite. » Dès le premier mot, tout le monde avait compris les intentions ironiques de M. de Caumartin, excepté le prélat, « qui s'en retourna charmé de l'abbé et du public (1). »

Nous avons les deux discours. Celui de M. de Noyon est une merveille en son genre. Je ne crois pas qu'aucune assemblée ait jamais rien entendu d'aussi amphigourique. Chez l'abbé de Caumartin l'ironie est toujours visible et charmante. M. de Boislisle en a cité quelques traits fort agréables; il y en a d'autres qui me paraissent plus piquans encore et qui pourraient servir, pour ainsi dire, à « illustrer » le texte de Saint-Simon. Nous savons, par les *Mémoires*, que le roi se divertissait de la vanité du prélat. « Le roi, dit l'abbé de Caumartin, aime à vous entretenir, et lorsqu'il vous parle, une joie se répand sur son visage dont tout le monde s'aperçoit. » C'est encore du roi qu'il est question dans le dernier mot de cette spirituelle réponse. Caumartin le remercie de s'occuper de l'académie, d'être attentif aux pertes qu'elle fait et d'avoir dignement réparé la dernière « en lui donnant un sujet auquel, sans lui, elle n'aurait jamais osé songer. » Il n'était pas possible de venger plus gaiement l'Académie de la contrainte qu'elle avait subie et du mauvais choix qu'on l'avait forcée de faire.

La réception de M. de Noyon fut alors une sorte d'événement dont tous les contemporains s'occupèrent. Dangeau lui-même a soin de la mentionner dans son *Journal*, et il est curieux de comparer la façon prudente dont il en parle avec le récit pétillant de Saint-Simon. « Le discours de l'abbé de Caumartin, dit-il, était fort éloquent et fort agréable, plein de louanges, mais on prétend qu'elles étaient malignes. » Cette phrase de Dangeau me paraît le peindre; le voilà bien avec ses scrupules et ses inquiétudes! Cet esprit médiocre et timide, qui craint toujours de se compromettre,

(1) Voyez, dans les *Nouveaux Lundis*, le piquant récit que Sainte-Beuve a fait de cette séance.

éteint et efface tout. L'abbé de Choisy nous dit « qu'il n'a jamais voulu fâcher personne; » louable intention, mais qui ôte à ses récits tout accent personnel et n'en fait qu'une sèche gazette.

C'est lui pourtant que, de nos jours, on oppose le plus volontiers à Saint-Simon! On les rapproche, on les compare, et l'on veut nous persuader que l'un n'existerait pas sans l'autre. J'avoue qu'il m'est impossible de m'imaginer que, si Saint-Simon n'avait pas eu à sa disposition une copie du *Journal* de Dangeau, il n'aurait pas écrit ses *Mémoires*. Écrire n'était pas pour lui, comme pour tant d'autres, une vanité ou un plaisir, c'était une nécessité. Ce cœur trop plein avait besoin de s'épancher. Il souffrait de ne pouvoir communiquer ses émotions aux autres et d'être forcé de les garder pour lui. « J'étouffais de silence, » dit-il, en racontant la mort de Monseigneur; et ailleurs, à propos de certains projets politiques qui le passionnaient : « Je les avais jetés sur le papier pour mon soulagement. » Sans le *Journal* de Dangeau, il aurait peut-être fait ses *Mémoires* autrement, mais dans tous les cas il les aurait faits, et, sous une forme différente, nous aurions toujours un chef-d'œuvre. M. de Boislisle ne conteste pas ce qu'il doit à son honnête et médiocre prédécesseur. « Avec les matériaux qu'il avait assemblés depuis 1692 ou 1694, il manquait d'un fil conducteur qui le dirigeât sûrement à travers les faits, les dates et les noms, et qui lui permît de donner un caractère méthodique au travail entrepris très probablement ou projeté sans un plan bien précis. » Il s'en servit donc « comme d'un guide assuré, d'un aide-mémoire, qui lui permettait de donner à son œuvre, pour ceux qui n'y regardent pas de près, l'apparence d'avoir été composée au moment même des événemens qu'il raconte. » C'était sans doute un grand service, et l'on peut regretter que Saint-Simon n'en ait pas paru plus reconnaissant. Il lui arrive trop souvent de ne payer Dangeau que par des injures. « L'auteur de ce *Journal*, dit-il, est fort courtisan et fort ignorant : ces deux mots sont volontiers synonymes. » Mais n'est-ce pas aller beaucoup trop loin que de l'accuser d'une « odieuse injustice » comme font les éditeurs de Dangeau, de prétendre qu'il n'a écrit ses *Mémoires* que « pour écraser sous la magie de son style la chronique simple et fidèle de son prédécesseur, et détruire l'effet d'un document si véridique. » Je ne crois pas qu'un pareil calcul soit jamais entré dans la pensée de Saint-Simon. Il reconnaît pleinement le mérite du *Journal* de Dangeau, quand il dit « qu'il représente, avec la plus désirable précision, le tableau extérieur de la cour, les journées de tout ce qui la compose, le partage de la vie du roi, le gros de celle de tout le monde, qu'il est rempli de mille faits que taisent les gazettes, qu'il gagnera en vieillissant, et qu'il servira beaucoup à qui voudra écrire plus solidement,

pour l'exactitude de la chronologie et pour éviter la confusion. » Voilà la vérité; mais il savait aussi que cet éloge d'exactitude et de régularité est assez mince quand on le compare aux mérites de l'œuvre qu'il entreprenait lui-même. Il n'était pas assez modeste, il avait trop bonne opinion de lui pour être jaloux de Dangeau; il n'ignorait pas la différence qu'il y a entre aller au fond des choses ou se tenir à la surface, juger et peindre les événemens ou se contenter d'en tenir registre. Il avait la conscience qu'il ranimait et renouvelait ces comptes-rendus si « maigres, si secs, si contraints, si précautionnés, » qu'il en faisait des récits vivans et qu'il y mettait la flamme.

Il est vrai que cette « flamme » même cause d'abord quelque inquiétude. N'est-il pas à craindre que la vérité ne souffre de la passion qui anime l'auteur? C'est un danger assurément, et Saint-Simon ne l'a pas toujours évité. Mais mérite-t-il qu'on l'appelle « un pamphlétaire posthume, » ou qu'on parle de ses « mensonges, » comme ont fait les éditeurs de Dangeau? C'est ici que M. de Boislisle va nous renseigner avec certitude : il n'est pas de ceux qui trouvent tout irréprochable et veulent tout excuser dans les livres qu'ils éditent. Il met au contraire un soin scrupuleux à chercher les fautes de son auteur et une conscience rare à les signaler. Il en a découvert plusieurs, dans les deux volumes qu'il publie, malgré le peu de matière qu'ils renferment. Trois surtout ont une certaine gravité, parce qu'elles concernent des personnages politiques et des événemens importans. Il s'agit, dans les deux premiers passages, du duc de Noailles, que Saint-Simon détestait : il prétend que Noailles, qui commandait une petite armée sur les frontières de l'Espagne, voulait faire le siège de Barcelone, et que, par une intrigue adroite, Barbesieux parvint à l'en empêcher; puis il raconte comment il contrefit le malade, quoiqu'il se portât fort bien, pour avoir un prétexte de se retirer et céder le commandement au duc de Vendôme, que le roi désirait mettre à la tête de ses armées : ce qui le montre tour à tour ridiculement trompé et bassement flatteur. Or les deux récits sont faux : on a fait voir par des preuves officielles et irréfutables, par des lettres même de M. de Noailles, qu'il s'était opposé de toutes ses forces au désir du roi, qui souhaitait qu'on assiégeât Barcelone, et que par conséquent Barbesieux n'avait pas eu d'intrigue à faire pour l'en empêcher. On est certain aussi que M. de Noailles était sérieusement malade, et que, loin qu'il ait offert lui-même de quitter son commandement, il fallut une longue négociation pour l'y décider. Dans la troisième circonstance, il est question du duc du Maine, le bâtard abhorré. Saint-Simon rapporte que, chargé par le maréchal de Villeroy de poursuivre Vaudémont, il prit peur et perdit une occasion facile

de remporter une victoire; il nous dépeint ensuite la colère que cette lâcheté honteuse excita dans l'armée, les railleries du public, et le profond abattement du roi, « dont le dépit fut inconcevable. » Il n'y a qu'un malheur, c'est que les rapports les plus autorisés disent au contraire que le duc du Maine voulait combattre et que le maréchal de Villeroy l'en empêcha.

Saint-Simon s'est donc trompé : mais est-il sûr qu'il se soit trompé volontairement? A-t-il inventé les faits qu'il rapporte pour nuire à ses ennemis? Sommes-nous en présence d'une erreur, ou pour employer le gros mot des éditeurs de Dangeau, d'un mensonge? C'est ce qu'il importe beaucoup de savoir; c'est ce que nous apprend M. de Boislisle. A force de chercher dans les gazettes, dans les chansons, dans les mémoires, dans toutes les feuilles légères qui conservent quelque écho des commérages du temps, il y a presque toujours retrouvé la trace des bruits que Saint-Simon a trop facilement rappelés. Ce n'est pas lui qui a imaginé de faire de M. de Noailles un malade volontaire, un démissionnaire complaisant; les épigrammes de cette époque et le chansonnier de Gaignières disent la même chose. Il n'était pas seul non plus à prétendre que le duc du Maine avait facilité la retraite de Vaudémont : les événemens de Flandre étaient assez mal connus à la cour pour que chacun, selon ses affections ou ses haines, put en rejeter la responsabilité sur le duc ou sur le maréchal, et Madame prétend dans une de ses lettres que ceux qui s'en prennent à Villeroy « le font pour plaire au boiteux. » J'en conclus qu'il courait alors, à la ville et à la cour, à propos des affaires qui excitaient l'attente générale, toutes sortes de nouvelles fausses et de récits mensongers. C'est ce qui arrive toujours dans les pays où le public ne reçoit que des informations incomplètes; quand il ne connaît pas les récits entiers, il y supplée par l'imagination, et cette demi-obscurité où on le laisse est favorable à toutes les fables. On vivait alors sous un régime absolu, mais tempéré par la malice et par l'esprit. Il n'y avait pas d'autorité assez forte pour empêcher ce que Saint-Simon appelle quelque part « la guerre civile des langues. » Le roi avait beau laisser entendre qu'il n'aimait pas « les discoureurs; » on discourait librement, même à Versailles, dans son palais, presqu'en sa présence. On parlait dans son armée « avec une licence qui ne pouvait pas être contenue, » et ses proches eux-mêmes « le chamarraient fort, » quand il avait donné quelque ordre qu'on n'approuvait pas (1). Tous ces gens malicieux, inquiets, frondeurs, racontaient ou interprétaient les choses à leur façon; tous voulaient

(1) Voyez ce que dit Saint-Simon à propos du départ du roi de l'armée de Flandres avant la bataille de Nerwinde. *Mémoires*, I, p. 233.

se tenir au courant des intrigues les plus secrètes et cherchaient à deviner ce qu'ils ne savaient pas; tous prêtaient l'oreille aux bruits les plus inconsidérés que répandait la malignité publique. « Il faut avouer, dit Saint-Simon, que, personnage ou nul, ce n'est que de cette sorte de nourriture que l'on vit dans les cours, sans laquelle on ne ferait qu'y languir. » Lui surtout, qui n'avait rien à faire et qui sentait le poids de son inaction, se repaissait volontiers de cette nourriture; il s'occupait à faire parler les gens bien informés et à écouter ceux qui prétendaient l'être. Dans son avidité de savoir, il recueillait toutes les nouvelles qu'il entendait dire, quelle qu'en fût l'origine et croyait facilement à celles qui flattaient ses rancunes.

C'est sans doute un défaut pour un historien d'être crédule, mais un défaut moins grave que d'être menteur. Les recherches de M. de Boislisle me semblent établir jusqu'ici que Saint-Simon n'est pas l'auteur volontaire, le créateur conscient des erreurs qu'il rapporte, puisqu'on les retrouve ailleurs que chez lui. J'avoue que ce résultat me fait grand plaisir. On ne lit pas Saint-Simon tout à fait de sang-froid; il irrite ou il charme, mais ne laisse pas indifférent. Mme du Deffand avait raison de dire « qu'il met hors de soi. » L'admiration très vive que j'éprouve pour lui ne s'accommoderait pas de l'idée qu'il invente sciemment des mensonges pour déconsidérer d'honnêtes gens qui avaient le malheur de lui déplaire; mais elle n'est pas assez exclusive, assez aveugle, pour refuser d'admettre que ses haines pouvaient parfois l'égarer, et qu'en le lisant il faut se tenir en garde contre les violences de ses passions. Il semble lui-même nous en avertir à la fin de ses *Mémoires*. « On est charmé, dit-il, des gens droits et vrais, on est irrité contre les fripons dont les cours fourmillent, on l'est encore plus contre ceux dont on a reçu du mal. Le stoïque est une belle et noble chimère. Je ne me pique donc pas d'impartialité; je le ferais vainement. » Nous voilà prévenus, et l'historien lui-même prend soin de nous dire qu'il ne mérite pas une foi sans réserve. C'est à nous de le surveiller attentivement et de contrôler tous ses récits.

Ce contrôle est parfois assez facile : il arrive souvent que sa violence même nous indique quand il faut nous défier de lui. Ce n'est pas un de ces auteurs artificieux, maîtres d'eux-mêmes, qui affichent une fausse modération et savent cacher l'ardeur de leurs sentimens pour rendre leurs opinions moins suspectes. Cette habile stratégie lui est étrangère. Il va droit à ses ennemis sans dissimuler la marche; il les attaque ouvertement et au grand jour. Ses récits et ses portraits ne contiennent rien de tortueux, et, pour parler comme lui, la haine y pétille en liberté. On voit qu'il est incapable de retenir sa colère et de maîtriser ses sentimens. Ils

lui échappent sans cesse et se font jour avec une franchise énergique et de bizarres exagérations. C'est le cœur qui parle, un cœur emporté, furieux, mais sincère, et cette haine franche et fougueuse sert au moins à nous prouver que nous n'avons pas à craindre les adroites perfidies d'un imposteur. La partialité de Saint-Simon est donc moins dangereuse qu'on ne le prétend parce qu'elle se trahit d'ordinaire par ses excès mêmes. Il est plus facile de distinguer le faux au milieu de ces emportemens, qu'il ne le serait parmi des insinuations et des réticences. Les limites de la vérité, si ouvertement franchies, sont faciles à rétablir, et nous nous laissons moins surprendre à la passion quand elle se découvre elle-même par l'invraisemblance des reproches et la fureur des invectives. Noailles, Vendôme, Villars, devenus des monstres d'intrigue, de débauche et de vanité, le débonnaire duc du Maine transformé en un Titan et traité d'Encelade et de Briarée, le premier président flétri des noms de Néron et de Domitien, pour avoir fait rembourrer son siège au parlement et l'avoir surmonté d'une draperie : voilà de ces exagérations qu'il n'est pas besoin de signaler. Le plus simple bon sens les voit et en fait justice.

Les inexactitudes de détail sont plus graves parce qu'elles s'aperçoivent moins facilement. Le commentaire de M. de Boislisle, qui a pris soin de les relever toutes, montre combien elles sont nombreuses. A tout moment, Saint-Simon se trompe sur les choses qu'il devait savoir le mieux, qui intéressaient sa famille et celle de ses amis les plus intimes, comme par exemple quand il paraît oublier l'existence d'un de ses oncles, le propre frère de son père, ou qu'il donne deux garçons au duc de Beauvillier, qui en avait quatre. Est-ce par une sorte d'indifférence pour cette *menuaille*, comme il dit, et ces petits faits sans importance ne lui semblent-ils pas mériter la peine qu'on les rapporte exactement? Je suis plutôt tenté de croire, en voyant ces erreurs se renouveler si souvent, qu'elles sont l'effet d'une sorte d'infirmité naturelle. Nous voyons tous les jours des gens se plaindre des caprices de leur mémoire, qui retient aisément certaines choses et en oublie d'autres. Saint-Simon l'avait médiocre pour les faits, mais excellente pour les images. Les événemens se gravaient mal dans son esprit, les figures y laissaient une empreinte qui ne s'effaçait plus. S'il est si grand peintre, s'il excelle à tracer des hommes ou des femmes des portraits ineffaçables, c'est qu'il les voit vite et bien. Il aperçoit d'un coup d'œil dans leur visage ou leur personne les traits qui les fixeront à jamais dans notre mémoire. Le cardinal de Coislin est « un homme gros, court, entassé, » M[me] de Montchevreuil « une grande créature maigre, jaune, qui riait niais, montrait de longues vilaines dents, et à qui il ne manquait que la baguette pour être une par-

faite fée. » Ordinairement quelques mots lui suffisent; quelquefois le portrait s'allonge, et l'on admire alors avec quelle habileté, il arrive, par la peinture physique du personnage, à nous faire deviner son caractère, et, pour ainsi dire, nous montre l'âme à travers le corps. Voici le président de Harlay, un des hommes que Saint-Simon a le plus détestés : ne le voit-on pas devant soi quand on a lu ces lignes où il le dépeint : « Pour l'extérieur, un petit homme vigoureux et maigre, un visage en losange, un nez grand et aquilin, des yeux beaux, parlans, perçants, qui ne regardaient qu'à la dérobée, mais qui, fixés sur un client ou sur un magistrat, étaient pour le faire rentrer en terre... Il se tenait et marchait un peu courbé, avec un faux air plus humble que modeste, et rasait toujours les murailles pour se faire faire place avec plus de bruit, et n'avancer qu'à force de révérences respectueuses et comme honteuses, à droite, à gauche, à Versailles. » Ce qui est très curieux, ce que montrent avec évidence les rapprochemens que fait M. de Boislisle, c'est qu'une fois qu'il avait vu les gens d'une façon, il les revoyait toujours de même. Mme de Lesdiguières sera toute sa vie « une espèce de fée, dans son palais enchanté, » et il ne la désignera jamais autrement. La première fois qu'il parle de Mme de Luxembourg, qui était affreusement laide de taille et de visage, il l'appelle « une grosse harengère dans son tonneau. » Cette expression pittoresque revient sous sa plume quand il mentionne sa mort. Ce n'est pas qu'il se copie, c'est que l'image, une fois gravée dans son esprit, ne s'efface plus, et que le personnage se représente toujours à lui comme il l'a vu d'abord.

Cette fidélité de sa mémoire montre à quel point la première impression était forte chez lui. Il était né observateur. A chaque occasion grave, il se plaçait à son poste de courtisan et de curieux : de là, il suivait les intrigues, il étudiait les cabales, partout présent, attentif à dévorer l'air de tous, « perçant de ses regards clandestins chaque visage, chaque maintien, chaque mouvement. » Ces grandes scènes ne se sont jamais effacées de son souvenir, où rien ne vieillissait, et, quand il a fallu les décrire, il les y a retrouvées avec la vivacité du premier jour. Nous en avons la preuve dans le premier volume que publie M. de Boislisle. Saint-Simon n'avait pas dix-sept ans, il venait de paraître à la cour, quand il fut témoin d'un spectacle qu'il n'a jamais oublié. Il s'agissait du mariage du duc de Chartres, celui qui fut plus tard le régent, avec la fille du roi et de Mme de Montespan, Mlle de Blois. Le roi désirait avec passion ce grand établissement pour sa fille ; son frère et son neveu étaient incapables de résistance, mais on pensait que Madame, une Allemande entichée de sa noblesse et qui ne voulait pas de bâtards dans sa maison, ferait un éclat. Il avait déjà transpiré quelque

chose du mariage, et Saint-Simon pensa qu'il allait devenir public, en voyant que le duc de Chartres était appelé chez le roi. « Comme je jugeai bien, dit-il, que les scènes seraient fortes, la curiosité me rendit fort attentif et assidu. » Alors commence un des récits les plus vifs et les plus agréables qu'il ait écrits. C'est d'abord ce qu'il n'a pas pu voir, ce qu'on lui a raconté, l'entretien du roi avec le duc de Chartres et Monsieur; puis la scène publique, ce qui se passe pendant l'*appartement* (on appelait ainsi la réunion de toute la cour dans la grande galerie de Versailles, depuis sept heures du soir jusqu'à dix, que le roi se mettait à table). Rien ne lui échappe; il a tout vu, tout observé, Madame surtout, indignée, furieuse contre son fils et son mari, qui avaient si facilement cédé au désir du roi. « Elle se promenait dans la galerie avec Châteautiers, sa favorite, et digne de l'être; elle marchait à grands pas, son mouchoir à la main, pleurant sans contrainte, parlant assez haut, gesticulant et représentant fort bien Cérès après l'enlèvement de sa fille Proserpine, la cherchant en fureur et la redemandant à Jupiter. » Autour d'elle, de son mari, de son fils, tout le monde était contraint, silencieux; une sorte de gêne et d'embarras régnait partout. Seul, notre précoce observateur jouissait du spectacle. « La politique rendit cet *appartement* languissant en apparence, mais en effet vif et curieux. Je le trouvai court dans sa durée ordinaire; il finit par le souper du roi, duquel je ne voulus rien perdre. » En effet, il note tout, l'attitude de Monsieur, du duc de Chartres, du roi surtout, qui, au milieu de tous ces personnages émus et gênés, conserve sa sérénité ordinaire. « Je remarquai que le roi offrit à Madame presque de tous les plats qui étaient devant lui, et qu'elle les refusa tous d'un air de brusquerie, qui jusqu'au bout ne rebuta pas l'air d'attention et de politesse du roi pour elle. » Il remarque aussi qu'au moment de se retirer « il fit à Madame une révérence très marquée et basse, pendant laquelle elle fit une pirouette si juste que le roi en se relevant ne trouva plus que son dos. » Tout se termine enfin par l'éclat du lendemain. Pendant que Madame traversait la galerie pour aller à la messe, « M. son fils s'approcha d'elle, comme il faisait tous les jours, pour lui baiser la main. En ce moment, Madame lui appliqua un soufflet si sonore qu'il fut entendu de quelques pas, et qui, en présence de toute la cour, couvrit de confusion le pauvre prince, et combla les infinis spectateurs, dont j'étais, d'un prodigieux étonnement. » Voilà, dès le premier moment, Saint-Simon dans son rôle véritable. A dix-sept ans, il a si bien vu, si profondément observé cette scène que plus de cinquante années n'ont pu l'effacer de son souvenir; et remarquez qu'il n'en a rien retrouvé dans ses papiers, car nous savons qu'il n'écrivait pas encore ce qu'il voyait tous les jours. Mais il n'avait guère besoin d'écrire : tout se gravait

dans sa mémoire, et plus tard, tout se ranimait, tout reprenait vie, quand il voulait en faire quelque récit. Nous avons vu que, pour la chronologie et la suite des faits, il avait eu besoin d'être aidé. On a eu raison de nous le montrer, quand il rédigeait définitivement ses *Mémoires*, « ayant toujours à côté de lui, sur sa table, le *Journal* de Dangeau, et s'en servant sans cesse. » Tant qu'il s'agit d'événemens d'importance médiocre ou de personnages qui lui sont indifférens, il lit avec soin l'exact chroniqueur, quelquefois même il le copie. Mais qu'il vienne à rencontrer, dans cette lecture, une histoire qui a piqué sa curiosité, un nom qui a mérité son admiration ou soulevé sa haine, aussitôt jaillit de son cerveau la source des souvenirs; il n'a plus besoin de collaborateur ni d'aide, sa mémoire lui suffit, elle lui représente les événemens ou les hommes qu'il veut peindre, et il les reproduit comme il les voit.

III.

Les notes philologiques qui expliquent les phrases embarrassées ou les expressions obscures de Saint-Simon sont nombreuses dans l'édition nouvelle. M. de Boislisle nous avertit, dans sa préface, que nous les devons au savant directeur des *Grands Écrivains de la France*, à M. Adolphe Regnier. On trouvera, j'en suis sûr, beaucoup de plaisir et de profit à les consulter. Il faut étudier de près et par le détail cette langue admirable d'un écrivain qui ne croyait pas l'être pour en saisir tout le mérite; c'est le moyen surtout de se rendre compte des impressions assez diverses qu'elle produit.

La lecture de Saint-Simon cause d'abord quelque surprise. Il n'écrit pas comme tout le monde, et, quand on est accoutumé au style des grands écrivains dont il est le contemporain, on s'étonne de voir qu'il leur ressemble si peu. La raison n'en est pourtant pas difficile à découvrir. Les langues, comme on sait, ne se forment pas en quelques années; le français, ainsi que le latin, a mis plusieurs siècles avant d'arriver à l'état de langue littéraire et classique, et il a suivi à peu près les mêmes étapes que lui. Il y a des qualités qu'il a possédées presque dès le début, d'autres qui se sont fait longtemps attendre. Les premiers écrivains qu'il ait produits se distinguent par la vivacité des tours et la vérité des expressions. C'est qu'en effet, pour rencontrer des tours piquans, des expressions originales, le génie seul est nécessaire, et il peut y avoir des écrivains de génie au début des littératures. Il semble même qu'alors, étant moins gênés par les convenances et la délicatesse, plus libres d'oser, ils trouvent avec moins de peine ces termes expressifs et colorés, qui sont plus rares en d'autres époques où, le goût étant plus scrupuleux, l'esprit est aussi plus timide.

Mais l'art d'agencer les phrases, de trouver les proportions qui leur conviennent, ne s'acquiert pas du premier coup. D'ordinaire les littératures qui débutent ne le possèdent pas, et le français de Rabelais et de Montaigne, si étincelant de mots heureux et d'expressions trouvées, ne connaît pas encore très bien la conduite régulière et la juste proportion des phrases. Ce sont des qualités que le XVIIe siècle a le premier découvertes et pratiquées. Encore ne les retrouve-t-on alors que dans la langue écrite et littéraire. Les écrivains de profession et les gens qui se piquent de littérature cherchent à construire des périodes plus simples et qui marchent d'un tour plus aisé; le reste conserve les habitudes du siècle précédent. Les correspondances de cette époque, même celles des femmes les plus spirituelles, quand elles n'étaient pas aussi lettrées que Mme de Sévigné, sont pleines de ces phrases interminables, mal coupées, où l'on s'égare comme dans un labyrinthe, et qu'on aurait grand'peine à mener jusqu'au bout, si la justesse et le bonheur des détails ne rachetaient la lenteur et l'obscurité de l'ensemble. Il fallut un siècle encore pour que la réforme fût complète. La littérature s'imposant de plus à la société et la pénétrant dans toutes ses couches fit prévaloir partout les formes qu'elle avait préférées. A l'exception de quelques retardataires de plus en plus rares, tout le monde accepte alors cette façon d'écrire plus vive, plus courte, plus incisive, et la période lente et diffuse de l'époque précédente a pour jamais disparu.

Saint-Simon écrivit ses *Mémoires* en plein XVIIIe siècle, de 1739 à 1751; mais il vivait par l'esprit avec les gens du siècle précédent. Quoique fort instruit, il n'était pas tout à fait un lettré, et ne voulait pas l'être. Il faut voir avec quel dédain il dit quelque part : « Je ne fus jamais un sujet académique. » On dirait pourtant qu'il a par moment quelque souci du public devant lequel il va paraître et qu'il fait, presque à son insu, quelque sacrifice pour lui plaire. Quand on compare les additions au *Journal* de Dangeau, que M. de Boislisle nous donne à la fin de ses deux volumes, et qui sont comme le premier jet de la pensée de Saint-Simon, avec les *Mémoires*, qui en sont la rédaction définitive, on s'aperçoit que, n'écrivant plus pour lui, mais pour tout le monde, il tient parfois à paraître un peu moins négligé. Il supprime quelques expressions trop vives ou trop familières. C'est ainsi qu'à propos du mariage du duc de Chartres et de la façon dont Madame traita son fils devant la cour, on lit dans les additions à Dangeau la phrase suivante : « Elle lui décocha un soufflet à lui faire voir des chandelles. » On a vu que, dans les *Mémoires*, cette expression vulgaire a disparu. Mais c'est une exception. A tout prendre, Saint-Simon se préoccupe peu

du public. Il était difficile à un tempérament aussi fougueux de s'astreindre au travail minutieux du style. Il s'est aperçu lui-même, en finissant son ouvrage, qu'il n'était pas irréprochablement écrit; il s'excuse des répétitions de mots, des synonymes multipliés, de la longueur des phrases. « J'ai senti ces défauts, dit-il, et je n'ai pu les éviter, emporté toujours par la matière. » Il n'emploie donc pas tout à fait la langue des lettrés, celle dont tant d'écrivains de génie s'étaient servis depuis Pascal jusqu'à La Bruyère, encore moins celle de Voltaire ou de Montesquieu; il en est resté à la langue des gens du monde, et, comme il se met volontiers en retard sur son siècle, il écrit comme il a entendu parler les personnes d'esprit dans sa jeunesse.

C'est un inconvénient sans doute : la phrase est touffue, traînante, embarrassée, elle n'a ni les proportions ni l'allure auxquelles nous sommes accoutumés; mais c'est un avantage aussi. Une fois la langue faite et formée, tout le monde est forcé de la subir; on prend l'habitude de couper les phrases de la même façon, on reproduit fidèlement les mêmes tours. Cette uniformité à laquelle il est difficile de se soustraire aide les faibles, mais elle peut gêner les forts. S'il devient plus rare qu'on écrive très mal, chacun ayant sous les yeux une sorte de modèle sur lequel il peut se régler, il est plus rare aussi d'écrire très bien. Tous les écrivains s'habituent à jeter leur pensée dans un moule semblable. Dès qu'on prend la plume, l'esprit est obsédé d'expressions toutes faites dont on a grand'peine à se délivrer; à moins de faire un vigoureux effort, on en vient presque toujours à exprimer comme tout le monde des sentimens qui nous sont propres, ce qui en éteint l'originalité. C'est donc l'accent personnel qui manque le plus aux écrivains des époques trop lettrées. Au contraire, il domine dans le style de Saint-Simon et en fait le charme principal. L'idée chez lui crée l'expression. Sa phrase plus libre, moins gênée par des règles immuables, suit plus exactement les détours de la pensée, se moule sur elle, en fait ressortir toutes les saillies, comme un vêtement bien fait et rend à merveille, par l'ampleur de ses proportions, le souffle de cette âme puissante. Ce sont des mérites qui frappent à chaque pas dans ses *Mémoires*. Je prends, presque au hasard, à la fin du second volume publié par M. de Boislisle, le tableau des dernières années de l'archevêque de Paris, Harlay de Chanvalon, quand le roi, poussé par M[me] de Maintenon, lui eut retiré sa faveur. « Cet esprit étendu, juste, solide, et toutefois fleuri, qui pour la partie du gouvernement en faisait un grand évêque, et, pour celle du monde, un grand seigneur fort aimable, et un courtisan parfait, quoique fort noblement, ne put s'accoutumer à cette décadence et au discrédit qui l'accompagna. Le clergé, qui s'en aperçut, et à qui l'envie n'est

pas étrangère, se plut à se venger de la domination, quoique douce et polie, qu'il en avait éprouvée, et lui résista, pour le plaisir de l'oser et de le pouvoir. Le monde, qui n'eut plus besoin de lui pour des évêchés et des abbayes, l'abandonna. Toutes les grâces de son corps et de son esprit, qui étaient infinies, et qui lui étaient parfaitement naturelles, se flétrirent... » Ces phrases ne sont pas toujours coupées d'après les règles ordinaires : on y trouvera peut-être beaucoup d'épithètes ou d'incises accumulées; mais il me semble voir dans cette accumulation même un effort heureux pour reproduire les plus fines nuances de la pensée. C'est le scrupule d'un observateur exact, qui a été charmé d'un grand personnage et qui craint toujours de n'en pas dire assez pour faire partager à d'autres ses sentimens.

Cette sorte de sincérité, cette transparence du style de Saint-Simon qui reproduit si exactement la pensée de l'auteur, a cet avantage de nous montrer tout à fait l'homme dans l'écrivain. Je ne sais si je m'abuse, mais il me semble qu'en le lisant on ne saisit pas seulement la vivacité de ses émotions, on devine aussi les tendances et les aptitudes de son esprit, on peut dire, sans trop de témérité, à quoi il était propre, pour quoi il était fait. Il a mis en tête de ses *Mémoires*, une dissertation fort curieuse « pour savoir s'il est permis de lire et d'écrire l'histoire. » Elle a été écrite en 1743, quelques mois après la mort de sa femme, quand il se sentit l'esprit assez libre pour retourner à son divertissement habituel. Il n'y revint pas sans quelque inquiétude. Le grand chagrin qu'il venait d'éprouver l'avait plus que jamais tourné vers la dévotion. Il s'était demandé, pendant ses premières tristesses, si l'œuvre à laquelle il consacrait la fin de sa vie n'était pas blâmable, « si la charité chrétienne pouvait s'accommoder du récit de tant de passions et de vices, de la révélation de tant de ressorts criminels, de tant de vues honteuses, et du démasquement de tant de personnes, pour qui, sans cela, on aurait conservé de l'estime et dont on aurait ignoré les vices et les défauts. » L'écrit qu'il composa pour lever ses scrupules contient d'admirables passages, qu'on a souvent cités; celui-ci surtout, qu'admirait tant Montalembert, et qui est tout à fait digne de Bossuet : « Écrire l'histoire de son pays et de son temps, c'est se montrer à soi-même, pied à pied, le néant du monde, de ses craintes, de ses désirs, de ses espérances, de ses disgrâces, de ses fortunes, de ses travaux; c'est se convaincre du rien de tout par la courte et rapide durée de toutes ces choses et de la vie des hommes; c'est se rappeler un vif souvenir que nul des heureux du monde ne l'a été, et que la félicité, ni même la tranquillité, ne peut se trouver ici-bas; c'est mettre en évidence que, s'il était possible que cette multitude de gens, de qui on fait une nécessaire

mention, avait pu lire dans l'avenir le succès de leurs peines, de leurs sueurs, de leurs soins, de leurs intrigues, tous, à une douzaine près tout au plus, se seraient arrêtés tout court dès l'entrée de leur vie, et auraient abandonné leurs vues et leurs plus chères prétentions, et que, de cette douzaine encore, leur mort, qui termine le bonheur qu'ils s'étaient proposé, n'a fait qu'augmenter leurs regrets par le redoublement de leurs attaches, et rend pour eux comme non avenu tout ce à quoi ils étaient parvenus. » Voilà certes une belle page, et qui paraît plus frappante quand on songe qu'elle a été écrite au milieu du siècle de Voltaire, quelques années avant *l'Encyclopédie*. Il y en a d'autres encore qu'on pourrait citer. Cependant il faut avouer que cet écrit est, dans son ensemble, d'une lecture difficile. Les phrases y sont encore plus longues, les tours plus embarrassés qu'à l'ordinaire. Les nombreuses ratures ou corrections dont le manuscrit est couvert semblent prouver qu'il a été composé péniblement. Quelle différence avec ces narrations vives et brillantes, comme par exemple celle du mariage du duc de Chartres, dont j'ai déjà tant parlé, et qui suit le discours préliminaire, à quelques pages de distance! Il est clair que, dans ces grands développemens d'idées générales, Saint-Simon ne se sent pas à son aise. C'est une remarque qu'on a l'occasion de faire quand on lit quelque mémoire de lui sur le gouvernement de la France, comme il en a composé quelquefois « pour se soulager. » Son esprit n'aperçoit pas nettement les points culminans des questions; tout prend pour lui la même importance, et comme les petites choses l'occupent presque autant que les grandes, il en résulte, dans sa façon d'écrire, une confusion dont on a peine à sortir. N'en peut-on pas conclure avec quelque vraisemblance que s'il avait été appelé au pouvoir, comme il l'a tant souhaité, il se serait aisément perdu dans les détails? L'obscurité, l'embarras de son style, quand il expose des idées générales et traite d'affaires, comparé avec sa netteté, sa vigueur quand il raconte, ne prouvent-ils pas qu'il était fait pour observer plutôt que pour agir? Il a donc eu tort de se plaindre de sa fortune. Le mauvais sort obstiné qui l'a retenu malgré lui parmi les curieux, au lieu de le mettre parmi les acteurs, a peut-être servi sa gloire et lui a donné le rôle auquel la nature l'avait destiné.

Ce n'est pas seulement la manière dont il construit ses phrases qui ne nous paraît pas toujours conforme à l'usage ordinaire; la langue même dont il se sert, les mots qu'il emploie ne nous causent pas moins de surprise. Il y en a beaucoup qu'on ne rencontre pas chez les écrivains de son temps et quelques critiques ont pensé qu'il les avait inventés lui-même. Mais M. Adolphe Regnier a montré que la plupart de ces termes extraordinaires dont on serait tenté

de lui attribuer la création existent dans les dictionnaires de Richelet, de Furetière, de Trévoux et dans la première édition de celui de l'Académie. C'était donc la langue de sa jeunesse que cet « homme immuable » avait conservée jusqu'à la fin de ses jours. Il ne lui déplaisait pas sous Louis XV de parler comme les contemporains de Descartes et de Voiture. Il y a pourtant quelques mots dont il se sert volontiers et qui ne se rencontrent pas dans les dictionnaires de son temps : telle est cette expression de *bombarder* quelqu'un, pour dire l'élever à l'improviste à une situation imméritée : « Ils le bombardèrent précepteur, » et cette autre, en parlant du marquis et de la marquise de Mailly, qui voulaient laisser tous leurs biens à leur fils aîné : « ils avaient *froqué* un fils et une fille. » C'étaient des mots usités dans la conversation des honnêtes gens, et l'une des plus grandes originalités de Saint-Simon consiste à écrire très souvent comme on parlait autour de lui. Je viens de dire qu'il revenait volontiers vers la fin de sa vie au langage de sa jeunesse. Il retarde quelquefois beaucoup plus encore. Il emploie des mots qui étaient déjà vieux lorsqu'il était jeune, et ne se conservaient plus que dans quelques vocabulaires spéciaux, comme celui de la théologie. C'est de là que lui viennent entre autres *impugner* pour attaquer et *embler* pour voler (1). Parmi tant de termes empruntés au siècle antérieur, je n'en vois guère qu'un que Saint-Simon tienne de son époque. Il dit du marquis de Chamlay que c'était « un bon citoyen ». Ce mot indique l'approche de temps nouveaux. On ne l'avait encore employé que pour désigner l'habitant ou le bourgeois d'une ville; le XVIII[e] siècle l'étend au pays tout entier, et l'on commence alors à dire d'un homme qu'il est citoyen pour faire entendre qu'il est bon patriote. C'était un grand éloge sous la plume de Saint-Simon, et, comme il était juste, on le lui a appliqué à lui-même : dans un mémoire qui fut publié à propos de sa succession, et dont M. Armand Baschet a reproduit quelques passages, on le louait « de cet esprit de citoyen, qui lui faisait rapporter au bien public ses études, ses recherches et jusqu'à ses liaisons. »

Il doit encore aux sociétés qu'il fréquentait ces images familières et hardies, ces locutions expressives, qui donnent tant d'éclat et de vie à son style. Elles abondent tellement chez lui que j'en pourrais citer un bon nombre, rien que dans les deux volumes que M. de Boislisle vient de publier. Toutes portent le cachet de leur origine : quand il dit d'une demoiselle pauvre « qu'elle n'avait pas de chausses; » d'un personnage obligeant qui nourrissait les siens « qu'il mettait la nappe pour tous; » ou d'un habile intrigant « qu'il

(1) On disait dans les commandemens de Dieu : *L'avoir d'autrui tu n'embleras.*

avait le nez tourné à la fortune, » etc. (1), on voit sans peine d'où ces expressions sont tirées. Dans ce siècle, où la vie mondaine avait tant d'importance, les conversations des gens d'esprit enrichissaient la langue. C'est de là que venait cette foule de locutions vives, piquantes, que les curieux sont si heureux de retrouver dans les premières éditions du dictionnaire de l'Académie. A chaque révision nouvelle, l'Académie est forcée d'en exclure un grand nombre, qui sont devenues trop inusitées pour y rester. Elle le fait avec un grand regret, car elle sent bien que c'est une perte qui n'est pas réparée. Les gens sur lesquels on se réglait autrefois pour établir le bon usage des mots, et qui faisaient la langue, n'étaient pas très nombreux. Quand Mme de Sévigné disait : « toute la France », elle voulait parler d'un millier de personnes; le reste ne comptait guère. C'était un monde restreint et lettré, où l'on parlait bien, sans pruderie, mais sans bassesse; les mots ou les tours de phrases qui naissaient là, dans le feu des entretiens, passaient comme de plain pied dans la langue écrite, qu'ils renouvelaient sans cesse, et après un peu d'attente, pour les éprouver, prenaient place dans le dictionnaire. Les choses sont bien changées aujourd'hui; « toute la France » est devenue beaucoup plus vaste, et surtout bien plus mêlée. Les salons n'existent plus ou n'ont aucune importance. L'autorité est passée à la foule; c'est elle qui est en possession de créer les expressions nouvelles. Elle en fait tous les jours de fort pittoresques, mais qui, par malheur, sont aussi très grossières. Il est difficile de les admettre dans le dictionnaire des gens qui se respectent, et l'on est obligé de faire pour elles des dictionnaires spéciaux, où les curieux vont les chercher. Quand l'édition de M. de Boislisle sera terminée et que, selon l'usage adopté pour les *Grands Écrivains de la France*, on l'aura fait suivre d'un lexique de Saint-Simon, on comprendra mieux le profit que trouvait notre langue à se tenir toujours en contact avec un monde distingué, et comment ces rapports assidus ajoutaient toujours à sa richesse sans en altérer l'esprit. Je prévois le plaisir qu'éprouveront les lettrés, les connaisseurs, les amis du beau langage, à retrouver là ces façons de parler si familières, quelquefois même si audacieuses, mais toujours si françaises, si vraies, si vivantes, qui peignent les choses et les personnes « en coups de langue irréparables et ineffaçables, » et qui peuvent nous donnent une idée de la conversation des gens d'esprit pendant le grand siècle.

Malheureusement, c'est un plaisir qui se fera longtemps attendre.

(1) Quand Mlle Choin commença à prendre de l'importance dans la petite cour de Monseigneur, le maréchal de Luxembourg qui s'en aperçut un des premiers, eut l'adresse de prévenir les autres dans ses bonnes grâces et prit le meilleur de sa faveur. Saint-Simon dit tout cela en deux mots : « Luxembourg, qui avait le nez bon, l'écuma. »

Quelque diligence que mettent les éditeurs, les trente ou quarante volumes qu'ils nous promettent demanderont bien des années. J'entends des impatiens qui s'en plaignent et qui accusent la longueur ou le grand nombre des notes qui retardent l'achèvement de l'édition. Pour moi, j'avoue qu'après avoir tout lu avec soin dans les deux volumes qui viennent de paraître, je ne vois pas ce qu'on pourrait raccourcir ou retrancher sans quelque dommage. Il ne reste donc qu'à souhaiter à ceux qui ont entrepris ce grand labeur le courage de le poursuivre; ils doivent s'appliquer ces belles paroles que M. Littré a placées en tête de son *Dictionnaire :* « Qui peut compter sur plusieurs années de vie, de santé, de travail? il ne faut pas se les promettre, mais il faut faire comme si on se les promettait, et pousser activement l'entreprise commencée. » Ils le feront, j'en suis sûr; et j'espère aussi qu'ils trouveront autour d'eux autant de bonne volonté qu'ils ont eux-mêmes de zèle et de dévoûment. Ils ont besoin surtout, pour que le succès de l'œuvre soit complet, que les grands dépôts de l'état ne leur soient pas fermés. A ce sujet, M. Léopold Delisle, en présentant les deux volumes de M. de Boislisle à l'Académie des inscriptions, a prononcé quelques paroles qui ont produit une impression profonde sur l'assemblée. Rappelant que les papiers de Saint-Simon, réclamés par les archives des affaires étrangères, y sont enfermés depuis 1760, sans que presque personne ait pu les voir, il a demandé qu'on mît fin à cette captivité que rien n'excuse ou n'explique. Nous possédons sans doute les *Mémoires* qui ont été restitués, en 1828, à un petit-neveu de l'auteur; mais nous n'avons pas les éclaircissemens de toute sorte, les études innombrables sur des points particuliers, qu'il y avait joints, et qui en sont le complément nécessaire; surtout nous n'avons pas sa correspondance, qui le montre, dit-on, sous un jour nouveau, qui dans tous les cas doit permettre de rectifier ses injustices, de saisir ses impressions véritables au moment même où se passaient les événemens et avant que le temps les eût transformés et comme aigris dans son souvenir. Il faut qu'on donne enfin au public ces documens qui lui appartiennent; il faut qu'en attendant qu'ils soient imprimés on permette aux travailleurs sérieux de les consulter. Nous ne doutons pas que l'administration n'écoute ces justes demandes, qu'elle ne préfère à de vieilles routines difficiles à justifier l'intérêt de l'histoire et des lettres françaises, et qu'elle n'aide de tout son pouvoir le savant courageux qui a l'ambition honorable de donner des *Mémoires* de Saint-Simon une édition complète et définitive.

GASTON BOISSIER.

LES DÉMONIAQUES

D'AUTREFOIS

I.

LES SORCIÈRES ET LES POSSÉDÉES.

I. Axenfeld, *Jean Wier et les Sorciers*, 1865.— II. Michelet, *la Sorcière*.— III. A. Réville, *Histoire du diable*. — IV. P.-L. Jacob, bibliophile, *Curiosités de l'histoire*, 1859.

Dans son gros livre sur les sorciers (1), Pierre Le Loyer est pris de compassion pour les erreurs des païens relativement à l'origine des maladies. « Si celuy qui tomboit du haut mal bêloit comme une chèvre, et si, pendant qu'il étoit à plat de terre, il se tournoit souvent vers la partie droite, l'on disoit que la mère des dieux causoit sa maladie. S'il crioit plus haut et en voix plus claire, comme le cheval qui hennit, c'étoit Neptune. S'il haussoit sa voix en ton grêle et déchiqueté menu comme le chant des oiseaux, c'étoit Apollon, surnommé Nomien ou pasteur. S'il se tantouilloit en la fange, et se plaisoit à s'en souiller le visage et le corps, c'étoit Diane présidant ès carrefours. S'il jetoit de l'écume par la bouche, ruoit et regimboit des pieds, c'étoit Mars. Si de nuit il se levoit en sursaut et s'épouvantoit, c'étoit Hécate ou Proserpine qui lui mettoient en tête ces tranchées de folies... Il n'y a personne qui ne juge que ce que faisoient les païens ne fût assez ridicule, que ce n'étoit que superstition à laquelle ils étoient extrêmement adonnés, et que Satan en un mot leur avoit bien sillé (fermé) les yeux de

(1) *Discours et Histoires des spectres, visions et apparitions des esprits, anges, démons et âmes se monstrans visibles aux hommes*, par Pierre Le Loyer, conseiller du roy au siège présidial d'Angers; Paris, chez Nicolas Buon, in-4°, 1605.

l'esprit. Le diable avoit affaire avecque gens sans sentimens, qui n'étoient expérimentés en ses ruses et dissimulations, et prenoient la nuit pour le jour. »

Il est certain que Le Loyer calomnie les anciens. S'il y eut des superstitions au temps des Grecs, celles du moyen âge et du XVIᵉ siècle, voire même du XVIIᵉ, furent plus aveugles et plus sanglantes. Le sorcier, la sorcière, le diable, le maléfice, le sabbat, sont des inventions relativement modernes. Au temps d'Hippocrate, on admettait que toutes les maladies ont une cause naturelle (sauf l'épilepsie, qu'on appelait maladie sacrée ou maladie d'Hercule). Peut-être même y avait-il chez les anciens, au sujet du mal physique, une vague idée religieuse, celle de la fatalité, avec cette opinion que le destin envoie aux hommes des maladies pour les punir. Mais quant à préciser l'action de cette puissance fatale, le bon sens antique s'y est constamment refusé. Quand les religions orientales vinrent se mêler au paganisme expirant, la superstition commença : ce fut un temps propice aux magiciens, aux sorciers, aux devins. Bientôt cependant, avec l'effondrement de l'empire romain et la ruine totale des vieilles religions, toutes ces imaginations se dissipèrent, ou au moins il nous est impossible d'en retrouver les traces. Il faut arriver au moyen âge pour pouvoir constater la croyance au diable et aux démons. Du XIIᵉ au XVIᵉ siècle, le culte du diable fait des progrès rapides. Sorciers et sorcières se multiplient, si bien qu'en 1600 il y en a près de trois cent mille en France. Le diable est dépeint, décrit, étudié; on connaît ses mœurs, ses habitudes, ses goûts, ses antipathies; on sait comment il vient hanter les corps des malades, on connaît les formules qu'il faut employer pour le chasser, on a des moyens sûrs pour reconnaître les sorcières, des procédés efficaces pour les faire parler, et des bûchers bien flambans pour les punir.

Les témoins de cette fureur superstitieuse ne manquent pas; on les trouve dans toutes les bibliothèques. On les consulte peu cependant. Peut-être, et non sans raison, a-t-on redouté l'ennui énorme qui se dégage de ces indigestes compilations (le livre de del Rio, in-4° à deux colonnes en petit texte, n'a pas moins de 1,070 pages). Peut-être a-t-on hésité devant le latin barbare, obscur, incorrect, des écrivains allemands, français, espagnols, italiens du XVIᵉ siècle, peut-être aussi n'a-t-on pas osé aborder de front cette aberration universelle, qui a duré plus de quatre siècles et qui a fait de si nombreuses victimes. Toutefois ce n'est pas sans profit qu'on secoue la poussière des vieux traités de magie et de sorcellerie. On y trouve de précieux documens sur l'état de l'esprit humain au moyen âge. Si ce n'est pas tout à fait de l'histoire, c'est de la psychologie historique. Cette étude n'est donc pas sans attrait, et

je me déclarerais, je l'avoue, fort satisfait, si on pouvait trouver autant d'intérêt à lire mes recherches que j'en ai pris à les faire.

Le livre le plus important à consulter, c'est *le Marteau des sorcières* (*Malleus maleficarum*). Généralement on l'attribue à Sprenger seul; mais il est l'œuvre de deux personnes, Jacques Sprenger, ou Springer, et Henri Institor, tous deux envoyés par lettres apostoliques du pape Innocent VIII comme inquisiteurs de la perversité hérétique en Allemagne, sur les bords du Rhin (1). Ce livre, recommandé aux inquisiteurs par une bulle du pape Innocent VIII, approuvé par un mandement de l'archevêque de Cologne (1584), fut donc dès son origine un livre orthodoxe. Bientôt il devint classique. Ce fut en quelque sorte le manuel de l'inquisiteur, manuel qui permettait au juge d'être docte, orthodoxe, érudit, invincible, de répondre à tous les argumens sataniques et de condamner sans appel. De là l'allure pédantesque de ce livre. Il est écrit sous la forme de questions et de réponses, avec des divisions et des subdivisions à l'infini. Une crédulité naïve à toutes les fables, même à celles de l'antiquité, une confiance sans limite dans les argumens de la théologie, une connaissance approfondie de la *Somme* de saint Thomas, et avec cela l'expérience de toutes les perfidies et machinations que le diable peut ourdir, expérience acquise par vingt années d'inquisition, voilà Sprenger. Il est sot, mais intrépide, dit Michelet. Il pose hardiment les thèses les moins acceptables. Un autre essaierait d'éluder, d'atténuer, d'amoindrir les objections; lui, dès la première page, les montre en face, expose une à une les raisons naturelles, évidentes, qu'on a de ne pas croire aux miracles diaboliques. Puis il ajoute froidement: *Autant d'erreurs hérétiques.*

Tout le monde a vu les manuels destinés à préparer les écoliers au baccalauréat: plusieurs traités composés par des auteurs différens sont réunis en un seul volume, de manière à former un résumé complet des connaissances exigées pour l'examen. On faisait de même jadis pour l'inquisiteur, et on imprimait dans le même volume divers traités utiles aux juges des sorcières. A côté du *Marteau des sorcières* se trouvent donc d'autres ouvrages d'importance moindre, mais assez curieux cependant pour mériter d'être cités ici. D'ailleurs « leurs titres ont toujours quelque chose de rare. » — Frère Jean Nider, de l'ordre des frères prêcheurs, professeur de théologie et inquisiteur de la peste hérétique: *Traité remarquable sur les maléfices et sur les déceptions qu'ils causent, extrait avec un*

(1) *Fr. Jacobi Sprengeri et Fr. Henrici Institoris, Inquisitorum hereticæ pravitatis, Malleus maleficarum.* La première édition est de 1580. L'édition que j'ai sous les yeux, et qui est à la Bibliothèque nationale, est de 1595; Lyon, chez Pierre Landry.

soin particulier du Formicarium (1) *du même auteur.* — Bernard Basin : *des Sciences magiques et des maléfices des sorciers.* — Ulrich Molitor : *Dialogue sur les lamies* (sorcières) *et les pythonisses.* — Frère Jérôme Mengus, de l'ordre des frères mineurs : *Fouet des démons, ou exorcismes terribles, puissans et efficaces, remèdes excellens pour chasser les esprits malins des corps des possédés et échapper aux méfaits du diable.* — Thomas Murner : *des Pythonisses.* — Felix Malleolus : *Traité des exorcismes et des conjurations.* — Frère Barthélemy de Spina : *des Stryges et des Maléfices*(2).

Les inquisiteurs et les exorcistes trouvèrent un rude adversaire dans le médecin flamand Jean de Wier (1515-1588). Jean de Wier était le disciple de ce fameux Cornelius Agrippa, nécromancien cosmopolite, tour à tour soldat, astrologue, médecin, avocat, théologien, immortalisé par Rabelais, qui l'a quelque peu raillé sous ce pseudonyme de Her Trippa, en tous cas le plus grand sorcier qui fut oncques. Agrippa, après avoir admis et probablement pratiqué la sorcellerie, finit par ne plus y croire; il compose un livre intitulé : *de la Vanité des sciences*, et meurt en 1536 à Grenoble, à l'hôpital. Il laissa un chien noir et un disciple. Ce chien, sitôt qu'Agrippa fut mort, s'alla jeter en la rivière et depuis ne fut jamais vu. Il n'y a pas de doute à ce sujet : c'était Satan en guise de chien. Quant à Jean de Wier, il continue l'œuvre pestilentielle d'incrédulité de son maître défunt. En effet il ne croit pas à la culpabilité des sorcières, et il ne craint pas d'appeler bouchers ceux qui les torturent et les condamnent. Son livre a rapidement plusieurs éditions (3). On croit, dit-il, que la sorcière fait un pacte exécrable

(1) Le mot *Formicarium* est difficile à traduire; on pourrait l'exprimer par le mot français fourmillement.

(2) A côté du *Malleus*, il faut ranger d'autres livres écrits dans le même esprit. Le *Manuel des exorcistes, où l'on traite de la manière vraie, certaine, sûre de chasser les démons du corps de l'homme, de traiter les malades, de se défendre contre ses ennemis : ouvrage utile non-seulement aux exorcistes et aux prêtres, mais aux médecins, aux théologiens, aux possédés et aux malades*, par le R. P. Candide Brognoli, de Bergame, professeur de théologie, de l'ordre des franciscains ; Venise, 1702. Discours sur la magie *(Disquisitiones magicæ)*, par Martin Del Rio, de la société de Jésus, Cologne; chez Hemming, 1633. — Grillandus, jurisconsulte florentin, *des Sortilèges*, et Jean-François Ponzinibius, *des Sorcières*, Francfort-sur-le-Mein, 1592. — Jacques Fontaine. *Discours des marques des sorciers et de la possession réelle que le diable prend sur le corps des hommes;* Lyon, 1611. — Léon Davair, *Trois Livres des charmes, sortilèges et enchantemens ;* Paris, chez Chesneau, 1583. On trouvera une bibliographie assez complète des livre de sorcellerie des XVIe et XVIIe siècles à la fin du livre de Langlet-Dufresnoy. *Recueil de dissertations sur les apparitions ;* Paris, 1751, t. II, 2e partie, p. 255-292.

(3) Voici les titres de quelques-uns des ouvrages de Jean de Wier *(Opera omnia*, chez Van den Berghe ; Amsterdam, 1660) : *les Prestiges des démons; — Livre apologétique*, ou recueil de lettres envoyées à Wier par des personnages illustres; — *de la Pseudomonarchie des démons; — des Sorcières; — de la Colère.*

avec le démon, et, par l'efficacité d'imprécations sataniques, peut faire éclater dans l'air d'étranges flammes, exciter les tempêtes, faire tomber dru la grêle sur les champs, se transporter en quelques heures aux lieux les plus éloignés, mener danses et festins avec les démons, changer hommes en bêtes et faire apparaître mille monstrueux prodiges. Mais c'est sur l'autorité des poètes qu'on donne foi à ces fictions. La sorcière est une pauvre vieille femme, stupide et ignorante, dont la fantaisie a été tant abusée en fausses images par l'esprit malin qu'elle confesse avoir fait ce qu'elle n'a pu faire, et ce qui n'a été fait par quiconque. A plusieurs reprises, Wier s'apitoie sur les sorcières ; il les appelle pauvresses, petites vieilles, petites femmes malheureuses (*misellae, aniculae, mulierculae, vetulae*), et il apostrophe vigoureusement, avec une indignation généreuse, leurs juges, qu'il appelle bourreaux. « O vous, tyrans cruels, juges sanguinaires, qui oubliez d'être hommes, et chez qui l'aveuglement fait taire toute pitié, je vous convoque au tribunal du juge suprême qui décidera entre vous et moi. Lors la vérité que vous avez ensevelie et foulée aux pieds se dressera en votre face, et criera vengeance de vos crimes : lors sera publique votre soi-disant science de la vérité évangélique, science que certains d'entre vous nous objectent à tout propos. Lors vous ferez expérience de ce qu'est la parole de Dieu, et de la même mesure que vous jugeâtes les autres, vous aussi, vous serez jugés ! » Ailleurs il supplie les juges de ne pas pratiquer la torture. « Pensez-vous, dit-il, qu'il y ait au monde une misère pire que celle des sorcières ? Croyez-vous que ces pauvres femmes ne souffrent pas assez pour vous ingénier à les faire souffrir encore ? » Jean Wier n'est cependant ni un libre penseur, ni un sceptique. Loin de là, sa crédulité est prodigieuse. Il admet la plupart des histoires qu'on vient lui raconter. Comme Sprenger, comme del Rio, il croit au diable, à l'esprit malin, à la possession.

Il semble que la crédulité de J. Wier eût dû le protéger contre la fureur des gens bien pensans ! Heureusement pour lui, il était médecin de Guillaume, duc de Clèves, et cette haute amitié le sauva. D'ailleurs, on ne brûle pas aussi facilement un grand docteur qu'une pauvre vieille paysanne. Aussi Wier mourut tranquillement dans son lit à l'âge de soixante-treize ans. Ce n'est pas la faute de Bodin si Wier a pu si scandaleusement échapper à toute répression. Jean Bodin, qui fut procureur du roi à Laon, et jurisconsulte célèbre, après avoir composé sa *Démonomanie des sorciers* (1), croit nécessaire de réfuter les erreurs de Jean Wier ; « premièrement pour l'honneur de Dieu, contre lequel il s'est armé ; en second lieu,

(1) Souvent réimprimée. La première édition est de 1580.

pour lever l'opinion de quelques juges auxquels cet homme-là se vante d'avoir fait changer d'opinion, se glorifiant d'avoir gagné ce point par ses livres, qu'on élargissait maintenant les sorcières, à pur et plein, appelant bourreaux les autres juges qui les font mourir, ce qui m'a fort étonné, car il faut bien que cette opinion soit d'un homme très méchant ou très ignorant. Or Jean Wier montre par ses livres qu'il n'est pas ignorant, même qu'il est médecin, et néanmoins il enseigne en ses livres mille sorcelleries damnables, jusqu'à mettre les mots, les invocations (1), les figures, les cercles, les charactères des plus grands sorciers qui furent oncques, pour faire mille méchancetés exécrables que je n'ai pu lire sans horreur, et, qui plus est, il a mis l'inventaire de la monarchie diabolique avec les noms et surnoms des soixante-douze princes, et de sept millions quatre cent cinq mille neuf cent vingt-six diables, sauf l'erreur du calcul. » En lisant ce dénombrement impie, le savant Bodin est pris d'une horreur profonde : « Ce sont, dit-il, abominations la mémoire desquelles me fait dresser le poil en la tête. » Et il ajoute, avec une profonde conviction, la conviction de l'homme effrayé : « Wier est coupable de la peine des sorciers, comme il est expressément porté par la loi que celui qui fait évader les sorciers, il doit souffrir la peine des sorciers. »

Vers la fin du XVIe siècle, un certain changement s'établit dans les mœurs judiciaires. Jusque-là, les inquisiteurs et les prêtres avaient jugé les sorcières; désormais ils n'auront plus que le second rôle, et les juges civils tiendront la première place. Qu'on ne croie pas d'ailleurs que ce sera au bénéfice de la clémence ou de l'équité: non, les magistrats sont plus crédules et plus impitoyables que les tribunaux d'inquisition. Les livres français de Bodin, de Boguet, de Le Loyer, sont remplis de plus d'inepties que les livres latins des dominicains, des bénédictins et des jésuites. Del Rio confesse même que Bodin est trop crédule, qu'il admet sans preuve des faits fort douteux, comme par exemple le chevauchement au sabbat. Est-ce que l'âme des sorcières, quittant pendant la nuit le corps endormi, s'en va toute seule au sabbat? Bodin tranche la question par l'affirmative, alors que, suivant Del Rio, le diable trompe bien souvent les sorcières, de sorte que le chevauchement est presque toujours un effet de l'imagination. En un autre endroit, Bodin prétend que, pour faire appliquer la question, il suffit d'un seul témoin à charge, contrairement aux opinions de

(1) Voici une de ces invocations que j'oserai reproduire, à mes risques et périls. *Ioth Aglanabaroth el abiel ena thiel amasi sidomel gayes tolonia.* Toutes les fois que Bodin a l'occasion de parler de formules semblables, il passe outre en tremblant, et dit : « certains mots qu'il n'est besoin d'écrire. »

Sprenger et de presque tous les inquisiteurs. Les juges ecclésiastiques, moins tremblans sans doute, sont plus doux que ce magistrat. De fait, il y a peu de livres aussi effarés que *la Démonomanie des sorciers*. C'est ce qui en a fait le succès.

D'ailleurs les temps étaient propices. Jean Wier avait prêché dans le désert. Jusqu'en 1600 le nombre des sorciers va toujours en augmentant. Tout le monde croit au diable, aux démons, aux incubes, aux succubes, aux sorciers, tempestaires ou autres. C'est l'âge d'or de Satan. Fernel, un des plus illustres médecins du XVIe siècle, raconte sérieusement qu'il connaît quelqu'un qui fut ensorcelé en mangeant une pomme. Ambroise Paré, un des plus grands hommes de la France, parle avec détail des sorciers et des maux qu'ils causent (1). « Ainsi qu'on voit aux nuées se former plusieurs et divers animaux, ainsi les démons se forment tout subit en ce qui leur plaît, et souvent on les voit transformés en bêtes, comme serpens, crapauds, chats-huants, huppes, corbeaux, boucs, ânes, chiens, chats, loups, taureaux et autres. Ils hurlent la nuit et font bruit comme s'ils étaient enchaînés; ils remuent bancs, tables, tréteaux, berçant les enfans, jouent au tablier, feuillettent livres, comptent argent, ouvrent portes et fenêtres, jettent vaisselle par terre, cassent pots et verres et font autre tintamarre; néanmoins, on ne voit rien au matin hors de sa place. Ils ont plusieurs noms, comme démons, cacodémons, incubes, succubes, coquemares (2), gobelins, lutins, mauvais anges, Satan, Lucifer, Père de mensonges, Prince des ténèbres, Légion.

« Ceux qui sont possédés des démons parlent, la langue tirée hors la bouche, divers langages inconnus. Ils font trembler la terre, tonner, éclairer, venter, déracinent et arrachent les arbres, tant gros et forts soient-ils! Ils font marcher une montagne d'un lieu en autre, soulèvent en l'air un château et le remettent en sa place... Iceux démons peuvent, en beaucoup de manières, tromper notre terrienne lourdesse, car ils obscurcissent les yeux des hommes avec épaisses nuées qui brouillent notre esprit fantastiquement, et nous trompent par imposture satanique, corrompant notre imagination par leurs bouffonneries et impiétés. Ils sont docteurs de mensonges, racines de malices, et, pour le dire en un mot, ils ont un incomparable artifice de tromperie, car ils se transmuent en mille façons, et entassent au corps des personnes vivantes mille choses étranges, comme vieux panneaux, des os, des ferremens, des clous, des épines, du fil, des cheveux entor-

(1) Œuvres complètes d'Ambroise Paré, édition de Malgaigne, 1841, t. III, page 54.
(2) C'est de là que vient le mot cauchemar.

tillés, des morceaux de bois, des serpens et autres choses monstrueuses. »

En ce temps d'universelle crédulité, il n'y a guère que deux grands esprits qui résistent à la sottise commune, et, quand tout le monde a peur de Satan, Rabelais ose en rire et Montaigne en douter. « Je vois bien, dit Montaigne, qu'on se courrouce, et me défend-on d'en douter, sur peine d'injures exécrables. Nouvelle façon de persuader. Pour Dieu mercy, ma créance ne se manie pas à coups de poings... Qui établit son discours par braverie et commandement montre que la raison y est foible... J'ai les oreilles battues de mille tels contes : trois le virent un jour en Levant, trois le virent le lendemain en Occident, à telle heure, tel lieu, ainsi vêtu ; certes je ne m'en croirois pas moi-même. Combien trouvé-je plus naturel et plus vraisemblable que deux hommes mentent qu'un homme en douze heures passe d'Orient en Occident! Combien plus naturel, que notre entendement soit emporté de sa place par la volubilité de notre esprit détraqué, que cela, qu'un de nous soit envolé sur un balai, au long du tuyau de la cheminée, en chair et en os par un esprit étranger! Ne cherchons pas des illusions du dehors et inconnues, nous qui sommes perpétuellement agités d'illusions domestiques et nôtres. Il y a quelques années, un prince souverain, pour rabattre mon incrédulité, me fit cette grâce de me faire voir dix ou douze prisonniers de ce genre, et une vieille entre autres, vraiment bien sorcière en laideur et difformité, très fameuse de longue main en cette profession. Je vis épreuves et libres confessions, et je ne sais quelle marque insensible sur cette misérable vieille, et m'enquis, et parlai tout mon saoûl, y apportant la plus saine attention que je pusse. Et ne suis pas homme qui me laisse guère garotter le jugement par préoccupation. Enfin, et en conscience, je leur eusse plutôt ordonné de l'ellébore que de la ciguë (car ils me parurent fous plutôt que coupables)... Quant aux oppositions et argumens que des honnêtes hommes m'ont faits, et là, et souvent ailleurs, je n'en ai point senti qui m'attachent... Après tout, c'est mettre ses conjectures à bien haut prix que d'en faire cuire un homme tout vif. »

Mais venons à l'histoire des démons eux-mêmes : et d'abord quelle est leur origine? Sur ce point, il y a des dissentimens graves. Les rabbins juifs, d'après Balthazar Bekker (1), font remonter cette origine aux premiers temps du monde. Pendant cent trente ans, disent-ils, qu'Adam vécut loin de sa femme, il vint des diablesses vers lui, qui devinrent grosses, et qui accouchèrent de diables, d'esprits, de spectres nocturnes et de fantômes. Mais cette opinion est

(1) *Le Monde enchanté*, Amsterdam, 1694; 4 volumes in-12, tome I, page 162.

judaïque, et elle n'est pas admise par les auteurs chrétiens du XVIe siècle. Del Rio s'élève même contre l'opinion des auteurs qui pensent qu'Adam a composé les livres d'alchimie. Il ne nous en reste rien, dit-il fort sagement, et cette opinion, qui est le rêve d'hommes oisifs, n'est fondée sur aucune preuve. En réalité, c'est Cham qui est le premier auteur de la magie diabolique. Sur ce point aussi il y a désaccord, car, pour Bernard Basin, le premier magicien est Zoroastre, qui, au moment de sa naissance, au lieu de pleurer comme les autres enfans, se mit à rire, ce qui indiquait bien sa nature diabolique.

Que ce soit Adam, Cham ou Zoroastre, ce qui est prouvé, c'est que de toute antiquité il y a eu des sorciers, des obsessions diaboliques et des méchancetés de l'esprit malin. Pharaon avait des magiciens qu'il opposa à Moïse. La pythonisse d'Endor était une sorcière. Orphée, qui charmait les bêtes; Amphion, qui faisait mouvoir les pierres aux accords de sa lyre, ne sont autres que des sorciers. Nabuchodonosor, qui fut changé en bête, est un terrible exemple de lycanthropie, comme aussi le malheureux Lycaon dont parle Ovide. Iphigénie fut changée en biche par un sortilège. Circé était une magicienne fameuse, comme Médée. Numa Pompilius fut abusé par la nymphe Égérie, qu'il ne savait pas être une sorcière. Épiménide, qui dormit cinquante ans dans une caverne de Crète, fut la victime du diable. La femme de Loth fut changée en statue de sel par le diable. Il n'est pas jusqu'à l'ânesse de Balaam qui ne soit invoquée comme un exemple de l'action de Satan sur les bêtes. En tous cas, l'un des plus grands sorciers, c'est Virgile, « le chancelier d'Auguste » qui commandait aux abeilles et qui descendit aux enfers. Si on a brûlé beaucoup de sorciers, au moins on ne craignait pas de les mettre en bonne compagnie.

Un point sur lequel tout le monde est d'accord, c'est qu'il y a beaucoup plus de sorcières que de sorciers. C'est, dit Sprenger, parce que la femme est plus défectueuse, et cette défectuosité tient d'abord à ce qu'elle a été créée de la côte du premier homme, ensuite à ce qu'elle a moins de foi, ce qui se révèle dans le mot lui-même *femina*, femme, qui signifie *fide minus*, moins de foi; c'est enfin à cause de son impatience et de sa légèreté qui lui font renier plus facilement ses croyances. Sur la fragilité de la femme, Sprenger ne tarit pas. Il énumère gravement tous les exemples de femmes infidèles qui ont suivi l'exemple d'Ève, leur mère commune. En elles, dit le savant homme, il y a trois vices généraux : l'infidélité, l'ambition et la luxure. Un autre, le chanoine Basin, rappelle cette parole de l'Ecclésiaste qu'il vaut mieux habiter avec un lion et un dragon dévorant qu'avec une méchante femme. Guillaume de Paris

donne un jugement assez juste en disant que, par suite de leur nature sensible et ardente, les femmes bonnes sont excellentes, et que les femmes mauvaises sont exécrables.

Pour qu'une sorcière se voue au diable, il y a plusieurs procédés. Sur ce sujet on peut donner des indications précises grâce à l'inquisiteur Cumanus dont Sprenger nous raconte l'histoire. Ce Cumanus fit brûler en une seule année quarante et une sorcières en Lombardie, et cette année encore (1584), nous dit son collègue, il continue à travailler à son métier d'inquisiteur. Or, d'après Cumanus, il y a deux pactes qu'on peut faire avec le diable : l'un est solennel, et l'autre se fait en particulier; pour le pacte solennel, les sorcières se réunissent le jour convenu, au sabbat, devant le démon, qui a pris la forme humaine, et lui amènent la novice qu'il faut initier. Le démon l'engage à renier sa foi, le culte chrétien et les sacremens. Si elle accepte, après certaines cérémonies, le diable lui demande son hommage, et lui donne le pouvoir de faire toutes sortes de maléfices avec certaines graisses, et les membres ou les reins d'enfans récemment baptisés. Ce pacte solennel est facile à reconnaître et à punir, tandis que le pacte tacite est, de l'aveu général, presque insaisissable. Il faut une longue pratique et beaucoup d'expérience avant d'en pouvoir donner la preuve. Pour faire un pacte tacite avec le diable, il suffit de se servir d'expressions ou de formules magiques, ou même d'être lié d'amitié avec une sorcière. Il y a plus : sans conclure de pacte, soit solennel soit tacite, on peut être cependant voué au diable. C'est ce qui arrive toujours aux enfans des sorcières, qui, par le fait même de leur naissance, sont consacrés à Satan.

Le pacte solennel, si évident aux auteurs du XVIe siècle, est un des problèmes les plus obscurs de l'histoire. Existait-il un véritable sabbat? Y avait-il à certains momens de la nuit un départ des villageois ou des citadins pour une assemblée mystérieuse qui se tenait dans la forêt, dans la lande, sur la colline? Michelet, qui a traité cette question avec son imagination poétique et déréglée, pleine de vraie érudition cependant, pense que le sabbat existait réellement. « Représentez-vous sur une grande lande et souvent près d'un vieux dolmen celtique, à la lisière d'un bois, une scène double : d'une part, la lande bien éclairée, le grand repas du peuple; d'autre part, vers le bois, le chœur de cette église dont le dôme est le ciel. J'appelle chœur un tertre qui domine quelque peu. Entre les deux, des feux résineux à flamme jaune et de rouges brasiers, une vapeur fantastique. Au fond la sorcière dressait son Satan, un grand Satan de bois, noir et velu, ténébreuse figure que chacun voyait diversement. »

Ces descriptions, qui sont d'un poète plus que d'un historien, ne sont guère faites pour entraîner la conviction, et il ne faudrait pas lire beaucoup de récits de sabbat, encore qu'ils s'accordent entre eux, pour être convaincu que cette conception de l'assemblée des sorcières est fantastique, et résulte de l'imagination délirante de malheureuses hystériques. Lorsqu'il s'agit de confessions faites sous la torture, est-il possible de leur accorder quelque valeur? Souvent, il est vrai, ces confessions, ces aveux étaient spontanés; mais pourrait-on prouver qu'ils ne sont pas dus au délire ou à la démence (1)? D'ailleurs, pour beaucoup de sorcières, il y avait un prélude nécessaire au départ pour le sabbat; c'était l'onction avec certains onguens dans lesquels la belladone et la mandragore jouaient le principal rôle. Or on sait que ces solanées sont des poisons qui agissent sur l'intelligence, troublent la vue et les sens, et, même à dose assez faible, provoquent une sorte d'ivresse. Voici, entre cent autres semblables, un des récits de Bodin : « Auprès de Rome, l'an 1526, il y eut un paysan, lequel ayant vu sa femme se graisser la nuit toute nue, et puis ne la trouvant plus en sa maison, le jour suivant il prend un bâton et ne cessa de frapper jusqu'à ce qu'elle eût confessé la vérité, ce qu'elle fit, requérant pardon. Le mari lui pardonna à la charge qu'elle le mèneroit à l'assemblée. Le jour suivant la femme le fit oindre de la graisse qu'elle avoit, et se trouvèrent tous deux sur chacun un bouc bien légèrement. Se voyant à l'assemblée, la femme le fit tenir un peu à l'écart, et alla faire la révérence au chef de l'assemblée qui étoit habillé en prince pompeusement; la révérence faite, on se mit à danser en rond, les faces tournées hors le rondeau, de sorte que les personnes ne se voyoient pas en face. La danse finie, les tables furent couvertes de plusieurs viandes; alors la femme fit approcher son mari pour faire la révérence au prince, puis il se met à table avec les autres, et voyant que les viandes n'étoient salées, il cria tant qu'on lui apporta du sel, et, devant que de l'avoir goûté, il dit : Loué soit Dieu que le sel soit venu! A ce mot soudain tout disparut, et personnes, et viandes, et table, et demeura seul tout nu ayant grand froid, ne sachant où il étoit. Or il étoit loin de Rome de cent milles, au comté de Béné-

(1) Un seul exemple, pris entre mille, montrera que le sabbat ne peut guère être considéré que comme une hallucination pure et simple. « Quelqu'un soupçonnant sa servante d'être sorcière, et elle le niant, il se résolut de veiller toute une nuit, et l'ayant attachée à la jambe bien serré, elle étant auprès du feu une nuit qu'elle devait aller au sabbat, tout aussitôt qu'elle faisait le moindre semblant de dormir, il l'éveillait rudement; néanmoins le diable triompha : car *elle fut au sabbat, confessa y avoir été, et lui en dit toutes les particularités confirmées par une infinité d'autres.* » (De Lancre, 1610.) Cet aveu doit donner à réfléchir sur les autres aveux semblables.

vent, et fut contraint mendier pain et habits, et le huitième jour il arriva en sa maison, fort maigre et défait, et alla accuser sa femme qui fut prise, et en accusa d'autres qui furent brûlées toutes vives après avoir confessé la vérité. »

On trouve dans Bodin, dans Sprenger, dans Del Rio, beaucoup de récits analogues. La sorcière se *graisse* avec certains onguens; tout d'un coup elle est transportée dans les airs, soit sur un bouc noir qui se trouve là tout exprès, soit sur un manche à balai, soit sur tout autre véhicule aussi commode. Elle arrive au sabbat, elle y trouve des démons qui dansent, elle danse avec eux, et avec des sorcières et des sorciers venus des villages voisins. Voilà ce qu'avouent toutes les accusées, voilà ce qui se trouve dans tous les livres. Mais est-ce que vraiment ces aveux peuvent servir de témoignage suffisant? Est-ce que les affirmations de mille pauvres femmes, folles ou hystériques, doivent servir de base à l'histoire? Les historiens de ce siècle sont plus exigeans que les inquisiteurs du temps passé. Nous avons peine à croire que d'immenses assemblées aient pu se tenir pendant plusieurs siècles, depuis l'an 1300 à Toulouse jusqu'à l'an 1612 en Béarn, sans que personne ait pu surprendre en flagrant délit quelqu'une de ces sorcières. C'est toujours sur leurs aveux qu'on s'appuie pour les condamner, à moins qu'on ne les surprenne le matin courant toutes nues dans la campagne, ce qui indique la démence ou l'hystérie, mais ce qui ne prouve en rien l'existence d'une assemblée du sabbat. Pour admettre ces réunions diaboliques, il faudrait supposer qu'il y avait des imposteurs ayant façonné en bois ou autrement une sorte d'image du diable. Ce diable, dont la peinture est faite différemment par chaque auteur, est ainsi décrit par de Lancre : « Le diable au sabbat est assis dans une chaire noire avec une couronne de cornes noires, deux cornes au cou, une autre au front, avec laquelle il éclaire l'assemblée, les cheveux hérissés, le visage pâle et trouble, les yeux ronds, grands ouverts, enflammés et hideux; une barbe de chèvre, la forme du col et tout le reste du corps mal taillés, le corps en forme d'homme et de bouc, les mains et les pieds comme une créature humaine sauf que les doigts sont tous égaux et aigus, s'appointant par les bouts, armés d'ongles, et les mains courbées en forme de pattes d'oie, la queue longue comme celle d'un âne. Il a la voix effroyable et sans ton, tient une grande gravité superbe avec une contenance d'une personne mélancolique et ennuyée. »

Faut-il voir dans cette image la fantaisie d'une des nombreuses sorcières que de Lancre a fait brûler (soixante en quatre mois), ou bien la peinture vraie d'une idole de bois sculptée grossièrement par quelque sorcière? S'il en était ainsi, il serait étonnant qu'on

n'eût jamais trouvé de semblable simulacre. Une assemblée de six mille personnes se réunissant sans laisser de traces serait un phénomène bien merveilleux. N'est-il pas plus simple de croire à l'aberration de toute une population craintive et ignorante? La question reste donc tout entière de savoir si le sabbat a existé, ou si c'est une hallucination cent mille fois répétée. C'est aux historiens à élucider ce problème, et il ne paraît pas que l'on ait encore donné des preuves bien fortes permettant d'affirmer qu'il y a eu ou qu'il n'y a pas eu de sabbat.

Quoi qu'il en soit, laissons cette question ténébreuse du sabbat. Aussi bien les croyances superstitieuses ne nous feront pas défaut. Une des plus importantes, et sur laquelle, pour des motifs que l'on comprendra, il nous est interdit d'insister, est relative à l'union du diable avec les sorcières. Dans ce cas, le diable est un *incube*. L'esprit malin peut aussi, sous la forme d'une femme, jeune ou vieille, laide ou belle, s'unir au sorcier. Alors le diable est *succube*. Pendant tout le XVIe et tout le XVIIe siècle, succubes, incubes surtout, foisonnent, et il n'y a pas de sorcière qui n'avoue ses relations avec le diable. Quant à savoir si le diable peut être père, c'est un des problèmes les plus discutés. L'opinion la plus commune, c'est qu'il est père indirectement, en passant de l'état de succube à l'état d'incube. Les cérémonies infâmes, qui étaient racontées comme propres au sabbat, ont fait croire à Michelet et à d'autres auteurs encore que le sabbat était un rendez-vous de débauche. Combien n'est-il pas plus vraisemblable que les aveux des sorcières sont dus aux hallucinations qui les hantaient, à des visions de nature érotique, telles qu'on en constate aujourd'hui encore de si fréquens exemples?

La puissance des mauvais anges est infinie. Il suffit, pour que le diable ou un démon d'ordre inférieur s'empare du corps d'un malheureux, qu'il ait commis un oubli, une négligence d'un instant. Ainsi une religieuse ayant oublié de dire son *Benedicite* en mangeant de la laitue, un diable, qui s'était caché dans cette laitue, s'empara d'elle et pendant longtemps l'agita de convulsions terribles, jusqu'à ce qu'enfin l'évêque, pris de pitié, l'eut triomphalement exorcisée. Un brave homme, nommé Pierre, ayant négligé en se couchant de faire le signe de la croix, se réveille au milieu de la nuit, croyant que le matin est arrivé, et, pensant être sur un terrain uni, se précipite du haut de son escalier, au bout duquel il arriva à demi mort à la grande stupéfaction de tous. N'est-il pas certain que le diable était l'auteur de cette malheureuse illusion? Tout ce qui se fait de peu ordinaire ou même de très ordinaire est attribué au mauvais esprit. Luther y croyait plus que quiconque.

Il raconte ses dialogues avec l'esprit malin, qui pendant la nuit cassait les vitres et remuait des sacs de noix sous son lit. Lorsqu'il composait ses ouvrages, Luther avait fort à faire à répondre aux argumens que Satan lui objectait. Une fois, emporté par la colère, il prit son encrier et le jeta contre le diable avec tant de force que l'encre alla tacher le mur. On voit encore maintenant, dit M. Louandre, la tache d'encre faite par Luther dans sa lutte contre le mauvais ange. Elle se trouve dans la petite chambre de Wartbourg où il travaillait. Le diable, dit quelque part Luther, est un maître redoutable, qui a dans sa sacoche plus de poisons que tous les apothicaires du monde. D'ailleurs, suivant Del Rio et Sprenger, l'apôtre de la réforme avait bien le droit de causer avec le diable, étant lui-même le fils d'une sorcière et d'un démon (1). Savonarole, lorsqu'il était sur le point de dormir, entendait le diable qui l'appelait par son nom, mais en changeant chaque fois la prononciation. Érasme, un grand esprit cependant, s'imaginait tenir des démons en prenant des puces : il admet qu'une ville tout entière a été brûlée par les démons. Mélanchthon rapporte que, lorsque certaines démoniaques arrachaient les poils du vêtement de quelque personnage que ce fût, ces poils étaient incontinent changés en pièces de monnaie du pays. Michel Servet pensait que dans les ventricules du cerveau Satan était logé et y promenait sa fantaisie. Toutes les fois qu'un phénomène bizarre ou inexpliqué se produisait, aussitôt on y voyait l'action du diable. Un jour qu'Ignace de Loyola faisait des études grammaticales sur les déclinaisons des noms et des verbes, les idées affluaient si rapidement à son esprit qu'il ne pouvait rien apprendre ni rien retenir, et malgré toute l'attention qu'il apportait à ce travail, il lui était impossible de chasser les pensées confuses qui l'envahissaient ou de fixer ses idées sur un point précis. « Je reconnais, s'écria-t-il alors, je reconnais les ruses de notre odieux ennemi, la perfidie et l'astuce du Malin. » — « Je sais un personnage, dit Bodin, lequel me découvrit qu'il était fort en peine d'un esprit qui le suivait et se présentait à lui en plusieurs formes, et la nuit le tirait par le nez, et l'éveillait, et souvent le battait, et, quoiqu'il le priât de le laisser reposer, il n'en voulait rien faire et le tourmentait sans cesse, lui disant : Commande-moi quelque chose. »

D'autres exemples montreront bien quelle foi absolue, aveugle, on donnait à la puissance diabolique. Un jour, dit Sprenger, un homme fut changé en âne par une sorcière. Pendant trois ans on fit porter au malheureux jeune homme les plus lourds fardeaux. Enfin, au bout de ce temps, passant devant une église, au moment

(1) Les caricatures du temps en font foi.

où on célébrait la messe, et n'osant pas entrer de peur d'être chassé et roué de coups, il se tint devant la porte, pliant les pattes de derrière, et joignant les pattes de devant, c'est-à-dire les mains, ajoute Sprenger, en les élevant au ciel. Au moment où l'on admirait ce prodige, arrive la sorcière qui se met à frapper l'âne à coups de bâton. Mais l'on devine bien qu'il s'agissait d'un maléfice; on la traîne devant le juge, on l'interroge, on la torture, elle avoue son crime, on obtient d'elle qu'elle rende le jeune homme à sa forme première, et, pendant qu'elle expie son crime, le jeune homme revient plein de joie vers les siens (p. 286). Les pires sorcières sont les sages-femmes, qui, au moment où les enfans viennent au monde, les vouent au démon; il en est qui leur coupent les membres avant qu'ils soient baptisés pour composer des onguens magiques; dans le diocèse de Constance, on brûla une sorcière sage-femme qui avait tué plus de quarante enfans en leur enfonçant une épingle dans la tête. Les sorcières disposent de tous moyens pour donner les maladies, priver de lait les vaches, faire tomber la grêle ou détruire les moissons. Pour faire tarir le lait des vaches, il suffit de mettre par terre un seau vide, de planter un couteau dans le mur et d'invoquer le diable; aussitôt le diable va prendre le lait d'une vache féconde qu'il porte dans le seau de la sorcière. Un jour, une jeune fille, n'ayant pas été invitée à un festin et irritée de cet oubli, appelle le diable qui vient à elle, et comme elle déclare vouloir faire tomber la grêle sur toute la société, il lui accorde sa demande; aussitôt une grêle violente afflige la ville, tandis que la sorcière est enlevée dans l'air par le démon aux yeux de certains bergers. Comme elle rentra dans la ville, les bergers l'accusèrent. On l'appréhende, on l'interroge, et après qu'elle a confessé toute l'horreur de son crime, elle est brûlée sans délai.

Souvent les sorcières prennent la forme d'animaux. Un jour, un bûcheron, pendant qu'il coupait du bois, fut attaqué par trois chats qui se mirent à lui mordre les jambes. Effrayé, il se défend comme il peut, et, ayant fait le signe de la croix, parvient à se débarrasser de ses agresseurs. Il rentre dans la ville, mais aussitôt on l'accuse d'avoir porté un maléfice sur trois femmes qui, au même moment, ont été grièvement blessées. Il allait être jugé et probablement condamné, si le juge n'avait découvert que ces trois bêtes n'étaient autres que les trois femmes, c'est-à-dire trois abominables sorcières, qui par l'assistance du démon avaient été métarmophosées en chattes. Souvent aussi les sorcières se transforment en louves. Boguet raconte sérieusement cette histoire d'un chasseur qui, ayant coupé d'un coup de fusil la patte d'une louve, s'égare et va demander l'hospitalité dans un château. Requis s'il avait fait bonne chasse, il veut montrer la patte de la louve, mais, à sa grande sur-

prise, c'était un bras de femme. Le châtelain y reconnaît son anneau de mariage; il va trouver sa femme, qui cachait son bras ensanglanté. Point de doute; elle était sorcière et courait la forêt sous la forme d'une louve. On croirait que c'est une fable, si la malheureuse femme n'avait été brûlée.

D'autres fois c'est le diable lui-même qui se déguise en un animal, il peut être loup, ours, araignée, crapaud, jamais cependant il ne revêt la forme d'un agneau ou d'une colombe. Un jour, en Angleterre, un possédé toutes les fois qu'on approchait de lui la sainte hostie, poussait des hurlemens et des blasphèmes. « Vraiment, disait-il, une araignée mérite plus de respect. » Aussitôt, une araignée, immense et hideuse, descend du dôme de l'église, et, suspendue par son fil, arrive jusqu'à la bouche du blasphémateur. Lorsque les sorcières basques furent brûlées, en 1609, par de Lancre, à la dernière sorcière qu'on brûla, une nuée de crapauds sortit de sa tête; le peuple se rua sur eux à coups de pierre, mais ils ne purent venir à bout d'un crapaud noir qui échappa aux flammes, au bâton, aux pierres, et se sauva, comme un démon qu'il était, en lieu où on ne sut jamais le trouver.

Mais ce qui, au point de vue psychologique, a le plus d'intérêt pour nous, c'est de savoir comment le démon peut pénétrer dans les corps. Or il y a deux sortes d'actions : la possession et l'obsession. Dans la possession, le démon s'est emparé complètement du corps et de l'âme du malheureux. Au contraire, dans l'obsession, il n'y a qu'une persécution superficielle, qu'il est facile de combattre par le jeûne, par les prières, par l'aumône. Le plus souvent la possession est un pacte par lequel on s'est voué au diable. Quelquefois cependant ceux qui en sont les victimes ne sont pas les coupables; il faut les exorciser et non les punir. Les inquisiteurs discutent gravement la question de savoir si le démon entre en substance ou en puissance dans le corps ou dans l'âme humaine, et ils se livrent sur ce point à des argumentations approfondies. Mais c'est surtout le témoignage des possédées que nous devons invoquer à ce sujet. « Je puis me comparer, dit Angèle de Foligno, à quelqu'un suspendu par le cou, dont les mains sont liées derrière le dos, et dont les yeux sont fermés. C'est en me mettant dans cet état que les démons me tourmentent cruellement. Il semble que je sois sans soutien, et que toutes les forces de mon esprit disparaissent sans que je puisse y résister. Quelquefois une colère violente et un désespoir amer m'envahissent; si bien que je ne peux m'empêcher de me déchirer le corps. Je me frappe de coups terribles, de sorte que toute ma tête et tous mes membres sont gonflés de meurtrissures. Ainsi je vois que je suis livrée à de nombreux démons et plongée dans d'horribles ténèbres. » Hildegarde raconte à peu près la même chose.

« La noirceur et les fumées diaboliques m'obsèdent et m'obscurcissent; une ombre pestilentielle se répand sur tous mes sentimens, et m'empêche de dire telles paroles et faire telles actions qu'il convient. De vrai, ce diable n'entre pas dans l'homme comme diable, mais comme fumée diabolique. Car si c'était le diable lui-même, aussitôt tous les membres seraient réduits en poudre et dispersés par le vent, ainsi qu'il appert de la nature spirituelle du prince des ténèbres, mais Satan se sert du corps de l'homme comme d'une fenêtre, et vocifère par cette fenêtre, et meut tous les membres à des actions mauvaises, incongrues et véritablement diaboliques. » Elle conclut donc en admettant que ce n'est pas le diable lui-même, mais seulement la vapeur méphitique du diable, qui pénètre dans l'homme.

Cependant les exorcistes sont plus précis en général; ils admettent plusieurs causes pour lesquelles le démon entre dans le corps, la crainte, la colère, le maléfice et les maladies de l'imagination. Quelquefois il y a un seul démon, quelquefois il y en a plusieurs, rarement toute une légion, c'est-à-dire six mille six cent soixante-six diables. Ces misérables se logent dans le cœur, parfois dans les reins, le cerveau, le poumon, la gorge, l'oreille: ils s'installent aux endroits qu'ils ont choisis, et font du corps humain leur résidence. Le démon profite de la langue du possédé pour proférer toutes sortes d'injures et de blasphèmes; de ses bras pour s'agiter, se mouvoir en tous sens, de ses jambes pour faire des bonds étranges et des sauts capricieux. C'est aussi le propre du démon de parler plusieurs langues et indifféremment le grec, le latin, l'hébreu, voire même l'iroquois et les autres dialectes peu connus. De fait, dans le délire hystérique, l'intelligence étant surexcitée, il peut y avoir, par suite de souvenirs inconsciens, des réminiscences inconnues. Tous les aliénistes ont observé des faits analogues. Cela n'avait pas échappé aux médecins du XVIe siècle. « Ceux qui ont fréquenté les malades et les fréquentent journellement trouveront vraisemblable qu'on peut parler langage étrange, comme grec, latin, allemand, hébreu, encore qu'on ne soit possédé d'aucun malin esprit. Cela peut procéder des humeurs si véhémentes que sitôt qu'elles sont enflammées, la fumée d'icelles étant montée au cerveau, fait parler un langage étrange comme nous voyons aux ivrognes » (Louys Guyon cité par Simon Goulard). Un si grand bon sens était rare, et on resta convaincu jusqu'au milieu du XVIIe siècle que lorsque un malade dans son délire parlait en un langage étranger, c'était le démon qui se servait de la langue du malheureux possédé.

L'approche de l'huile sainte ou d'un objet sacré fait hurler et vociférer les diables; ce sont des scènes de cette nature que représentent souvent les tableaux des maîtres italiens des XVe et XVIe siècles.

Quelquefois cependant l'esprit malin est plus patient et supporte en silence l'approche des sacremens. Un jour, dit Sprenger, un prêtre possédé du démon fut exorcisé. L'exorciste demanda au démon comment il lui était possible de rester dans le corps du possédé pendant la sainte communion. C'est, dit le démon, que je me cachais sous sa langue. Et le malin ajoute en manière de satanique raillerie : Est-ce que, pendant qu'un saint homme passe sur un pont, un méchant ne peut pas se cacher sous les arches?

Quand l'exorciste arrive en présence d'un possédé, il doit observer strictement certaines règles pour l'indication desquelles je me contenterai d'énumérer quelques-uns des chapitres du manuel de l'exorciste. Est-il permis d'exorciser quelqu'un qui ne présente aucun signe évident, mais seulement des probabilités d'obsession? Est-il utile de demander au démon de quel nom il s'appelle? Faut-il demander au démon s'il est seul ou accompagné de beaucoup de ses camarades? Peut-on lui demander pourquoi il est entré dans le corps du possédé? Peut-on l'interroger sur les saints qu'il faut invoquer pour qu'il parte, sur ses ennemis dans le ciel ou dans l'enfer, sur les paroles qui le feront souffrir le plus, à quelle heure, à quel jour il doit partir, où il ira pour lors, quel est son chef, si c'est un démon d'ordre supérieur, comme par exemple le grand Lucifer? « C'est une curiosité dangereuse de demander au diable qui possède un corps d'où il vient, de quelle légion et de quel ordre de diables il est; quels morts sont en état de grâce, quels sont les damnés, où est l'enfer, s'il est en cavernes de la terre et au centre d'icelle; quelles peines les damnés endurent, et quelle est leur gehenne. » Il faut que l'exorciste soit toujours très prudent, car il lui arrive souvent d'être déçu et trompé par le démon. Il est bon de se servir d'injures et d'outrages quand on s'adresse au diable, de l'appeler faquin, drôle, et en particulier cuisinier de l'Achéron, mais on ne doit pas plaisanter avec lui, car ces plaisanteries coûtent souvent fort cher. A ce propos, Nider nous raconte l'histoire d'un moine de Cologne, fameux exorciste, quoique un peu trop facétieux. Un jour que ce moine exorcisait un possédé, le démon lui demanda en quels lieux il devait faire retraite; lors le moine lui désigna certain endroit écarté, et se gaudit fort de la farce jouée au malin. Mais, la nuit, le pauvre moine, ressentant certaines importunités au bas-ventre, se rendit dans le lieu qu'il avait indiqué au démon. Or, à peine y fut-il entré, qu'il fut appréhendé à la gorge par ce démon fort irrité, et si cruellement qu'il en pensa mourir.

Les histoires de démoniaques sont extrêmement fréquentes chez les écrivains du XV[e] siècle. Comme elles se ressemblent toutes plus ou moins, il nous suffira d'en rapporter une avec quelques détails. Elle a d'autant plus d'intérêt qu'il s'agit manifestement d'une hys-

térique, et la description que nous en donne Le Loyer est assez bien faite pour établir l'identité de la possession d'autrefois et de l'hystéro-épilepsie d'aujourd'hui.

« La femme possédée étoit de la ville de Milan, de noble famille et de gens de bien. De longue main, le diable s'étoit emparé d'elle, et l'avoit tellement rendue défigurée, qu'elle sembloit plutôt un monstre qu'une femme. Sa face étoit tout effarée et crasseuse, son regard bigle et horrible, sa langue sortoit de la bouche fort longue, accompagnée parfois d'un grincement de dents, son haleine étoit puante, et le mal l'avoit rendue privée de l'usage de l'ouïe, de la vue et de la langue. C'étoit le propre habitacle du diable. Elle fut menée en l'église de Saint-Ambroise, devant saint Bernard qui y estoit. Le peuple avoit gardé espérance que la femme seroit secourue du saint homme. La foule étoit grande du peuple qui accouroit de toutes parts, et saint Bernard, d'entrée, enjoignit à un chacun de se mettre en prières et oraisons. Quant à lui, il demeura près de l'autel avec les prêtres et quelques siens religieux, et demanda que la femme lui fût présentée par ses gardes. Ce fut la difficulté de la lui présenter, car le diable qui étoit en elle y résistoit à son possible, ruant des pieds contre ses gardes, reculant en arrière, et à belles dents et coups de coude, se voulant défaire d'eux. Enfin, à quelque peine, elle est menée ou plutôt traînée à l'autel, où étoit saint Bernard, auquel de première abordée elle donna un coup de pied. Mais saint Bernard ne fit contenance de s'émouvoir de ce coup, et s'approchant de l'autel, se met à genoux et fait ses prières, aussi froid et tempéré que s'il n'eût rien vu. Ce fait, il se lève, prend la chappe et commence à dire la messe. Comme il étoit ès secrets de la messe, autant de fois qu'il signoit la sainte hostie, il se tournoit vers la femme, faisant sur elle le signe de la croix. A ces signes de la croix, le diable, contre lequel saint Bernard les apposoit, ne se sentoit moins blessé et offensé que si on lui eût rué quelques vives estocades qui eussent porté, et faisoit alors de si laides et étranges grimaces, et se tempestoit en sorte au corps de la femme, qu'on voyoit manifestement qu'il enduroit. Après que saint Bernard eut élevé le corps de Notre-Seigneur, et achevé de dire l'oraison dominicale après l'élévation, il vient à la femme pour assaillir l'ennemi de plus près, et tenant la sainte hostie sur la patène du calice, et, mettant la patène sur la tête de la femme, disoit telles ou semblables paroles, parlant au diable : « Voici, esprit misérable et damné, voici ton juge, voici cette grande et immense puissance. A cette heure, fais-lui résistance, si tu oses; voici celui qui, étant près de souffrir la mort pour notre salut, dit à ses disciples que le prince du monde seroit jeté dehors. Voici ce corps qui fut créé du plus pur sang de la vierge immaculée, qui fut étendu en l'arbre de la croix,

qui fut gisant au sépulcre, qui fut ressuscité au tiers jour, et qui en présence de ses disciples monta au ciel. Et parlant au nom de ce grand Dieu et en vertu de son pouvoir qui t'est bien connu, je te commande, esprit malin, que tu sortes présentement du corps de cette servante de Dieu, et que tu ne sois si hardi d'y rentrer désormais. A ces paroles, le diable hurlait désespérément et affligeoit la démoniaque, et montroit assez que c'étoit bien malgré lui qu'il lui falloit abandonner le corps. Ce premier coup d'essai ayant été fait par saint Bernard, il retourne à l'autel et achève la messe, et après la fraction de la sainte hostie, et que le diacre eut donné la paix au peuple et congé de s'en aller, aussitôt la paix fut donnée à la femme, et le diable la quitta entièrement, confessant par la suite l'efficace et la vertu du saint sacrement de l'autel (1). »

L'eau bénite, les cierges bénits sont puissans pour chasser les diables. — « Après l'eau bénite, il y a le cierge bénit en l'église, la vigile de Pâques, que les diables ne laissent d'avoir en horreur, comme ils ont les lampes ardentes, cierges et chandelles de l'église qu'ils ne peuvent voir, et en fuient la lumière. Beaucoup d'exorcistes, pour faire sortir les diables du corps des hommes, brûlent leurs noms dans le feu du cierge bénit. Les diables, à ce brûlement de leur nom, s'en sentent pressés et tourmentés; ce qui se peut connaître, parce que les diables se tourmentent et tempêtent dans le corps des démoniaques, crient horriblement et disent qu'ils souffrent. L'épreuve s'en fit de notre âge en Nicole Aubry, démoniaque de Vervins, car, l'évêque de Laon exorcisant le diable qui la possédait, et brûlant son nom de Beelzébub dans le cierge de Pâques, l'on voyoit la femme se détordre, mettre son corps en boule et peloton, s'élever en l'air, tirer la langue hors la bouche demi-pied de long, tâcher de sortir des mains de ses gardes, et faire du visage une morgue si hideuse, épouvantable et diabolique, que le plus assuré de ceux qui assistoient au spectacle n'étoit sans avoir peur. »

N'est-ce pas là le tableau singulièrement exact d'une de ces scènes démoniaques qu'on voit à la Salpêtrière, et dont la photographie a fixé le souvenir? D'ailleurs, ainsi que la physionomie, le langage de Nicole Aubry est bien celui d'une hystérique. Elle malmène rudement ceux qui se présentent à elle pour l'exorciser, et on retrouve dans ses paroles l'effronterie, l'audace incroyable, que manifestent

(1) Nous aurons l'occasion de revenir sur les attaques de démonomanie épidémique; faisons remarquer seulement l'analogie de ces attaques avec celles des démoniaques modernes. La fameuse Louise Lateau, en Belgique, a aussi des visions où le démon joue un rôle. « Le démon se montrait à elle, plusieurs fois chaque nuit, sous toutes les formes hideuses; elle était jetée à terre, rouée, disloquée, et serrée à la gorge; une nuit, elle fut jetée violemment contre un des barreaux de sa couchette de fer. » (*Les Stigmatisés*, par le docteur Imbert-Gourbeyre, professeur à l'école de médecine de Clermont-Ferrand; Paris, 1873.)

avec une promptitude et une vivacité surprenantes les hystériques aliénées. Tous ceux qui ont été apostrophés par ces malades reconnaîtront que la conversation de Nicole Aubry, ou plutôt du diable qui la possède, peut être absolument comparée à la conversation d'une hystérique (1). Maître Louis Sourbeau, docteur en théologie, commença les conjurations, mais le diable étant monté sur les voûtes se mit à lancer des pierres sur la tête des assistans, et maître Sourbeau de déguerpir. L'archevêque de Laon, duc et pair de France, voulut tenter l'aventure. « Ah ! çà, c'est vous, monseigneur, lui dit l'esprit malin ; vous me faites vraiment trop d'honneur, et pour vous recevoir comme il convient, j'ai convoqué dans le corps de cette fille six diables déterminés. Moi et mes amis nous nous moquons de Jean le Blanc (Jean le Blanc et Janicot sont les noms que le diable donne à Jésus-Christ). Je vous ferai cardinal et pape si vous parvenez à me chasser. En attendant, allez dormir, vous avez trop bu en dînant. » Les réformés viennent à leur tour. « Je suis serviteur du Christ, dit le pasteur Tournevelles. — Serviteur du Christ? reprend Satan, mais en vérité tu t'abuses, Tournevelles; tu es pis que moi. » — Heureusement la Vierge, plus puissante que les prêtres réformés ou catholiques, somma Satan de partir. Celui-ci dut obéir, mais en quittant Nicole Aubry, il alla, pour se venger, briser toutes les fleurs du jardin de l'évêché. Il partit ensuite pour Genève, où l'appelaient les intérêts de la réforme.

Pour chasser le diable, on peut employer des remèdes médicaux. A la vérité, ces procédés sont souvent insuffisans. Nicolas Myrepse, médecin grec et chrétien, donne la recette d'un *suffiment* ou fumée propre à chasser l'esprit immonde. Ce suffiment est composé de barbue en poivrette, de semence d'agnus castus, corne de cerf, graine de laurier, absinthe, bitume ou goudron de Judée, marjolaine d'Angleterre, cumin éthiopique, anis, castoreum, garipot ou ongle odorant, gagate, résine de cèdre et poix liquide. D'autres auteurs affirment que le démon se gaudit lorsque le corps est infecté par l'atrabile, et que par conséquent il est opportun d'administrer des purgations qui chassent cette atrabile. Les sons de la musique sont propres à faire fuir les démons, et, si on n'en pénètre pas la vraie cause, c'est qu'on est bien peu perspicace. « Les diables ne peuvent prendre récréation en la musique, car les tourmens, les feux perpétuels, le désespoir, ne donnent loisir aux diables de reposer. » Si les circonstances sont graves, il n'est pas besoin d'être prêtre pour exorciser; le premier venu, pourvu qu'il soit animé de bonnes intentions, peut remplir cet office. Au besoin même, les

(1) Voyez Ch. Louandre, *Histoire du diable* dans la *Revue* du 15 août 1842.

femmes sont exorcistes. Une religieuse délivra un démoniaque par sa seule parole: « C'était un paysan venu en l'abbaye où était la religieuse pour lui apporter la pension que son père lui donnait tous les ans. Et le paysan ne fut sitôt en présence de la religieuse que le diable n'entra en son corps et ne le tourmenta bien âprement. La religieuse connut aussitôt que c'était le diable, se leva du lieu où elle était, et, toute courroucée et émue, s'adressa au diable avec grande clameur : Sors de cet homme, esprit misérable et damné, sors! A cette voix, le diable répondit par la bouche du patient : Et si je sors, où est-ce que je me retirerai ? Or, à l'heure que le diable parlait, passait un petit cochon de lait; la religieuse dit au diable qu'il entrât en ce cochon, et aussitôt le diable, obéissant, quitta le paysan et entra dans le cochon qu'il étouffa. »

En général, l'exorciste doit être un prêtre. Si le malade est depuis longtemps possédé du démon, il est nécessaire de procéder avec solennité. C'est ce qu'on appelle la procession. L'évêque, revêtu de ses habits sacerdotaux, arrive devant le possédé : on brûle une image diabolique qu'on a apportée à cet effet, et, avec force prières et formules, on finit par chasser le démon. Voici une de ces formules d'exorcisme. Comme il y en a plus de mille, on comprendra qu'il est impossible de les reproduire toutes : « O toi, homicide, réprouvé, diable, esprit immonde, tentateur, menteur, faussaire, hérétique, ivrogne, insensé, je te conjure par Notre-Seigneur que tu as tenté à sortir sur-le-champ de ce corps humain ; abîme-toi dans la profondeur des mers, ou perds-toi parmi les arbres stériles, ou dans les lieux déserts que nul chrétien n'habite, que nul homme ne peut aborder, afin d'être consumé par la foudre céleste. Va, serpent maudit, pars, hâte-toi, et en quittant cette créature de Dieu, ne lui fais aucun mal, ni à elle ni à aucune autre, mais enfonce-toi dans les profondeurs de l'enfer jusqu'au jour du dernier jugement. » Qu'il est préférable, le bon sens de Jean Wier ! Il raconte l'histoire d'une bourgeoise flamande qui, allant à la messe avec sa servante, vit la donzelle, pendant qu'on chantait le *Gloria* en allemand, prise d'une attaque démoniaque terrible. Mais la digne matrone ne se troubla pas, et, rentrant chez elle, administra quelques vigoureux coups de verge à sa servante, ce dont l'autre incontinent guérit. Wier raconte cette histoire avec une satisfaction qu'il ne déguise pas. Il aurait pu citer aussi le fait de saint Grégoire, qui guérit un démoniaque en lui donnant un violent soufflet.

Quelquefois cependant les brûlemens de cierges, la musique, les formules, les processions demeurent vaines; plus l'exorciste redouble ses prières, plus le possédé s'agite en contorsions et blasphèmes. Cette perversité et cette puissance du diable consternent le pauvre Sprenger. « Hélas ! seigneur, dit-il, tous tes jugemens sont

justes. Mais qui délivrera ces pauvres possédés, hurlant dans de continuelles douleurs? C'est le malin, qui, par punition de nos péchés, est plus puissant que nous. Puisque par des exorcismes licites nous ne savons combattre ses effets pernicieux, il ne nous reste plus qu'une seule ressource, c'est de châtier plus cruellement les sorcières qui l'ont amené. »

Voilà le suprême moyen, voilà la panacée merveilleuse. Comme le diable ne peut être atteint directement, il faut agir sur ceux qui ont fait pacte avec lui, sorciers, sorcières, lamies, gaias, stryges, nécromanciens, magiciens, vampires. De là toute une procédure, barbare, terrible, expéditive, dont on ne peut lire le récit sans frémir, surtout quand on songe que, parmi les accusés, il n'y avait que des innocens. D'abord il y a les indices. Avant d'être traîné devant le juge, il faut qu'il y ait présomption de sorcellerie. C'est peu de chose que ces indices. Il suffit d'un ou deux témoins. Celui-ci déclare que son champ est ravagé par la grêle et les insectes, alors que le champ de sa voisine est intact et produit de beaux fruits. En faut-il plus pour que le maléfice soit prouvé? Cette femme a des cheveux noirs, et on ne la vit jamais pleurer; de plus elle est belle. Autant de preuves pour qu'elle se soit donnée à Satan, car le diable aime les femmes qui ont de longs cheveux et un beau corps. Puis il y a le nom : sorcellerie damnable que de s'appeler Verdelet, Joly-Bois, Saute-Buisson, Verdure, Esprit familier, Blanc démon, tous noms maudits, qui sont ceux du diable. A la vérité, Del Rio réprouve ces indices qu'il estime insuffisans. Un des indices les plus graves, c'est d'être fille de sorcière. L'âge n'a pas d'importance. Les jeunes sorcières sont aussi instruites que les vieilles, car c'est Satan qui leur donne la science. Un jour, raconte Sprenger, un villageois qui se promenait dans les champs avec sa petite fille âgée seulement de huit ans, voyant l'aridité de la campagne, s'écria qu'il voudrait bien avoir de la pluie; alors l'enfant lui dit naïvement qu'elle était capable de faire tomber la pluie. « Comment cela? lui dit le père étonné. — C'est, dit la petite, ma mère qui me l'a appris; elle m'a menée à un maître qui m'a donné pouvoir de faire tomber l'eau du ciel quand je voudrais. » Ce disant, elle prit un peu d'eau dans un torrent voisin, et la jeta en invoquant l'appui du démon. Aussitôt la pluie inonda la campagne. Le père terrifié retourne chez lui, et mène sa femme devant le juge. La malheureuse avoue, et est brûlée; quant à l'enfant, elle eut sa grâce et fut consacrée à Dieu.

Dès que les témoins ont été entendus, et qu'il y a des indices suffisans de sorcellerie, il s'agit de se rendre maître de la sorcière à tout prix; il faut entrer dans sa demeure, en parcourir attentivement tous les recoins, chercher s'il n'y a pas en quelque cachette des instrumens de sorcellerie. Si elle a une servante, il faut empri-

sonner la servante, car ce témoignage peut être utile à la justice; en tous cas, il ne faut jamais laisser la sorcière rentrer dans sa maison, car elle se procurerait ainsi des philtres à l'aide desquels elle accomplirait encore quelque nouveau maléfice. Les gens chargés de la saisir doivent l'empêcher de toucher terre, car en frappant le sol du pied, souvent les sorcières ont pu s'enlever dans les airs. Il est bon, il est même nécessaire, afin d'éviter l'effet funeste de son regard, d'entrer dans son réduit en tournant le dos. Souvent en effet les inquisiteurs ont eu à souffrir d'un maléfice dû à l'œil mauvais d'une sorcière. « Il y a des exemples, dit Sprenger, de lamies qui, en regardant en face une personne à qui elles vouloient nuire, lui ont fait subitement gonfler toute la figure, et lui ont donné la lèpre. Ce n'est pas une consolation suffisante que de pouvoir brûler ensuite cet infâme suppôt de Satan. »

Une fois que la sorcière est prise, on la jette au cachot. Et quel cachot? Un pourrissoir, suivant l'expression énergique d'Axenfeld : « D'aucuns sont assis par un grand froid, que les pieds leur gèlent et se détachent, et s'ils réchappent, ils demeurent estropiés pour la vie; d'autres, en l'obscurité, sans une lueur de soleil, ne savent jamais s'il fait jour ou nuit, et, parce qu'ils ne peuvent remuer pieds ni mains, ils sont mangés par la vermine et les rats. Ils sont mal nourris, joint que le bourreau et ses valets à toute heure les raillent et les injurient. Ils ont des pensées lourdes, de mauvais rêves, des frayeurs continuelles. Aussi voit-on pareilles gens, de patiens, sensés et hardis qu'ils étaient auparavant, devenir moroses, impatiens, mal courageux et demi fols, et a-t-on bien raison de dire : tout prisonnier malheureux. »

Ensuite il fallait comparaître, subir les premiers interrogatoires. On devine en quoi ils consistent. Avez-vous jeté un maléfice sur le champ de votre voisin? Avez-vous fréquenté le sabbat? Quelle prudence, quelle sagacité il eût fallu pour déjouer les interrogatoires cauteleux du juge! Les moindres faiblesses sont épiées; les aveux les plus innocens deviennent de terribles révélations. On fait les demandes les plus étranges; tous les malheurs privés ou publics qui ont frappé les habitans du village sont attribués à la pauvre sorcière, qui n'en peut mais. Voici, par exemple, un extrait de l'interrogatoire d'Arnoulette Defrasnes, dite la Royne des sorcières (15 février 1603) (1).

« Enquise de la cause de son emprisonnement,

« Répond l'ignorer.

« A elle dit qu'elle a été emprisonnée pour la réputation qu'elle a d'être sorcière.

(1) *De la Sorcellerie et de la Justice criminelle à Valenciennes*, par Th. Louise; Valenciennes, 1861.

« Répond qu'on l'a emprisonnée à tort, puisqu'elle n'est telle.

« Chargée d'avoir fait quelque maléfice au fils de Marie Dusart, garçon âgé de douze ans, et qu'il en seroit décédé peu après,

« Répond qu'elle n'est Dieu pour faire mourir les gens, et qu'elle n'est sorcière, et qu'elle n'a rien fait au dit enfant.

« Chargée d'avoir pareillement ensorcelé un autre garçon plus âgé qui en a cependant été guari par exorcisme,

« Répond n'être véritable.

« Chargée qu'elle a usé de menaces à l'encontre de Catherine Rombaud, un jour qu'elle la rencontra sur la rue, et que depuis ses menaces ladite Rombaud étoit tombée en d'étranges maladies jusqu'à jeter des vers à queue, des chenilles et des muchoreilles, et qu'à présent elle ressent encore les effets de ces dites maladies,

« Répond n'être véritable, qu'au contraire elle vérifiera qu'elle étoit malade auparavant.

« Chargée qu'elle auroit fait caresses à un petit enfant du sieur Jean Membrée, et qu'à l'instant il seroit devenu malade, et mourut le lendemain,

« Dénie l'avoir caressé, et qu'ayant été à la dédicace (kermesse) à son village, elle a appris que l'enfant dudit Membrée étoit mort. »

Au cas où la sorcière n'avoue pas, il y a des preuves graves de culpabilité, lorsqu'elle ne peut satisfaire à tous les essais qu'on tente sur elle. L'épreuve de la balance est fondée sur la légèreté des complices du diable; mais cette épreuve, condamnée par un certain nombre de théologiens, dut bientôt être abandonnée. Il y avait aussi l'épreuve par l'eau. En effet, une sorcière, jetée à l'eau, surnage. A la vérité, les opinions ne sont pas d'accord sur ce point; car, suivant certains inquisiteurs, par suite de la nature pesante du démon, au lieu de surnager, les sorcières s'enfoncent dans l'eau. Cette épreuve, tentée communément en Allemagne, paraît à Del Rio sans valeur, et Wier appelle bouchers ceux qui établissent le crime d'une sorcière sur ce seul signe.

Une troisième épreuve consistait à faire un fromage de forme spéciale avec le lait de plusieurs vaches, et à le traverser ensuite avec une aiguille; par ce fait on met à nu la trace de la griffe du diable, trace qu'il a imprimée au front de la sorcière, alors que la malheureuse a renoncé au baptême. L'épreuve du stylet avait une très grande importance. Il s'agissait de chercher si en quelques points du corps existent des parties insensibles; en effet, le diable, lorsqu'il met sa griffe sur un corps humain, rend insensible le point qu'il a touché; on a beau piquer, brûler cette région stigmatisée, il ne s'écoule pas une goutte de sang, et la sorcière n'éprouve aucune douleur. Alors le bourreau, pour constater cette anesthésie, enfonçait profondément des aiguilles et des stylets de fer dans le

corps. L'épreuve du fer rouge, renouvelée des anciens jugemens de Dieu et qui consistait à faire tenir à la main par l'accusée un fer ardent, pour savoir s'il produirait ou non une blessure, est généralement récusée. Il y a plus ; si la sorcière demande cette épreuve, c'est un signe qu'elle est protégée par le démon; elle doit donc être véhémentement suspecte. Un des signes les plus graves, c'est l'absence de larmes « qui est une présomption bien grande, d'autant que les femmes jettent larmes et soupirs à propos et sans propos. » Les sorcières ne peuvent pleurer; c'est une vérité connue de toute antiquité, et attestée par les auteurs les plus vénérables. Quelquefois l'accusée essaie de donner le change, et de simuler les pleurs; mais le bon inquisiteur ne doit pas se laisser abuser. Il lui est même recommandé de pratiquer une conjuration spéciale pour faire couler les larmes. L'expérience a appris que, s'il s'agit d'une vraie sorcière, plus on fait de conjurations pour appeler les larmes, moins les larmes arrivent. Il y a cependant des cas, ajoutent les inquisiteurs, où des sorcières peuvent pleurer, mais ces pleurs sont la preuve de l'astuce du démon : il ne faut pas se laisser abuser par ces apparences, mais chercher des preuves plus certaines pour les convaincre de leur crime.

Souvent aux tortures, aux interrogations, aux conjurations, aux exorcismes, la sorcière ne répond que par le silence. C'est là un maléfice grave, celui de la *taciturnité*. Ce silence absolu est un des plus redoutables obstacles que rencontre l'inquisiteur. Pour y remédier, il faut raser tout le corps de l'accusée; car sou-
le charme de taciturnité est caché entre les cheveux des sorvent
ciers. Il faut chercher s'il n'y a pas quelque part une amulette, un anneau magique : le détruire si on l'a trouvé; choisir de préférence, pour pratiquer les interrogations, c'est-à-dire la torture, les jours de fête pendant lesquels le charme n'opère plus, allumer des cierges sacrés et essayer de faire boire à l'accusée de l'eau bénite. Si néanmoins l'accusée n'avoue pas, il est permis de lui faire de terribles menaces, de fausses promesses. Sprenger le dit explicitement. On peut assurer à la sorcière qu'elle aura la vie sauve, au risque de ne pas tenir sa promesse si elle est trop coupable. Au cas où la pauvre femme demande un avocat, le juge pourra refuser quand le crime sera évident. Si le juge l'y autorise, elle pourra chercher un défenseur; mais quelles restrictions dans la défense! D'abord le nom des témoins restera secret; ensuite l'avocat sera à l'avance averti par le juge que, s'il défend une mauvaise cause, c'est à ses risques et périls, qu'il ne doit pas crier trop fort, qu'il n'ait à compter sur aucune rétribution, et qu'enfin, s'il se montre dans sa plaidoirie hérétique, ou plutôt hérésiarque, les juges avi-

seront. En aucun cas d'ailleurs, l'avocat d'une sorcière ne doit réclamer une autre procédure que la procédure sommaire, expéditive, des procès criminels. Il lui est interdit d'interjeter appel ou de demander un sursis. Voilà comment les droits de la défense étaient sauvegardés. Une bulle du pape Innocent VIII fait tomber cette bien faible barrière : désormais on condamnera les sorcières sans être gêné par le bavardage des avocats (*a strepitu avocatorum*).

Imaginez maintenant une malheureuse paysanne, hystérique, demi-sauvage et demi-folle, dont l'imagination malade est hantée par les visions confuses de l'ignorance superstitieuse et de la maladie. On la saisit, on la jette dans un trou noir, puis brusquement, au bout de deux ou trois jours de réclusion, on la mène dans une grande salle tapissée de hideux instrumens, en présence du bourreau. Des hommes sévères sont devant elle qui lui parlent avec persistance des visions qui l'ont obsédée si longtemps; on la dépouille de ses vêtemens; on lui rase les cheveux, on explore avec un fer aigu « tout son cuir; » on lui parle de Satan, du sabbat, des maléfices; on lui montre des images hideuses; on apporte des cierges, des étoles, des crucifix, une Bible. O la maudite! elle les rejette avec horreur; elle se débat, crie, veut se défendre; des convulsions de désespoir la secouent tout entière. « Misérable! c'est toi qui as tué Pierre, c'est toi qui en soufflant sur Brigitte lui as donné la lèpre. Confesse que tu leur as parlé. — Je ne suis pas une sorcière. — C'est toi qui as rendu stériles les vaches de Madeleine et le champ de Claude. Confesse que tu es sorcière. — Je ne sais pas, dit la malheureuse, hébétée. — Avoue, et on te laissera vivre, avoue, et tu ne seras pas damnée éternellement. — Je ne sais pas. » Et pendant qu'on l'interroge, elle entend le bruit des sinistres préparatifs. Voilà les chevalets, le collier, les roues, les brodequins, les fers rouges, tout l'arsenal de la méchanceté humaine. Hé! misérable stryge, quel est ton espoir? Que n'as-tu déclaré, que ne déclares-tu que tu es coupable? Suis mon conseil, dis tout de suite que tu es sorcière, dis-le, et meurs une fois plutôt que de subir mille morts (1).

Maintenant que les mœurs se sont adoucies, nous avons quelque peine à comprendre la cruauté de nos pères. Le brave Perrin Dan-

(1) « Il faut devant qu'appliquer la question faire contenance de préparer des instrumens en nombre, et des cordes en quantité, et tenir quelque temps l'accusée en cette frayeur et langueur. Il est aussi expédient, auparavant que faire entrer l'accusée en la chambre de la question, de faire crier quelqu'un d'un cri épouvantable comme s'il était gehenné, et qu'on die à l'accusée que c'est la question qu'on donne, l'étonner par ce moyen et arracher la vérité. J'ai vu un juge qui montrait le visage si atroce et la voix si terrible, menaçant de faire pendre si on ne disait, que les accusés confessaient soudain, ayant perdu tout courage. »

din, un bon homme cependant, déclare que la torture est encore divertissante.

Bon! cela fait toujours passer une heure ou deux.

Si l'on n'a aucune pitié d'un criminel vulgaire, que sera-ce de la sorcière qui s'est vouée au diable, a rejeté le Christ et mis à mal tant de créatures de Dieu! C'est à peine si, de loin en loin, on trouve quelque trace de miséricorde : une bulle du pape Paul III pour que la torture ne dure pas plus d'une heure; un édit du roi Louis XII pour que la torture ne soit appliquée que si l'on a des témoignages d'autorité suffisans; quelques conseils de prudence donnés par Del Rio, qui recommande de ne soumettre un accusé à la question qu'après avoir réuni un certain nombre de preuves. En général, on ne trouve pas trace de ce noble sentiment, la pitié pour ses semblables. « Il faut, dit Del Rio, un des moins cruels cependant, que par la torture l'accusée ne soit pas grièvement blessée, de manière à ce qu'elle puisse rester vivante, soit pour la liberté, soit pour le châtiment. » Cependant il ajoute : « Pour ce qui est du broiement des os et des articulations, il ne peut guère être évité dans la torture. » Bodin, le plus crédule de tous, est aussi le plus cruel. « En Allemagne, dit-il, ils ont une très mauvaise coutume de ne faire mourir le coupable s'il ne confesse, quoiqu'il soit convaincu de mille témoins. Vrai est qu'ils appliquent la question si violente et si cruelle que la personne demeure estropiat toute sa vie. » Ailleurs il dit : « On le fit étendre avec poulies, et tirer de telle force que les bourreaux étoient las, encore qu'on lui mît des pointes entre les ongles et la chair des pieds et des mains, la plus excellente gehenne de toutes les autres, et pratiquée en Turquie. »

Il y avait deux sortes de questions, la question ordinaire et la question extraordinaire. Toute l'humanité des juges consistait à se contenter de la question ordinaire. C'est d'abord la privation prolongée de sommeil, torture actuellement encore employée en Chine, je crois, et à laquelle les plus courageux résistent difficilement. C'est ensuite la suspension par le cou ou les épaules avec des poids lourds aux pieds. Le patient étant piqué ou recevant des affusions d'eau glacée sur le dos, s'agitait, et chacun de ses mouvemens redoublait sa torture. Quelquefois l'accusée était mise à cheval sur une pièce de bois triangulaire, dont l'un des angles faisait saillie, en même temps qu'on attachait un poids énorme à chaque pied. Dans l'*estrapade*, on disloquait tous les membres. Le *collier* consistait à appliquer un garrot au cou avec des cordes neuves qu'on serrait graduellement. La confession extorquée à l'aide de ces petites tortures était dite bénévole. Si elles ne réussissent pas, il faut alors avoir recours aux grands tourmens. Les jambes martelées, les

pieds serrés par des cordes, et des coins de bois enfoncés entre eux, les mamelles arrachées, les bras grillés, les articulations disjointes, les os brisés jusqu'à en faire *issir* la moelle.

Un moment arrive où, épuisée par la douleur, mutilée, sanglante, la pauvre vieille fait signe qu'on s'arrête, et s'écrie : Confession ! Alors on l'entoure, le notaire (greffier) écrit soigneusement toutes les monstruosités qu'elle avoue. C'en est fait, elle a avoué son crime. Il n'y a plus qu'à la punir.

Le procès d'Arnoulette Defrasnes, à Valenciennes, est d'une concision éloquente : « Ladite Arnoulette n'ayant voulu reconnoître la vérité, Messieurs avoient ordonné à l'officier de l'appliquer à la question du collier, pendant laquelle elle a de rechef été interrogée comme s'ensuit :

« *Interrogats d'Arnoulette lorsqu'elle étoit appliquée à la question.*

« S'il n'est véritable qu'elle ait causé du mal à Catherine Rombaud, et fait qu'elle a jeté une infinité d'ordures, et comme des vers à queue, des chenilles et autres semblables, voire même des muche-oreilles, par les oreilles, et lui avoir envoyé des vermines en telle quantité qu'elle en avoit jusqu'aux extrémités des doigts,

« Le dénie.

« Et lui ayant sur ce été liées les jambes avec cordes neuves, et les bras fortement liés derrière le dos, assise sur la sellette avec le collier au col, pendant quoi elle lançoit quelques cris, pressée de rechef de reconnoître la vérité,

« A persisté en sa dénégation.

« Si elle n'a, un jour, touché le mari de la dite, de sorte que, depuis lors, il est devenu malade, et après un languissement de huit mois il en est décédé,

« Répond qu'il n'est véritable et ne sait ce qu'on lui veut dire.

« Chargée d'avoir les marques du diable en divers endroits de son corps, savoir : derrière l'oreille droite et sur la même épaule, aussi une en la cuisse,

« Répond qu'il n'est véritable, s'écriant et se lamentant hautement pour la douleur qu'elle disoit souffrir, sans cependant jeter aucune larme, quoiqu'elle fît mine de pleurer fortement.

« Pressée de dire la vérité,

« Persiste en ses dénégations.

« Ayant été quelque peu plus molestée par l'excitation et renouvellement de ses douleurs, *avoue qu'elle est sorcière.*

« Enquise depuis quand, répond qu'il y a douze ou quinze ans, le diable lui apparut de nuit en forme de jeune homme, vêtu d'un habit brun, lui demandant si elle vouloit être son amoureuse.

A quoi elle répondit que oui. Sur ce, qu'il lui montra plein son chapeau d'argent, et fut avec elle l'espace d'une heure pendant laquelle il lui tint les discours ordinaires aux gens amoureux... Il se retira après lui avoir donné à reconnoître qu'il étoit diable, lui disant qu'il s'appeloit Verdelet. »

A la suite de cette confession, Arnoulette fut étranglée et brûlée. Voici l'acte du jugement :

« Vu et examiné ultérieurement le procès criminellement instruit à la charge d'Arnoulette Defrasnes, ses interrogats et réponses personnelles par le soussigné lieutenant-prévost Lecomte, établies par lui, par lequel elle est atteinte et convaincue d'avoir renoncé à Dieu, à la sainte Vierge, au saint sacrement de baptême et autres, pour se faire sorcière et se vouer comme elle a fait au service du diable, passé vingt-cinq à vingt-six ans, d'avoir été plusieurs fois aux danses et assemblées nocturnes, y transportée par le diable, son amoureux, qu'elle dit avoir nom Verdelet, y commettant les abominations ordinaires des sorciers, savoir depuis qu'elle s'est vouée au Satan, avoir été plusieurs fois à la sainte communion, à dessein de lui rapporter la sainte hostie et la lui délivrer comme elle a fait, d'avoir avec de la poudre qu'il lui avoit donnée fait mourir Pasquet, après une langueur de six mois, d'avoir, par le même moyen, ensorcelé Catherine Rombaud pour la faire languir bon nombre d'années comme elle fait encore présentement... De plus, d'avoir en son retour du sabbat jeté quelquefois de la poudre sur les grains de la campagne, y fait pleuvoir de la grêle et envoyé des brouillards, à la sollicitation et au commandement du dit Verdelet, son amoureux, outre qu'elle se déclare la royne des sorciers, conclut à ce que, pour expiation de crimes si horribles et détestables, elle soit condamnée d'être amenée de la prison sur le marché, devant la maison échevinale, pour, sur un échafaud y dressé à cet effet, y être étranglée et billoignée (baillonnée), et à l'instant brûlée. Ce 23 de mars 1603. »

Il est certain qu'en cherchant dans les archives communales des anciennes villes de France, d'Allemagne, d'Espagne, on trouveroit des documens très curieux et très instructifs pour l'histoire de la sorcellerie. Malheureusement, peu de travaux de ce genre ont été faits encore. Aux Archives nationales, à Paris, on trouve une collection de documens relatifs à la sorcellerie pour une seule ville, Montbéliard, qui était alors ville d'empire. On sait par ces documens, qu'il serait sans doute très intéressant de publier, que la justice de l'empire sévissait sur les sorcières aussi bien que la justice du roi de France ou de l'inquisition. De 1617 à 1620, on brûle douze sorcières. Voici la formule de la condamnation de l'une d'elles, 1618 : « Le nom de Dieu premièrement invoqué, est condam-

née ladite Pierrote, pour ses sortilèges, blasphèmes, apostasies et autres crimes et délits, desquels elle est suffisamment atteinte et convaincue, d'être mise en main du maître exécuteur de la haute justice, et par lui-même aux lieu et place où on a accoutumé d'exécuter les malfaiteurs en dernier supplice afin d'être brûlée vive, de son corps réduit en cendres, la condamnant aux dépens, en déclarant le surplus de ses biens confisqués au profit de son altesse. »

Le mémoire de l'exécuteur ne s'élève pas à un prix considérable, comme on peut le voir par les chiffres suivans :

« Pour les peines et salaires d'avoir mis et appliqué la feue Jappy (Richarde) à la question ; ayant été à cet effet tout exprès au Blamont où il a séjourné trois jours entiers... 9 francs.

« Encore pour les peines et salaires de M. l'exécuteur, ayant été une autre fois à Blamont à l'effet de, derechef, mettre et appliquer à la dite question la sieure Jappy... 3 francs.

« Pour ses droits et peines d'avoir brûlé et réduit en cendres le corps de la sieure Jappy... 3 francs. »

A la marge on a ajouté le mot *nihil*, et le conseil, trouvant les prix trop élevés a décidé : « A l'avenir l'exécuteur aura 4 francs pour ses dépens lorsqu'il fera des exécutions de mort et en dernier supplice, et pour ce qui est des peines du carcan, du fouet, et lorsqu'il appliquera quelqu'un à la torture, il aura 2 francs pour ses dépens. »

En somme, pour un procès de sorcellerie, tous les frais de justice et tous les droits s'élevaient, à Montbéliard, vers 1620, à 350 francs environ.

Les exécutions continuèrent encore jusqu'en 1660. Néanmoins, vers cette époque, les mœurs s'adoucissaient déjà. En 1656, pour une sorcière nommée Thibaude, la peine fut changée... « Préférant miséricorde à la rigueur du droit déclarons par manière de modération qu'elle aura la tête tranchée. » En 1654, une sorcière condamnée à être arse et brûlée toute vive, et son corps réduit en cendres, témoignant quelque repentance de ses forfaits, on l'autorise sur sa demande instante à recevoir auparavant le saint sacrement de la cène. A partir de 1660 (cette année là, deux sorcières furent brûlées), il n'y a plus, à Montbéliard, d'exécution capitale pour crime de sorcellerie.

Oui, c'est une lamentable histoire que celle de ce passé, mais il ne faut pas en détourner les yeux avec horreur, il faut le regarder en face pour comprendre les bienfaits de la tolérance. Ce que furent l'ineptie et la cruauté d'autrefois, deux citations de Boguet, grand juge au comté de Bourgogne (1), vont nous l'apprendre (les

(1) *Discours exécrables des sorciers, ensemble leurs procès, faits depuis deux ans en divers endroits de la France, avec une instruction pour un juge en fait de sorcellerie,*

citations en pareille matière sont plus éloquentes que les discussions) : « Le samedi cinquième de juin de l'an 1598, Louise, âgée de huit ans, fut rendue impotente de tous ses membres, de façon qu'elle étoit contrainte de marcher à quatre, et si de plus elle tordoit la bouche d'une façon fort étrange; ce mal lui continua par quelques jours jusqu'à ce que ses père et mère, qui prirent opinion à son maintien qu'elle étoit possédée, la firent exorciser en l'église de Saint-Sauveur. Là se découvrirent cinq démons, les noms desquels étaient : Loup, Chat, Chien, Joli et Griffon, et comme le prêtre demanda à la fille qui lui avoit baillé le mal, elle répondit que c'étoit Françoise Secretain, qu'elle montra au doigt. Pour ce jour-là les démons ne sortirent point... Le lendemain matin, sur l'aube du jour, la fille se trouva plus mal que de coutume, mais enfin, s'étant penchée contre terre, les démons sortirent par sa bouche, en forme d'une pelote grosse comme un poing, et rouge comme feu, sauf que le Chat étoit noir. Les deux que la fille estimoit être morts se partirent les derniers et avec moins de violence que les trois autres. Tous ces démons étant dehors firent trois ou quatre voltes à l'entour du feu, et disparurent, et dès lors la fille commença à se mieux porter qu'auparavant. » Voilà pour l'ineptie.

Voici maintenant pour la cruauté : « Claude Jean-Guillaume, étant sur le bûcher pour être brûlée toute vive, se détacha et sauta par trois fois hors du feu, et même que le bourreau fut contraint de l'assommer avec une palanche. Antoinette Gaudillon, comme on lui eut prononcé la sentence de mort, pria par réitérées fois qu'on ne la fît point languir, ce qui fut recommandé, et néanmoins elle eut le plus de peine de mourir de six qui furent exécutées avec elles, entre lesquels étoient son père et son frère. »

Wier, le seul homme au milieu de tous ces bourreaux, ne peut s'empêcher de pousser un cri d'horreur : « Non, dit-il, ces sorcières ne sont pas des criminelles, les confessions arrachées par la torture ne sont pas des aveux sincères. Elles mentent pour échapper à d'affreuses souffrances, et avouent des crimes qu'elles n'ont jamais commis. » Honneur à Wier, qui, dans un siècle fanatique, au péril de sa vie, a défendu la cause de l'humanité ! Ses efforts ont été vains. Après comme avant lui, le sang innocent a coulé « comme de l'eau. » Mais, parmi tant d'iniquités triomphantes, ce fut le précurseur de la justice.

CHARLES RICHET.

par Henry Boguet, grand juge au comté de Bourgogne, Rouen; chez Romain de Beauvais, in-12, 1603.

MÉMOIRES

DE

MADAME DE RÉMUSAT

1802-1808

CHAPITRE XXVI (1).

(1807.)

Puissance de l'empereur. — Résistance des Anglais. — Vie de l'empereur à Fontainebleau. — Spectacles. — Talma. — Le roi Jérôme. — La princesse de Bade. — La grande-duchesse de Berg. — La princesse Borghèse. — Cambacérès. — Les princes étrangers. — Affaires d'Espagne. — Prévisions de M. de Talleyrand. — M. de Rémusat est nommé surintendant des théâtres. — Fortune et gêne des maréchaux.

Qu'on suppose un individu, ignorant de tout antécédent, jeté tout à coup dans Fontainebleau (2), au temps dont je parle, il n'est

(1) La *Revue* a déjà publié quelques fragmens des deux premiers volumes des *Mémoires de Mme de Rémusat* qui ont, depuis, paru chez l'éditeur M. C. Lévy. M. de Rémusat nous communique aujourd'hui un des chapitres les plus intéressans du troisième volume, qui paraîtra au mois de février.

(2) Après la bataille de Friedland et la paix de Tilsit, l'empereur était revenu à Paris, le 27 juillet 1807. Il passa quelque temps à Saint-Cloud et à Paris, puis décida que les princes, ses hôtes, et toute la cour iraient à Fontainebleau. Le voyage dura deux mois, du 21 septembre au 15 novembre 1807. L'empereur n'a jamais consacré, je crois, un si long espace de temps à la vie de cour, dans ses plaisirs ou dans son éclat, ou plutôt, dans un séjour semblable, l'empire devenait pour la première fois une cour véritable. Partout ailleurs ce qu'on appelait ainsi n'était qu'une parade, un défilé où les hommes figuraient plus pour leur uniforme que pour leur personne. Ici, comme auprès de Louis XIV et de Louis XV, on vivait ensemble, et malgré la froideur de l'étiquette et la peur du maître, la nature devait se faire jour et se trahir. Il y avait des intérêts, des passions, des intrigues, des faiblesses, des trahisons, une vraie cour en un mot. Je ne cherche pas à juger le talent de l'auteur à décrire ces nuances, et je borne mon devoir d'éditeur à écrire des notes plutôt explicatives qu'approbatives. On

pas douteux qu'ébloui par la magnificence qu'on déploya dans cette royale habitation, et que frappé de l'air d'autorité du maître et de l'obséquieuse révérence des grands personnages qui l'entouraient, il n'eût vu, ou cru voir, un souverain paisiblement assis sur le plus grand trône du monde par tous les droits réunis de la puissance et de la légitimité. Bonaparte était alors roi pour tous, et pour lui-même; il oubliait le passé, il ne redoutait point l'avenir; il marchait d'un pas ferme, sans prévoir aucun obstacle, ou du moins avec la certitude qu'il détruirait facilement ceux qui se dresseraient devant lui. Il lui paraissait, il nous paraissait à tous, qu'il ne pouvait plus tomber que par un événement si imprévu, si étrange, et qui produirait une catastrophe si universelle, qu'une foule d'intérêts d'ordre et de repos étaient solennellement engagés à sa conservation. En effet, maître ou ami de tous les rois du continent, allié de plusieurs par des traités ou des mariages à l'étranger, sûr de l'Europe par les nouveaux partages qu'il avait faits, ayant jusqu'aux frontières les plus reculées des garnisons importantes qui lui garantissaient l'exécution de ses volontés, dépositaire absolu de toutes les ressources de la France, riche d'un trésor immense, dans la force de l'âge (1), admiré, craint et surtout scrupuleusement obéi, il semblait qu'il eût tout surmonté. Mais un ver rongeur se cachait sourdement au sein d'une telle gloire. La révolution française, ouvrage insurmontable des temps, n'avait point soulevé les âmes à l'intention d'affermir le pouvoir arbitraire. Les lumières du

me pardonnera toutefois, puisque le public a si bien prouvé par son empressement le cas qu'il faisait de ces Mémoires, de dire que mon père avait devancé le jugement de l'opinion, et n'hésitait pas à comparer l'œuvre de sa mère aux plus grands modèles. Voici ce qu'il pensait de la peinture de la cour à Fontainebleau : « Ce chapitre, qui ne contient nul événement, est, sans contredit, l'un des plus remarquables de cet ouvrage. Dans quelques parties, il y a trop de réflexions, et qui se répètent. Si ma mère eût revu son ouvrage, elle eût resserré et supprimé. Je demeure convaincu, cependant, que le texte doit rester tel qu'il est, et que dans ces entretiens de l'auteur avec lui-même, dans ce retour complaisant sur ses souvenirs, on apprend à le connaître et à prendre confiance en lui. Mais ce chapitre-ci mérite un éloge plus absolu. Comme dans Saint-Simon, la peinture attentive, étudiée, sans cesse repassée des choses et des personnes, des mœurs, des allures, des relations s'empare de l'esprit, et le fait vivre dans le monde qu'elle lui retrace. Je ne sais rien dans Saint-Simon de supérieur au tableau de la cour à la mort du grand dauphin. C'est le récit d'une seule nuit de Versailles, et il tient le quart d'un volume. Il me semble qu'il y a dans ce chapitre quelque chose du même mérite, et, quoique ce séjour à Fontainebleau n'ait point été marqué par un événement distinct qui pût être regardé comme une crise, telle que la mort du Dauphin, la vivacité de l'imagination dans la fidélité de la mémoire, donne à ce tableau de la cour de l'empereur cette vérité saisissante qui supplée à la réalité. » (P. R.)

(1) L'empereur, né le 15 août 1769, avait alors trente-huit ans. On oublie volontiers son âge, tant on est ébloui par son éclat. Il y faut cependant penser parfois en lisant son histoire, et se rappeler qu'il était un homme, même un jeune homme. (P. R.)

siècle, les progrès des saines idées, l'esprit de liberté, combattaient sourdement contre lui, et devaient renverser ce brillant échafaudage d'une autorité fondée en opposition avec la marche irrésistible de l'esprit humain. Le foyer de cette liberté existait en Angleterre. Le bonheur des nations a voulu qu'il se trouvât défendu par une barrière que les armes de Bonaparte n'ont pu franchir. Quelques lieues de mer ont partagé la civilisation du monde, et empêché que comprimée partout, elle se vît forcée d'abandonner pour longtemps le champ de bataille à qui ne l'eût jamais totalement vaincue, mais à qui l'eût étouffée peut-être pour la durée de toute une génération.

Le gouvernement anglais, jaloux d'une puissance si colossale, malgré le mauvais succès de tant d'entreprises, toujours vaincu, jamais découragé, trouvait sans cesse de nouvelles ressources contre l'empereur dans le sentiment national qui animait la nation. Cette nation se voyait attaquée dans sa prépondérance et dans ses intérêts. Son orgueil et son industrie, également irrités des obstacles qu'on lui suscitait, se prêtaient à tous les sacrifices que ses ministres sollicitaient d'elle. D'énormes subsides furent votés pour l'augmentation d'un service maritime qui devait produire un blocus continental de toute l'Europe. Les rois, craintifs devant la force de notre artillerie, se soumettaient à ce système prohibitif que nous exigions d'eux. Mais leurs peuples souffraient; les jouissances de la vie sociale, les nécessités qu'enfante l'aisance, les besoins, sans cesse renaissans, de mille agrémens matériels, partout combattaient pour les Anglais. On murmurait à Pétersbourg, sur toutes les côtes de la Baltique, en Hollande, dans les ports de France, et le mécontentement qui n'osait s'exprimer, en se concentrant sous la crainte, jetait dans les esprits des racines d'autant plus profondes qu'elles devaient s'y fortifier longtemps avant qu'il osât se montrer au dehors. Il en paraissait pourtant quelque chose, par intervalles, dans les menaces ou les reproches que nous apprenions tout à coup que notre gouvernement adressait à ses alliés. Renfermés en France, dans une ignorance complète de ce qui se passait au dehors, sans communications, du moins intellectuelles, avec les autres nations, défians des articles commandés de nos ternes journaux, nous pouvions conclure cependant, quelquefois, de certaines lignes du *Moniteur*, que les volontés impériales se trouvaient éludées par les besoins des peuples. L'empereur avait amèrement reproché à son frère Louis d'exécuter trop mollement ses ordres en Hollande. Il l'y renvoya, en lui intimant fortement sa volonté d'être scrupuleusement obéi.

« La Hollande, disait *le Moniteur*, depuis les nouvelles mesures qu'elle a prises, ne correspondra plus avec l'Angleterre. Il faut que

le commerce anglais trouve tout le continent fermé, et que ces ennemis des nations soient mis hors du droit commun. Il est des peuples qui ne savent que se plaindre ; il faut savoir souffrir avec courage, prendre tous les moyens de nuire à l'ennemi commun, et l'obliger à reconnaître les principes qui dirigent toutes les nations du continent. Si la Hollande avait pris ses mesures depuis le blocus, peut-être l'Angleterre aurait déjà fait la paix. »

Une autre fois, on s'efforçait de flétrir aux yeux de tous ce qu'on appelait l'envahissement de nos libertés continentales. Le gouvernement anglais se voyait comparé dans sa politique, à *Marat*. « Qu'est-ce que celui-ci a fait de plus atroce? disait-on. C'est de présenter au monde le spectacle d'une guerre perpétuelle. Les meneurs oligarques qui dirigent la politique anglaise finiront comme tous les hommes furibonds et exagérés: ils seront l'opprobre de leur pays et la haine des nations. »

Quand l'empereur dictait de pareilles injures contre le gouvernement oligarchique, il caressait à son profit les idées démocratiques qu'il savait bien exister sourdement dans la nation. En se servant de quelques-unes de nos phrases révolutionnaires, il croyait satisfaire suffisamment les opinions qui les avaient inspirées. L'égalité, rien que l'égalité, voilà quel était son mot de ralliement entre la révolution et lui. Il n'en craignait point les suites pour lui-même; il savait qu'il excitait ces vanités qui peuvent fausser les dispositions les plus généreuses, il détournait de la liberté comme je l'ai dit souvent, il étourdissait tous les partis, dénaturait toutes les paroles, effarouchait la raison. Quelque force que lui donnât son glaive, il le soutenait encore par le secours des sophismes, et prouvait que c'était en connaissance de cause qu'il déviait de la marche indiquée par le mouvement des idées, en s'aidant encore de la puissance de la parole pour nous égarer. Ce qui fait de Bonaparte un des hommes les plus supérieurs qui aient existé, ce qui le met à part, en tête de tous les puissans appelés à régir les autres hommes, c'est qu'il a parfaitement connu son temps, et qu'il l'a toujours combattu. C'est volontairement qu'il a choisi une route difficile, et contraire à son époque. Il ne le cachait point; il disait souvent que lui seul arrêtait la révolution, qu'après lui elle reprendrait sa marche. Il s'allia avec elle pour l'opprimer, mais il présuma trop de sa force. Habile à reprendre ses avantages, elle a su enfin le vaincre et le repousser.

Les Anglais, à cette époque, alarmés de la condescendance avec laquelle le tzar, encore plus séduit que vaincu, abondait dans le système de l'empereur, attentifs aux troubles qui commençaient à se manifester en Suède, inquiets du dévoûment que nous témoignait le Danemark, et qui devait leur fermer le détroit du Sund,

firent un armement considérable, et réunirent leurs forces pour bombarder Copenhague. Ils vinrent même à bout de prendre la ville. Le prince royal, fort de l'amour de ses peuples, se défendit vaillamment, et lutta, même après avoir perdu sa capitale. Les Anglais se virent forcés de l'évacuer, et de s'en tenir, là comme ailleurs, au blocus général. L'opposition en Angleterre éclata contre cette expédition. L'empereur, ignorant de la constitution anglaise, se flatta que les débats assez vifs du parlement lui seraient utiles. Peu accoutumé à l'opposition, il jugeait du danger de celle d'Angleterre d'après l'effet qu'elle eût produit en France, si elle s'y fût manifestée une fois, avec la même violence qu'il remarquait dans les journaux de Londres. Souvent il croyait le gouvernement anglais perdu, en repaissant son impatience des phrases animées du *Morning-Chronicle*. Mais son espoir se trouvait toujours déçu : l'opposition tonnait, les remontrances s'évaporaient en fumée, et le ministère emportait toujours des moyens de plus de continuer la lutte. Rien n'a plus causé de mouvemens de colère à l'empereur que ces débats du parlement, et les attaques violentes contre sa personne que la liberté de la presse enfantait contre lui. En vain, il usait de cette liberté, pour payer à Londres des écrivains qui imprimaient aussi, très impunément, ce qu'il voulait; ces combats de plume n'avançaient rien; on répondait à ses injures par des injures qui arrivaient à Paris. Il fallait les traduire, les lui livrer; on tremblait en les mettant sous ses yeux; sa colère, soit qu'elle éclatât, soit qu'elle fût concentrée, paraissait également redoutable, et malheur à qui avait affaire à lui immédiatement après qu'il venait de lire les journaux anglais !

Nous nous apercevions toujours par quelque bourrasque de cette mauvaise humeur. C'est bien alors qu'il fallait plaindre ceux dont la mission était d'ordonner de ses amusemens. C'est alors que je puis bien dire que le supplice de M. de Rémusat commençait. J'en parlerai avec plus de détails en rendant compte de la vie qu'on mena à Fontainebleau.

Dès que les personnes comprises dans ce voyage y furent réunies, on les soumit toutes à une espèce de règlement qu'on leur fit connaître. Les différentes soirées de la semaine se devaient passer chez différens grands personnages. L'empereur devait recevoir un soir chez lui. On y entendrait de la musique, et on y jouerait après. Deux autres jours, il y aurait spectacle; une autre fois, bal chez la grande-duchesse de Berg, un autre bal chez la princesse Borghèse; enfin cercle et jeu chez l'impératrice. Les princes et les ministres devaient donner à dîner et inviter tour à tour les conviés au voyage; le grand maréchal de même, ayant une table de vingt-cinq couverts tous les jours; la dame d'honneur de même, et enfin à une dernière

table dînait tout ce qui n'avait pas reçu une invitation. Princes et rois ne pouvaient dîner chez l'empereur qu'invités par lui; il se réservait la liberté du tête-à-tête avec sa femme, et il choisissait qui lui plaisait. On chassait à jours fixes, et de même on était invité pour accompagner la chasse, soit à cheval, soit dans un grand nombre d'élégantes calèches. Il passa par la tête de l'empereur de vouloir que les femmes eussent un costume de chasse. L'impératrice s'y prêta volontiers. Le fameux marchand de modes, Leroi, fut appelé au conseil, et on détermina un costume très brillant. Chaque princesse avait une couleur différente pour elle et sa maison. Le costume de l'impératrice était en velours amarante brodé en or, avec une toque brodée d'or, et couronnée de plumes blanches, et toutes les dames du palais furent vêtues de couleur amarante. La reine de Hollande choisit le bleu et argent, madame Murat la couleur de rose et argent aussi, la princesse Borghèse, le lilas, de même brodé en argent. C'était toujours une sorte de tunique ou redingote en velours, courte, sur une robe de satin blanc brodée, des bottines de velours pareilles à la robe, ainsi que la toque, une écharpe blanche. L'empereur et tous les hommes portaient un habit vert galonné en or et argent. Ces brillans costumes, portés soit à cheval, soit en calèche, et toujours en cortège très nombreux, faisaient au travers de la belle forêt de Fontainebleau un effet charmant.

L'empereur aimait la chasse plutôt pour l'exercice qu'elle lui faisait faire que pour ce plaisir en lui-même. Il ne se prêtait point toujours à suivre le cerf bien régulièrement, et se lançant au galop, il s'abandonnait à la route qui se présentait devant lui. Quelquefois il oubliait encore le motif pour lequel on parcourait la forêt, et il en suivait les sinuosités, en paraissant s'abandonner à la fantaisie de son cheval, et livré à d'assez longues rêveries. Il montait à cheval avec habitude, mais sans grâce. On lui dressait des chevaux arabes qu'il préférait, parce qu'ils s'arrêtent à l'instant, et que partant tout à coup, sans tenir sa bride, il fût tombé souvent si on n'avait pris les précautions nécessaires. Il aimait à descendre au galop des côtes rapides, au risque de faire rompre le col à ceux qui le suivaient. Il a fait quelques chutes, dont on ne parlait jamais, parce que cela lui aurait déplu. Je lui ai vu, un peu avant ce temps, la manie de mener aussi des attelages à des calèches ou à des *bogheis*. Il ne faisait pas bien sûr d'être alors dans la voiture qu'il conduisait, car il ne prenait aucune précaution pour les tournans, ou pour éviter les endroits difficiles. Il prétendait toujours vaincre tout obstacle, et il eût rougi de reculer. Une fois, à Saint-Cloud, il s'avisa de vouloir conduire quatre chevaux, à grandes guides. Il passa une grille si maladroitement, se trouvant emporté dès le premier in-

stant, qu'il versa la voiture où se trouvaient l'impératrice et quelques personnes, sans aucun accident grave, heureusement. Il en fut quitte pour avoir pendant trois semaines le poignet foulé. Depuis ce temps, il renonça à mener lui-même, disant en riant que dans les moindres choses, il fallait que chacun fît son métier. Quoiqu'il ne prît pas grand intérêt au succès d'une chasse, cependant il grondait assez fortement, lorsqu'on ne réussissait point à prendre le cerf. Il se fâchait si on lui représentait que lui-même, en changeant de route, avait contribué à égarer les chiens; le moindre *non-succès* lui causait toujours surprise et impatience.

Il travaillait beaucoup à Fontainebleau, comme partout. Il se levait à sept heures, donnait son lever, déjeunait seul, et les jours où l'on ne chassait point, il demeurait dans son cabinet, ou tenait ses conseils jusqu'à cinq ou six heures. Les ministres, les conseillers d'état venaient de Paris comme si on était à Saint-Cloud. Il n'entrait pas beaucoup dans la raison de la distance, jusqu'au point que, manifestant le désir qu'on lui fît sa cour, le dimanche, après la messe, comme cela se passait à Saint-Cloud, on partait de Paris dans la nuit pour arriver le matin à l'heure prescrite. On se tenait alors dans l'une des galeries de Fontainebleau, qu'il parcourait à son gré, ne pensant pas toujours à payer d'une parole ou d'un regard la fatigue et le dérangement d'un pareil voyage.

Tandis qu'il demeurait la matinée dans son cabinet, l'impératrice, toujours élégamment parée, déjeunait avec sa fille et ses dames, et ensuite, se tenant dans son salon, y recevait les visites des personnes qui habitaient le château. Celles d'entre nous qui s'en souciaient pouvaient y faire quelque ouvrage, et cela n'était pas inutile pour soutenir la fatigue d'une conversation oiseuse et insignifiante. Madame Bonaparte n'aimait pas à être seule, et n'avait le goût d'aucune occupation. A quatre heures, on la quittait. Elle vaquait alors à sa toilette, et nous à la nôtre; c'était toujours une grande affaire. Un assez bon nombre de marchands de Paris avaient transporté à Fontainebleau leurs plus belles marchandises, et ils en trouvaient facilement le débit, en se présentant dans nos appartemens. Entre cinq ou six heures, il arrivait assez fréquemment que l'empereur passait dans l'appartement de sa femme, et qu'il montait en calèche, seul avec elle, pour se promener avant son dîner. On dînait à six heures, ensuite on se rendait au spectacle, ou chez la personne qui devait, à tel jour, se charger du plaisir de la soirée.

Les princes, maréchaux, grands officiers ou chambellans qui avaient les entrées, pouvaient se présenter chez l'impératrice. On frappait à la porte, le chambellan de service annonçait; l'empereur disait : *Qu'il entre*, et on entrait. Si c'était une femme, elle

s'asseyait en silence; un homme demeurait debout contre la muraille, à la suite des personnes qu'il trouvait déjà dans le salon. L'empereur s'y promenait ordinairement en long et en large, quelquefois silencieusement, et rêvant sans se soucier de ce qui l'entourait, quelquefois faisant une question qui recevait une réponse courte, ou bien entamant la conversation, c'est-à-dire l'occasion de parler à peu près seul, car on éprouvait toujours, et alors plus que jamais, quelque embarras à lui répondre. Il ne savait, et, je crois, ne voulait mettre personne à l'aise, craignant la moindre apparence de familiarité, et inspirant à chacun l'inquiétude de s'entendre dire, devant témoins, quelque parole désobligeante. Les cercles se passaient de la même manière. On s'ennuyait autour de lui, et il s'ennuyait lui-même; il s'en plaignait souvent, s'en prenant à chacun de ce silence terne et contraint qu'il imposait. Quelquefois, il disait : « C'est chose singulière, j'ai rassemblé à Fontainebleau beaucoup de monde, j'ai voulu qu'on s'amusât, j'ai réglé tous les plaisirs, et les visages sont allongés, et chacun a l'air bien fatigué et triste. — C'est, lui répondait M. de Talleyrand, que le plaisir ne se mène point au tambour, et qu'ici comme à l'armée, vous avez toujours l'air de dire à chacun de nous : Allons, messieurs et mesdames, en avant, marche! » Il ne s'irritait point de ces paroles, il était alors fort en train, et M. de Talleyrand passait de longues heures avec lui, et on lui laissait le droit de tout dire. Mais dans un salon de quarante personnes, M. de Talleyrand se tenait en aussi grand silence que tout le monde.

De toute la cour, la personne que dans ses voyages le soin de ses plaisirs agitait davantage était sans aucune comparaison M. de Rémusat. Les fêtes et spectacles étaient dans les attributions du grand chambellan, et M. de Rémusat, en sa qualité de premier chambellan, avait la responsabilité de tout ce *travail*. Ce mot convient parfaitement, car la volonté impérieuse et difficile de Bonaparte rendait cette sorte de métier assez pénible. « Je vous plains, lui disait M. de Talleyrand, il vous faut amuser *l'inamusable*. »

L'empereur voulait deux spectacles par semaine, et qu'ils fussent toujours variés. Les acteurs de la Comédie-Française en faisaient seuls les frais, conjointement avec quelques représentations d'opéras italiens. On ne jouait guère que des tragédies, souvent Corneille, quelques pièces de Racine, et rarement Voltaire, dont Bonaparte n'aimait point le théâtre. Après avoir approuvé d'avance un répertoire réglé pour le voyage, et positivement signifié qu'on voulait pour Fontainebleau les meilleurs acteurs de la troupe, il entendait que les représentations de Paris ne fussent point interrompues; les précautions étaient prises. Tout à coup, par suite d'une fantaisie bien plutôt que d'un désir, il détruisait l'ordre

qu'il avait consenti, demandait une autre pièce, ou un autre comédien, et cela, le matin même du jour où il fallait les lui procurer. Il n'écoutait jamais une observation; le plus souvent il en eût pris quelque humeur; et la chance la plus satisfaisante était qu'il dît, en souriant : « Bah! avec un peu de peine, vous en viendrez à bout. Je le veux, c'est à vous de trouver le moyen de le faire. » Dès que l'empereur avait proféré cet irrévocable *Je le veux*, il se répétait en écho dans tout le palais. Duroc, Savary surtout, le prononçaient du même ton que lui; M. de Rémusat le répétait à tous les comédiens étourdis des efforts de mémoire ou du dérangement subit auxquels on les soumettait. Les courriers partaient pour aller chercher à toute bride les hommes ou les choses nécessaires. La journée se passait en sottes agitations, dans la crainte qu'un accident, ou une maladie, ou quelque circonstance imprévue ne s'opposassent à l'exécution de l'ordre donné, et mon mari, venant chercher dans ma chambre un moment de repos, soupirait un peu, en pensant qu'un homme raisonnable se voyait forcé d'user sa patience et les combinaisons de son esprit à de telles pauvretés, devenues importantes par les suites qu'elles pouvaient avoir. Il faut avoir vécu dans les cours pour savoir à quel point les plus petites choses prennent de la gravité, et combien le mécontentement du maître, même quand il porte sur des niaiseries, est désagréable à subir. Les rois sont assez sujets à le témoigner devant tout le monde, et il est insupportable de recevoir une plainte ou une brusquerie en présence de tant de gens auxquels on sert de spectacle. Bonaparte, plus roi que qui que ce soit, grondait durement, souvent hors de propos, humiliant son monde, menaçant pour un motif léger. La crainte qu'il excitait était communicative, et le bruit de quelques-unes de ses paroles dures avait un long retentissement.

Enfin, lorsqu'à grand'peine on était parvenu à le contenter, il ne faut pas croire qu'il témoignât jamais cette satisfaction. Son silence était alors son plus beau, et ce dont il fallait s'arranger. Il arrivait au spectacle souvent préoccupé, irrité de la lecture de quelque journal anglais, ou seulement fatigué de la chasse; il rêvait, ou s'endormait. On n'applaudissait point devant lui; la représentation, silencieuse, était extrêmement froide. La cour s'ennuyait mortellement de ces éternelles tragédies; les jeunes femmes s'y endormaient; on quittait le spectacle triste et mécontent. L'empereur s'apercevait de cette impression; il en prenait de l'humeur, s'attaquait à son premier chambellan, blâmait les acteurs, aurait voulu qu'on en trouvât d'autres, quoiqu'il eût les meilleurs, et ordonnait quelques autres représentations pour les jours suivans, qui éprouvaient à peu près le même sort. Il était bien rare qu'il en fût autrement, et il faut en convenir, c'était chose vraiment

désagréable. Le jour du spectacle de Fontainebleau, j'éprouvais toujours un souci qui me devenait une sorte de petit supplice sans cesse renaissant. La frivolité du fond et l'importance des suites en rendaient le poids plus importun.

L'empereur aimait assez le talent de Talma. Il se persuadait qu'il l'aimait beaucoup; je crois qu'il savait encore plus qu'il est grand acteur qu'il ne le sentait. Il n'y avait pas en lui ce qui fait qu'on se complaît dans la représentation d'une fiction de théâtre. Il manquait d'instruction; ensuite, il était trop rarement désoccupé, trop fortement entrepris par sa situation réelle pour prêter attention à la conduite d'un ouvrage, au développement d'une passion feinte. Il se montrait parfois ému, transitoirement, d'une scène ou même d'un mot prononcé avec talent, mais cette émotion nuisait au reste de son plaisir, parce qu'il eût voulu qu'elle se prolongeât dans toute sa force, et qu'il ne faisait nul cas des impressions secondaires, ou plus douces, que produisent encore la beauté des vers ou l'accord que le talent d'un comédien apporte dans un rôle entier. En général, il trouvait notre théâtre français froid, nos acteurs trop mesurés, et il s'en prenait toujours aux autres de l'impossibilité presque complète où il se trouvait de se plaire là où la multitude acceptait un divertissement. Il en était de même sur l'article de la musique. Peu sensible aux arts, il savait leur prix *par son esprit*, et leur demandant plus qu'ils ne pouvaient lui donner, il se plaignait de n'avoir pas senti ce que sa nature ne permettait pas qu'il éprouvât.

On avait attiré à la cour les premiers chanteurs de l'Italie. Il les payait largement, mettait sa vanité à les enlever aux autres souverains; mais il les écoutait tristement, et rarement avec intérêt. M. de Rémusat imagina d'animer les concerts qu'on lui donnait par une sorte de représentation des morceaux de chant qu'on exécutait en sa présence. Les concerts furent quelquefois donnés sur le théâtre. Ils étaient composés des plus belles scènes des opéras italiens; les chanteurs les exécutaient en costumes, et les jouaient réellement; la décoration représentait le lieu de la scène où se passait l'action du morceau de chant, tout cela était monté avec grand soin et, comme tout le reste, manquait à peu près son effet. Mais il faut dire que, si tant de soins étaient perdus pour son plaisir, la pompe de tant de spectacles et de divertissemens variés le flattait néanmoins, car elle rentrait dans sa politique, et il aimait à étaler devant cette foule d'étrangers qui l'entouraient une supériorité qui se retrouvait en tout.

Cette même disposition rêveuse et mécontente qu'il portait partout jetait un voile sombre sur les cercles et les bals de Fontaine-

bleau. Vers huit heures du soir, la cour, excessivement parée, se rendait chez la princesse qui devait recevoir à tel jour. On se plaçait en cercle; on se regardait sans se parler. On attendait leurs majestés. L'impératrice arrivait la première, parcourait gracieusement le salon, et ensuite prenait sa place et attendait, comme les autres, en silence, l'arrivée de l'empereur. Il entrait enfin; il allait s'asseoir près d'elle; il regardait danser; son visage était loin d'encourager le plaisir, aussi le plaisir ne se mêlait-il guère à de pareilles réunions. Pendant ces contredanses, quelquefois il se promenait entre les rangs des femmes pour leur adresser des paroles assez insignifiantes, qui le plus souvent n'étaient que des plaisanteries peu délicates sur leur toilette. Il disparaissait presque aussitôt, et peu après sa retraite, chacun se retirait de son côté.

Dans ce voyage de Fontainebleau, nous vîmes paraître une très jolie personne dont il fut un peu occupé. C'était une Italienne. M. de Talleyrand l'avait vue en Italie, et il avait persuadé à l'empereur de la placer auprès de l'impératrice, en qualité de lectrice. L'impératrice, d'abord un peu effarouchée de l'apparition de cette belle personne, prit cependant assez promptement le parti de se prêter avec complaisance à des amusemens auxquels il lui aurait été impossible de s'opposer longtemps, et cette fois elle ferma les yeux sur ce qui se passait. C'était une douce personne, plus soumise que satisfaite. Elle céda, dit-on, à son maître par une sorte de conviction qu'on ne devait pas lui résister; mais elle ne mit aucun éclat, aucune prétention à son succès; elle sut même allier au dedans d'elle un grand fonds d'attachement pour Mme Bonaparte avec la complaisance pour la fantaisie de son époux. Il en résulta que cette aventure se passa sans bruit, ni éclat. Elle était alors la plus jolie femme d'une cour qui en renfermait un grand nombre de fort jolies. Je n'ai jamais vu de plus beaux yeux, des traits plus fins, un plus charmant accord de tout le visage. Elle était grande, élégamment faite; elle eût eu besoin d'un peu plus d'embonpoint.

L'empereur n'eut jamais pour elle un goût très vif; il le confia assez vite à sa femme, et la rassura en lui livrant sans aucune réserve le secret de cette froide liaison. Il l'avait fait loger à Fontainebleau, de manière à ce qu'elle pût se rendre à ses ordres quand il la faisait appeler; on se disait à l'oreille que, le soir, elle descendait chez lui, ou bien qu'il allait dans sa chambre; mais au milieu des cercles il ne lui parlait pas plus qu'à une autre, et notre cour ne prêta pas longtemps attention à toute cette affaire, prévoyant qu'elle ne produirait aucun changement. M. de Talleyrand, qui avait le premier persuadé à Bonaparte le choix de cette maîtresse,

recevait la confidence du plus ou moins de plaisir qu'elle lui procurait, et ce fut tout.

Si quelque personne curieuse me demandait si, à l'exemple du maître, il se formait d'autres liaisons pendant l'oisiveté d'une pareille réunion, je serais assez embarrassée de répondre d'une manière satisfaisante. Le service de l'empereur imposait un trop grand assujettissement pour laisser aux hommes le temps de certaines galanteries, et les femmes avaient une trop continuelle inquiétude de ce qu'il pourrait leur dire pour se livrer sans précautions. Dans un cercle si froid, si convenu, on n'eût jamais osé se permettre une parole, un mouvement de plus ou de moins que les autres; aussi ne se manifestait-il aucune coquetterie, et tout arrangement se faisait en silence, et avec une sorte de promptitude qui échappait aux regards. Ce qui préservait encore les femmes, c'est que les hommes ne pensaient alors nullement à paraître aimables, et qu'ils ne montraient guère que les prétentions de la victoire, sans perdre leur temps aux lenteurs d'un véritable amour. Aussi ne se forma-t-il autour de l'empereur que des liaisons subites, dont apparemment les deux parties étaient pressées de brusquer le dénoûment. D'ailleurs, Bonaparte tenait à ce que sa cour fût grave, et il eût trouvé mauvais que les femmes y prissent le moindre empire. Il voulait se réserver, à lui, le droit de toutes les libertés; il tolérait l'inconduite de quelques personnes de sa famille, parce qu'il voyait qu'il ne pourrait la réprimer, et que le bruit lui donnerait une plus grande publicité. La même raison l'eût porté à dissimuler l'humeur qu'il eût ressentie si sa femme se fût permis quelques distractions; mais à cette époque elle n'y semblait guère disposée. J'ignore absolument le secret de son intime intérieur, et je l'ai toujours vue presque exclusivement occupée de sa position, et tremblant de déplaire à son mari. Elle n'avait aucune coquetterie ; toute sa manière extérieure était décente et mesurée. Elle ne parlait aux hommes que pour tâcher de découvrir ce qui se passait, et ce divorce suspendu sur sa tête faisait l'éternel sujet de ses plus grands soucis. Au reste, les femmes de cette cour avaient grande raison de s'observer un peu, car l'empereur, dès qu'il était instruit de quelque chose (et il l'était toujours), soit pour s'amuser, soit par je ne sais quel autre motif, ne tardait guère à mettre au fait le mari de ce qui se passait. A la vérité, il lui interdisait le bruit et la plainte. C'est ainsi que nous avons su qu'il avait appris à S... quelques-unes des aventures de sa femme, et qu'il lui ordonna si impérieusement de ne point montrer de courroux que S..., toujours parfaitement soumis, consentit à se laisser tromper, et moitié par condescendance et moitié par suite du désir qu'il en avait, finit, je pense, par ne point croire ce qui souvent était public.

Cependant, nous eûmes, pendant ce voyage, le spectacle d'un autre amour qui fut d'abord assez vif. Jérôme venait, comme je l'ai dit, d'épouser la princesse Catherine. Cette jeune personne s'attacha vivement à lui; mais sitôt après son mariage, il lui donna l'occasion d'éprouver un assez fort mouvement de jalousie. La jeune princesse de Bade était alors extrêmement agréable, et toujours en grande froideur avec le prince, son époux. Coquette, un peu légère, fine et gaie, elle avait de grands succès. Jérôme devint amoureux d'elle, et elle parut s'amuser de cette passion. Elle dansait avec lui dans tous les bals; la princesse Catherine, un peu trop grasse déjà, ne dansait point, et demeurait assise, contemplant tristement la gaîté de ces deux jeunes gens qui passaient et repassaient devant elle, sans faire attention à la peine qu'elle éprouvait. Enfin, un soir, au milieu d'une fête, la bonne intelligence paraissant très marquée, nous vîmes tout à coup cette nouvelle reine de Westphalie pâlir, laisser échapper des larmes, se pencher sur sa chaise, et enfin s'évanouir tout à fait. Le bal fut interrompu. On la transporta dans un salon voisin; l'impératrice, suivie de quelques-unes d'entre nous, s'empressa à lui donner secours; nous entendions l'empereur adresser à son frère quelques paroles dures, après quoi il se retira. Jérôme, effrayé, se rapprocha de sa femme, et la posant sur ses genoux, cherchait à lui rendre sa connaissance, en lui faisant mille caresses. La princesse, en revenant à elle, pleurait encore, et ne semblait point s'apercevoir de tout ce monde qui l'entourait. Je la regardais en silence, et je me sentais saisie d'une impression assez vive, en voyant ce Jérôme qu'une foule de circonstances, toutes indépendantes assurément de son mérite, avaient porté sur le trône, devenu l'objet de la passion d'une princesse, ayant tout à coup acquis le droit d'être aimé d'elle, et de la négliger. Je ne puis dire tout ce que j'éprouvais, en la voyant assise familièrement sur lui, la tête penchée sur son épaule, recevant ses caresses, et, lui, l'appelant à plusieurs reprises du nom de Catherine, et l'engageant à se remettre, en la tutoyant familièrement. Peu de momens après, les deux époux se retirèrent dans leur appartement. Bonaparte, le lendemain, ordonna à sa femme de parler fortement à sa jeune nièce, et je fus chargée aussi de lui parler raison. Elle me reçut fort bien; elle m'écouta beaucoup, quand je lui représentai qu'elle compromettait tout son avenir, que son devoir, comme son intérêt, l'engageait à bien vivre avec le prince de Bade, qu'elle était destinée à habiter d'autres lieux que la France, qu'il était vraisemblable qu'on lui saurait mauvais gré en Allemagne des légèretés qu'on lui tolérerait à Paris, et qu'elle devait s'appliquer à ne point prêter aux calomnies qu'on se pressait de répandre sur elle. Elle m'avoua qu'elle s'était reproché plus

d'une fois l'imprudence de ses manières, mais qu'il n'y avait au dedans d'elle que l'envie de s'amuser, qu'au reste elle avait fort bien remarqué que toute son importance venait alors de sa qualité de princesse de Bade, qu'elle ne se voyait plus traitée à la cour de France comme par le passé. En effet, l'empereur, qui n'avait plus le même penchant pour elle, avait changé tout le cérémonial à son égard. Ne songeant plus aux règlemens qu'il avait prescrits sur son rang lors de son mariage, négligeant de la traiter comme sa fille adoptive, il ne lui donnait plus que ce qu'on devait accorder à une princesse de la confédération du Rhin, ce qui la mettait assez loin après les reines et les princesses de la famille. Enfin, elle se voyait une occasion de trouble, et le jeune grand-duc, n'osant point exprimer son mécontentement, ne le manifestait que par une extrême tristesse. Notre conversation qui fut longue, et ses propres réflexions, la frappèrent beaucoup. Quand elle me congédia, elle m'embrassa en me disant : « Vous verrez que vous serez contente de moi. » En effet, le soir même, au bal, elle s'approcha de son mari, lui parla avec une manière affectueuse, et prit un maintien réservé qu'on remarqua. Dans cette soirée, elle vint à moi, et avec une bonne grâce infinie, elle me demanda si je la trouvais bien, et à dater de ce jour, jusqu'à la fin du voyage, on ne put pas faire la moindre maligne observation sur son compte. Elle ne témoigna aucun regret de retourner à Bade ; elle s'y est bien conduite ; elle a eu des enfans du prince, et a vécu parfaitement avec lui ; elle s'est fait aimer de ses sujets (1). Aujourd'hui, la voilà veuve seulement avec deux filles, mais fort considérée de son beau-frère l'empereur de Russie, qui lui a témoigné à plusieurs reprises un grand intérêt. Quant à Jérôme, il alla peu après prendre possession de son royaume de Westphalie, où sa conduite a dû donner à la princesse Catherine plus d'une occasion de verser des larmes qui n'ont pourtant pas refroidi sa tendresse, puisque, depuis la révolution de 1814, elle n'a pas cessé de partager son exil (2).

Tandis qu'on se livrait au plaisir, et surtout à l'étiquette, dans le château de Fontainebleau, la pauvre reine de Hollande y vivait le plus à l'écart qu'elle pouvait. Extrêmement souffrante d'une grossesse pénible, toujours poursuivie du souvenir de son fils ; crachant le sang au moindre effort, inquiète de son avenir, découragée sur tout, elle ne demandait aux événemens que du repos. C'est alors qu'elle me disait, souvent avec les larmes aux yeux : « Je ne tiens

(1) Les filles de la princesse Stéphanie de Bade ont épousé, l'une le prince Gustave Vasa, fils du roi de Suède, l'autre le prince héréditaire de Hohenzollern-Sigmaringen. Elle-même est morte en 1860. (P. R.)

(2) La princesse Catherine, fille du roi de Wurtemberg, est morte à Lausanne le 28 novembre 1835. (P. R.)

plus à la vie que par le bonheur de mon frère. Quand je pense à lui, je jouis de nos grandeurs, mais, pour moi, elles sont un supplice. » L'empereur lui témoignait estime et affection; c'était toujours à elle qu'il confiait le soin de donner des conseils à sa mère, quand il les croyait nécessaires. Il y avait de l'amitié entre Mme Bonaparte et sa fille, mais elles se ressemblaient trop peu pour s'entendre, et la première se sentait dans une sorte d'infériorité qui lui imposait un peu. D'ailleurs, Hortense avait éprouvé de si grands malheurs qu'elle ne pouvait trop trouver en elle de compassion pour des soucis qui lui auraient apparu d'un poids léger, en comparaison de ce qu'elle souffrait. Ainsi, quand l'impératrice venait lui parler d'une querelle surgie entre elle et l'empereur, pour quelque folle dépense, ou d'une jalousie passagère, ou même de la crainte de son divorce, sa fille souriait tristement, en lui répondant : « Sont-ce donc là des malheurs? » Ces deux personnes se sont aimées, mais je crois qu'elles ne se sont jamais tout à fait comprises.

L'empereur qui, dans le fond, avait, je crois, plus d'amitié pour Mme Louis Bonaparte que pour son frère Louis, mais qui n'était point absolument étranger à un certain esprit de famille, ne se mêlait qu'avec une sorte de précaution des querelles de ce ménage. Il avait consenti à garder sa belle-fille près de lui, jusqu'après ses couches; mais il parlait toujours du retour qu'il désirait qu'elle fît en Hollande. Elle l'assurait qu'elle ne voulait point rentrer dans un pays où son fils était mort, et où mille douleurs l'attendaient. « Ma réputation est flétrie, lui disait-elle, ma santé perdue, je n'attends plus de bonheur dans la vie; bannissez-moi de votre cour si vous voulez, enfermez-moi dans un couvent, je ne souhaite ni trône ni fortune. Donnez du repos à ma mère, de l'éclat à Eugène qui le mérite, mais laissez-moi vivre tranquille et solitaire. » Quand elle parlait ainsi, elle parvenait à émouvoir l'empereur. Il la consolait, l'encourageait, lui promettait son appui, lui conseillait de s'en remettre au temps; mais il repoussait vivement toute idée de divorce entre elle et Louis. Souvent il pensait au sien, et il sentait qu'une sorte de ridicule se serait attachée à cette multiplicité du même événement dans sa famille. Mme Louis se soumettait, laissait aller le temps, bien déterminée à ne point céder à un nouveau rapprochement qui la faisait frémir. Il ne paraît point, au reste, que le roi le désirât non plus. Plus aigri que jamais contre sa femme, il ne l'aimait pas plus qu'elle ne l'aimait elle-même; il l'accusait hautement en Hollande, car il voulait avoir l'air d'une victime. Bien des gens l'ont cru; les rois trouvent facilement des oreilles crédules. Ce qui est certain, c'est que l'époux et la femme étaient fort malheureux; mais je pense que le caractère de Louis lui eût donné des chagrins partout, au lieu qu'il y avait dans celui d'Hortense de quoi faire une vie douce

et sereine; car elle n'avait aucune apparence de passion; son âme et son esprit la portaient vers un profond repos.

La grande-duchesse de Berg s'appliquait à se montrer aimable pour tous, à Fontainebleau. Elle ne manquait pas de gaîté dans l'humeur, et savait prendre parfois le ton de la bonhomie. Établie dans le château à ses propres frais, elle y vivait avec luxe, ordonnait toujours une table somptueuse. Elle était servie en vaisselle dorée, ce qui n'arrivait point, même chez l'empereur. Elle invitait tous les habitans du palais, les uns après les autres, accueillait de fort bonne grâce même ceux qu'elle n'aimait point, et semblait ne penser qu'au plaisir; mais elle ne perdait point son temps, cependant. Elle voyait souvent alors M. de Metternich, alors ambassadeur d'Autriche. Il était jeune, d'une jolie figure; il paraissait remarquer la sœur de l'empereur; elle s'en aperçut facilement, et, dès cette époque, soit par esprit de coquetterie, ou plutôt par suite d'une ambition précautionneuse, elle commença à accueillir avec assez d'attention les hommages d'un ministre qui, disait-on, avait du crédit à la cour, et qui, par la suite, pourrait peut-être la servir. Qu'elle ait eu d'avance, ou non, cette idée, cet appui ne lui a point manqué (1).

De plus, considérant le crédit de M. de Talleyrand, elle s'efforça de se rapprocher de lui, tout en conservant le plus secrètement qu'elle put des rapports avec Fouché, qui mettait assez de précautions pour la voir, parce que l'empereur manifestait toujours du mécontentement de toute liaison. Nous la vîmes agacer M. de Talleyrand, dans le salon de Fontainebleau, lui parler de préférence, sourire à ses bons mots, le regarder quand elle disait quelque chose qui pouvait être remarqué, et enfin le lui adresser. M. de Talleyrand ne se montra point rétif, et se rapprocha de son côté. Alors les entretiens devinrent un peu plus graves. Mme Murat ne dissimula point à M. de Talleyrand qu'elle voyait avec envie ses frères occuper des trônes et qu'elle sentait en elle la force de porter un sceptre; elle lui reprocha de s'y opposer. M. de Talleyrand objecta le peu d'étendue d'esprit de Murat; il plaisanta sur son compte, et ses plaisanteries ne furent point repoussées amèrement; au contraire, la princesse livra son mari d'assez bonne grâce; mais elle objecta qu'elle ne lui laisserait point à lui seul la charge du pouvoir, et peu à peu je pense qu'elle amena M. de Talleyrand à lui être moins contraire. Pendant ce temps, elle caressait aussi M. Maret, qui reportait lourdement à l'empereur des éloges répétés de l'esprit distingué de sa sœur. L'empereur avait, de lui-même,

(1) Les *Mémoires* du prince de Metternich qui viennent d'être publiés, et qui confirment d'une façon inattendue bien des traits de cet ouvrage, parlent de ce séjour de l'empereur à Fontainebleau, mais ne font aucune allusion à ce détail. (P. R.)

assez grande opinion d'elle, et s'y voyait encore fortifié par un concours d'approbations qu'il savait bien n'être pas concertées. Il s'accoutuma à traiter sa sœur avec plus de considération. Murat, qui y perdit quelque chose, parfois s'avisait de se blesser et de se plaindre; il en résultait des scènes conjugales où le mari voulait reprendre ses droits et son rang. Il traitait mal la princesse; elle en était un peu effarouchée; mais, moitié par adresse, moitié par menace, tantôt caressante et tantôt hautaine, sachant se montrer habilement femme soumise, ou sœur du maître à tous, elle étourdissait son mari, reprenait son ascendant, et lui prouvait qu'elle le servait par la conduite qu'elle tenait. Il paraît que les mêmes orages se sont manifestés lorsqu'elle a été à Naples, que la vanité de Murat en a quelquefois pris ombrage, qu'il en a souffert; mais on s'accorde à dire, que, s'il a fait des fautes, c'est toujours au moment où il a cessé de suivre ses conseils.

J'ai dit combien la cour pendant ce voyage fut brillante d'étrangers. Avec le prince primat, on pouvait trouver un peu de conversation. Il avait de la politesse, il était assez bel esprit, et il aimait à rappeler les années de sa jeunesse, où il avait eu des liaisons à Paris avec tous les gens de lettres du temps. Le grand-duc de Wurtzbourg, qui resta à Fontainebleau tout le temps, montrait de la bonhomie, et mettait chacun fort à l'aise. Il était passionné de musique, et avait une voix de chantre de cathédrale; mais il se divertissait tant, lorsqu'on le mettait pour une partie dans quelque morceau de musique, qu'on ne se sentait pas le courage de détruire son plaisir en en souriant. Les princes de Mecklembourg, après ceux que je viens de citer, étaient ceux auxquels on donnait le plus de soins. Tous deux étaient jeunes, d'une grande politesse, et même un peu obséquieux pour tout le monde. L'empereur leur imposait beaucoup. La magnificence de sa cour les éblouissait, et subjugués par cette puissance, et par le faste imposant qu'on déployait avec soin, ils admiraient sans cesse, et courtisaient jusqu'au moindre chambellan. Le prince de Mecklembourg-Strélitz, frère de la reine de Prusse, assez sourd, avait plus de peine à communiquer ses idées, mais le prince de Mecklembourg-Schwerin, jeune aussi, d'une assez jolie figure, montrait une affabilité constante. Il venait pour tâcher d'obtenir le départ des garnisons françaises qui occupaient ses états. L'empereur l'amusait par de belles promesses; le prince témoignait ses désirs à l'impératrice, qui l'accueillait avec la patience la plus gracieuse. Cette complaisance continue qui la distinguait, son aimable visage, sa taille charmante, l'élégance soutenue de sa personne, ne furent pas sans effet sur lui. On vit, ou on crut voir, qu'il paraissait un peu occupé de notre souveraine. Elle en riait, et s'en amusait doucement.

L'empereur en rit aussi, pour plus tard en prendre un peu d'humeur. Cela arriva après son retour du petit voyage qu'il fit en Italie, à la fin de l'automne. Il est certain qu'à la fin de leur séjour à Paris les deux princes furent moins bien traités. Je ne crois point que Bonaparte eût des inquiétudes sérieuses, mais il ne voulait être le sujet d'aucune plaisanterie. Le prince a sans doute gardé quelque souvenir de l'impératrice, car elle m'a conté que, lors du divorce, l'empereur lui proposa, si elle voulait se remarier, de prendre le prince de Mecklembourg pour époux, et qu'elle s'y refusa. Je ne sais même si elle ne m'a pas dit que le prince avait écrit pour le demander.

Tous les princes, et une foule d'autres moins importans, n'étaient point admis à la table de l'empereur tous les jours. Ils y étaient invités quand il lui plaisait; les autres soirs, ils dînaient chez les reines, chez les ministres, le grand maréchal, ou la dame d'honneur. Mme de la Rochefoucauld avait un grand appartement où se réunissaient les étrangers. Elle les recevait avec aisance, et on y passait son temps assez agréablement. C'est un singulier spectacle que celui d'une cour. On y voit les plus grands personnages, pris dans les plus hautes classes de la société; on y suppose à chacun des intérêts sérieux, et cependant le silence, imposé par la prudence et l'usage, y force tout le monde à s'y tenir dans les bornes d'une conversation la plus insignifiante possible, et souvent les princes et les grands, n'osant pas y paraître hommes, consentent à y agir comme des enfans. Cette réflexion se faisait avec plus de force à Fontainebleau qu'ailleurs : tous ces grands étrangers s'y voyaient attirés par la force; tous, plus ou moins vaincus ou dépossédés, y venaient implorer grâce ou justice. Dans un des coins du château, ils savaient que leur destinée se décidait en silence; et tous, avec un aspect pareil, affectant de la bonne humeur et une entière liberté d'esprit, ils couraient la chasse, s'abandonnant à tout ce qu'on exigeait d'eux; et ce qu'on exigeait, faute d'en pouvoir faire autre chose et pour n'avoir ni à les écouter ni à leur répondre, était qu'ils dansassent, qu'ils jouassent au colin-maillard, etc. Combien de fois il m'est arrivé de me voir au piano, chez Mme de la Rochefoucauld, jouant à sa prière des danses italiennes, que la présence de cette jolie Italienne mettait à la mode! En voyant passer en cercle et danser pêle-mêle devant moi, princes, électeurs, maréchaux ou chambellans, vainqueurs ou vaincus, nobles et bourgeois, enfin tous les quartiers d'Allemagne en pendant des sabres révolutionnaires ou de nos habits chamarrés, illustration plus solide, à cette époque, que celle de tant de vieux parchemins, dont la fumée de nos canons avait presque entièrement effacé les caractères, je faisais, à part moi, souvent d'assez

sérieuses réflexions sur ce que je voyais sous mes yeux, mais je me serais bien gardée de les communiquer à mes compagnons, et je n'aurais pas osé sourire ni d'eux ni de moi. « Voilà la science des courtisans, dit Sully; ils sont convenus entre eux que, couverts des masques les plus grossiers, ils ne se paraîtraient pourtant point risibles les uns aux autres. »

C'est lui qui dit encore : « Le vrai grand homme sait être tour à tour, et suivant les occasions, tout ce qu'il faut être, maître ou égal, roi ou citoyen. Il ne perd rien à s'abaisser ainsi dans le particulier; pourvu que, hors de là, il se montre également capable des affaires politiques et militaires; le courtisan se souvient toujours qu'il est avec son maître. »

L'empereur n'avait aucune disposition à adopter une pareille vérité, et, par calcul comme par goût, il se gardait bien de se détendre jamais de sa royauté; peut-être aussi qu'un usurpateur ne pourrait pas le faire si impunément qu'un autre.

Lorsque l'heure annonçait qu'il fallait quitter nos jeux enfantins pour nous présenter chez lui, alors l'aisance s'effaçait de tous les visages; chacun, reprenant son sérieux, s'acheminait lentement et cérémonieusement vers les grands appartemens. On entrait, en se donnant la main, dans l'antichambre de l'impératrice. Un chambellan annonçait. Plus ou moins longtemps après, on était reçu; quelquefois seulement les *entrées*, ou tout le monde. On se rangeait en silence, comme je l'ai dit, on écoutait les paroles vagues et rares que l'empereur adressait à chacun. Ennuyé comme nous, il demandait les tables de jeu; on s'y plaçait par contenance, et peu après, l'empereur disparaissait. Presque tous les soirs, il faisait appeler M. de Talleyrand, et veillait longtemps avec lui.

L'état de l'Europe fournissait alors à leurs conversations, et sans doute en faisait le sujet ordinaire. L'expédition des Anglais en Danemark avait vivement irrité l'empereur. L'impossibilité où il s'était trouvé de secourir cet allié, l'incendie de la flotte danoise, le blocus que les vaisseaux anglais établissaient partout, l'animaient à chercher de son côté des moyens de leur nuire, et il exigeait plus sévèrement que jamais que ses alliés se dévouassent à sa vengeance. L'empereur de Russie, qui avait fait des démarches pour la paix générale, ayant été repoussé par le ministère anglais, se jeta alors avec une entière affection dans le parti de Bonaparte. Le 26 octobre, il fit une déclaration qui annonçait qu'il rompait toute communication avec l'Angleterre, jusqu'au moment où elle traiterait de la paix avec nous. Son ambassadeur, le comte Tolstoy, arriva à Fontainebleau peu après; il y fut reçu avec de grands honneurs, et nommé du voyage.

Vers le commencement de ce mois, une rupture avait éclaté entre

nous et le Portugal. Le prince régent de ce royaume (1) ne se prêtait point à ces prohibitions continentales qui fatiguaient les peuples. L'empereur s'emporta; des notes violentes contre la maison de Bragance parurent dans nos journaux, les ambassadeurs furent rappelés, et notre armée entra en Espagne, pour marcher vers Lisbonne. Ce fut Junot qui en eut le commandement. Un peu plus tard, c'est-à-dire au mois de novembre, le prince régent, voyant qu'il ne pouvait apporter de résistance à une telle invasion, prit le courageux parti d'émigrer de l'Europe et d'aller régner au Brésil. Il s'embarqua le 29 novembre.

Le gouvernement espagnol s'était bien gardé de s'opposer au passage des troupes françaises sur son territoire. Il s'ourdissait alors un nombre considérable d'intrigues entre la cour de Madrid et celle de France. Depuis longtemps, il s'était formé par lettres une correspondance intime entre le prince de la Paix et Murat. Le prince, maître absolu de l'esprit de son roi, ennemi acharné de l'héritier du trône, l'infant Ferdinand, s'était dévoué à Bonaparte et le servait avec zèle. Il promettait sans cesse à Murat de le satisfaire sur tout ce qu'on exigerait de lui, et celui-ci, en réponse, était chargé de lui promettre une couronne, je ne sais quel royaume des Algarves, et un appui solide de notre part. Une foule d'intrigans, soit français, soit espagnols, se mêlait à tout cela. Ils trompaient Bonaparte et Murat sur le véritable esprit de l'Espagne, ils cachaient soigneusement que le prince de la Paix y fût détesté. En ayant gagné ce ministre, on se croyait maître du pays, et on entrait volontairement dans une foule d'erreurs qu'il a fallu, depuis, payer bien cher. M. de Talleyrand n'était pas toujours consulté ou cru sur cet article. Mieux informé que Murat, il entretenait souvent l'empereur du véritable état des choses; mais on le soupçonnait de jalousie contre Murat. Celui-ci disait que c'était pour lui nuire qu'il doutait des succès dont le prince de la Paix répondait, et Bonaparte se laissa séduire à tant d'intrigues. On a dit que le prince de la Paix avait fait d'énormes présens à Murat; que celui-ci se flattait qu'après avoir trompé le ministre espagnol et par son moyen excité la rupture entre le roi d'Espagne et son fils, et enfin amené la révolution qu'on souhaitait, il aurait pour sa récompense le trône d'Espagne. Ébloui par cet avenir, il se gardait bien de douter de tout ce qu'on lui mandait pour flatter sa passion. Il se forma, tout à coup, une conspiration à Madrid contre le roi; on sut y faire entrer le prince Ferdinand dans les rapports qu'on fit au roi, et, soit qu'elle fût réelle ou bien seulement une malheureuse intrigue contre les jours du jeune prince, elle fut publiée après avoir été découverte avec un

(1) La reine, sa mère, vivait encore, mais elle était folle.

grand bruit. Le roi d'Espagne, ayant soumis son fils au jugement d'un tribunal, se laissa désarmer par des lettres d'excuse que la peur dicta à l'infant, lettres qui publièrent son crime, vrai ou prétendu, et cette cour n'en demeura pas moins dans un déplorable état d'agitation. Le roi montrait une faiblesse extrême. Il était infatué de son ministre, qui dirigeait la reine avec toute l'autorité d'un maître et d'un ancien amant. Celle-ci détestait son fils, auquel la nation espagnole s'attachait, par suite de la haine qu'inspirait le prince de la Paix. Il y avait dans cette situation de quoi flatter les espérances de la politique de l'empereur. Qu'on y ajoute l'état du pays même, la médiocrité du corps abâtardi de la noblesse, l'ignorance du peuple, l'influence du clergé, les obscurités de la superstition, un état de finances misérable, l'influence que le gouvernement anglais voulait exercer, l'occupation du Portugal par les Français, et on conclura qu'un pareil état penchait vers un désordre prochain.

J'avais souvent entendu M. de Talleyrand parler dans ma chambre à M. de Rémusat de la situation de l'Espagne. Une fois, en nous entretenant de l'établissement de la dynastie de Bonaparte : « C'est nous dit-il, un mauvais voisin pour lui qu'un prince de la maison de Bourbon, et je ne crois pas qu'il puisse le conserver. » Mais, à cette époque de 1807, M. de Talleyrand, très bien informé de la véritable disposition de l'Espagne, était d'avis que, loin d'y intriguer par le moyen d'un homme aussi médiocre et aussi mésestimé que le prince de la Paix, il fallait gagner la nation en le faisant chasser. Si le roi s'y refusait, il fallait lui faire la guerre, prendre parti contre lui pour son peuple, et selon les événemens, ou détrôner absolument toute la race des Bourbons, ou seulement la compromettre au profit de Bonaparte, en mariant le prince Ferdinand à quelque fille de la famille. C'était vers ce dernier avis qu'il penchait, et, il faut lui rendre justice, il prédisait même alors à l'empereur qu'il ne retirerait que des embarras d'une autre marche. Un des grands torts de l'esprit de Bonaparte, je ne sais si je ne l'ai pas déjà dit, était de confondre tous les hommes au seul nivellement de son opinion, et de ne point croire aux différences que les mœurs et les usages apportent dans les caractères. Il jugeait des Espagnols comme de toute autre nation. Comme il savait qu'en France les progrès de l'incrédulité avaient amené à l'indifférence à l'égard des prêtres, il se persuadait qu'en tenant au delà des Pyrénées le langage philosophique qui avait précédé la révolution française, on verrait les habitans de l'Espagne suivre le mouvement qu'avaient soulevé les Français. « Quand j'apporterai, disait-il, sur ma bannière les mots *liberté, affranchissement de la superstition, destruction de la noblesse,* je serai reçu comme je le fus en Italie,

et toutes les classes vraiment nationales seront avec moi. Je tirerai de leur inertie des peuples autrefois généreux ; je leur développerai les progrès d'une industrie qui accroîtra leurs richesses, et vous verrez qu'on me regardera comme le libérateur de l'Espagne. » Murat mandait une partie de ces paroles au prince de la Paix, qui ne manquait point d'assurer qu'un tel résultat était en effet très probable. M. de Talleyrand parlait en vain ; on ne l'écouta point. Cela fut un premier échec donné à son crédit qui l'ébranla d'abord imperceptiblement, mais dont ses ennemis profitèrent. M. Maret s'efforça de dire comme Murat, voyant que c'était flatter l'empereur ; le ministre des relations extérieures, humilié d'être réduit à des fonctions dont M. de Talleyrand lui enlevait les plus belles parties, se crut obligé de prendre et de soutenir une autre opinion que la sienne ; l'empereur, ainsi circonvenu, se laissa abuser, et, quelques mois après, s'embarqua dans cette perfide et déplorable entreprise.

Tandis que je demeurais à Fontainebleau, mes relations avec M. de Talleyrand se multiplièrent beaucoup. Il venait souvent dans ma chambre, il s'y amusait des observations que je faisais sur notre cour, et il me livrait les siennes, qui étaient plaisantes. Quelquefois aussi, nos conversations prenaient un tour sérieux. Il arrivait fatigué ou même mécontent de l'empereur ; il s'ouvrait alors un peu sur les vices plus ou moins cachés de son caractère, et m'éclairant par une lumière vraiment funeste, il déterminait mes opinions encore flottantes, et me causait une douleur assez vive. Un soir que, plus communicatif que de coutume, il me contait quelques anecdotes que j'ai rapportées dans le cours de ces cahiers, et qu'il appuyait fortement sur ce qu'il nommait *la fourberie de notre maître*, le représentant comme incapable d'un sentiment généreux, il fut étonné tout à coup de voir qu'en l'écoutant je répandais des larmes : « Qu'est-ce? me dit-il; qu'avez-vous? — C'est, lui répondis-je, que vous me faites un mal réel. Vous autres politiques, vous n'avez pas besoin d'aimer qui vous voulez servir ; mais moi, pauvre femme, que voulez-vous que je fasse du dégoût que vos récits m'inspirent, et que deviendrai-je quand il faudra demeurer où je suis, sans pouvoir y conserver une illusion? — Enfant que vous êtes, reprit M. de Talleyrand, qui voulez toujours mettre votre cœur dans tout ce que vous faites ! Croyez-moi, ne le compromettez pas à vous affectionner à cet homme-ci, mais tenez pour sûr qu'avec tous ses défauts il est encore aujourd'hui très nécessaire à la France, qu'il sait maintenir, et que chacun de nous doit y faire son possible. Cependant, ajouta-t-il, s'il écoute les beaux avis qu'on lui donne aujourd'hui, je ne répondrais de

rien. Le voilà enferré dans une intrigue pitoyable. Murat veut être roi d'Espagne ; ils enjôlent le prince de la Paix, et veulent le gagner comme s'il avait quelque importance en Espagne. C'est une belle politique à l'empereur que d'arriver dans un pays avec la réputation d'une liaison intime entre lui et un ministre détesté. Je sais bien qu'il trompe ce ministre, et qu'il le rejettera loin de lui, quand il s'apercevra qu'il n'en a que faire; mais il aurait pu s'épargner les frais de cette méprisable perfidie. L'empereur ne veut pas voir qu'il était appelé par sa destinée à être partout et toujours *l'homme des nations*, le fondateur des nouveautés utiles et possibles. Rendre la religion, la morale, l'ordre à la France, applaudir à la civilisation de l'Angleterre en contenant sa politique, fortifier ses frontières par la confédération du Rhin, faire de l'Italie un royaume indépendant de l'Autriche et de lui-même, tenir le tsar enfermé chez lui en créant cette barrière naturelle qu'offre la Pologne, voilà quels devaient être les desseins éternels de l'empereur, et ce à quoi chacun de mes traités le conduisait. Mais l'ambition, la colère, l'orgueil, et quelques imbéciles qu'il écoute, l'aveuglent souvent. Il me soupçonne dès que je lui parle *modération*, et s'il cesse de me croire, vous verrez quelque jour par quelles imprudentes sottises il se compromettra, lui et nous. Cependant j'y veillerai jusqu'à la fin; je me suis attaché à cette création de son empire. Je voudrais qu'elle tînt comme mon dernier ouvrage, et tant que je verrai jour à quelque succès de mon plan, je n'y renoncerai point. »

La confiance que M. de Talleyrand commençait à prendre en moi me flattait beaucoup. Il put voir bientôt combien elle était fondée, et que, par suite de mon goût et de mes habitudes, j'apporterais dans le commerce de notre amitié une sûreté complète. Je parvins de cette manière à lui procurer le plaisir de pouvoir s'épancher sans inquiétude, et cela quand sa volonté seule l'y portait; car je ne provoquais jamais ses confidences, et je m'arrêtais là où il lui plaisait de s'arrêter. Comme il était doué d'un tact très fin, il démêla promptement ma réserve, et ce fut un nouveau lien entre nous. Souvent, quand ses affaires ou nos devoirs nous laissaient un peu de liberté, il venait dans ma chambre, où nous demeurions assez longtemps, tous trois. A mesure que M. de Talleyrand prenait plus d'amitié pour moi, je me sentais plus à l'aise avec lui; je rentrais dans les formes ordinaires de mon caractère ; cette petite prévention dont j'ai parlé se dissipait, et je me livrais à un plaisir d'autant plus vif pour moi, qu'il se trouvait dans les murs d'un palais où la préoccupation, la peur et la médiocrité s'unissaient pour éteindre toute communication entre ceux qui l'habitaient.

Cette liaison, au reste, nous devint alors fort utile. M. de Talleyrand, comme je l'ai dit, entretint l'empereur de nous, et lui persuada que nous étions très propres à tenir une grande maison, et à recevoir comme il le fallait les étrangers qui ne devaient pas manquer désormais d'abonder à Paris. Aussi l'empereur se détermina-t-il à nous donner les moyens de nous établir à Paris d'une manière brillante. Il augmenta le revenu de M. de Rémusat, à condition qu'à son retour à Paris il tiendrait une maison. Il le nomma surintendant des théâtres impériaux. M. de Talleyrand fut chargé de nous annoncer ces faveurs, et je me sentis très heureuse de les lui devoir. Ce moment a été le plus beau de notre situation, parce qu'il nous ouvrait une existence agréable, de l'aisance, des occasions d'amusement. Nous reçûmes beaucoup de complimens, et nous éprouvâmes ce plaisir, le premier, le seul d'une vie passée à la cour, je veux dire celui d'obtenir une sorte d'importance.

Au milieu de toutes ces choses, l'empereur ne laissait pas de travailler toujours, et presque chaque jour il publiait quelques-uns de ses décrets. Il y en avait d'utiles. Par exemple, il augmenta les succursales dans les départemens, il paya davantage les curés, il rétablit les sœurs de la Charité. Il fit rendre un sénatus-consulte qui déclarait les juges inamovibles au bout de cinq ans. Il se montrait attentif aussi à encourager le moindre effort du talent, surtout quand sa gloire était le but de cet effort. On donna à l'Opéra de Paris *le Triomphe de Trajan*, dont le poème était composé par Esménard, qui, ainsi que le musicien, reçut des gratifications. L'ouvrage renfermait de grandes applications; on y avait représenté Trajan brûlant de sa main des papiers qui renfermaient le secret d'une conspiration. Cela rappelait ce que Bonaparte avait fait à Berlin. Le triomphe même fut représenté avec une pompe magnifique; les décorations étaient superbes; le triomphateur se montrait sur un char traîné par quatre chevaux blancs; tout Paris courut à ce spectacle, les applaudissemens furent nombreux, et ils charmèrent Bonaparte. Peu après, on représenta l'opéra de M. de Jouy et du musicien Spontini, *la Vestale*. Cet ouvrage, très bien conduit pour le poème, et remarquable par la musique, renfermait encore un triomphe qui réussit bien, et les auteurs eurent aussi leur récompense.

Durant ce voyage, l'empereur nomma M. de Caulaincourt ambassadeur à Pétersbourg. Il eut beaucoup de peine à le déterminer à accepter cette mission; il en coûtait à M. de Caulaincourt de se séparer d'une personne qu'il aimait, et il refusa avec fermeté. Mais l'empereur, à force de paroles affectueuses, le détermina enfin, en

lui promettant que ce brillant exil ne durerait que deux ans. On accorda au nouvel ambassadeur une somme énorme pour les frais de son établissement; il devait toucher de sept à huit cent mille francs de traitement. L'empereur lui prescrivait d'effacer le luxe de tous les autres ambassadeurs. A son arrivée à Pétersbourg, M. de Caulaincourt trouva d'assez grands embarras. Le crime de la mort du duc d'Enghien laissait une tache sur son front. L'impératrice mère ne voulut point le voir; nombre de femmes se refusaient à ses avances. Le tsar l'accueillit bien, prit peu à peu du goût pour lui, et même, après, une véritable amitié; et, à son exemple, on finit par se montrer moins sévère. Quand l'empereur sut qu'un pareil souvenir avait influé sur la situation de son ambassadeur, il s'en étonna beaucoup (1) : « Quoi! disait-il, on se souvient de cette vieille histoire! » La même parole lui est échappée toutes les fois qu'il a retrouvé qu'en effet on ne l'avait point oubliée; et cela est arrivé plus d'une fois. Souvent il ajoutait : « Quel enfantillage! mais pourtant ce qui est fait est fait. »

Le prince Eugène était archichancelier d'état; le soin de le remplacer fut encore confié à M. de Talleyrand dans les fonctions attribuées à cette place; celui-ci réunissait alors dans sa personne un assez bon nombre de dignités. L'empereur commença à accorder des dotations à ses maréchaux et à ses généraux, et à fonder ces fortunes qui parurent immenses, et qui devaient disparaître avec lui. On se trouvait à la tête, en effet, d'un revenu considérable; on se voyait déclarer le propriétaire d'un nombre étendu de lieues de terrain, en Pologne, en Hanovre ou en Westphalie. Mais il y avait de grandes difficultés à toucher ses revenus. Les pays conquis se prêtaient peu à les donner. On envoyait des gens d'affaires qui éprouvaient de grands embarras. Il fallait faire des transactions, se contenter d'une partie des sommes promises. Cependant le désir de plaire à l'empereur, le goût du luxe, une confiance imprudente dans l'avenir faisaient qu'on montait sa dépense sur le revenu présumé qu'on attendait; les dettes s'accumulaient; la gêne se glissait au milieu de cette prétendue opulence; le public supposait des fortunes immenses là où il voyait une extrême élégance; et cependant, rien de sûr, de réel, ne fondait tout cela. Nous avons vu sans cesse la plupart des maréchaux, pressés par leurs créanciers, venir solliciter des secours que l'empereur accordait selon sa fantaisie ou l'intérêt qu'il trouvait à s'attacher tel ou tel. Les prétentions sont devenues extrêmes, et peut-être le besoin de les satisfaire est-il

(1) Sans penser comme l'empereur qu'un tel événement devait être oublié, on est confondu en pensant que trois ans et demi seulement avaient passé sur ce meurtre. (P. R.)

entré dans quelques-uns des motifs des guerres qui ont suivi. Le maréchal Ney acheta une maison; l'achat et la dépense qu'il y fit lui coûtèrent plus d'un million; et il exprima souvent des plaintes de la gêne qu'il éprouvait, après une pareille dépense. Il en fut de même du maréchal Davout. L'empereur leur ordonnait à tous cet achat d'un hôtel, qui entraînait les frais des plus magnifiques établissemens. Les riches étoffes, les meubles précieux ornaient ces belles demeures, les vaisselles brillaient sur leurs tables; leurs femmes resplendissaient de pierreries; les équipages, les toilettes se montaient à l'avenant. Ce faste plaisait à Bonaparte, satisfaisait les marchands, éblouissait tout le monde, et tirait chacun de sa sphère ordinaire, augmentait la dépendance, enfin remplissait parfaitement les intentions de celui qui le fondait.

Pendant ce temps, l'ancienne noblesse de France, vivant simplement, rassemblant ses débris, ne se trouvant obligée à rien, parlant avec vanité de sa misère, rentrait peu à peu dans ses propriétés, et se ressaisissait de ces fortunes que nous leur voyons étaler aujourd'hui. Les confiscations de la convention nationale n'ont pas été toujours fâcheuses pour la noblesse française, surtout quand ses biens n'ont point été vendus. Avant la Révolution, elle se trouvait fort endettée, car le désordre était une des élégances de nos anciens grands seigneurs. L'émigration et les lois de 1793, en les privant de leurs propriétés, les affranchissaient de leurs créanciers, et d'une certaine quantité de charges affectées aux grandes maisons. En retrouvant leurs biens, ils profitaient de cette libération. Je me souviens que M. Gaudin, ministre des finances, conta une fois devant moi que, l'empereur lui demandant quelle était, en France, la classe la plus imposée, le ministre lui répondit que c'était encore celle de l'ancienne noblesse. Bonaparte en fut comme effrayé, et lui répondit : « Mais il faudrait pourtant prendre garde à cela! »

Il s'est fait, sous l'empire, un bon nombre de fortunes médiocres; beaucoup de gens, de militaires surtout, qui n'avaient rien avant lui, se trouvaient possesseurs de dix, quinze ou vingt mille livres de rentes, parce qu'à mesure qu'on était moins sous les yeux de l'empereur, on pouvait vivre davantage à sa fantaisie, et mettre de l'ordre dans ses revenus; mais il reste peu de ces immenses fortunes si gratuitement supposées aux grands de sa cour, et sur ce point comme sur beaucoup d'autres, le parti qui, au retour du roi, pensait qu'on enrichirait l'état en s'emparant des trésors qu'on disait amassés sous l'empire, conseillait une mesure arbitraire et vexatoire qui n'aurait eu aucun résultat.

LA

SITUATION AGRICOLE

DE LA FRANCE

II[1].

LES CAUSES DE LA CRISE.

Dans une précédente étude, nous avons exposé la situation agricole actuelle de la France et les progrès qui ont été réalisés depuis vingt ans dans l'exploitation de la terre, sous l'influence des découvertes de la science et des débouchés nouveaux offerts à nos produits. Il nous reste à rechercher les causes de la crise que subit en ce moment l'agriculture et, dans la mesure du possible, à en indiquer les remèdes.

Bien que l'industrie agricole soit moins impressionnable que l'industrie manufacturière, puisqu'elle se prête moins à la spéculation et qu'elle s'applique à des produits d'une consommation générale, elle n'en ressent pas moins le contre-coup des événemens qui affectent cette dernière. Il y a, entre les diverses branches de la production humaine, une étroite solidarité qui ne permet pas à l'une d'elles de s'épanouir quand les autres sont dans la souffrance. Pour que l'agriculture soit prospère, il faut que l'industrie le soit, et réciproquement; les causes qui agissent sur l'une d'elles d'une façon favorable ou défavorable produisent sur l'autre des effets analogues. Ces causes peuvent être physiques, économiques ou politiques.

La politique n'exerce sur l'agriculture qu'une action indirecte, en entravant l'esprit d'entreprise, en gaspillant les ressources du

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier.

pays et en perpétuant les inquiétudes qui résultent d'une situation instable. A cet égard, nous nous contenterons de faire remarquer que, si l'on avait consacré seulement la dixième partie de ce que nous ont coûté la commune et la dernière guerre à des travaux publics intérieurs, et à l'extension de notre influence en Afrique, nous n'aurions pas perdu nos deux plus belles provinces, nos ports seraient parfaitement outillés, des canaux, des routes et des chemins de fer sillonneraient le territoire, assurant un transport facile à tous nos produits, et nous serions les maîtres de tout le nord du continent africain, d'où notre commerce pourrait rayonner dans l'intérieur. Au lieu de ces avantages, la politique néfaste de l'empire nous a laissé des charges énormes dont l'agriculture supporte presque tout le poids, et nous a légué le germe de nouveaux conflits. Il n'est douteux pour personne que, tant que l'équilibre n'aura pas été rétabli entre les puissances européennes, on ne saurait compter sur une paix durable, et qu'une guerre nouvelle peut éclater d'un jour à l'autre, malgré les alliances et les traités. Dans la mêlée qui se prépare, la France n'a qu'un rôle à jouer, c'est de reprendre sa politique traditionnelle, en se faisant le champion des petits états; c'est pour elle le seul moyen de reconquérir, en attendant ses provinces perdues, l'ascendant moral qui jadis avait fait sa grandeur.

I.

Les causes physiques de la crise actuelle sont locales ou générales. Parmi les premières, il faut ranger la suppression de la culture de la garance, qui faisait autrefois la fortune du département de Vaucluse, remplacée aujourd'hui par l'alizarine artificielle, et la maladie des vers à soie, qui a fortement atteint une industrie autrefois prospère dans plusieurs départemens méridionaux.

Les premiers mûriers furent introduits en France par Clément V, dès son arrivée à Avignon, en 1309. La culture s'en répandit rapidement dans toute la vallée du Rhône et y prospéra, avec des alternatives diverses, jusque vers 1853, époque où les vers furent atteints d'une maladie qui les tuait avant qu'ils eussent pu filer leurs cocons. Les belles découvertes de M. Pasteur ont servi, il est vrai, à atténuer les désastres, puisqu'elles ont démontré que, la maladie provenant de la présence dans les vers de corpuscules étrangers, il suffisait de s'assurer au microscope que les œufs n'en contenaient pas pour être certain d'obtenir des vers sains; mais elles n'ont pu rendre à l'industrie séricole son ancienne prospérité. La production de la soie qui, en 1853, avant l'apparition de la maladie, était de 26 millions de kilogrammes, valant 117 mil-

lions de francs, est tombée en 1857 à 7 millions de kilogrammes; elle est aujourd'hui d'environ 13 millions (1).

Si la maladie des vers à soie n'atteint qu'un petit nombre de départemens, l'invasion du phylloxera en touche un assez grand nombre pour qu'on puisse considérer celle-ci comme une des causes générales de la crise agricole et pour faire craindre qu'une des sources les plus importantes de la richesse de la France ne soit gravement compromise. Les études auxquelles ce fléau a déjà donné lieu ici même (2) nous dispensent d'entrer dans de grands détails à ce sujet; nous nous bornerons à dire que l'insecte a suivi sa marche envahissante et qu'aujourd'hui la moitié environ du vignoble français est attaquée. Parmi les remèdes préconisés, les sulfocarbonates et le sulfure de carbone seuls ont donné des résultats favorables; mais ils sont d'une application coûteuse et resteront nécessairement inefficaces tant que l'emploi n'en aura pas été généralisé. L'inondation des vignes phylloxérées est, paraît-il, un remède souverain, mais nécessairement restreint. Dans tous les cas, il convient de ne pas cultiver la vigne sur de grands espaces, et de l'alterner avec d'autres cultures, de façon à isoler les points d'attaque et à créer des obstacles à l'invasion; il faut aussi avoir soin de se servir d'engrais pour donner aux ceps une vigueur de végétation qui leur permette de résister plus longtemps.

On cherche encore à combattre le phylloxera par la multiplication des insectes qui le détruisent; on cite parmi ceux-ci l'*arachnide trombidion* du fraisier ananas; et des coléoptères des genres *brachinus*, *amara*, *anillus*, *etc*. Les oiseaux, notamment les bergeronnettes, détruisent les phylloxeras ailés. Mais jusqu'ici ces ennemis du phylloxera sont trop peu répandus pour qu'on puisse compter sur eux, et en attendant que de nouvelles recherches nous aient fait connaître des moyens de destruction plus radicaux, il est probable qu'on sera forcé, ainsi que le propose M. Planchon et qu'on a déjà commencé à le faire, d'avoir recours aux vignes américaines, qui, étant capables de résister aux attaques de l'insecte, pourront servir de porte-greffe aux vignes françaises.

Quoi qu'il en soit, le phylloxera a été pour plusieurs départemens une cause de ruine et de souffrances. Dès qu'on a dépassé Valence, les pampres verts qui couvraient autrefois les plaines et les coteaux de la vallée du Rhône sont remplacés par des garigues et des moissons chétives. La vigne seule pouvait prospérer sous ce ciel brûlant qui reste pendant des mois entiers sans un nuage; aujourd'hui elle a disparu, et l'on ne sait encore comment la rem-

(1) *Statistique de la France comparée avec les divers pays de l'Europe*, par M. Block; Paris, Guillaumin.

(2) Voir les études de M. Planchon dans la *Revue* du 1er et du 15 février 1874.

placer. Dans les départemens de l'Hérault, du Lot, de Vaucluse, des Basses-Alpes, du Gard, on l'a arrachée sur un grand nombre de points et l'on essaie par des irrigations de transformer en prairies les terrains qu'elle recouvrait. On peut se faire une idée du désastre de toute cette région quand on songe que 300,000 hectares de vignes sont déjà détruits et que, dans certaines parties où l'hectare valait jusqu'à 20,000 francs, on ne trouve pas aujourd'hui acquéreur pour 500 francs. Les Charentes, la Bourgogne, le Bordelais sont envahis par le fléau, et la France est menacée de perdre l'une des plus précieuses de ses productions agricoles, celle qui lui assurait un monopole vis-à-vis des nations étrangères et pour laquelle elle n'avait aucune concurrence à redouter.

Si les ravages du phylloxera ont été pour plusieurs départemens une véritable calamité, l'insuffisance de la récolte dans les deux dernières années a été la cause la plus sérieuse et la plus générale des souffrances actuelles de l'agriculture. Les céréales ont de tout temps été en France la base de la nourriture de la population, et par conséquent la culture principale du pays. Dans les villes, on fait un usage presque exclusif de pain de froment; dans les campagnes, on consomme en outre, suivant les régions, une certaine quantité de seigle, de sarrasin ou de maïs; mais, à mesure que l'aisance se répand, les grains inférieurs sont délaissés et remplacés par le premier. Aussi la consommation de cette céréale s'accroît-elle tous les jours. D'après M. Block (1), la quantité de froment nécessaire pour satisfaire aux besoins du pays était en 1815 de 52 millions 1/2 d'hectolitres; en 1835 de 62 millions 1/2; en 1845 de 72 millions; en 1860 de 82 millions et en 1872 de 96 millions, sur lesquels 13 millions sont prélevés pour les semailles, ce qui réduit le nombre d'hectolitres affectés à l'alimentation à 83 millions. La consommation par tête d'habitant a passé de 1 hect. 59, en 1835, à 2 hect. 37, en 1872. La cause de cet accroissement, comme nous l'avons dit, est la substitution du froment aux grains de qualité inférieure et non la plus grande absorption de pain par chaque individu, car, l'usage de la viande étant plus répandu, la consommation du pain doit avoir diminué.

Un phénomène assez remarquable, c'est que la production moyenne du blé en France est sensiblement égale à la consommation; en sorte que dans les années abondantes nous avons un excédent à exporter et, dans les années mauvaises, un déficit à combler; de là les oscillations souvent considérables qui se produisent dans les mouvemens du commerce des céréales et du blé en particulier. De 1816 à 1878 inclusivement, on a vu quarante et une fois

(1) *Statistique de la France*, par M. Block.

l'importation de celui-ci excéder l'exportation et vingt-deux fois l'exportation l'emporter sur l'importation.

En 1877, il a été cultivé en blé 6,976,785 hectares qui ont produit 100,146,000 hectolitres ou 14 hect. 35 à l'hectare. Il en a été importé 4,641,000 hectolitres et exporté 4,961,370. En 1878, il a été emblavé 6,843,085 hectares, qui ont produit 95,271,000 hectolitres ou 13 hect. 92 à l'hectare; ce blé était de très mauvaise qualité et ne pesait guère que 72 kilogrammes l'hectolitre, au lieu de 77 qu'il pèse d'habitude. Il en a été importé 17 millions d'hectolitres, qui ont dû être soldés en argent, ce qui a par conséquent entraîné pour le pays une perte réelle de 472 millions; mais ce n'est pas tout : les cultivateurs, n'ayant eu qu'une récolte inférieure à la récolte moyenne, 13 hect. 92 par hectare, au lieu de 15 hect. 72, ont perdu de ce chef par hectare 1 hect. 80 valant à peu près 40 francs, ce qui représenterait, si tout le blé produit était vendu, pour l'agriculture seule, une perte totale, eu égard à l'étendue emblavée, de 273,723,400 francs.

La récolte de 1879 est moins favorable encore, puisqu'elle n'est évaluée qu'à 82 millions d'hectolitres; c'est une des plus mauvaises que nous ayons obtenues depuis vingt-cinq ans. Elle nécessitera également des importations de l'extérieur, occasionnera au pays de nouveaux déboursés et laissera encore le cultivateur en perte. Ce n'est pas la France seule qui, cette année, sera éprouvée; l'Europe entière est dans le même cas, et l'on n'évalue pas à moins de 90 millions d'hectolitres le déficit total qu'elle aura à combler et dans lequel l'Angleterre entre pour 50 millions. Voilà du reste cinq années que ce dernier pays est victime de l'inclémence des saisons; aussi l'agriculture y est-elle dans une situation bien plus difficile encore et plus critique qu'en France.

L'insuffisance des récoltes est un malheur contre lequel il n'y a pas de remède. Quoi qu'on fasse, il y aura toujours des années favorables et des années défavorables à la végétation du blé ou des autres produits de la terre, et il ne sera jamais en notre pouvoir de faire qu'une mauvaise récolte ne soit pas une perte pour le pays qui la subit, puisqu'elle l'oblige, sous peine de famine, à se procurer au dehors les blés que le sol national ne lui a pas fournis, et une ruine pour le cultivateur, qui ne retire qu'une rémunération incomplète de ses peines et de ses sacrifices. On propose, il est vrai, de venir en aide à ce dernier et d'atténuer ses pertes en frappant d'un droit les produits agricoles venant de l'étranger, de façon à en hausser les prix d'une manière factice et à faire payer au consommateur une partie de la perte éprouvée par le cultivateur. Nous aurons à examiner plus loin l'efficacité de ce procédé; bornons-nous quant à présent à signaler l'insuffisance des récoltes

des dernières années comme la cause principale des souffrances dont on se plaint.

II.

Si, de l'énumération des circonstances physiques qui pèsent sur l'agriculture, nous passons à l'examen des causes économiques, nous constatons tout d'abord qu'il se produit en ce moment dans le mode d'exploitation de la terre une transformation radicale, qui, pour s'opérer insensiblement, n'en exerce pas moins une influence sérieuse sur la situation agricole de notre pays et des pays voisins. Cette transformation s'est manifestée tout d'abord par une hausse considérable dans les salaires des ouvriers ruraux, qui a augmenté dans une forte proportion les frais de culture. Les ouvriers non nourris, qu'on payait 1 fr. 50, demandent aujourd'hui 3 francs en temps ordinaire et jusqu'à 7 francs pendant les moissons; les ouvriers nourris se paient de 1 fr. 75 à 2 francs au lieu de 1 franc à 1 fr. 25 et sont devenus beaucoup plus exigeans pour leur nourriture. Tandis qu'autrefois ils ne mangeaient de la viande qu'une fois par semaine, ils en réclament aujourd'hui au moins une fois par jour, sans compter le vin ou le cidre, dont il n'était jadis pas question. Dans les environs de Paris, on a donné dans ces dernières années de 30 à 35 francs par hectare pour faire la moisson, au lieu de 12 à 15 francs qu'on payait autrefois. Le prix de façon du stère de bois en forêt, qui, en 1860, ne dépassait pas 0 fr. 75, est aujourd'hui de 1 fr. 75 à 2 francs, et encore les bûcherons font-ils souvent défaut.

Tous les correspondans de la Société nationale sont d'accord sur ce point, et dans la première partie de cette étude, nous avons eu l'occasion de citer quelques-unes des réponses qu'ils ont adressées. Cette hausse en elle-même n'est pas précisément un mal, car il est naturel que, le bien-être général augmentant, les ouvriers en aient leur part. Quand on se rappelle la maigre pitance dont ils étaient autrefois obligés de se contenter, quand on voit celle dont ils se contentent encore aujourd'hui, c'est se montrer bien dur pour autrui que de leur reprocher leurs exigences; et quand on sait comment ils vivent, couchant dans des écuries, soumis aux labeurs les plus pénibles, c'est presque une dérision que de parler de leur bien-être. Du reste, améliorer la nourriture de ceux qu'il emploie n'est pas toujours une mauvaise spéculation de la part du cultivateur, puisqu'il augmente par là leur capacité de travail; et, quoi qu'en disent les admirateurs du temps passé, nous doutons fort que les ouvriers d'aujourd'hui travaillent moins que ceux d'autrefois. Ce qu'on peut leur reprocher à bon droit, c'est d'être moins

dociles; sachant qu'on a besoin d'eux, ayant un sentiment de dignité parfois mal comprise et d'indépendance que leur donnent des droits politiques égaux à ceux de leurs patrons, ils ne se laissent plus faire aucune observation et quittent une ferme sous le moindre prétexte, sachant bien qu'ils trouveront ailleurs à s'employer. Il n'y a aucun remède à cela, puisque c'est la base même de notre droit public que chacun soit maître de sa personne et responsable de ses actions; tout ce qu'on devrait pouvoir exiger d'eux, c'est l'accomplissement des engagemens librement consentis. Il faudrait, ainsi que le demande M. d'Esterno (1), qu'on revînt à l'application de la loi sur les livrets, dont l'abandon a tourné au détriment de toutes les industries et particulièrement de l'agriculture. L'ouvrier qui quitte son travail au milieu de la moisson et qui laisse les blés épars dans les champs exposés à pourrir ou à germer, celui qui veut profiter d'un moment de presse pour faire augmenter un salaire accepté à l'avance, cherchent à se soustraire aux obligations d'un contrat et doivent être contraints de remplir leurs engagemens aussi bien que le négociant qui a signé une traite à payer dans un délai déterminé. Le moyen le plus sûr d'arriver à ce résultat, c'est le livret.

Ce n'est pas seulement un sentiment exagéré d'indépendance individuelle qu'on peut aujourd'hui reprocher à l'ouvrier des campagnes, c'est aussi une moindre disposition à l'épargne qu'autrefois. On ne lui fait pas un crime de chercher à se mieux nourrir et à se mieux vêtir, mais de se laisser aller trop souvent à dépenser au cabaret l'argent qu'il aurait pu économiser et qui aurait plus tard assuré son bien-être. Pour combattre cette tendance, à laquelle les déclamations des meneurs politiques ne sont pas étrangères, il faudrait faire comprendre à la population ouvrière, citadine ou rurale, que le travail et l'économie sont les bases fondamentales de toute richesse et que, suivant l'énergique expression de Franklin, ceux qui prétendent le contraire sont des empoisonneurs. De grands efforts sont faits dans cette direction par des hommes dévoués au bien public, à la tête desquels il est juste de citer M. de Malarce, qui, par la création des caisses d'épargne scolaires, cherche à développer l'esprit d'ordre chez les enfans et à leur faire entrevoir la possibilité, par les petites économies accumulées, de se constituer un capital.

La hausse des salaires en agriculture s'est produite spontanément par le seul effet des lois naturelles de l'offre et de la demande, sans qu'il ait été besoin pour l'obtenir de grèves ni d'agitation d'aucune

(1) *Enquête sur la situation de l'agriculture.* Réponse de M. d'Esterno pour le département de Saône-et-Loire.

sorte. C'est encore une des erreurs économiques de l'empire que d'avoir supprimé l'ancienne loi sur les coalitions et d'avoir exposé, sans aucun résultat pratique possible, les industries à des crises ruineuses, et les classes ouvrières à des souffrances cruelles. Si les hommes politiques d'alors, moins préoccupés de reconquérir une popularité ébranlée, ne s'étaient appliqués qu'à donner satisfaction à des besoins réels, ils se seraient bien gardés de toucher à une législation qui faisait la sécurité de la société. Quiconque, en effet, a ouvert un livre d'économie politique sait que, à un moment donné, une nation n'a qu'une somme déterminée de capitaux disponibles, susceptibles d'être distribués sous forme de salaires. Cette quantité ne peut être augmentée à volonté, et si, dans une branche d'industrie quelconque, les ouvriers réussissent en se coalisant à faire hausser leurs salaires, ou, ce qui revient au même, à diminuer les heures de travail, cette hausse ne peut se produire qu'aux dépens des ouvriers d'une autre industrie, dont fatalement les salaires devront être réduits; elle ne sera jamais que momentanée pour ceux même qui en auront profité, car elle a pour effet immédiat d'augmenter les frais de production, d'élever les prix des objets fabriqués, et par conséquent d'en restreindre la consommation. Il en résulte donc une diminution de travail, suivie d'une baisse correspondante du prix de la main-d'œuvre. Quoi qu'on fasse, l'équilibre se rétablit toujours tant que la somme disponible ne varie pas; il ne peut y avoir d'amélioration permanente que lorsque la production elle-même s'accroît et que les capitaux deviennent plus abondans.

C'est au nom de la liberté individuelle et du droit naturel qu'ont tous les hommes de disposer d'eux-mêmes qu'on a supprimé les lois sur les coalitions. Nous n'aurions rien à y redire si les coalitions ouvrières n'étaient la négation même de la liberté et si elles n'avaient pas toujours pour effet, même quand elles ne sont accompagnées d'aucune violence, d'empêcher de travailler ceux qui au fond ne demandent pas mieux que de le faire et qui n'ont pas la force morale de résister aux objurgations de leurs camarades. Elles sont pour la société une cause de trouble que le législateur est parfaitement en droit d'écarter, elles entraînent toujours avec elles des ruines nombreuses et ne peuvent avoir aucune influence sur la hausse des salaires, qui, si la situation économique le permet, se produit sans elles, ainsi qu'on l'a vu pour l'agriculture. Il a suffi pour cela que le nombre d'ouvriers disponibles ne fût plus en rapport avec les besoins qu'on en avait.

D'où vient donc cette pénurie relative des ouvriers agricoles? D'abord, de ce qu'un certain nombre d'entre eux ont émigré dans les villes et préféré le labeur de l'atelier à celui des champs. Il est incontestable qu'il y a aujourd'hui une rupture d'équilibre

entre l'industrie et l'agriculture, et l'on peut craindre que, par suite de la protection exagérée dont elle jouit, la première ne se soit trop développée aux dépens de la seconde. L'industrie offre des salaires qui paraissent plus élevés pour un travail moins pénible; il n'est donc pas étonnant qu'elle attire les ouvriers des campagnes, qui ne s'aperçoivent pas qu'ils sont victimes d'une illusion; parce que, s'ils sont plus payés, ils ont aussi plus de dépenses et sont exposés à des chômages que ne leur offre pas le travail des champs. L'intérêt du pays exige que l'équilibre se rétablisse et que la population rurale, qui a jusqu'ici fait la force de la France, ne continue pas à aller s'étioler au physique et au moral dans les ateliers des villes. Cependant l'émigration n'a pas été jusqu'ici aussi considérable qu'on l'a supposé, car cette population n'a pas diminué depuis vingt ans. La statistique agricole de 1862 porte le nombre des individus attachés à un titre quelconque à l'agriculture à 18,999,850 dont 7,282,850 hommes adultes, le reste se composant de femmes et d'enfans. Le recensement de 1872, s'appliquant à un territoire moins étendu, donne le chiffre de 18,513,325; enfin celui de 1876, le chiffre de 18,968,605, c'est-à-dire, à quelques milliers près, le même qu'en 1862.

Si le nombre des habitans des campagnes n'a pas diminué, à quoi faut-il attribuer la hausse des salaires agricoles? D'abord à ce qu'un grand nombre d'ouvriers, autrefois employés aux champs, sont actuellement occupés à la construction des chemins de fer et aux autres travaux publics, ou sont momentanément distraits des campagnes par le service militaire; ensuite, à ce que l'agriculture exige plus de main-d'œuvre que par le passé. A mesure que des progrès se sont réalisés, que les défrichemens se sont multipliés, la terre a réclamé de nouvelles façons et demandé plus de travail; à contenance égale, la culture intensive a besoin de plus d'ouvriers que celle qui abandonne en quelque sorte à la nature le soin de faire pousser les récoltes. « Dans le département de l'Aude, dit M. Louis de Martin (1), le nombre des bras employés à l'agriculture va toujours croissant. Les indigènes n'y suffisent pas, et de nombreuses familles étrangères, surtout des Espagnols, se sont fixées dans nos communes depuis la plantation des vignobles. En outre, la multiplicité des œuvres va sans cesse croissant. Après nos trois soufrages, l'anthracnose qui nous menace oblige à faire des opérations supplémentaires avec de la chaux pure ou mêlée de soufre. Le prix de la main-d'œuvre depuis 1855 a plus que doublé, et une journée de tailleur de vigne, qui se payait de 1 franc à 1 fr. 25, se paie de 2 fr. à 2 fr. 50. On a même payé jusqu'à 4 francs

(1) *Enquête sur la situation de l'agriculture.*

dans le département de l'Hérault avant l'apparition du phylloxera. » Mais la cause principale de la diminution du nombre des ouvriers agricoles, c'est qu'un grand nombre d'entre eux ont pu avec leurs économies acheter quelques parcelles de terre qu'ils cultivent pour leur propre compte comme propriétaires. Cette cause est générale, comme le prouvent les réponses des correspondans de la Société nationale d'agriculture (1), et il n'y a pas lieu de s'en affliger.

Quels qu'en soient les motifs, la pénurie de la main-d'œuvre est très réelle, et, malgré les émigrations périodiques des ouvriers belges, piémontais ou espagnols qui viennent pendant les moissons apporter le concours de leurs bras, malgré l'emploi plus fréquent des machines, il devient de plus en plus difficile pour l'agriculteur de faire exécuter les travaux que comporte l'exploitation de la terre. Dans les départemens de la Somme, de l'Aisne, et même de Seine-et-Marne, des fermes ont été abandonnées, faute de bras pour les cultiver, et des centaines d'hectares restent en friche. Nous ne voyons à cela d'autre remède que de transformer la culture et de remplacer les terres arables par des herbages ou des bois. Le temps des familles attachées à la glèbe est passé, et toutes les objurgations n'empêcheront pas les ouvriers de chercher à tirer le meilleur parti possible de leurs bras.

Peut-être d'ailleurs convient-il de ne pas trop s'effrayer, car ce n'est pas d'aujourd'hui que se produisent ces plaintes; elles étaient les mêmes il y a cent ans, et si l'on voulait remonter plus haut encore, on en retrouverait l'écho dans *la Maison rustique* de Ch. Estienne, publiée en 1533. — « Au temps présent, dit-il, les serviteurs ne s'ingèrent et s'offrent à la foule ainsi qu'au passé, et par ce, il n'est plus commun à tous maîtres d'en choisir un entre plusieurs, mais convient prendre ce qu'on peut trouver. A cette cause, il est nécessaire à un maître de connaître les différens naturels des hommes de nations diverses; car le Normand veut être mené tout en paix et le Picard tout chaudement; le vrai Français est prompt et inventif, mais il ne se hâte qu'en nécessité. Vous avez à choisir entre les Bryais, le fin Bryais, le fier Bryais et le sot Bryais. Le Limousin est soigneux et épargnant, mais, si vous n'y prenez garde, il fera plutôt son profit que le vôtre. Le Gascon est chaud et prompt à la colère. Le Provensal haut et qui ne veut être reprins. Le Poitevin cauteleux. L'Auvergnac industrieux, pénible et endurant du temps et de la fortune; mais s'il fait votre gain, il en participera s'il peut. L'Angevin,

(1) Voir dans l'*Enquête sur la situation de l'agriculture* les réponses de MM. Montseignat pour le département de l'Aveyron, de Longuemar pour celui de la Vienne, Le Corbeiller pour celui de l'Indre, de M. de Gueyraud pour celui des Basses-Alpes, de M. de Kersanté pour celui des Côtes-du-Nord, etc.

Tourangeau et Manceau sont fins, subtils et amateurs de leur profit. Le Chartrain, Beauceron et Solognois, laborieux, paisibles, propres et resserrans. Le Champenois et Bourguignon francs et de bon cœur, mais arrêtés à leur opinion, et les faut souvent laisser faire jusqu'à l'épreuve du contraire. » On voit que de tout temps on s'est plaint, et qu'après tout les choses n'en ont pas plus mal marché.

Toute la partie de la population agricole qui vit de son travail n'a pas eu à souffrir de la crise actuelle, puisque les salaires n'ont fait que croître; il en a été de même, ou à peu près, de la classe des petits propriétaires cultivant par eux-mêmes et consommant directement leurs produits. Il ne reste donc en réalité que les propriétaires louant leurs terres et les fermiers qui aient été réellement éprouvés; mais leurs souffrances, indépendamment des causes énumérées plus haut, proviennent surtout d'un changement qui tend à s'introduire dans leurs relations réciproques et d'une transformation qui s'opère dans le mode d'exploitation de la terre.

Le fermage à prix d'argent qui, jusque dans ces derniers temps, paraissait être le système par excellence, semble, non-seulement en France, mais aussi en Angleterre, être l'objet d'une certaine réaction. La plupart des propriétaires, qui tout récemment encore, arrivaient facilement à louer leurs terres et trouvaient toujours à l'expiration des baux à les renouveler avec augmentation de prix, peuvent à peine aujourd'hui retenir leurs fermiers aux anciennes conditions; le plus souvent ils sont obligés de réduire les fermages et de faire des concessions pour avoir des amateurs. Tandis qu'ils s'enrichissaient autrefois pour ainsi dire en dormant, puisqu'à chaque période de neuf ans le loyer et par conséquent la valeur de la terre s'accroissait de 5 à 10 pour 100, ils en sont aujourd'hui à se demander si ce capital, qu'ils croyaient si sûr, ne va pas s'amoindrir dans leurs mains, et si, pour en tirer parti, ils ne vont pas être obligés de conduire eux-mêmes la charrue.

Le prix de la terre, qui s'était ainsi élevé à un taux hors de proportion avec le revenu qu'elle fournit, tend, non-seulement à reprendre son ancien niveau, mais même à tomber au-dessous; puisque, sur certains points, on ne trouve de fermiers à aucun prix. Cet abandon doit être attribué aux conditions nouvelles que les progrès de l'agriculture ont faites aux fermiers. Tandis qu'autrefois la culture de la terre était pour ainsi dire abandonnée à des paysans grossiers, ignorans et dépourvus de ressources personnelles, il faut aujourd'hui, pour exploiter une ferme d'une certaine importance, disposer d'un capital parfois considérable, il faut avoir une instruction qui suppose de longues études et une certaine culture de l'esprit. L'homme qui se trouve dans ces conditions a naturellement le sentiment de sa valeur; il a devant lui un champ

plus vaste ouvert à son activité. S'il s'adonne à l'agriculture, il ne se contentera plus, comme le fermier d'autrefois, d'une vie de labeur sans trêve ni merci, privée de toute jouissance matérielle ou intellectuelle; il voudra au contraire être mieux logé, mieux nourri, et s'il consent à se donner la peine, c'est avec l'espoir d'une compensation immédiate. Il exigera donc un plus grand bénéfice que l'ancien fermier, et ce bénéfice, il entend le demander non-seulement à une culture mieux entendue et plus productive, mais aussi au propriétaire, dont il ne veut plus subir les conditions. Il faut dire en effet que la législation actuelle est loin d'être favorable au fermier, qui est d'une part sans action légale sur ses ouvriers, et d'autre part à la merci du propriétaire. S'il améliore sa terre, c'est un prétexte pour ce dernier d'augmenter son fermage à l'expiration du bail; s'il la laisse dans l'état où il la trouve, il perd le bénéfice que lui donnerait une culture plus soignée. La durée des baux est généralement trop restreinte, car d'après la statistique de 1862, sur 1,000 baux, 170 sont faits pour trois ans, 250 pour six ans, 508 pour neuf ans, et 72 seulement pour une durée plus longue. Pendant des périodes aussi courtes, un fermier sérieux se gardera bien de faire les dépenses et les travaux que nécessite une culture perfectionnée. Il ne pourrait par exemple transformer des terres en prairies, puisque, indépendamment des dépenses à faire, il devrait attendre quatre ou cinq ans avant de pouvoir en profiter. Il est naturel dès lors qu'un homme pouvant disposer de quelques capitaux hésite à cultiver la propriété d'autrui, qui peut lui être enlevée au bout de quelques années, et qu'il préfère acheter et cultiver pour son propre compte une terre dont la valeur s'accroîtra en proportion des sacrifices qu'il fera pour l'améliorer. Aussi les exploitations soumises au régime du faire-valoir direct sont-elles aujourd'hui (1) au nombre de 1,812,182 contre 1,035,769 qui sont soumises au régime du fermage à prix d'argent, et 405,373 à celui du métayage. D'après M. Maur. Block, sur 1,000 agriculteurs, on en compte 524 travaillant pour eux-mêmes, et 476 pour autrui; ce dernier chiffre se décompose en 143 fermiers, 56 métayers et 277 journaliers.

La crise que nous subissons a donc un caractère plus profond et plus sérieux qu'il ne semble d'abord; elle a presque un caractère social. Qu'on se l'avoue ou non, on sent que la fonction de propriétaire rentier a fait son temps, et que celui qui veut vivre de la terre doit la cultiver lui-même. A ce point de vue, il n'y a qu'à se féliciter de cette tendance, car plus il y aura de propriétaires exploitant par eux-mêmes, plus l'agriculture sera prospère. Si tous ne

(1) *La France agricole*, par Gustave Heuzé, inspecteur-général de l'agriculture.

peuvent en venir là, tous au moins pourront s'en rapprocher le plus possible en substituant au fermage à prix d'argent le métayage, qui, reposant sur le partage des bénéfices de la récolte entre le propriétaire et le fermier, représente l'association aussi intime que possible entre l'un et l'autre, et correspond au régime de la commandite dans l'industrie. Il n'existait autrefois que dans les régions pauvres où les cultivateurs, manquant de capitaux, étaient obligés de compter sur le propriétaire pour toutes les améliorations; il deviendra, nous en avons la conviction, le mode d'exploitation de l'avenir et celui d'une culture perfectionnée, parce qu'en réalité, il est le seul équitable en ce qu'il fait la part de tous les intérêts engagés.

Une agitation de même nature se produit en Angleterre. Sous le coup de cinq mauvaises années successives, et en présence de la concurrence que leur font les produits américains, les fermiers anglais se sont demandé si les charges de toute nature qu'ils ont à subir ne sont pas trop lourdes pour leurs épaules, et, sans réclamer comme les nôtres un retour au régime protecteur, ils ont cherché les moyens de les diminuer. Dans toutes les réunions et les comices, c'est le sujet à l'ordre du jour, sur lequel propriétaires et fermiers viennent exposer leurs vues respectives. Voici à peu près comment l'un de ces derniers, M. Holborow, a résumé la situation au comice agricole de Kingscote : « Si vous interrogez le banquier, il vous dira que ses cliens agriculteurs, qui autrefois avaient une forte somme au crédit de leur compte courant, en ont aujourd'hui une grosse à leur débit et qu'ils demandent encore des avances. Interrogez le commissaire-priseur, le marchand de bestiaux, le marchand de grains, le marchand de tourteaux ou d'autres articles d'alimentation du bétail, les trafiquans en relations avec les agriculteurs, tous vous diront qu'ils ne peuvent se faire payer de leurs comptes par les fermiers, qui s'appauvrissent tous les jours, abandonnent les exploitations ou ne consentent à les relouer qu'à des taux considérablement réduits; beaucoup d'entre elles même restent incultes. Parmi les causes principales de cette détresse, il faut citer d'abord la rareté et la cherté de la main-d'œuvre. La culture exige aujourd'hui plus de travail que jamais, et la population rurale diminue au lieu d'augmenter, car les meilleurs ouvriers sont enrôlés dans la police, employés dans les chemins de fer ou émigrent dans les villes, ne laissant dans les villages que les vieillards et les infirmes. Il y a quarante ans, le salaire d'un ouvrier était calculé à raison de 1 boisseau (36 litres) de blé par semaine; il y a vingt-cinq ans, cette moyenne n'était guère dépassée, tandis qu'aujourd'hui le salaire du même ouvrier est de 3 boisseaux, et son travail est moindre. Cette décadence dans la valeur de la main-

d'œuvre en présence de la même augmentation de salaires, est générale et doit être attribuée à la corruption de l'esprit des travailleurs opérée par les émissaires des *unions ouvrières.*

« Les saisons défavorables que nous avons eu à subir pendant les dix et surtout pendant les quatre dernières années, ont également affecté gravement les intérêts des fermiers. La sécheresse des années 1868, 1870, 1874, 1876 a été désastreuse pour les récoltes et la disette des fourrages a entraîné la diminution du bétail. Qu'on ajoute à cela l'invasion de la fièvre aphteuse, qui, en 1872, sévit avec une si désastreuse intensité et causa des pertes évaluées à plusieurs millions de livres sterling. Mais ce sont les maigres récoltes de céréales des quatre dernières années qui ont été de beaucoup au-dessous de la moyenne, tandis que le cours des marchés a constamment baissé, qui ont le plus contribué au malaise dont nous nous plaignons. Je n'hésite point à dire que de ma vie je n'ai vu un avenir aussi alarmant pour les cultivateurs, et nous sommes loin de pouvoir affirmer que nous sommes arrivés au point qui marque la limite extrême du mal et le commencement du mieux... Le monde entier vient sur nos propres marchés nous faire une concurrence inégale, tandis que la rente de la terre s'est élevée au plus haut degré possible...

« Quant aux remèdes à employer pour parer au désastre qui nous menace, la réduction de la rente est une nécessité immédiate; cette réduction viendra infailliblement; les propriétaires qui se soumettront les premiers montreront, en fin de compte, qu'ils sont les plus sages, car les autres courront le risque de voir leurs terres sans tenanciers, ce qui équivaudra à l'absence de revenu. Il serait nécessaire qu'ils augmentassent les logemens d'ouvriers, les bâtimens d'exploitation, les abris pour le bétail et qu'ils accordassent aux fermiers toutes les améliorations nécessaires. Ce n'est pas avec des rentes exagérées, des bâtimens insuffisans, des clauses restrictives dans les baux, aucun encouragement pour les améliorations faites par le fermier, qu'on pourra attirer vers la terre une classe de gens instruits et pouvant disposer de capitaux. On ne peut exiger de ceux-ci qu'ils reprennent les anciennes mœurs des cultivateurs, qu'ils endossent la blouse, se lèvent avant le jour et mangent du lard à leur dîner, car le capital et l'intelligence comportent leur juste récompense aussi bien dans la classe agricole que dans toute autre. Revenir au système protecteur est aujourd'hui impossible, il n'y faut pas songer, et chercher à réduire les salaires par force ne serait ni sage ni pratique. Mais ce qui est recommandable, c'est l'exercice aussi strict que possible de l'économie dans les dépenses personnelles par ceux qui s'aperçoivent que leurs moyens diminuent, et à ceux qui ont encore conservé

un peu de leur capital, mon conseil est qu'ils abandonnent leur exploitation plutôt que de s'exposer à le perdre tout entier. »

Ce conseil a été suivi, car un grand nombre de fermiers réalisent journellement leurs ressources et s'embarquent pour l'Amérique, où ils espèrent trouver des conditions de production plus favorables que dans leur pays. Cette longue citation, que nous avons dû cependant écourter, prouve que les souffrances de l'agriculture anglaise sont de même nature, quoique beaucoup plus vives encore, que celles de l'agriculture française. Ni les propriétaires, ni les fermiers ne demandent un retour au régime protecteur qui les affranchirait de la concurrence américaine; ils cherchent d'un commun accord les moyens de parer au mal et de traverser une crise qui ne peut être que momentanée. La plupart des grands propriétaires ont diminué leurs fermages dans une proportion qui varie de 10 à 20 pour 100, et le duc de Bedford a, pour cette année, réduit son revenu de 1,750,000 francs. Peut-être conviendrait-il que les propriétaires français imitassent cet exemple et qu'ils en revinssent également à un taux plus modéré, dût le prix de la terre, aujourd'hui exagéré, revenir au chiffre d'autrefois.

IV.

Sans tenir compte des circonstances diverses qui ont pesé sur la situation agricole de la France, les protectionnistes, au lieu de chercher un remède aux souffrances dans les causes mêmes qui les ont produites, ont essayé de persuader aux agriculteurs que leur salut était dans la suppression des traités de commerce et dans l'établissement de droits plus ou moins élevés sur les produits agricoles importés de l'étranger. Beaucoup d'agriculteurs s'y sont laissé prendre sans s'apercevoir que l'agriculture est à peu près désintéressée dans la question des traités de commerce, puisque la plupart de ses produits, notamment les blés et les bestiaux, sont taxés par des lois spéciales, et que, dans cette circonstance, ils n'étaient que des instrumens entre les mains des industriels. Examinons néanmoins leurs doléances et voyons ce qu'il peut y avoir de fondé dans leurs réclamations.

L'alimentation publique était autrefois une des principales préoccupations du gouvernement, dont tous les soins avaient pour objet d'empêcher les disettes et les famines: ce qu'on redoutait le plus était l'insuffisance des récoltes, et loin de chercher à empêcher les blés étrangers d'entrer en France, on en favorisait l'importation par tous les moyens; quant à l'exportation, elle était autorisée ou interdite suivant que la récolte avait été bonne ou mauvaise, de façon à permettre, dans le premier cas, de se débarrasser de l'excédent de la

production; dans le second, de retenir les blés qu'on jugeait indispensables à la consommation intérieure. On créait ainsi, il est vrai, des entraves au commerce; mais à une époque où les voies de communication laissaient beaucoup à désirer et où l'on ne pouvait compter sur la spéculation pour assurer les approvisionnemens, il fallait bien prendre les mesures nécessaires pour empêcher les gens de mourir de faim. Ce fut en 1819 que, pour donner satisfaction aux réclamations des grands propriétaires, on imagina de frapper de droits les blés étrangers et d'établir ce qu'on a appelé l'échelle mobile, dont le mécanisme, très compliqué, consistait à faire varier le droit, de façon à ce que les blés du dehors pussent entrer quand les prix sur les marchés intérieurs s'élevaient et fussent écartés lorsque les prix s'abaissaient. Les droits à l'exportation étaient réglés de la même manière. Ce régime, très logique en théorie, avait le défaut d'être absolument inutile, puisque par la nature même des choses, l'importation diminue et l'exportation s'accroît quand le prix du blé baisse à l'intérieur, et que le contraire arrive quand il monte. Lorsque la récolte était abondante en France, la concurrence étrangère n'était pas à craindre; lorsqu'elle était insuffisante, on s'en apercevait ordinairement trop tard pour pouvoir faire venir en temps utile du dehors les blés destinés à combler le déficit, et, comme cela s'est vu en 1847, le pays était exposé à la famine. Une loi, votée en 1861, supprima l'échelle mobile, autorisa l'exportation en franchise des céréales, et fixa à 0 fr. 50 par hectolitre le droit d'importation des grains. Une loi antérieure avait déjà abaissé de 50 francs à 3 fr. 60 le droit d'importation pour les bœufs; de 25 fr. à 1 fr. 20 celui des vaches, et de 5 fr. à 0 fr. 30 celui des bêtes à laine. C'est sous l'empire de cette législation que nous avons vécu depuis lors et que le chiffre des exportations des denrées agricoles a passé de 669,469,000 francs, en 1860, à 1,179,803,000 fr. en 1872. Il est vrai que les importations ont suivi la même progression et se sont élevées de 1,467,249,000 fr. à 2,359,398,000 francs; mais faut-il en conclure, comme font les protectionnistes, que ces importations, résultant de transactions librement consenties, aient été une ruine, et que les sommes dépensées aient été perdues pour nous? Ne peut-on pas dire au contraire qu'elles ont introduit en France les matières premières comme le coton, la laine, le bois, la soie, qui ont été mises en œuvre par l'industrie, et qu'elles ont contribué, aussi bien que les exportations, à enrichir le pays et à augmenter le bien-être de ses habitans? Quant à l'agriculteur, il n'en a pas souffert, puisque, répétons-le encore, les exportations ont

doublé pendant la même période, et que le prix de toutes les denrées s'est accru dans une forte proportion.

Un des grands bienfaits de la liberté commerciale, c'est qu'elle permet à chaque peuple de profiter des avantages naturels dont jouissent tous les autres. Si la récolte a été mauvaise chez nous et bonne en Amérique, nous comblons notre déficit en faisant venir du blé de ce pays, et nous nous trouvons aussi favorisés que ceux qui l'habitent. Quand au contraire la récolte est bonne en France et mauvaise sur d'autres points, nous devenons les pourvoyeurs de ceux qui ont été moins bien partagés. Il résulte de là que les prix tendent à s'égaliser sur les divers marchés du monde et que si les cultivateurs, dans les mauvaises années, ne vendent pas leur blé aussi cher que s'ils n'avaient pas à supporter la concurrence étrangère, par contre, ils peuvent dans les bonnes exporter leur trop plein, sans avoir à craindre l'avilissement des prix. Ils y gagnent en somme plus qu'ils n'y perdent, puisque l'extension des débouchés leur assure toujours un écoulement certain et rémunérateur de leurs denrées. Les pays méridionaux produisent des vins et des légumes dont sont dépourvus ceux du Nord; n'est-ce pas un bienfait pour ces derniers que de pouvoir en faire venir et doit-on considérer comme une perte pour eux l'argent qu'ils consacrent à se les procurer? A quoi servirait donc de multiplier les voies de communication, de construire des chemins de fer, de percer des montagnes, de réunir des mers, si ce n'était pour rapprocher les peuples, pour leur permettre d'échanger, aux moindres frais possibles, les produits de leur sol et de leur industrie, pour augmenter le bien-être général et pour les faire profiter tous des avantages particuliers de chacun d'eux?

Les partisans du régime protecteur ne soutiennent pas absolument le principe de l'isolement en matière commerciale; mais, s'imaginant qu'un pays peut vendre sans acheter, ils pensent que nous serions beaucoup plus riches si nous exportions nos produits au dehors, tout en fermant nos frontières à ceux de l'étranger. C'est là un paradoxe qui ne supporte pas un moment d'examen; car au lieu de nous plaindre du bon marché auquel les autres nations peuvent nous fournir leurs denrées, nous devrions désirer qu'elles pussent nous les donner gratuitement.

La plupart aujourd'hui se placent sur un autre terrain; envisageant la question, non pas au point de vue du consommateur, mais à celui du producteur, ils prétendent que la France est écrasée d'impôts qui grèvent les prix de revient de tous les produits agricoles et manufacturés et qu'il est injuste d'admettre en franchise les objets similaires étrangers qui n'ont pas eu à supporter les

mêmes charges, et qui peuvent par conséquent, sur le marché français, faire aux nôtres une concurrence désastreuse. Ils ne demandent pas, disent-ils, des droits protecteurs, mais des droits compensateurs, dont l'objet serait de faire payer aux producteurs étrangers un impôt équivalent à celui que paient les producteurs indigènes. Le raisonnement est spécieux; il a déjà été mis en avant en 1866, lors de l'enquête agricole qui a été faite à l'occasion du renouvellement du traité de commerce avec l'Angleterre, et il n'a pas gagné en vieillissant, car depuis lors l'agriculture n'a cessé de prospérer, malgré l'accroissement des charges de toute nature que depuis lors nous avons dû subir. Mais ce qui fait ici le sophisme, c'est que l'on considère le droit dont on veut frapper le produit extérieur comme payé par le producteur qui l'envoie, tandis qu'il l'est en réalité par le consommateur qui le reçoit. Ce sont en effet les marchés des lieux de consommation qui règlent les prix. Si ces marchés sont bien pourvus, eu égard au nombre des consommateurs, les prix baissent; ils haussent dans le cas contraire. Or en imposant un droit de 3 francs, par exemple, par hectolitre sur le blé à son entrée en France, on hausse d'autant le prix auquel le producteur étranger peut le livrer. S'il le vendait 25 francs l'hectolitre, il le portera à 28 fr. et abandonnera l'opération s'il ne trouve pas d'acheteur à ce prix. Il en résultera donc une diminution dans l'approvisionnement, et une hausse dans le prix du blé, qui profitera, il est vrai, au cultivateur indigène, mais que supportera tout entière le consommateur français. Quant au producteur étranger, il n'éprouvera d'autre préjudice qu'un ralentissement de son commerce et une diminution de ses débouchés. Ainsi, les taxes douanières, comme le fait remarquer M. Gréa, correspondant du Jura, se traduisent toujours par une augmentation d'impôts, et il est assez singulier de voir tant de personnes réclamer comme une faveur une aggravation des charges qui pèsent aujourd'hui sur elles. On appelle cela *compensation*, c'est tout le contraire; pourtant le mot a réussi (1).

L'établissement de droits compensateurs est donc un moyen très habile, imaginé par les protectionnistes, pour faire payer par les consommateurs, c'est-à-dire par le public, les impôts dont ils sont grevés. Au lieu de demander une diminution des charges, peut-être exagérées, qu'ils supportent, ils trouvent plus commode de se décharger sur autrui. Ils ont beau s'en défendre avec une feinte indignation, leur système aboutit nécessairement à une surélévation du prix des denrées nécessaires à la vie. Lorsqu'il s'agit d'objets manufacturés, il n'y a que demi-mal puisqu'après tout ce n'est

(1) *Enquête sur la situation de l'agriculture.*

pas mettre en cause l'existence d'un peuple que de lui faire payer des draps ou des étoffes plus cher qu'il ne ferait sans cela; mais hausser d'une manière factice les denrées alimentaires et surtout le blé, c'est spéculer sur les besoins immédiats de tous et risquer d'exciter des passions qu'on devrait surtout éviter de laisser germer. Aussi bien, le public ne s'y trompe pas, et l'on a vu récemment ce qu'il en pensait, lorsque dans une élection faite dans un des départemens les plus protectionnistes (1), il a écarté avec une infime minorité celui des candidats qui avait eu la loyauté et le courage de déclarer hautement que, pour que l'agriculture fût prospère, il fallait que le blé fût cher. S'il n'avait voulu être qu'habile, il aurait dit qu'il était désirable que le blé fût cher et le pain bon marché, en laissant aux lumières du suffrage universel le soin de concilier entre eux ces deux termes. Il ne faut donc pas se faire d'illusion, les agriculteurs jouent ici le rôle vulgaire du Raton de la fable et retirent les marrons qui seront mangés par les Bertrands de l'industrie. Ils ne sont que des comparses, car ils n'obtiendront et ne peuvent obtenir ce qu'ils demandent. Aucun gouvernement n'osera proposer une loi dont on pourra dire, avec l'exagération qu'on met dans les discussions politiques, qu'elle a pour objet d'affamer le peuple. Et lors même qu'on arriverait à faire voter ces lois, quelle en serait la conséquence? Un renchérissement de tous les objets nécessaires à la vie, c'est-à-dire un appauvrissement général; et comme dernier résultat l'émigration d'une partie de la population vers les contrées où le combat pour la vie est moins pénible.

Un des principaux argumens des protectionnistes, un de ceux qui font le plus d'impression sur les masses, parce qu'il a un faux air de patriotisme, c'est celui par lequel ils combattent le principe des traités de commerce et réclament pour le pays le droit de rester maître de ses tarifs. D'après eux, les traités de commerce ont le grand inconvénient de nous lier et de nous empêcher, soit d'user de représailles envers les nations qui repoussent nos produits, soit, dans les momens difficiles comme ceux que nous avons traversés, de chercher des ressources dans les taxes douanières. Que les traités de commerce aient été bien faits et qu'il n'y ait rien à y reprendre, c'est ce que nous nous garderons bien de soutenir. Il est certain qu'on n'a peut-être pas tenu un compte équitable des exigences de toutes les branches de la production, qu'on a sacrifié l'agriculture à l'industrie, qu'on a eu le tort d'y inscrire la clause dite de la nation la plus favorisée, qui nous oblige à traiter toutes les nations de la même façon, sans pouvoir exiger de leur part

(1) M. Estancelin dans la Seine-Inférieure

aucune réciprocité. Mais, à part ces critiques de détail, les traités de commerce sont bien préférables à un tarif uniforme; car, s'ils nous lient, ils lient également les nations étrangères et donnent à nos industries une sécurité qui leur manquerait avec une législation variable.

Il est évident d'ailleurs que si nous reprenons notre liberté, l'Angleterre, la Russie, l'Autriche, l'Italie, reprendront la leur et pourront à leur gré, suivant leur intérêt ou leur caprice, modifier leur propre tarif, et par conséquent changer les bases sur lesquelles les relations commerciales s'étaient établies jusqu'alors. Nous serons donc obligés de compter non-seulement avec nos convenances particulières, mais aussi avec celles des autres nations qui ne sont pas moins mobiles. Quant à l'incertitude à laquelle notre commerce sera soumis, l'agitation à laquelle nous assistons aujourd'hui peut nous donner une idée des luttes qui se produiront chaque année au moment de la discussion des lois de finance. Tout au moins serons-nous exposés à des remaniemens de tarifs à chaque législature, suivant que la majorité sera protectionniste ou libre échangiste, composée d'industriels ou d'agriculteurs. La première de toutes les conditions pour se livrer à une entreprise quelconque, c'est d'être sûr du lendemain; et c'est cette condition qui nous ferait défaut si nous restions à la merci d'une crise momentanée ou d'une mauvaise récolte non-seulement chez nous, mais même dans les autres pays. Les traités de commerce offrent donc cet avantage essentiel d'établir, pour un temps déterminé, une base stable et certaine du trafic international, et ce serait suivant nous une grande faute que d'y renoncer.

On a parlé à cette occasion d'indépendance nationale et de la nécessité de ne pas être à la discrétion de l'étranger. C'est tout au plus si les protectionnistes n'ont pas accusé leurs adversaires de manquer de patriotisme et d'être vendus aux Anglais. Bien que de semblables argumens ne prouvent que la faiblesse de ceux qui les emploient, il ne faut pas dédaigner de les réfuter parce qu'ils font toujours une certaine impression sur le gros public, auquel les grands mots tiennent lieu de raisons. Or, nous le demandons à tout homme de bonne foi, en quoi l'indépendance d'un peuple est-elle compromise par un traité commercial qui le lie avec un autre? est-ce que tous les traités ne sont pas dans le même cas? est-ce qu'une nation peut vivre dans l'isolement et agir comme si les autres n'existaient pas? En quoi d'ailleurs est-ce manquer de patriotisme que d'agir conformément à l'intérêt de son pays? Si vous appelez mauvais patriotes les Français qui ont signé le traité de commerce avec l'Angleterre, pourquoi ne qualifiez-vous pas de même les Anglais qui ont stipulé au nom de cette dernière puis-

sance? Est-ce que pour aimer son pays, il faut être protectionniste en France et libre échangiste en Angleterre? Ceux pour qui l'exemple de la Prusse, devenue protectionniste, est un argument sans réplique, ont-ils bien qualité pour se prétendre seuls bons Français? Il faut tout au moins qu'ils croient leur pays tombé bien bas pour lui proposer en matière économique un pareil modèle. Si nous voulions aller au fond des choses et scruter les consciences, peut-être reconnaîtrions-nous que ce ne sont pas ceux qui parlent si haut des intérêts nationaux qui ont été le plus douloureusement affectés des malheurs de notre patrie et de la perte de nos provinces; peut-être trouverions-nous que certains industriels n'ont pas précisément déploré que les produits alsaciens devinssent pour nous des produits étrangers à taxer à la frontière. L'empressement qu'ils ont mis à les éloigner de nos marchés, au risque de ruiner d'anciens compatriotes, dont le principal débouché avait jusqu'alors été la France, laisse au moins planer quelque doute sur leurs véritables sentimens.

Il serait fastidieux de relever toutes les contradictions, de rétorquer tous les sophismes soulevés à cette occasion. Ainsi, on veut taxer les produits étrangers, sous prétexte de protéger le travail national et de conserver aux ouvriers un salaire élevé, tandis que d'un autre côté on se plaint que l'élévation du prix de la main-d'œuvre ait augmenté les frais de production au point de ne plus nous permettre de soutenir la concurrence des autres nations. Il faudrait cependant s'entendre; et si les salaires sont trop élevés, il paraît au moins inutile de chercher à les augmenter encore. On ne veut pas comprendre non plus ce fait si simple que lorsque les Anglais nous envoient, par exemple, 500 tonnes de fer au prix de 200 francs l'une, c'est une somme de 100,000 francs que nous sommes obligés de leur payer, ce que nous ne pouvons faire qu'en leur donnant en échange des produits de notre sol ou de notre industrie; que si l'on empêche les 500 tonnes de fer anglais d'entrer chez nous, on empêche du même coup nos vins ou nos soieries d'en sortir; que pour favoriser l'industrie métallurgique, on nuit à toutes les autres, et qu'on cause en fin de compte un préjudice aux producteurs et aux consommateurs des deux pays.

Il ne faut pas d'ailleurs s'imaginer que l'invasion des produits étrangers se fait subitement, le jour même où les droits qui les tenaient écartés sont abaissés; elle n'a lieu, au contraire, que progressivement, au fur et à mesure que les moyens de production se multiplient dans les deux pays et que les objets d'échange deviennent plus abondans. L'importation et l'exportation sont corrélatives et se développent simultanément au grand bénéfice des nations qui ont adopté le principe de la liberté commerciale. Ces opérations

pacifiques, avantageuses aux parties contractantes, n'ont rien de commun avec l'idée qu'on serait tenté de s'en faire d'après le vocabulaire des protectionnistes, qui ne parlent que de luttes, de ruines et d'inondations, comme s'il s'agissait d'une calamité publique. Quant aux nations qui, comme l'Amérique ou l'Allemagne, cherchent à s'isoler, elles n'y parviendront pas; elles se préparent des catastrophes, car elles ne réussiront pas à remonter le cours des âges et à triompher de la force des choses.

On se défend, il est vrai, aujourd'hui, de vouloir revenir au régime protecteur, et l'on prétend ne réclamer que des droits fiscaux. Nous avons vu plus haut ce que vaut ce raisonnement, qui aboutit à faire payer au consommateur les charges dont on veut se débarrasser. Du reste, fiscal ou protecteur, l'effet de ce droit est le même, c'est le renchérissement de tous les objets taxés à la frontière. Que cette forme d'impôt puisse être défendue, nous n'y contredisons pas; car il peut être utile, au point de vue financier, de mettre une taxe sur des objets de grande consommation pour procurer au trésor une nouvelle source de revenu; mais alors il ne doit plus être question de l'intérêt de telle ou telle branche de l'industrie nationale, mais seulement de l'avantage qu'il peut y avoir, dans la situation économique où l'on se trouve, à préférer cet impôt à un autre.

Les argumens dont les protectionnistes se servent aujourd'hui, ils les ont formulés toutes les fois que la question commerciale a été mise en discussion; mais le temps est passé où l'on pouvait les prendre au sérieux, car on sait maintenant à quoi s'en tenir sur l'impossibilité où est l'industrie française de soutenir la concurrence étrangère. Il ne s'agit plus, en effet, comme en 1860, de faire un traité de commerce dans des conditions tout à fait nouvelles, mais de conserver celui qui existe depuis vingt ans et dont les conséquences se sont dévoilées au grand jour. Si quelques industries peu vivaces ont souffert, le mal est fait, et il est inutile de chercher à faire revivre artificiellement les établissemens qui, mal placés ou mal outillés, ont dû liquider leurs affaires. Mais à la place de ceux-là des milliers d'autres ont été créés, et la production nationale a pris un essor inconnu jusqu'alors. Le mouvement du commerce spécial de la France avec ses colonies et avec l'étranger, qui en 1862 était de 4,500 millions, s'est élevé progressivement, d'année en année, jusqu'à 7,500 millions en 1876; en présence de pareils chiffres, il faut avoir une singulière audace pour prétendre que les traités du commerce nous ont ruinés. Avec quoi donc, s'il en avait été ainsi, aurions-nous payé les frais de la dernière guerre, et comment se fait-il, qu'après avoir supporté des charges aussi écrasantes, le pays ne paraisse pas avoir entamé

son épargne? N'est-ce pas, en effet, faire injure au bon sens que de prétendre qu'un pays aussi bien partagé que la France, avec un sol fertile, un climat tempéré, situé entre trois mers, sillonné de fleuves et de rivières, doué d'une population laborieuse et économe, ne puisse soutenir la concurrence étrangère, ni pour l'industrie, ni pour l'agriculture, et qu'il ait besoin de protection pour pouvoir produire des fers, des tissus, du blé ou des animaux? N'est-ce pas se jouer un peu de la crédulité d'autrui et se montrer ingrat envers la Providence, qui nous a si généreusement dotés?

Pour le véritable homme d'état, qui n'a pas à se préoccuper de l'intérêt spécial de telle ou telle industrie prise isolément, mais seulement de celui du pays envisagé dans l'ensemble, les considérations qui précèdent doivent être suffisantes pour lui faire repousser les prétentions des protectionnistes. Mais peut-être ces argumens sont-ils de nature à laisser quelque doute dans l'esprit des cultivateurs, qui peuvent se demander si, tout en étant d'accord avec l'intérêt public, la liberté commerciale en matière agricole ne leur serait pas préjudiciable et s'ils n'auraient pas plus d'avantage à laisser leurs terres en friche qu'à les cultiver à perte. Nous allons donc examiner la question à ce point de vue particulier et, en passant en revue les divers produits agricoles, nous demander si ces craintes sont fondées.

Rappelons d'abord que jusqu'à ces dernières années l'agriculture a été très prospère, puisque depuis 1860 le prix des produits comme celui des terres, comme celui de la main-d'œuvre, n'a fait que s'accroître. Bien que les plaintes se fussent déjà produites antérieurement, ce n'est guère que depuis 1877 que les souffrances se sont manifestées d'une façon générale. Depuis cette époque, en effet, nos récoltes ont été insuffisantes, et il a fallu pourvoir par des importations aux besoins de la consommation. Ainsi la récolte du blé en France, qui en 1876 avait été de 95,440,000 hectolitres,

a été en 1877 de	100,146,000	—
en 1878 de	95,271,000	—
en 1879 de	82,200,000	—

Déduction faite des exportations, il a été

importé en 1876	+ 6,546,000	—
en 1877	— 320,000	—
en 1878	+ 17,000,000	—

En 1879 on en évalue le chiffre à 20,000,000.

Ces mauvaises années successives ont découragé beaucoup d'agriculteurs, qui, voyant les blés américains venir leur faire concurrence sur notre marché et arrêter la hausse sur laquelle ils comptaient pour se rattraper, ont imaginé, pour maintenir les prix, de réclamer un droit de 2 fr. 60 par hectolitre de blé étranger

importé en France. En agissant ainsi, ils sont dans leur rôle et croient défendre leurs intérêts. Reste à savoir si ces intérêts sont bien compris. Notons d'abord que la très nombreuse classe des petits propriétaires qui cultivent eux-mêmes et qui consomment personnellement leurs récoltes est hors de cause et qu'il lui importe peu que le blé soit cher ou bon marché, puisqu'elle ne le vend pas et le garde pour son usage. Ajoutons que la culture du blé ne se fait sur une large échelle que dans quelques départemens du nord et du centre de la France, et que ce sont les gros fermiers de la Beauce, de la Brie et de la Picardie qui concentrent à peu près tout le commerce de cette céréale. Ce sont eux seulement que les importations américaines peuvent toucher et menacent de ruiner, si l'on tient pour fondées les plaintes qu'ils font entendre. Que s'est-il donc passé pour que l'Amérique, dont jusqu'ici, en matière de production agricole, il n'avait pour ainsi dire pas été question, puisse du jour au lendemain nous livrer des blés en abondance à des prix qui constitueraient en perte les cultivateurs français? C'est, paraît-il, la mise en culture des vastes plaines de l'Ouest qui a produit cette révolution économique. Ces terres encore vierges, labourées à la vapeur, fournissent sans engrais des récoltes indéfinies qui, fauchées et battues par les machines, s'entassent dans des bateaux et arrivent à la Nouvelle-Orléans presque sans aucun frais depuis que les travaux faits sur le Mississipi ont rendu possible la navigation de ce fleuve (1). Ce blé revient, dit-on, à la Nouvelle-Orléans à 13 fr. 50 l'hectolitre et au Havre à 17 francs, en ajoutant 3 fr. 50 pour le fret et l'assurance. Le cultivateur français, ne pouvant le produire au-dessous de 25 fr. 50 (2), se trouve par conséquent dans l'impossibilité de soutenir la concurrence, à moins qu'un droit protecteur ne vienne dans une certaine mesure égaliser les conditions de production. Pour que ce raisonnement fût exact, il faudrait d'abord admettre que les récoltes seront en Amérique toujours abondantes et toujours mauvaises en France; ce qui ne paraît guère possible, puisque la première est, aussi bien que la seconde, soumise aux caprices des saisons et que le jour peut venir pour elle où les blés ne mûriront pas et où il lui faudra recourir à l'Europe pour nourrir sa population. Ce n'est pas sur les deux ou trois années pendant lesquelles le ciel

(1) D'après M. A. Ronna (*le Blé aux États-Unis d'Amérique*), la culture du blé revient tous les deux ans sur les mêmes points; en 1850, la production était de 33,500,000 hectolitres, en 1860 de 63,000,000, en 1870 de 85,000,000. Le rendement par hectare ne dépasse pas 11 hectolitres, ce qui fait supposer que la production ne pourra pas continuer à s'accroître; car la culture extensive n'est praticable que dans les régions peu peuplées.

(2) Voir la déposition de M. de Monicault à la commission du tarif des douanes au nom de la Société des agriculteurs.

nous a été contraire qu'on peut se fonder pour asseoir une législation douanière durable; il faut une période un peu plus longue pour pouvoir apprécier les conditions de la production indigène dans les diverses circonstances qui peuvent se présenter. La preuve que les conditions ne sont pas toujours les mêmes, c'est précisément ce qui se passe cette année. Notre récolte est insuffisante, puisqu'elle n'est que de 82,200,000 hectolitres et que nous avons encore été obligés de recourir aux importations de blés américains; mais, comme l'Europe entière est dans le même cas que nous, et qu'on évalue à 90 millions d'hectolitres au moins la quantité qu'elle devra faire venir de l'autre côté de l'Atlantique pour combler son déficit, le prix du blé, loin de baisser, est au contraire en hausse et à un taux qu'il est désirable de ne pas voir s'élever encore. Et d'ailleurs, est-on bien certain du chiffre donné plus haut comme prix de revient de l'hectolitre de blé américain vendu au Havre? M. de Kersanté, correspondant des Côtes-du-Nord, le porte à 19 fr. 50 c.; M. Dières-Monplaisir, correspondant de la Charente-Inférieure, à 13 fr. 50 c., tandis que d'autres personnes également compétentes ne l'évaluent pas à moins de 27 fr. 50 c. En présence de pareils écarts, s'il n'est pas permis d'avoir des doutes sur la bonne foi des correspondans, du moins peut-on admettre que la crainte d'une concurrence ruineuse pour eux a grossi le danger à leurs yeux. C'est que la question des prix de revient est une des plus complexes de l'agriculture et des plus difficiles à résoudre, même avec une irréprochable comptabilité.

Quand on réclame un droit sur le blé étranger de 2 fr. 60 par hectolitre, sous prétexte que le prix de revient en France est de 25 francs, on applique au pays tout entier un chiffre qui varie non-seulement d'une région à l'autre, mais d'une année à l'autre et même d'une ferme à l'autre. C'est ainsi que, tandis que M. Marchand, correspondant de la Seine-Inférieure, donne celui de 17 francs pour les années moyennes et de 11 francs pour les bonnes années, M. Brianne, de l'Indre, le porte à 27 francs. Si l'on admettait ce dernier chiffre pour le blé français et celui de 13 fr. 50, cité plus haut, pour le blé américain, ce n'est pas un droit de 2 fr. 60 par hectolitre qu'il faudrait demander, mais de 14 francs, pour tenir la balance égale entre les deux pays. Heureusement que ce ne sont là que des hypothèses, parce que, comme l'a judicieusement fait remarquer M. Dubost (1), les frais d'une exploitation s'appliquent à tous les produits agricoles, qui ne sauraient être isolés les uns des autres. Les céréales diverses, les plantes industrielles, la viande, le lait, sont de ces productions qui se confondent ou plutôt se

(1) *Journal de l'agriculture* du 10 mai 1879: *les Prix de revient du blé.*

relient entre elles par des rapports si étroits qu'on ne peut en établir un compte spécial autrement que d'une façon artificielle, c'est-à-dire arbitraire. Les frais qu'on fait pour le blé ne sont pas distincts de ceux qu'on fait pour l'avoine, pour la laine ou pour la betterave, et ne peuvent être mis à part. Il arrive même souvent que, lorsqu'une année est défavorable au blé, elle est favorable aux fourrages, et que, lorsque le prix de revient du blé hausse, celui de la viande au contraire diminue. Il n'y a en réalité qu'un moyen pratique de savoir si l'agriculture est en perte ou en gain, c'est de connaître avec précision l'ensemble des produits et des frais d'un certain nombre d'exploitations. Hors de là, il n'y a que fictions ou déclamations. — Et lors même qu'on connaîtrait exactement le prix de revient du blé, à quoi cela mènerait-il? A faire garantir par l'état un prix de vente rémunérateur? Mais c'est du socialisme tout pur qui l'obligerait à agir de même pour tous les autres produits agricoles et industriels, et à instituer un droit au bénéfice, encore moins justifiable que le droit au travail. Ainsi, quand on va au fond des choses, on ne rencontre aucun fait précis; beaucoup de craintes exprimées, mais rien qui puisse faire supposer que les importations d'Amérique se continueront dans l'avenir et que nous ne sommes pas en mesure, dans les années ordinaires, de lutter avec ce pays pour le bon marché.

M. de Lavergne (1) a fait remarquer avec raison qu'il y a trois périodes dans la production du blé; la première où l'on en produit peu, mais presque pour rien; la seconde où l'on en produit davantage, mais où il revient plus cher; la troisième où l'on en produit encore plus, mais où les frais proportionnels diminuent. Il est plus facile de passer de la seconde période à la troisième que de la première à la seconde; et c'est pourquoi les pays peuplés, anciennement cultivés, ont toujours les devans et pourquoi d'ici à longtemps nous n'aurons pas à craindre une invasion exagérée de blés d'Amérique ou d'ailleurs; parce que, toutes circonstances égales, nul ne peut vendre en France à meilleur marché que le producteur français. Quand la récolte est abondante, nous n'avons pas à craindre la concurrence étrangère, puisque le prix du blé tombe assez bas pour qu'on n'ait pas d'intérêt à en importer; quand la récolte est insuffisante, il est heureux que nous puissions nous approvisionner au dehors. Cette liberté des transactions a pour effet de régulariser les prix et d'en diminuer les oscillations. Si l'on compare les prix du blé pendant une période de vingt années antérieure à la suppression de l'échelle mobile à ceux de la période suivante, on voit que, dans la première, les écarts ont été plus grands que dans la deuxième, puisque les prix extrêmes ont été dans l'une de 30 fr. 75

(1) Voir dans la *Revue* du 1er mai 1856 : *la Liberté commerciale*.

et 14 fr. 32 et dans l'autre de 26 fr. 64 et 16 fr. 41 seulement. Par compensation, le prix moyen a été plus élevé pendant la période qui a suivi la suppression de l'échelle mobile que dans celle qui l'a précédée, puisqu'il a été de 22 fr. 58 dans le premier cas et de 19 fr. 88 dans le second.

Si nous envisageons la question au point de vue de l'intérêt agricole du pays, nous reconnaîtrons sans peine qu'il serait désirable de voir la culture du blé se restreindre un peu et se limiter aux terres qui y sont propres. Au dire de M. Vandercolme, un des agriculteurs les plus distingués du département du Nord, on cultive en France beaucoup trop de blé; la moitié environ des terres arables est occupée par cette céréale, tandis qu'avec une culture mieux entendue, le tiers ou le quart suffirait, tout en donnant une récolte plus considérable. Le blé ne saurait notamment convenir aux pays de montagnes, qu'il faut réserver aux bois et aux pâturages; et si la concurrence étrangère peut contribuer à cette transformation, c'est un bienfait dont il faudra lui savoir gré.

L'Angleterre, depuis le rappel des lois sur les céréales, demande au dehors 35 millions d'hectolitres de blé; c'est-à-dire la moitié de sa consommation, et dépense pour cela près de 800 millions par an. Peut-on dire qu'elle se soit ruinée à pratiquer ce système et que c'est pour cela que son agriculture est aujourd'hui en souffrance? Nous aurions tout bénéfice à nous adonner comme elle surtout à la production de la viande, dussions-nous chaque année faire venir de l'étranger pour 100 millions de blé. Quoi qu'il en soit, un droit quelconque sur cette céréale, même de 2 fr. 60, comme l'a demandé la Société des agriculteurs, serait non-seulement impolitique, mais inhumain, car il aurait pour effet de surélever le prix d'une substance indispensable à l'alimentation et de grever le budget des familles pauvres d'un impôt qui, d'après M. Marchand, de la Seine-Inférieure, s'élèverait à environ 40 francs par ménage. Nous sommes sans crainte à cet égard, car aucun gouvernement n'oserait aujourd'hui encourir une pareille responsabilité.

Bien que les protectionnistes soient surtout préoccupés de la question du blé, ils n'ont pas pour cela négligé les autres produits agricoles; ils cherchent de même à éloigner de nos frontières comme s'il s'agissait d'une peste, les bestiaux, les vins, les soies, les bois étrangers qui menacent de nous envahir, en apportant avec eux la ruine et la désolation. La Société des agriculteurs de France a demandé que les droits sur le bétail, qui depuis 1853 étaient de 3 fr. 60 par bœuf, de 1 fr. 20 par vache et de 0 fr. 30 par mouton, fussent portés à 8 francs les 100 kilogrammes pour les bêtes bovines et à 10 francs pour les moutons et les porcs; ce qui représente de 40 à 50 francs par tête pour les bêtes à cornes et

de 6 à 8 francs pour les moutons. Si on faisait droit à une pareille réclamation, la première mesure à prendre serait de prohiber d'une façon absolue la sortie de nos bestiaux, que nous ne produisons pas en quantité suffisante pour nos besoins, parce qu'il serait injuste de provoquer le renchérissement artificiel de la viande, que les exportations ne peuvent qu'aggraver. C'est encore le bétail américain qui nous menace et qui, si l'on n'y prend garde, va devenir pour notre agriculture une véritable calamité. Réduisons ces exagérations à leur juste mesure.

Nous possédons en France 12,783,000 animaux de l'espèce bovine, 24,000,000 d'animaux de l'espèce ovine. Les importations de bétail étranger sont annuellement d'environ 200,000 bêtes bovines et de 1,500,000 moutons, quantité trop peu importante eu égard à notre production indigène pour exercer une influence sensible sur nos marchés, et la preuve, c'est que le prix de la viande n'a cessé de s'accroître. Dans les chiffres ci-dessus, l'Amérique entre dans une proportion trop peu considérable pour qu'on en tienne compte. Il est vrai que sous ce rapport on se plaint moins du présent que des éventualités de l'avenir. Les pampas de l'Amérique du Sud, nous dit-on, renferment environ 30 millions de bêtes à cornes et pourraient en nourrir 250 millions, qui se vendraient 70 francs par tête. Les États-Unis sont en mesure de nous en expédier des quantités prodigieuses à raison de 700 à 800 francs la paire de bœufs, rendue au Havre, tandis qu'en France elle revient à 1,200 ou 1,300 francs. Quant à la viande fraîche, l'importation peut en quelque sorte être indéfinie, puisqu'au moyen de bâtimens aménagés pour cet objet, dans lesquels la température est maintenue entre 3 et 4 degrés, cette viande nous arrive dans les mêmes conditions de conservation qu'au moment de l'abatage. On nous cite l'exemple de l'Angleterre, où les importations du bétail américain acquièrent chaque jour plus d'importance. D'après les chiffres fournis par le *Board of Trade*, il a été importé pendant les dernières années, pour l'espèce bovine :

En 1875.	224,955 têtes.
1876.	227,478 —
1877.	204,022 —
1878.	226,455 —

L'ensemble des importations, on le voit, a peu varié depuis cinq ans; mais la proportion dans laquelle les États-Unis y figurent s'est considérablement accrue, puisqu'elle a passé de 299 têtes à 68,903. Cette puissance s'est donc substituée à d'autres pays importateurs. L'importation en Angleterre de viande fraîche ou salée s'est élevée de 26 millions à 65 millions de kilogrammes de 1875 à 1878. Ce qui prouve cependant que ces importations n'ont

jusqu'à présent causé aucun préjudice à l'agriculture, c'est que le prix de la viande n'a pas plus baissé en Angleterre qu'en France; d'où l'on peut conclure que la consommation s'accroît plus vite encore que les moyens de la satisfaire.

Pour en revenir à notre pays, si réellement les frais de production, indiqués dans l'enquête, présentent les écarts signalés ci-dessus, on ne s'explique pas que nos agriculteurs ne demandent qu'un droit de 40 francs par tête de bœuf; c'est un droit de 200 francs qu'ils auraient dû réclamer. Mais, dans cette circonstance comme dans bien d'autres, ils lancent un chiffre au hasard et raisonnent comme s'il était exact. Sur quoi en effet s'appuient-ils pour affirmer que la paire de bœufs américains pourra être livrée sur le marché français à 700 francs, quand celle produite en France en coûte 1,300 francs? Ils n'ont à ce sujet aucune donnée, et s'il n'est pas impossible que des bœufs élevés en liberté dans les prairies, puissent revenir à ce prix-là, à coup sûr, il n'en est pas de même des bœufs gras comparables à nos animaux de boucherie. Combien d'ailleurs pourraient-ils en fournir dans ces conditions en présence des besoins toujours croissans à satisfaire? Les Américains ont, il est vrai, fait de grands progrès dans l'élevage du bétail en introduisant chez eux la race durham. Imitons-les, nous augmenterons par là la précocité, nous réduirons le prix de revient de nos animaux et nous n'aurons à redouter aucune concurrence.

Pour ce qui est de la viande de porc, l'Amérique en produit en très grande quantité. Il a été importé en Angleterre en 1878 55,911 porcs vivans, dont 16,665 de provenance américaine et 232 millions de kilogrammes de viande fraîche ou salée, dont les 4/5 de provenance américaine. En France, les importations ont également été considérables, cependant le prix de la viande de bonne qualité n'a pas sensiblement baissé et le nombre des porcs élevés n'a pas diminué; mais un plus grand nombre de consommateurs ont trouvé à s'alimenter.

L'industrie de la laine est, après celle du blé et celle de la vigne, la plus importante pour notre pays, car elle dépasse 1,200 millions de francs. La France, qui produisait en 1866 environ 60 millions de kilogrammes de laine brute, d'une valeur de 210 millions de francs, n'en produit guère aujourd'hui que 50 millions de kilos, valant 175 millions. Cette quantité étant absolument insuffisante pour sa consommation, elle est obligée de demander le surplus à l'étranger; en 1859, elle a importé pour 126 millions de laine et exporté pour 3 millions; en 1876, elle en a importé pour 277 millions et exporté pour 27 millions. Quant aux tissus, les importations, qui, en 1859, étaient de 2,500,000 francs, se sont élevées à 79 millions en 1876; les exportations ont, pendant la même période, passé de

187 millions à 316 millions. Ces chiffres démontrent que les traités de commerce ont donné à cette branche d'industrie une impulsion considérable; aussi la suppression des droits sur les laines brutes a-t-elle été plutôt suivie d'une hausse que d'une baisse, à cause de l'activité industrielle qui en a été la conséquence. Du reste, une partie des laines françaises ont des qualités spéciales qui les font rechercher, indépendamment de la concurrence étrangère, dont elles n'ont rien à redouter; et les prix s'en sont soutenus tant que la mode n'a pas fait abandonner les tissus pour lesquels elles sont propres. Les protectionnistes prétendent, il est vrai, que le prix des laines indigènes aurait été plus élevé encore si la laine étrangère avait été prohibée. Rien n'est moins certain, car c'est précisément le développement des relations internationales qui a activé la fabrication des tissus et accru les besoins de laine brute. S'appuyer sur les avantages résultant des traités de commerce pour en combattre le principe, c'est faire un cercle vicieux et se mettre en contradiction avec soi-même. Beaucoup d'agriculteurs attribuent au bas prix actuel des laines la diminution du nombre des moutons en France, qui, depuis vingt ans, est tombé de 32 millions à 24. Nous avons exprimé notre sentiment à ce sujet dans la précédente étude : cette diminution n'est point un symptôme de la décadence de l'agriculture, qui dans les dernières années a au contraire fait de sensibles progrès. Elle s'est manifestée également en Angleterre, où on la considère plutôt comme un indice favorable. Quoi qu'il en soit, si ceux qui élèvent des moutons en vue de la production de la laine n'y trouvent pas leur compte, il ne tient qu'à eux de s'attacher surtout à faire de la viande, qui jusqu'ici n'a subi aucune baisse. Les éleveurs qui, comme M. de Béhague, se sont livrés à cette spéculation n'ont pas eu lieu de le regretter.

La supériorité de la France pour la production du vin n'est contestée par personne; aucun pays au monde n'en donne de meilleur ni plus abondamment. La récolte en vin est, comme on sait, très variable d'une année à l'autre; mais la moyenne qui, pour les dix années antérieures à 1860, était d'environ 30 millions d'hectolitres, s'est élevée pour les dix dernières années à 56 millions. Elle a donc presque doublé depuis les traités de commerce. Malheureusement les ravages du phylloxera et les intempéries des saisons ont fait pendant les deux dernières années tomber ce chiffre à 40 millions; sans ces circonstances, aucune branche de l'industrie agricole ne serait plus prospère. Les exportations de vin, qui en 1859 étaient de 2,500,000 hectolitres, se sont élevées en 1873 à 4 millions d'hectolitres représentant une valeur de 300 millions de francs. Les importations ont passé de 145,000 hectolitres à 605,000 valant 25 millions de francs. Pour les alcools, il en a été

de même, bien qu'ils ne viennent pas tous de la vigne. Il en a été exporté en 1859 pour 90 millions de francs; en 1873 pour 97 millions; les importations ont passé de 4 millions à 7 millions.

La culture de la vigne, depuis le traité de commerce, a donc été très lucrative et la source de fortunes considérables. Malgré cela, il se trouve des gens pour se plaindre et pour demander qu'on frappe d'un droit de 20 francs par hectolitre les vins étrangers entrant en France. Cette demande, formulée par la Société des agriculteurs, n'est qu'une mesure de représailles motivée, non sur ce que la France aurait à craindre la concurrence étrangère, mais sur ce que les autres peuples n'admettent pas nos vins en franchise. Il est certain que le droit de 27 francs par hectolitre, que nos vins paient pour entrer en Angleterre, est exorbitant; mais, tout compte fait, il n'est pas plus élevé que l'octroi de Paris, et ce n'est pas en imposant les vins étrangers à leur entrée en France qu'on le fera baisser. Ce n'est pas d'ailleurs contre la concurrence étrangère que nos viticulteurs auraient surtout besoin d'être protégés, mais contre la falsification des spiritueux de toute nature qui avilit les prix en ruinant la santé publique. Le jour où ils entreprendront une campagne contre ces abus, ils auront avec eux tous ceux qui combattent aujourd'hui leurs prétentions. L'impôt sur les boissons étant un des plus productifs, il est juste que celles venant de l'étranger soient soumises aux mêmes charges que celles fabriquées en France. Il en est de même des sucres, qui doivent être imposés au même titre que les sucres indigènes. La plupart des cultivateurs réclament pour ces derniers un drawback, c'est-à-dire une prime de sortie pour les sucres exportés, correspondant à l'impôt payé par le producteur. Ce serait une mesure fâcheuse dont la conséquence serait de faire payer au consommateur indigène les sucres fabriqués en France plus cher qu'aux étrangers. Autrement dit, c'est nous qui paierions l'impôt pour que ces derniers en fussent affranchis.

Les sériculteurs, eux aussi, réclament une protection contre la concurrence étrangère; il ne leur faut pas moins de 12 francs par kilogramme pour les soies moulinées, de 10 francs pour les soies grèges, et de 0 fr. 60 pour les cocons frais. Il est incontestable que cette industrie a été cruellement éprouvée et que la maladie des vers à soie, ajoutée à celle du mûrier, a causé bien des ruines. La production des cocons, qui était de 117 millions de francs en 1850, était tombée, en 1859, à 50 millions environ; elle s'est un peu relevée, grâce aux découvertes de M. Pasteur, au point d'atteindre, en 1874, le chiffre de 66 millions; mais elle est retombée à 44 millions en 1875 et à 11,500,000 francs en 1876. Les importations de soie et de cocons qui, en 1859, étaient de 192 millions de francs, se sont élevées en 1876 à 488 millions; pendant le même

temps, les exportations ont passé de 39 millions à 117 millions. Au Japon, où les graines sont d'une valeur presque insignifiante, où les terres ne coûtent pas cher, où les plantations de mûriers sont faites en haies, où la main-d'œuvre est à très bas prix, la production de la soie peut se faire dans des conditions de bon marché qu'on ne peut atteindre en France; aussi, malgré le déficit de la récolte, le prix du kilogramme de cocons est-il tombé de 7 francs à 5 fr. 50. — Les traités de commerce ne sont pas responsables de la maladie des vers à soie, et si l'on imposait un droit sur les soies étrangères à leur entrée en France, on nuirait à la production d'une de nos principales industries, qui n'occupe pas moins de 155,000 ouvriers et employés, qui produit une valeur de plus de 900 millions, sur lesquels elle en exporte pour près de 300 millions.

Un des produits agricoles dont l'importation est le plus considérable est le bois. Avant 1860, les bois à brûler, les bois bruts ou équarris, les sciages de chêne et de noyer étaient exempts de droits; les sciages d'autres essences, les merrains, échalas, éclisses, payaient des droits insignifians; les écorces à tan étaient taxées à 2 francs les 100 kilogrammes à l'entrée, mais étaient prohibées à la sortie. Les traités de commerce, en admettant tous ces produits en franchise, n'ont pu avoir une influence sensible sur les prix, en raison de la modération des droits qui les frappaient; mais ils ont fait bénéficier la propriété forestière du mouvement qu'ils ont imprimé à la production générale du pays. Le prix des bois en effet n'a pas cessé de s'accroître, malgré l'emploi toujours plus grand du fer dans les constructions, et de la houille comme combustible. Ainsi, dans le bassin de Paris, le stère de bois de chauffage, qui, en 1860, valait sur pied environ 9 francs, se vend aujourd'hui 13 francs; le stère de bois blanc a passé de 7 francs à 10 francs, et le stère de bois à charbon de 4 à 6 francs. La grosse charpente, qui valait 55 francs le mètre cube, se paie aujourd'hui 65 francs et au delà, suivant les dimensions et les qualités de bois. La petite charpente a peu varié; mais les merrains et les bois d'industrie ont suivi une progression sensible. Partout où de nouvelles voies ont été créées, les produits forestiers ont vu leurs prix s'élever proportionnellement à l'importance des marchés qui s'ouvraient devant eux. Les bois des Vosges, du Jura, des Landes même, qui autrefois étaient consommés sur place et n'avaient qu'une valeur minime, sont aujourd'hui expédiés jusqu'à Paris et s'y vendent avantageusement. La substitution de la houille au bois dans les hauts-fourneaux a pendant un moment pesé sur le prix des bois à charbon, mais celui-ci a aujourd'hui repris son niveau.

C'est que la France est loin de produire le bois dont elle a besoin

et qu'elle a de tout temps dû en faire venir du dehors pour des sommes considérables. Les importations de produits ligneux, non compris les bois d'ébénisterie, n'ont fait que s'accroître d'année en année; en 1850, elles étaient de 50,100,000 francs, en 1860 de 123,600,000 francs, en 1869 de 189,260,000 francs, en 1876 de 202,400,000 francs. Les exportations se sont, il est vrai, accrues dans la même proportion et ont passé de 4,700,000 francs à 44,400,000; mais la balance ne se solde pas moins par un déficit de 158,000,000 francs. Dans le chiffre des importations de 1876, mentionné plus haut, les bois de construction et d'industrie entrent pour 197,000,000 fr.; les bois de chauffage pour 2,300,000 fr.; les écorces à tan pour 5,000,000 francs. Dans le montant des exportations, les bois de construction et d'industrie figurent pour 28,000,000 francs; les bois de feu pour 1,500,000 francs et les écorces à tan pour 14,900,000 francs.

Ces chiffres montrent qu'à part les écorces, la production indigène reste bien au-dessous des besoins de la consommation, et que vouloir frapper les bois étrangers d'un droit quelconque à leur entrée en France, ainsi que le demandent les délégués de la Société des agriculteurs, serait causer un énorme préjudice à toutes les industries qui emploient cette matière, sans pour cela procurer aucun avantage aux propriétaires de bois, puisqu'ils sont hors d'état d'approvisionner le marché national. On ne saurait mieux se rendre compte des avantages réciproques résultant des échanges internationaux qu'en se promenant sur les quais d'un port de mer; et il m'est arrivé l'été dernier d'en voir un exemple frappant. Sur le port de Bordeaux, et pour ainsi dire côte à côte, se trouvaient un bâtiment français qui débarquait des merrains venant des provinces autrichiennes de l'Adriatique et un bâtiment anglais qui chargeait des perches de pins maritimes provenant des forêts des Landes, pour servir d'étais de mines. Cette double opération nous permettait d'une part de nous procurer les merrains dont nous avons besoin, d'autre part d'exporter les perches dont nous n'avons que faire. Si des mesures fiscales ou protectionnistes avaient empêché l'entrée en France des merrains d'Autriche, et l'entrée en Angleterre des perches françaises, non-seulement les propriétaires de forêts, français et autrichiens, en auraient éprouvé un grand préjudice puisqu'ils n'auraient pas vendu leur marchandise, mais aussi les viticulteurs français et les propriétaires de mines anglais, puisqu'ils n'auraient pu se procurer les bois qui leur sont nécessaires.

La plus grande partie des produits ligneux importés sont des bois de construction et d'industrie qui proviennent de forêts aménagées à de longues révolutions. Or il n'y a guère que les forêts

domaniales et quelques forêts communales qui soient dans ce cas; car les forêts particulières sont ordinairement exploitées à des intervalles trop rapprochés pour pouvoir donner autre chose que du bois de chauffage et de la petite charpente, et ces produits sont d'un transport trop onéreux, eu égard à la valeur qu'ils représentent, pour qu'il y ait jamais avantage à les faire venir du dehors en quantité appréciable; aussi les particuliers n'ont-ils rien à redouter de la concurrence étrangère. D'autre part, on ne peut espérer qu'en faisant, par des droits de douane, hausser le prix des bois d'œuvre, on décide les propriétaires à exploiter leurs forêts à un âge plus avancé; car ce n'est qu'au bout de cent ou cent cinquante ans qu'ils pourraient en recueillir les bénéfices, et il est douteux qu'il s'en trouve beaucoup qui soient disposés à spéculer à si longue échéance. Quant aux écorces, les exportations dépassent de beaucoup les importations; c'est un avantage que les propriétaires de bois doivent aux traités de commerce, puisqu'avant 1860, dans l'intérêt de la tannerie nationale, l'exportation des écorces était prohibée. Ainsi les propriétaires de forêts n'ont aucun intérêt à voir frapper les produits ligneux étrangers d'un droit quelconque; ils profiteront au contraire de tout dégrèvement qu'on pourra opérer sur les produits agricoles ou manufacturés et qui aura pour effet de diminuer le plus possible le prix des choses nécessaires à la vie.

C'est là du reste le terrain sur lequel doivent, selon nous, se placer les agriculteurs français, qui, n'ayant rien à redouter du dehors, ou ne pouvant espérer aucune protection, ont tout intérêt à obtenir le dégrèvement des droits qui frappent les produits industriels et dont l'élévation leur cause une grave préjudice. Sur une population de 37 millions d'habitans, la France compte 19 millions d'agriculteurs, 7 millions de rentiers ou d'individus appartenant aux arts libéraux, et 11 millions d'ouvriers divers sur lesquels 3 millions appartiennent aux industries du fer, de la houille, du coton, de la laine, qui sont particulièrement protégées. C'est au profit de ceux-ci, et surtout des patrons qui les emploient, qu'on a grevé les principaux objets de consommation, et qu'on fait payer sous forme de droit, un impôt très lourd aux 34 millions d'autres habitans. La plupart des correspondans de la Société nationale ont parfaitement compris que l'agriculture était sacrifiée à l'industrie, et s'ils ont demandé que la première fût protégée, c'est pour qu'elle fût placée sur un pied d'égalité avec la seconde; mais ils accepteraient volontiers que l'égalité fût obtenue par le dégrèvement des produits industriels, au lieu de l'être par la protection des produits agricoles.

Il suffit, pour se convaincre de la situation sacrifiée qui est faite à

l'agriculture, de voir ce qui se passe à propos des machines agricoles, dont le haut prix est un des principaux obstacles qui s'opposent à leur diffusion dans les campagnes. Celles qui nous viennent de l'étranger sont beaucoup meilleures et coûtent moitié moins cher que les nôtres; mais on a cru devoir les frapper d'un droit élevé pour favoriser la fabrication indigène. Cependant les fabricans français se disent en mesure de produire des instrumens aussi bons et à aussi bon marché que les Anglais ou les Américains, s'ils avaient à leur disposition des fers et des aciers de même qualité que ceux-ci, et ils renonceraient volontiers à toute protection s'ils pouvaient faire venir du dehors les matières à employer. C'est donc pour favoriser le maître de forges qu'on arrête l'essor que la fabrication de ces instrumens pourrait prendre, et qu'on cause par contre-coup un préjudice sérieux à toutes les branches de l'agriculture. Cette inégalité choquante entre l'industrie et l'agriculture ne fera que s'accentuer encore si l'agitation protectionniste aboutit à un relèvement des droits, parce que ceux dont on frappera les produits agricoles seront toujours hors de proportion avec ceux des produits manufacturés; qu'on donnera par là une impulsion factice à l'industrie et que la main-d'œuvre abandonnera de plus en plus les travaux des champs pour ceux de l'atelier. Mais admettons que toutes les espérances se réalisent, qu'on puisse frapper les produits étrangers sans que les nôtres soient taxés à leur tour par les autres nations; admettons que le prix de tous les produits de la terre s'élève en proportion des droits établis; au profit de qui aura-t-on obtenu ce renchérissement général? Ce n'est certainement pas au profit des 15,700,000 individus composant la population ouvrière agricole, qui devront tout payer cher sans voir leur salaire augmenté; ce n'est pas au profit des 2,500,000 individus qui, cultivant moins de 10 hectares, consomment eux-mêmes leurs produits, et ne vendent qu'accidentellement l'excédent de leur récolte. Ce seront donc seulement les 800,000 propriétaires ou fermiers qui exploitent plus de 10 hectares qui pourront en tirer bénéfice. Voyons donc à quel chiffre celui-ci pourra se monter. Si nous supposons une moyenne de 25 hectares par exploitation, chacune d'elles, avec un assolement normal, aurait environ 6 hectares en blé et produirait, à raison de 15 hectolitres à l'hectare, 90 hectolitres. Si l'on admet qu'un droit de 2 fr. 60 surélève d'autant le prix de l'hectolitre, ce qui n'arrivera pas dans les années ordinaires, chacun de ces 800,000 cultivateurs toucherait une plus-value de 234 francs. Et c'est pour un aussi piètre résultat que vous allez provoquer un renchérissement général et vous exposer à vous faire dire que vous spéculez sur la famine, quand vous avez mille moyens d'encourager l'agriculture

d'une façon autrement efficace, ne serait-ce que par le dégrèvement de certains impôts ou par l'amélioration des voies de transport!

Nous ne saurions trop le répéter, les agriculteurs ont le droit de demander à ne pas être sacrifiés aux industriels, et comme ils ne peuvent obtenir l'égalité dans la protection, c'est l'égalité dans la liberté qu'ils doivent réclamer pour ne pas jouer le rôle de dupes. C'est l'agriculture surtout qui fait la richesse de la France et la population des campagnes qui en fait la force; pourquoi donc est-elle toujours reléguée au second plan et ne tient-on aucun compte de ses doléances? Il faut qu'elle comprenne enfin la situation qui lui est faite et qu'elle connaisse ses intérêts pour pouvoir les défendre. Il faut qu'elle sache que, si l'industrie obtient pour ses produits une majoration de droits de 10 pour 100, elle grèvera de plus de 100 millions la population agricole, en lui faisant perdre une partie de ses débouchés extérieurs, en l'obligeant ainsi à vendre moins cher ses propres produits, et à acheter plus cher ceux de l'industrie.

M. Alexandre Adam, maire de Boulogne-sur-Mer (1), fait remarquer avec raison qu'il est temps de faire justice de cette prétention d'être les seuls défenseurs du travail national, de la part d'industriels qui ont réalisé d'immenses fortunes, et qui voudraient encore conserver un système qui les mettait à l'abri de la concurrence étrangère. Il ne faut pas que les agriculteurs se laissent égarer et que, sous l'influence d'une crise momentanée, ils prêtent les mains au rétablissement d'un régime qui ne peut que leur être funeste. Si l'industrie est impuissante à soutenir la concurrence étrangère, qu'elle abandonne la lutte et qu'elle rende aux campagnes les bras qu'elle leur a enlevés; mais rien ne l'autorise à frapper à son profit, à la fois comme producteurs et comme consommateurs, les 19 millions de citoyens qui forment la population rurale et qui sont la force vive du pays.

Le droit commun, c'est-à-dire la liberté pour tous, tel doit être le mot de ralliement de tous les agriculteurs et de tous ceux qui ont quelque souci de la prospérité nationale.

Si la législation commerciale est étrangère à la crise que l'agriculture subit aujourd'hui, ce n'est pas dans un relèvement de tarifs qu'on en trouvera le remède. On ne peut pas davantage empêcher le retour des mauvaises récoltes ni se soustraire aux conséquences des intempéries. C'est là une de ces nécessités inéluctables qu'il faut accepter et contre lesquelles il n'y a que des palliatifs. Le principal consiste à perfectionner ses méthodes pour être le moins possible exposé à souffrir de ces accidens. Varier ses cultures, donner aux plantes par des engrais et des façons une végétation plus vigoureuse,

(1) *Enquête sur la situation de l'agriculture.*

c'est se rendre plus indépendant des forces naturelles et diminuer les chances d'insuccès; mais, pour en arriver là, la première condition à remplir est la diffusion des connaissances agricoles, car ce qui manque le plus à nos campagnes, ce ne sont ni les capitaux, ni même les bras, c'est la science. C'est elle qui apprendrait aux paysans à ne pas laisser perdre leurs fumiers, à utiliser les eaux, à diriger leurs efforts vers la production du bétail, à convertir en pâturages ou en bois les terrains incultes, à connaître la valeur relative des engrais, à tirer enfin parti de toutes les ressources qu'ils ont à leur disposition et qu'ils négligent aujourd'hui faute d'avoir appris à les utiliser. Aussi est-ce un grand service rendu au pays que d'avoir prescrit l'enseignement dans les écoles primaires des notions les plus élémentaires de l'agriculture. Peut-être parviendra-t-on par là à retenir dans les campagnes une partie de ceux qui, attirés par la perspective de salaires plus élevés, s'en vont grossir le nombre des ouvriers des villes et trop souvent aussi celui des malheureux. Comme nous l'avons dit plus haut, l'équilibre entre l'agriculture et l'industrie est aujourd'hui rompu en faveur de cette dernière; il importe à la grandeur du pays que rien ne soit négligé pour le rétablir, et pour rendre à la première la prépondérance qu'elle n'aurait jamais dû perdre. Ce n'est pas seulement sur les paysans et sur les ouvriers ruraux qu'il faut agir, c'est aussi sur les propriétaires.

En présence de la difficulté toujours plus grande de trouver des fermiers, il faut que les détenteurs du sol se mettent en mesure de le cultiver par eux-mêmes, ou tout au moins d'intervenir dans cette opération d'une façon plus directe qu'ils ne l'ont fait jusqu'ici. Trop longtemps ils se sont désintéressés des choses de la terre, se contentant de toucher leurs fermages et d'en dépenser le montant sans autre préoccupation que d'augmenter périodiquement le prix de leurs baux. Ce temps-là est passé; ne pouvant plus tirer le même revenu qu'autrefois des biens qu'ils ont reçus de leurs pères, il faudra qu'ils se montrent capables de les faire valoir eux-mêmes et qu'ils imitent l'exemple qui leur est donné par MM. de Bouillé, de Béhague, de Dampierre et tant d'autres qui font œuvre de patriotisme en s'occupant directement de la gestion de leurs domaines. Ils trouveront dans ce commerce avec la nature des satisfactions qu'ils ignorent et que le séjour des villes ne saurait leur donner. Quant aux propriétaires qui ne se sentiraient pas le courage de prendre ce parti, ils iront en s'appauvrissant jusqu'au jour où ils seront forcés de vendre leurs biens à ceux qui sauront les mettre en valeur. Le pays tout entier gagnera à cette transformation, puisque l'agriculture ne pourra que progresser lorsque le sol sera entre les mains de ceux qui sont les plus capables d'en tirer parti. C'est pour les personnes de cette classe qu'ont été créées les écoles pratiques de

Grignon, de Grand-Jouan, de Montpellier, et surtout l'Institut agronomique récemment fondé à Paris sur l'initiative de M. Tisserand, qui, depuis trois années qu'il existe, a déjà produit, sous l'habile direction de M. Risler, des sujets du premier mérite. On entend souvent des personnes se plaindre de l'obstruction des carrières et de la difficulté qu'éprouvent aujourd'hui les jeunes gens à se caser. C'est bien à tort, car si nous avons certainement plus de candidats sous-préfets qu'il n'en faut, nous manquons par contre d'hommes ayant le sentiment de leur valeur personnelle et décidés à ne rien devoir qu'à leur travail. Si les parens comprenaient l'intérêt véritable de leurs enfans, c'est vers la carrière agricole qu'ils les dirigeraient plutôt que de se résigner à les voir peupler les bureaux des ministères et encombrer la salle des Pas-Perdus.

Le jour où la classe éclairée s'occupera réellement de l'agriculture, les progrès ne tarderont pas à se manifester dans toutes les directions. On verra les cultures mieux réparties, les montagnes reboisées, les prairies irriguées et la production des céréales restreinte aux localités où elle est avantageuse. Mais c'est l'élève du bétail qui, selon toute probabilité, est destinée à prendre le plus grand développement. Non-seulement ce mode d'exploitation est celui qui exige le moins de main-d'œuvre, mais c'est aussi le plus profitable. Le prix de la viande, qui n'a fait que s'accroître tandis que celui du blé est resté à peu près stationnaire, prouve qu'il y a encore d'énormes besoins à satisfaire et qu'un propriétaire intelligent choisissant ses reproducteurs, introduisant des races précoces pour diminuer les prix de revient, trouvera toujours sur le marché intérieur un débouché illimité, sans avoir aucune concurrence à redouter du dehors. Le fait saillant qui résulte de l'enquête faite par la Société nationale d'agriculture, c'est la prospérité de tous les pays à herbages comparés aux régions cultivées en céréales. Mais, comme les travaux d'irrigation que comporte ce changement de système ne sont pas toujours à la portée d'un seul propriétaire, parce qu'ils entraînent de grandes dépenses et s'étendent souvent sur de grands espaces, il serait désirable qu'il se créât entre les intéressés, comme dans certains départemens du Midi, des syndicats pour les faire exécuter. C'est là, ce nous semble, une tâche qui appartient aux sociétés d'agriculture départementales, dont le rôle, jusqu'ici beaucoup trop effacé, pourrait devenir des plus importans et des plus utiles au progrès agricole. Pourquoi n'imiterait-on pas aussi en France ce qui s'est fait en Angleterre, en fondant des sociétés pour l'amélioration de la terre (*Land Improvement Societies*)? On sait que, lors du rappel de la loi sur les céréales, le parlement anglais a mis à la disposition du gouvernement, par deux actes différens, une somme totale de 4 millions de livres sterling

(200 millions de francs) destinée à être prêtée aux cultivateurs et aux propriétaires pour les opérations de drainage ou autres qu'ils pouvaient avoir à entreprendre. Les prêts étaient consentis après un rapport fait par des ingénieurs spéciaux (*inclosure commissioners*) constatant l'utilité des travaux et la plus-value qui devait en résulter pour la propriété; ils avaient le privilège de la première hypothèque et étaient remboursables en vingt-deux ans par des annuités équivalentes à 6 1/2 pour 100 du capital prêté. Le total des sommes avancées jusqu'ici par le trésor public est d'environ 375 millions, dont une partie est déjà remboursée. Mais les demandes de fonds devenant de plus en plus nombreuses, le gouvernement s'est déchargé de cette besogne sur des compagnies particulières, auxquelles il a conféré les mêmes privilèges hypothécaires. Ces prêts s'appliquent à toute espèce de travaux, notamment à ceux de drainage, de clôtures et de constructions de maisons d'ouvriers, pourvu que la plus-value qui en résultera pour la propriété soit supérieure au montant de la somme avancée, et c'est pour constater ce fait, qui motive le privilège hypothécaire donné aux compagnies, que l'état a conservé le contrôle de ces opérations et qu'il en fait constater l'utilité par ses ingénieurs. Ces travaux, qui sont exécutés, soit par les propriétaires eux-mêmes, soit par les soins des compagnies, sont très rémunérateurs et produisent un revenu annuel de beaucoup supérieur à l'annuité à payer. D'après un rapport publié par le directeur d'une de ces sociétés, une dépense totale de 4,875,000 francs a produit aux propriétaires un accroissement de revenu de 775,000 francs, c'est-à-dire plus de 15 pour 100. C'est donc une excellente spéculation pour le propriétaire, en même temps qu'une bonne affaire pour les actionnaires. Si des sociétés semblables étaient fondées en France, elles pourraient rendre à l'agriculture des services d'autant plus considérables que, par suite du morcellement, les grands travaux d'irrigation, de drainage, d'ouvertures de chemins, ne peuvent être entrepris par un seul propriétaire et qu'ils nécessitent le concours de plusieurs intéressés. Il y aurait tout avantage à les faire exécuter par des compagnies spéciales, sauf à répartir les dépenses proportionnellement aux bénéfices réalisés par chacun. Une société de ce genre serait certainement plus avantageuse pour le pays, en même temps que plus profitable aux actionnaires que toutes les sociétés purement financières qui se créent tous les jours et dont le seul but est de prendre au profit de quelques-uns l'argent dans la poche du public.

Indépendamment des moyens que nous venons d'indiquer comme pouvant améliorer la situation de l'agriculture dans le présent et dans l'avenir, il en est d'autres qui sont signalés par presque tous les correspondans de la Société nationale et qui méritent d'appeler l'atten-

tion du gouvernement; ce sont l'amélioration des chemins, la réduction des tarifs de transport sur les chemins de fer, et la diminution des charges qui pèsent sur les propriétés rurales. Il est certain qu'il serait très désirable que les compagnies pussent réduire leurs tarifs et étendre par là les débouchés ouverts aux produits agricoles, mais nous ne saurions affirmer que la chose fût possible, et nous laissons à de plus compétens que nous le soin de traiter une question sur laquelle nous n'avons pas d'opinion arrêtée. Nous nous bornerons à dire que, si cette réduction doit être faite aux dépens des contribuables, c'est-à-dire par l'intervention directe ou indirecte de l'état, nous la repoussons absolument, parce que nous considérons comme funeste au pays et entachée de socialisme une mesure qui aboutirait à prendre aux uns pour donner aux autres, et qui d'ailleurs n'atteindrait pas son but, puisque les cultivateurs paieraient sous forme d'impôt le dégrèvement qu'ils demandent pour leurs transports.

On peut être plus affirmatif sur la question des charges publiques, dont l'agriculture supporte la plus grande part. Dans la réponse qu'il a adressée à la Société nationale d'agriculture, M. le comte de Marne fait remarquer que, d'après les documens qui ont servi à établir le budget de 1876, les impôts de toute nature qui pèsent sur l'agriculture se montent à 2,349,752,000 francs sur un revenu total de 5,085,750,000 francs, soit 44 1/2 pour 0/0; les charges afférentes à la propriété foncière urbaine sont de 564 millions 833,875 francs pour un revenu de 5 milliards ou 11 1/4 pour 0/0, les charges de la propriété mobilière ne s'élèvent qu'à 587 millions 363,759 francs pour un revenu de 14 milliards, ou 4 pour 0/0. Il y a là une inégalité choquante, sur laquelle on ne saurait trop insister, et qui exige impérieusement une révision complète de tout notre système d'impôts. Malheureusement les discussions irritantes ne laissent pas à nos législateurs le temps de s'occuper des intérêts vitaux du pays, et ceci nous ramène à ce que nous disions en commençant sur les causes politiques de la crise actuelle. C'est sous cette impression qu'un de nos correspondans pour le département du Finistère, M. Briot de la Mallerie, a formulé le vœu suivant auquel nous nous associons en terminant : « Voilà, dit-il, les réponses que je devais faire aux questions posées par notre docte société. Je souhaite qu'elles puissent être bonnes à quelque chose, mais je souhaite bien plus vivement encore que le ciel nous fasse la faveur de nous envoyer de grands ministres, comprenant les grandes choses et sachant les exécuter avec esprit de suite. »

Tout est là en effet : il faudrait des hommes... et il n'y en a pas.

J. Clavé.

L'ÉLOQUENCE

POLITIQUE ET PARLEMENTAIRE

EN FRANCE AVANT 1789

II[1].

LES ORATEURS DES ÉTATS-GÉNÉRAUX DE 1483 A 1615.

PHILIPPE POT, L'HÔPITAL, DU VAIR, ROBERT MIRON.

I.

Les états-généraux de 1483, convoqués au lendemain de la mort de Louis XI, couronnent avec une certaine grandeur l'histoire politique du moyen âge. Cette assemblée, l'une des plus imposantes que l'ancienne France ait connues, l'une des plus riches en talens, en convictions vigoureusement soutenues, la plus célèbre, peut-être, par la gravité des questions de principes qui y furent discutées, se réunit à Tours, le 15 janvier, dans la grande salle du palais de l'archevêché où s'étaient déjà tenus les états de 1468. La session, marquée d'incidens notables, dura trois mois; tout le détail des résolutions prises et des discours entendus nous est fidèlement rapporté dans le volumineux journal du député de Rouen, Masselin, auditeur intelligent des harangues d'autrui et déterminé harangueur lui-même. C'est le plus ample document où l'on puisse étudier les ressorts cachés de ces assemblées, leur intime constitution; c'est là qu'on voit à l'œuvre l'éloquence, et qu'on apprécie au juste l'action qu'elle exerce, la réalité des succès qu'elle obtient.

Louis XI en mourant laissait une mémoire détestée. Les trois or-

(1) Voir la *Revue* du 15 décembre 1879.

dres, tour à tour opprimés ou trompés par lui, sentaient médiocrement les mérites supérieurs et les solides résultats d'une politique égoïste en apparence, sans scrupules dans ses moyens, qui, tout en travaillant avec une persévérante habileté à la grandeur nationale, semblait n'avoir eu d'autre but que d'exagérer le pouvoir d'un seul homme. Avant d'obtenir la tardive justice de l'histoire, ce règne si utile à la France, méconnu dans ses bienfaits, mis en cause pour ses fautes seules, qualifié de « régime sinistre » à la tribune des états, soulevait une réprobation presque unanime. Masselin, esprit très politique, a fort bien noté et retracé les dispositions générales, l'humeur dominante de cette assemblée, les brusques mouvemens d'opinion et les courans d'influences contraires qui agitaient l'ardeur inexpérimentée de ces trois cents députés. Le parti qu'on pourrait appeler libéral formait la majorité; l'historien caractérise d'un seul trait ces mandataires du peuple, récemment arrivés du fond de leurs bailliages avec l'impatiente vivacité de leurs espérances : « Ils avaient, dit-il, le cœur chaud et la parole libre, *ferventis erant animi et liberi verbi.* » Lui, Masselin, chef de la députation de Normandie, official de l'archevêque de Rouen, renommé dans toute la contrée pour sa parole nette et ferme, pour son savoir en finances, il figurait au premier rang des patriotes, ainsi que le Bourguignon Philippe Pot, seigneur de la Roche; son opposition déclarée au despotisme le mit aussitôt en crédit : élu d'emblée président de son bureau, il prit, comme nous dirions, la spécialité des questions de budget. Les défenseurs de l'ancienne cour, secrètement encouragés par la nouvelle, étaient en minorité; entre ces deux fractions très inégales louvoyait et intriguait un parti flottant, le groupe malfaisant des ambitieux, *maligna cohors*, comme l'appelle Masselin.

Dans le programme imposé par les cahiers aux délibérations des états, deux points d'une importance capitale primaient tout le reste : l'organisation du conseil de régence et le vote de l'impôt. Par qui seraient nommés les membres du conseil? A qui appartenait le droit de les choisir? Nommer ceux qui gouvernent, c'est être maître du gouvernement; si donc on reconnaissait aux députés le droit d'instituer le conseil de régence, c'était la nation qui allait se gouverner elle-même durant l'interrègne. Cette controverse touchait au principe organique de la monarchie, à l'essence du pouvoir des états. Pour faciliter le travail, les députés s'étaient partagés en six bureaux ou commissions; les grands débats et les votes décisifs étaient réservés à l'assemblée générale : dans les bureaux, comme dans l'assemblée, la discussion, sur ce premier point, fut longue et orageuse. Partisan décidé de la souveraineté des états, Masselin se disposait à la soutenir de sa parole, quand le seigneur de La Roche, s'emparant de l'estrade qui servait de tribune, emporta

le vote par une improvisation d'une force et d'une véhémence extraordinaires. Nous voici, cette fois, en présence d'un véritable orateur ; nous entendons un vrai discours politique, nerveux, serré, substantiel, d'une composition toute moderne : rien n'y ressemble aux deux harangues ampoulées que Jean de Rély, député de Paris, chancelier de Notre-Dame, vint déclamer au début et à la clôture de la session; ici, le style est franc comme la pensée; point de scolastique, ni de pédantisme, point d'invocations à Dieu et aux saints; le développement, logique et passionné, court au but avec une simplicité rapide et une croissante énergie. Pourquoi Masselin, excellent connaisseur, mais trop dédaigneux de notre langue, a-t-il commis la faute de traduire en latin un discours si français d'allure et d'accent, qui avait excité l'enthousiasme de l'assemblée? Lorsque Jean de Rély publiait dans leur texte primitif ses deux sermons diffus et ennuyeux, pourquoi le chroniqueur des états n'a-t-il pas eu l'heureuse idée de conserver sous sa forme originale ce monument de la liberté et de l'éloquence de notre pays, manquant ainsi l'occasion de rendre à l'histoire de notre littérature un service signalé? Malgré le voile jeté d'une main malavisée sur les hardiesses du fond et de l'expression, le relief de ce discours s'accuse avec vigueur : des qualités de premier ordre, sensibles encore aujourd'hui, attestent le talent et le caractère supérieurs de l'homme qui l'a prononcé.

La thèse de Philippe Pot s'appuie sur des axiomes démocratiques dont la hardiesse inattendue n'a point échappé au profond historien du tiers-état, Augustin Thierry. Selon l'orateur, la royauté est une fonction et non un patrimoine héréditaire, *regnum dignitas est, non hæreditas*; dans le peuple réside la souveraineté; il la délègue aux rois, mais pendant l'interrègne des minorités royales la souveraineté retourne à la nation et aux états, ses mandataires. Ce principe, gros de conséquences, le seigneur de La Roche prétend l'établir par le raisonnement et le confirmer par la tradition. « Comme l'histoire le déclare, et comme je l'ai appris de mes pères, dans l'origine le peuple souverain créa les rois par son suffrage, *suffragio populi rerum domini reges fuisse creatos*; il éleva à l'empire les plus vertueux et les plus habiles. Dans le choix de ses gouvernans le peuple ne consultait que sa propre utilité. Le roi est fait pour le peuple, et non le peuple pour le roi. S'il en est parfois autrement, c'est que le prince, au lieu d'être un bon berger, est un loup qui mange son troupeau. N'avez-vous pas lu bien souvent que l'état est la chose du peuple, *rem publicam rem populi esse?* Puisque l'état appartient au peuple, pourquoi celui-ci négligerait-il son bien? Comment se fait-il que des courtisans osent attribuer au prince, qui n'existe en partie que par le peuple, la souveraineté

que le peuple lui a confiée ? C'est ici le point capital et fondamental : qui écoutera vos plaintes, si vos droits ne sont pas reconnus ? Convenons donc, avant tout, mes seigneurs, que l'état est la chose du peuple, qu'il l'a confiée aux rois, et que ceux qui l'ont eue par force ou autrement, sans le consentement du peuple, sont réputés tyrans ou usurpateurs. Lorsque le roi ne peut gouverner par lui-même, la chose publique retourne au peuple, donateur de cette chose, *hujus rei donatorem,* qui la reprend à titre de maître, *velut suam,* d'autant plus que les maux causés par la vacance du gouvernement retombent toujours sur lui et sur lui seul. Pourquoi donc hésiter ? Pourquoi baisser les yeux et les tenir attachés à terre ? Pourquoi vous fatiguer à saisir de faibles branches et négliger le tronc de l'arbre ? Maintenant que vous siégez ensemble, vous balanceriez ! Rien n'acquiert de force, selon moi, qu'après la sanction des états ; aucune institution n'est légitime ni solide, si elle s'élève malgré les états ou sans leur consentement. Où donc est l'obstacle qui pourrait vous empêcher d'accomplir une œuvre excellente de laquelle dépend la ruine ou la prospérité de la nation ? Je n'en vois aucun si ce n'est votre faiblesse et la pusillanimité qui vous rend indignes de tenter une si noble entreprise. Courage ! illustres seigneurs, reprenez confiance en vous-mêmes et fermeté. Cette liberté des états que vos ancêtres ont défendue avec tant d'énergie, ne la laissez point affaiblir par mollesse ou indifférence. Ne vous montrez pas inférieurs à vos pères, ni moins bons citoyens ; que la postérité n'ait pas à vous condamner pour avoir fait de votre pouvoir un emploi funeste à l'état : au lieu de la gloire, qui doit être l'objet de vos travaux, prenez garde de n'emporter qu'un opprobre éternel. »

Quelle perte que celle du texte français de cette admirable harangue dont nous ne donnons ici qu'un assez court fragment ! Et qu'on ne croie pas que ce soit un morceau oratoire, composé à loisir et après coup par l'auteur du journal. La fidélité avec laquelle Masselin a traduit en latin les discours de Jean de Rély, dont nous avons le texte français, nous est ici un sûr garant : ajoutons que le talent facile, mais diffus, du chroniqueur ne pouvait inventer un discours si évidemment supérieur aux harangues prononcées par lui-même et qu'il nous a conservées. Quel était donc ce député bourguignon qui traçait avec tant de vigueur, en plein moyen âge, à la tribune d'une assemblée politique, la théorie d'une royauté constitutionnelle ? Philippe Pot, seigneur de La Roche, avait quitté, comme l'historien Comines, le service de Philippe le Bon et de Charles le Téméraire pour celui de la France ; Louis XI le nomma sénéchal de Bourgogne en 1477. Admirateurs de son éloquence, ses contemporains disaient de lui : « C'est la bouche de

Cicéron. » Sous l'impression du discours que nous venons de citer, les états décidèrent que dix députés seraient adjoints au conseil de régence provisoirement institué par les princes du sang; le seigneur de La Roche fut l'un des dix. Né en 1428, il mourut en 1494, gouverneur de Bourgogne.

Peu de jours après l'éclatant succès de Philippe Pot, un vote unanime des six bureaux de l'assemblée chargea Masselin d'exprimer en séance publique l'opinion des états sur le dégrèvement de l'impôt permanent. Le député de Rouen prit trois fois la parole. Ses discours n'ont pas la sève et le montant de l'éloquence bourguignonne du seigneur de La Roche : nets, coulans, judicieux, ils sont un peu trop chargés de citations de l'Écriture; l'homme d'église s'y reconnaît sous le financier. Deux qualités les distinguent : un sentiment vif des maux du peuple, une courageuse ardeur à combattre ces théoriciens du pouvoir absolu qui, certains de faire leur cour, disaient tout haut que les biens des sujets sont le domaine des rois. « Sire, chassez loin de vous ces détestables flatteurs, peste de vos états, corrupteurs de votre esprit et de votre âme; n'en laissez pas un seul auprès de vous. Votre peuple est le véritable maître des biens qu'il possède ; on ne peut les lui enlever, en tout ou en partie, s'il n'y consent pas. Vivant sous une monarchie légitime, il est libre et non point esclave. Soyez le père et non le tyran de votre peuple. Épuisé par d'iniques impôts, il paie plus qu'il ne peut; il tire de sa pauvreté et de sa souffrance jusqu'à son nécessaire pour vous le donner et vous le remettre. N'en croyez donc pas ceux qui vous disent que nous, ses mandataires, nous voulons vous rogner les ongles jusqu'au vif et vous compter les morceaux. » Cette éloquence modérée, interprète de fermes convictions, ne réussit pas moins que la véhémente parole de Philippe Pot : la taille fut réduite de cinq millions à quinze cent mille livres.

Beaucoup d'autres députés parlèrent avec verve sur les mêmes sujets ou sur des questions moins importantes; les trois cents pages du journal se composent en majeure partie de l'analyse ou de la traduction de tous ces discours. Irritée de sa défaite, la minorité absolutiste s'emportait à des déclarations d'une singulière impudence. « Les sujets, disait-elle, sont-ils donc, aujourd'hui, devenus des maîtres? Vous détruisez l'ancienne constitution et vous mettez à sa place une monarchie imaginaire. A quoi bon un roi, s'il ne peut réduire à l'obéissance les mécontens? Nous connaissons le caractère des vilains. Si on ne les comprime pas, ils s'émancipent et deviennent insolens. La liberté n'est pas faite pour eux ; ils ne doivent connaître que la dépendance. La taille est le meilleur frein pour les contenir. » — « Étranges paroles, dit Masselin; comment un cœur d'homme a-t-il pu concevoir et exprimer de telles pensées! »

Un jour, les choses s'envenimèrent; l'accord faillit se rompre entre la noblesse et le tiers-ordre au sujet de l'indemnité des députés. Il faut savoir que, même sous ce régime aristocratique, les fonctions de représentant n'étaient pas gratuites ; les électeurs, et non les élus, supportaient les frais de séjour et de déplacement. L'assemblée fixait la somme due à chaque députation ; les bailliages, les villes, les provinces payaient à leurs mandataires l'allocation votée ; il arrivait parfois que les électeurs retenaient l'argent, s'ils n'étaient pas contens des députés. Un représentant de la ville de Dijon, au XVIe siècle, Étienne Bernard, réclamant des échevins pour lui et ses collègues, après la clôture des états de la ligue, l'indemnité de 15 livres par jour, conforme au tarif adopté, n'obtint que cette réponse insuffisante : « On ne vous doit rien pour la belle besogne que vous avez faite. » Combien d'électeurs modernes, s'ils osaient et s'ils pouvaient, paieraient leurs députés, après la dissolution, en monnaie des échevins de Dijon !

L'indemnité se mesurait au rang et à la qualité des personnes. Il y avait des députés à vingt-cinq francs et des députés à six francs par jour. Vers le temps où nous sommes, la taxe généralement admise accordait 25 livres à un archevêque, 20 livres à un évêque, 15 livres à un abbé chef d'ordre, 12 livres à un abbé commendataire, 10 livres aux doyens et aux archidiacres, 7 livres 10 sols aux députés des sièges royaux, 5 ou 6 livres aux députés du plat pays. On reconnaît l'ancien régime aux différences de ces tarifs politiques. Les comptes de la ville d'Orléans, à la date de 1468, font mention d'une somme de 415 livres 10 sols dépensée par les députés de cette ville pour une session de vingt-huit jours, « non compris 14 livres 10 sols pour huit poinçons de vin clairet, fournis pour leur boiste, et 9 livres payées au voiturier par eau qui les avait menés d'Orléans à Tours et de Tours à Orléans par la rivière de Loire. » Tout était donc prévu et calculé dans l'indemnité, même la buvette. Par une bizarre répartition des charges, qui n'étonnera personne, ce n'était point chacun des trois ordres qui subvenait aux dépenses de ses représentans particuliers : le tiers à lui seul portait le fardeau de la représentation des états. Selon le mot du chancelier de France en 1483, il était « l'asne banal, ayant bon dos pour toute espèce de charge. » Ou si l'on veut emprunter une autre comparaison aux comédies politiques du même temps, « quand Église, Noblesse et Pauvreté *faisoient la lessive en commun*, on chargeoit le linge sur les épaules de Pauvreté, et, si elle se plaignoit, Église et Noblesse répliquoient : *Je te commande en tout temps de te taire.* » Cela parut trop fort à quelques députés du tiers, dans cette même session : le moment étant venu de voter l'indemnité qui s'élevait à 50,000 livres, ils demandèrent que la part afférente

aux représentans de la noblesse et du clergé pesât sur les deux ordres privilégiés : un avocat de Troyes, maître Guillaume Huyart, soutint cette motion.

Là-dessus, un député noble, messire Philippe de Poitiers, chevalier, se lève furieux et, dans une sortie violente, s'emporte contre l'insolence de ces avocats « qui se croient les représentans du peuple et s'attribuent le patronage exclusif des intérêts du tiers-état. » Son discours est à lire, même aujourd'hui ; car il nous montre pendant combien de temps ont couvé dans les cœurs ces fermens de discorde sociale que notre siècle voit éclater. « Je voudrais bien, dit-il, que M. le préopinant, *dominus proponens*, m'apprît s'il pense que les ecclésiastiques et les nobles, qui sont membres de cette assemblée, n'ont procuré aucun soulagement au peuple, et s'il s'imagine que ses services et ceux des députés du tiers ont plus profité à celui-ci que les travaux du clergé et de la noblesse. Qui donc a déclaré les misères du pauvre peuple et défendu sa cause ? Le clergé. Quels hommes, après le peuple, pâtissent le plus des souffrances du peuple et doivent s'attacher plus étroitement à ses intérêts ? Je l'affirme en toute conscience, ce sont les ecclésiastiques et les nobles, dont l'aisance et la fortune dépendent entièrement de celle du peuple et qui ont pour le peuple bien plus d'affection que les avocats et les gens de justice. Même quand le peuple est misérable, les avocats continuent de s'enrichir. Pourquoi donc ces avocats s'arrogent-ils le titre de défenseurs du peuple ? Il semble, à les entendre, que les ecclésiastiques ne s'occupent que d'affaires d'église, les nobles, que de questions militaires, et qu'eux seuls songent à la nation, afin que sa reconnaissance et son argent récompensent leur dévoûment. Si vous en croyez l'avocat, les parties supérieures du corps politique seront bientôt esclaves et tributaires des autres, ce qui bouleversera l'économie du corps social. Souhaiter cette désunion, je le jure, c'est le désir d'une âme qui n'est que folle ou perverse. Ordonnez donc que le peuple paie, et ne l'ordonnez qu'à lui. Aussi bien, les nobles ne vous obéiraient pas ; pour défendre l'état, ils ont appris à donner, non de l'argent, mais des coups de lance. » La proposition des députés du tiers fut repoussée ; l'usage prévalut, et, comme l'exigeait si cavalièrement le défenseur des priviléges de la noblesse, le peuple paya.

En votant la taille réduite à 1,500,000 livres, les trois ordres avaient formellement stipulé qu'elle ne serait exigible que pendant deux ans : passé ce terme, la nation devait être consultée de nouveau. C'était poser le principe de la périodicité des états et jeter les fondemens d'un régime constitutionnel. Assailli de réclamations, étourdi de plaintes et d'exigences, le gouvernement accepta cette clause onéreuse ; mais quand il vit tomber peu à peu l'ardeur des députés,

la première ivresse de liberté et d'opposition se dissiper, la discorde, la fatigue, le désir du retour gagner les plus fougueux et amollir les résistances, usant d'une supercherie dont l'ancienne politique était coutumière, il supprima dans la séance finale les stipulations gênantes, et déclara l'impôt voté sans conditions.

Vaincue et dupe sur un point de telle importance, l'assemblée ne se résigna qu'en protestant contre cette trahison. « La salle entière frémissait, dit Masselin, un mouvement d'indignation courut sur presque tous les bancs et couvrit la voix du chancelier. » Il y eut même, pour parler en style moderne, une explosion à l'extrême gauche : un théologien, chaud partisan du peuple, *plebis fervens et audax zelator*, s'échappa en invectives dont ses voisins durent contenir la violence. « Oui, nous sommes joués, s'écria-t-il, et depuis qu'on a obtenu notre consentement pour la levée des deniers, tout le reste a été méprisé et foulé aux pieds. On n'a tenu compte ni des demandes inscrites dans nos cahiers, ni de nos résolutions définitives et des limites que nous avons fixées. Malédiction de Dieu, exécration des hommes sur ceux dont les complots et les intrigues ont causé ces malheurs ! N'ont-ils pas de conscience de nous prendre notre bien malgré nous et contre une convention solennelle ! Dites, larrons de l'état, détestables agens du despotisme, est-ce là le moyen de faire prospérer la nation? Je vous parle au nom de Dieu : non-seulement vous tous, coupables et complices, mais vos amis qui ont prêté les mains à la consommation de ce forfait, vous êtes tenus à restitution. » Cet honnête homme d'église, aussi naïf qu'impétueux dans ses étonnemens, était de ce tempérament politique qui a produit au XVIIIe siècle l'opposition tenace et exaltée du jansénisme. N'est-ce pas pour nous un curieux sujet d'observation que cet esprit d'indépendance, déjà si vif, et en même temps si éclairé et si ferme, chez les orateurs du tiers-état ! N'est-il pas intéressant de constater, par des preuves irrécusables, la variété des talens et des opinions qui se produisaient dans nos anciennes assemblées, l'importance des questions traitées, la chaleur des débats, l'audace des idées de réforme qui se déclaraient à la tribune? Surpris et inquiets, les partisans du pouvoir sans contrôle ne s'y reconnaissaient plus : « Les têtes, disaient-ils, sont tournées à l'utopie. » On sait les causes qui, peu d'années après, ont surexcité cette ardeur et propagé, dans la seconde moitié du XVIe siècle, une agitation nouvelle que l'influence et l'éloquence des états-généraux ont été appelées, comme toujours, à dominer.

II.

Près de quatre-vingts ans d'intervalle séparent les états tenus à Tours, sous Charles VIII, des états tenus à Orléans, sous Charles IX. Pendant ce silence de la nation, à peine interrompu par les deux assemblées peu importantes de 1506 et de 1557, la face du monde a changé; la renaissance et la réforme, renouvelant les arts et la pensée, ont clos le moyen âge et ouvert les temps modernes. Avec les états-généraux de 1560, au lendemain de la conjuration d'Amboise, à la veille des massacres de Vassy, commence la période des guerres de religion : le feu intérieur qui depuis trente ans couvait en France éclata d'abord dans les élections générales.

Des opposans, animés d'une sombre énergie, se présentèrent devant les électeurs, et là, avec une audace et une âpreté que le moyen âge n'avait pas connues, dénoncèrent le trouble universel des âmes, l'insurrection des consciences, la profonde corruption des mœurs publiques, « les dix plaies d'Égypte » dont le royaume était accablé. Ces harangues, prononcées sur les places, dans les prévôtés et les « maisons de ville, » résonnaient, dit un historien, comme des coups de tocsin. A Blois, le protestant Jean Bazin, procureur du roi, acclamé par quinze cents électeurs, faillit payer de sa tête ce triomphe oratoire; une prompte fuite le déroba à la vengeance des Guises. A Angers, un autre protestant, François Grimaudet, avocat du roi, fit au peuple un discours que la Sorbonne censura et que nous possédons : c'est un exposé complet de la situation morale et politique de la France. L'orateur passe en revue tous les ordres de l'état, flagellant d'une main rude les scandales, et comparant à l'effronterie des grands coupables impunis la patience des petits, « qui sont sans macule, » et qu'on opprime. « Qu'est-ce que le tiers-état? disait-il. Si l'on considère les services rendus, c'est lui qui est tout et qui fait tout. C'est lui qui soutient les guerres; en temps de paix, il entretient le roy, laboure la terre, fournit de toutes choses nécessaires à la vie de l'homme. Et pour prix de son travail, qu'obtient-il? D'estre taillé, pressuré, molesté. Le pauvre peuple est comme la brebis qui tend le dos pendant qu'on lui oste la laine : il est tant foullé qu'il en est tout courbe... En regard de ces pauvres gens qui vendent leur vache, leur porc, leur lait pour acquitter les taxes, gabelles et subsides, qui ne mangent que du pain et ne boivent que de l'eau, voyez l'estat des prestres, des abbés, et des moines! Ils vivent en délices le jour et la nuict; ils sont lubriques, paillards, simoniaques, vestus de pourfilures et broderies, testonnés, épongés et parfumés, semblables à des amoureux, à des prestres de Vénus et non de Jésus-Christ, traînant après eux es-

cuyers, palefreniers, laquais, rufiens, maistres d'hostel, courtisannes pompeuses et triomphantes, meutes de chiens de chasse et de vénerie, oiseaux de volerie, nombre de grands chevaux et autres infinis bagages... Considérez maintenant l'estat des nobles, ducs, barons, chevaliers et autres magnifiques seigneurs. Avortons dégénérés de leurs pères, aussi débonnaires envers l'ennemi, aussi peureux de l'offenser qu'on les voit terribles à battre et outrager le bonhomme au village, ils sont magnanimes comme Hercule pour faire violences infinies aux pauvres gens, pour voler le bien du marchand, et ne bougent de leurs maisons quand la nécessité des guerres les appelle sur les champs de bataille... Et vous, juges? Votre justice est une boutique; vous estes les sangsues, les bouchers, les harpyes et les griffons du peuple; vous vous engraissez de sa substance. » Sans doute, rien n'était bien nouveau ni dans le fond ni dans la forme de ces diatribes : les comédies, les satires, les sermons du XVe et du XVIe siècle abondent en expressions aussi fortes, en accusations aussi violentes. La nouveauté, en 1560, l'audace périlleuse était de dire cela tout haut, non dans un livre peu lu, dans quelque poésie moqueuse et frivole, aussitôt oubliée, mais au grand jour, devant le peuple assemblé, en présence des factions impatientes et des sectes implacables; c'était d'agiter ces torches de haine et de discorde au moment où le fanatisme allumait un vaste incendie.

Les états furent moins agités que ne semblait le présager la turbulence des élections. L'honneur de cette sagesse revient pour une bonne part à la politique tolérante que le chancelier de L'Hôpital fit prévaloir à la cour et qu'il soutint de sa parole en pleine assemblée. Nous avons les harangues prononcées par le chancelier en 1560 et 1561 : on y peut voir le double progrès qui s'accomplissait alors, sous l'influence d'un esprit nouveau, dans la raison publique et dans le goût littéraire de notre pays. Ces discours sont absolument dégagés des formes pédantesques; la suite logique des idées et des faits, comme dans les harangues de Démosthène, y tient lieu de divisions artificielles. Souvent familier, mais toujours digne, le style respire l'honnêteté et tire sa force du bon sens. Sa noblesse lui vient des sentimens généreux qu'il exprime et des hautes pensées dont il est l'interprète. L'homme qui, le premier en France, dans le gouvernement de l'opinion, conçut l'idée de la grande politique, eut aussi le sentiment de la grande éloquence.

Placé entre la royauté discréditée et la nation divisée contre elle-même, l'Hôpital ne cherche pas, comme le tribun Grimaudet, ce qui irrite et désunit, mais ce qui apaise et réconcilie. Son loyal dessein est de raffermir la concorde en établissant sur une base solide des principes supérieurs à toutes les dissidences.

Au roi il conseille de maintenir le tradition des assemblées nationales; il invite les sujets à réprimer l'humeur ambitieuse et mécontente qui, agitant toutes les classes, met le royaume en confusion. Il oppose au débordement du fanatisme sa belle conception de l'état laïque, indépendant des religions, impartial entre les croyances, et cette distinction, si neuve alors et si hardie, du chrétien et du citoyen. « Il ne s'agit pas de régler la foy, mais de régler l'estat; plusieurs peuvent estre citoyens, qui ne sont pas chrétiens; mesme l'excommunié ne laisse pas d'estre citoyen. » Tout l'esprit de nos modernes constitutions est là. Que faut-il pour que les religions diverses vivent en paix? Il faut qu'elles obéissent à la loi du prince et se tolèrent réciproquement. « Ne voyons-nous pas des familles dont les membres catholiques aiment ceux de la religion nouvelle? Comme citoyens d'un mesme pays, nous formons une seule et vaste famille. »

De telles paroles suffisent à la gloire des états de 1560. Cette assemblée entendit d'autres discours; mais ils sont écrits dans l'ancien goût et ne nous offrent ni des traits bien saillans, ni des pensées neuves et fortes, ni des informations dignes d'être recueillies. Même observation sur les états de 1576 et sur ceux de 1588, si intéressans, d'ailleurs, par la gravité des circonstances et par le déchaînement des passions; aucun orateur ne s'y produit qu'on puisse comparer à L'Hôpital ou au seigneur de La Roche. C'est tout au plus si de ce fond de banalités oratoires sortent et se détachent deux harangues qui méritent quelque attention : l'une, datée de 1576, est du roi Henri III; l'autre, prononcée en 1588, est d'un orateur du tiers-ordre, Étienne Bernard, député de Dijon.

Lorsque, le 6 décembre 1576, Henri III ouvrit en personne les premiers états de Blois, avec une magnificence dont témoignent de nombreuses descriptions, ce prince, qui devait tomber si bas dans le mépris de ses sujets, ne s'était pas encore déshonoré par l'hypocrisie sanglante et débauchée de la fin de son règne. Sa jeunesse, sa bonne grâce, le souvenir récent de ses faits d'armes, les espérances qu'il n'avait pas eu le temps de démentir, soutenaient chez lui le prestige royal. Aussi, en l'entendant prononcer d'une voix ferme et vibrante, avec un accent de sincère émotion, le discours aisé, naturel, élégant et pathétique, qu'il avait composé lui-même et qui était l'image de son esprit séduisant, l'assemblée ne put retenir un cri de surprise et d'admiration; elle se leva dans un transport naïvement constaté par les Mémoires du temps; un orateur venait de se révéler sur le trône de France. Énumérant les souffrances du peuple, les dangers de l'état, le roi déclarait qu'il aimerait mieux perdre la vie à la fleur de son âge, que de rester spectateur impuissant de la désolation du royaume; il suppliait les

députés d'oublier leurs divisions et de s'unir à lui dans un commun effort pour le salut de la patrie. « Rien, disait-il, ne m'a pénétré si avant dans le cœur que les oppressions et les misères de mes pauvres sujets, la compassion desquels m'a souvent ému à prier Dieu de me faire la grâce de les délivrer de leurs maux ou de terminer, en cette fleur de mon âge, mon règne et ma vie, avec la réputation qui convient à un prince descendu, par une longue succession, de tant de rois magnanimes, plutôt que de me laisser envieillir au milieu des calamités de mon peuple, sans y remédier, et que mon règne fût en la mémoire de la postérité marqué comme un exemple de règne malheureux. Je vous prie et conjure, par la foi et loyauté que vous me devez, par l'affection que vous me portez, par l'amour et la charité que vous avez envers votre patrie, au nom de votre salut, de celui de vos femmes, de vos enfans, de votre postérité, laissant toutes les passions arrière, veuillez tous, en cette assemblée, de cœur et de volonté unis, mettre avec moi la main à l'œuvre et m'aider à rétablir le royaume dans sa bonne santé et vigueur ancienne. » A cet appel, l'assemblée répondit par d'unanimes protestations de fidélité et de dévoûment; ce fut le plus beau moment de ce triste règne : l'éloquence du monarque l'avait un instant transfiguré aux regards de ses sujets.

C'est peu de jours après l'assassinat du duc de Guise et l'enlèvement de cinq députés, saisis par un coup de force en pleine séance, qu'Étienne Bernard porta la parole, devant le roi, au nom du tiers-ordre. La terreur avait dissous les états. Impatiens de fuir ces lieux funestes, tremblant pour leur pays et pour eux-mêmes, les députés se réunirent une dernière fois sous l'impression de ces lugubres scènes et de ce tragique dénoûment : chacun des trois ordres remit à son tour le cahier de ses doléances. Dans la consternation universelle, l'orateur du tiers se signala par la dignité de son attitude. Tout en gardant le silence sur les événemens récens, il fit entendre à la conscience du prince des vérités pénibles : son discours mesuré, mais net et franc d'expression, releva les courages abattus et sauva l'honneur des derniers instans de l'assemblée. « Non, sire, dit-il, nous ne sommes pas des factieux, ni des rebelles; nous publions haut et clair notre attachement à votre pouvoir, mais nos remontrances, pour être profitables au public et à votre service, ne doivent pas être fardées ou déguisées de quelque langage affecté. Vos sujets veulent et entendent les faire simples, libres et justes, sachant que les anciens avaient accoutumé de peindre la vérité toute nue, pour montrer qu'elle vouloit être ouïe, vue et connue à découvert, sans voile, fard, ni ornement quelconque. Cela est surtout à propos, quand on s'adresse à un roi, quand c'est

tout un peuple qui parle, et qu'il y va du salut commun. » Après ce fier exorde, l'orateur mettait à nu, selon sa promesse, les plaies du royaume et les vices du gouvernement. « Vos officiers, sire, vos soldats, vos gens de finance, comme furieux et vrais parricides, ont déchiré, meurtri, violé et saccagé cette France, notre mère commune, avec une hostilité si barbare que la plupart des terres sont sans culture, les lieux fertiles déserts, les maisons vuides, tout le plat pays dépeuplé, toutes choses réduites en un désordre épouvantable. Et l'on parle d'imposer de nouvelles charges! Et sur qui? Sur un pauvre passant, détroussé et mis en chemise; car c'est ainsi qu'il faut représenter l'état de votre peuple. Il est temps de mettre un terme à ces désordres dont la clameur monte jusqu'au ciel. Autrement, la simplicité et crainte de vos sujets se tournera en audace et vengeance, et la nécessité les portera au désespoir. Sire, l'amour du peuple est le fondement du royaume et la sûreté de votre sceptre. » Voilà comment l'ancienne liberté parlait en face à la royauté coupable, au lendemain d'un guet-apens royal et d'un coup d'état.

Un jour vint, en 1593, où la France, aveuglée et pervertie, travaillée de complots et d'intrigues, fut sur le point de se livrer à l'Espagne et de se jeter dans les bras de l'Inquisition. Il était impossible que cette criminelle folie se consommât sans provoquer, même sous la menace des poignards de la ligue, la révolte des âmes restées fidèles à l'honneur français. Le 20 juin, une décision des états, payant l'or de Philippe II, donnait la couronne à l'infante et à son futur époux. Indignés de cette trahison, les députés de Paris, du Vair en tête, quittèrent la salle et coururent dénoncer le vote de forfaiture au patriotisme du parlement. Toutes les chambres se réunirent pour en délibérer. Jamais question plus grave n'avait été soumise à une assemblée, puisque l'existence même de la nation était en jeu. Une sorte d'accablement produit par la gravité du débat tenait les esprits irrésolus : le conseiller du Vair, au milieu de l'hésitation générale, n'écouta que son cœur de citoyen et brava les périls de la parole. On peut dire que ce jour-là, dans cette discussion solennelle, comparable aux plus célèbres journées oratoires de l'antiquité, notre éloquence politique, égalant la grandeur du sujet, rivalisa avec les plus belles inspirations de l'éloquence grecque ou romaine.

S'autorisant de son titre de député pour intervenir dans le conflit des états et du parlement, l'orateur retraça d'abord avec une nerveuse précision les desseins profonds et les lointains cheminemens de la politique espagnole, cette habile captation de la volonté d'un peuple, cette mainmise insidieuse pratiquée sur son indépendance,

tant de ressorts, sacrés et profanes, obéissant à une impulsion cachée et servant la même ambition, les prétextes les plus spécieux couvrant la perversité des moyens, l'église complice de l'émeute et de l'assassinat, les prédicateurs et les pamphlétaires soudoyés, toute cette vaste conspiration savamment ourdie, soutenue avec ténacité, touchant enfin à la victoire et se démasquant par le scandale de son succès. « Quelle pitié, messieurs, que nous ayons vu, ces jours passés, seize coquins de la ville de Paris faire vente au roy d'Espagne de la couronne de France, luy en donner l'investiture et lui en prester le premier hommage ! » Quand ce résumé des menées espagnoles a frappé les esprits, quand l'orateur les a conduits jusqu'au bord de l'abîme où la monarchie va sombrer, il s'adresse avec autant d'à-propos que d'énergie aux plus chers intérêts de ceux qui l'écoutent : il leur montre leur honneur perdu, par une indifférence qui sera taxée de complicité ou de lâcheté, leurs dignités, leurs fortunes, leurs vies même compromises ou menacées par le triomphe insolent de la faction d'Espagne, le parlement accablé sous les ruines de l'antique constitution du royaume. N'est-il pas temps de résister? Qu'attendent-ils pour donner aux gens de bien le signal et l'encouragement de leur vertueuse résolution? Souffriront-ils donc que tant de forfaits s'achèvent et qu'une poignée de misérables trafiquent de la couronne de France et de la nation française? « Voilà, messieurs, l'estat où sont les affaires. Je voy vos visages pallir, et un murmure plein d'estonnement se lever parmi vous et non sans cause, car jamais il ne s'oüyt dire que si effrontément on se jouast de la fortune d'un si grand et si puissant royaume, si impudemment on mist vos vies et vos biens, vostre honneur, vostre liberté à l'enchère, comme on faict aujourd'huy. Et en quel lieu? Au cœur de la France, au conspect des lois, à la veüe de ce sénat : afin que vous ne soyez pas seulement participans, mais coulpables de toutes les calamités qu'on ourdit à la France. Resveillez-vous donc, messieurs, et desployez aujourd'huy l'autorité des lois dont vous estes gardiens, car si ce mal peut recevoir quelque remède, vous seuls l'y pouvez apporter. Quand nous aurions oublié qui nous sommes, quand les vestemens que nous portons, les tapis sur lesquels nous siégeons ne nous rappelleroient point que nous sommes les dépositaires des lois et des droits de la couronne, si est-ce que le langage que nous parlons doit nous faire souvenir que nous sommes François. »

Encore une fois, n'est-ce pas là de l'éloquence? Les qualités de la belle et forte prose oratoire ne brillent-elles pas, de toute évidence, dans ce discours de 1593? Presque partout la langue est à son point de maturité ; une forme nette et précise revêt une pensée

juste et vigoureuse. Et ces qualités ne sont pas une exception; nous les retrouvons aussi frappantes, aussi soutenues, dans d'autres harangues politiques du même orateur et du même temps. Du Vair parla, avec un égal talent, avec un pareil succès, en des circonstances et des situations très diverses : au parlement, en 1588, après la journée des barricades; à l'Hôtel de Ville, en 1590, comme député de Paris, pour s'opposer à l'entrée d'une garnison étrangère; plus tard enfin, en 1597, à Marseille, à Aix, au parlement de Provence, où Henri IV l'avait envoyé pour éteindre les derniers feux de la guerre civile. Citons seulement un passage de sa *Défense de la loi salique*, écrite sous forme oratoire, et publiée à l'ouverture des états de la Ligue, en réponse aux attaques de la Sorbonne et des universités espagnoles : il y préludait à l'admirable discours de 1593. « Qui nous eust demandé, il y a vingt ans, ce qu'on pourroit appeler la ruine de l'estat de France, nous eussions répondu que ce seroit d'estre soubmis à l'estranger. La passion qui nous aveugle fait que nous ne pouvons nous imaginer aujourd'huy quelles désolations apportent ces changemens. Nous sommes tellement ruinés et misérables que tout le monde, excepté nous, a pitié de nous... On nous propose le roy d'Espagne! Si l'on nous eust proposé cela autrefois, lorsque nous avions quelque amour de notre patrie et l'affection que nous devons au nom françois, le cœur nous eust aussitost bondy. Et comme la nature, sans autre advertissement, abhorre ce qui lui est contraire et mortel, nous eussions, sans en vouloir davantage discourir, à ce seul nom d'espagnol, rejeté une telle proposition et vomy dessus nostre colère. » Nous le demandons de nouveau : cette prose est-elle indigne de figurer dans nos histoires littéraires à côté des beaux vers qu'un même sentiment national, ennemi de la ligue et de l'Espagne, inspirait alors à nos poètes? Pourquoi donc négliger ces monumens de notre ancien génie politique, et lorsque tant de pages sont consacrées à d'insipides versificateurs ou à d'ennuyeux sermonnaires, pourquoi refuser un chapitre aux orateurs des états-généraux?

Bien qu'ils portent la marque, toute personnelle, d'un esprit original et supérieur, les discours politiques d'Henri IV ont plus d'un trait commun avec les harangues des états-généraux, et cette ressemblance est un de leurs éminens caractères. Ces discours, comme ceux de L'Hôpital et de du Vair, respirent un profond amour du peuple et de la patrie; ils invoquent et défendent les principes d'humanité, de justice, de mutuelle tolérance proclamés par les meilleurs esprits du XVI[e] siècle : plus heureux que ses devanciers, Henri IV ne se contente pas d'affirmer ces principes; il les traduit en actes, et les convertit en lois. Nous avons entendu à la tribune

de nos assemblées, dans la fureur des guerres de religion, l'éloquente protestation du droit luttant contre la force, et réduit à sa noble impuissance; nous entendons ici l'éloquence du droit armé de la force et sanctionné par l'autorité du fait accompli. Voilà par où Henri IV orateur peut se comparer aux orateurs des états; tout le reste, dans ces harangues bien connues, bien souvent citées, n'appartient qu'à lui et reflète la grandeur familière, la grâce souveraine de ce merveilleux génie, si ondoyant et si divers, d'une trempe si fine, si ferme et si souple, où tant de nuances et de contrastes, tant de qualités naturelles ou acquises venaient se mêler et s'assortir. Notre ancienne éloquence politique avait touché à la fin du XVI[e] siècle son point culminant : les ardentes controverses des états-généraux de 1614 lui fournirent une dernière occasion; mais, malgré la violence des récriminations échangées, malgré le nombre et l'étendue des harangues prononcées, la parole, cette fois, ne s'éleva pas à la hauteur où l'avaient portée le vainqueur de la Ligue et le défenseur de la loi salique. Il y a plus de passion que de vrai talent dans les discours qui remplissent les procès-verbaux de ces états.

Deux querelles célèbres résument l'histoire de la session de 1614, l'une, qui met aux prises l'ultramontanisme du clergé et le gallicanisme du tiers-ordre; l'autre, qui venge la juste fierté de ce même tiers outragé par les insolens mépris de la noblesse. Dans l'un et l'autre combat, le tiers est seul contre l'union des ordres aristocratiques : la noblesse appuie les doctrines du clergé, et le clergé soutient les prétentions de l'esprit de caste. Déjà s'annonce l'irréparable scission qui doit se consommer en 1789. Avant de clore cette longue étude, considérons un instant la dernière manifestation de la liberté des états : il ne saurait être sans intérêt de noter ce que le fond des cœurs recélait de désaccords invétérés et d'animosités séculaires au moment où le régime du silence absolu allait commencer.

Sous l'impression des souvenirs de la ligue et de l'attentat de Ravaillac, un sentiment d'une rare énergie s'était prononcé dans les réunions électorales. Presque tous les cahiers, par un vœu formel et spécial, réclamaient une loi qui protégeât contre les foudres spirituelles l'inviolabilité de la couronne, et la poitrine des rois contre les poignards sacrés. Quand la députation de Paris, dans la chambre du tiers, fit lecture de l'article ordonnant à tout régent et prédicateur d'enseigner comme une doctrine fondamentale l'indépendance du pouvoir civil et de désavouer la doctrine contraire, les représentans des provinces déclarèrent, à la presque unanimité, que leurs cahiers contenaient un article semblable. Sans mot

d'ordre ni concert préalable, sous l'empire des mêmes craintes et des mêmes antipathies, une protestation spontanée contre les empiétemens de l'ultramontanisme était sortie des profondeurs du sentiment national. A cette ardeur gallicane le clergé répondit par une agitation pleine de colère. La chambre ecclésiastique affecta de voir dans les mesures réclamées une menace de schisme, et d'y reconnaître une suggestion calviniste. Décidée aux résolutions extrêmes pour étouffer ce qu'elle appelait une révolte, elle usa d'abord de ménagemens et tenta d'obtenir par la persuasion le retrait des projets et le désaveu des maximes. Ses plus habiles orateurs, l'onctueux évêque de Montpellier, Fenouillet, et le savant cardinal Duperron, vinrent haranguer, en grand appareil, avec une escorte de quatre-vingts prélats et seigneurs dans la salle du tiers-état.

Fenouillet parla le premier. Flattant la passion royaliste des députés, il maudit les doctrines et les attentats régicides : d'un style ardent et coloré, que relevait un débit pathétique, il peignit la terre de France « empourprée d'un sang précieux, qui conjurait les François éplorés de sauver les jours de leurs princes. » Les rois, s'écria-t-il, « sont les âmes tutélaires du monde, les images et les statues vivantes de Dieu. Oui, je me joins à vous, messieurs, pour demander que leur tête soit inviolable et sacrée. Qu'on dresse, si l'on veut, des colonnes publiques, qu'on mette sur la porte des villes et au front des maisons : *Ne touchez pas à l'oint du Seigneur!* Anathème contre celui qui y touchera ! que toutes les furies le saisissent, et que l'horreur de ce crime détestable monte incessamment devant Dieu. » Le cardinal Duperron, insistant sur le point litigieux des rapports du spirituel et du temporel, déploya les ressources d'une dialectique pressante, d'un esprit fécond et d'une immense érudition. Son discours, publié tout au long dans le *Mercure* de 1615, dura trois heures. Par une habile riposte, par une sorte d'argument *ad hominem*, il toucha ses adversaires au vif en rappelant l'époque récente où le tiers ordre avait soutenu avec la même passion des principes opposés. « Il n'y a que vingt-cinq ans ceux de votre ordre, emportés par le tumulte du temps, voulurent establir en pleins estats une loy fondamentale toute contraire à celle de vostre article. Et maintenant vous en proposez une autre opposée à la leur, et vous voulez que les laïques la fassent jurer aux ecclésiastiques, que les laïques exigent en matière de foy le serment des ecclésiastiques! Ainsi donc nostre foy sera sujette aux variétés, aux inconstances des affections des peuples qui changent tous les vingt-cinq ans ! Et ce seront les troupeaux qui guideront les pasteurs ! Et les enfans instruiront les pères ! et le disciple sera au-dessus du maistre ! »

Le tiers avait alors pour président Robert Miron, frère de ce François Miron, prévôt des marchands sous Henri IV. Prévôt des marchands lui-même et président aux requêtes du parlement, il représentait mieux que personne, à ce double titre, les opinions dominantes et les aptitudes diverses de la bourgeoisie parisienne. Dans sa réponse, aussi ferme que mesurée, il démontra sans peine que le dessein du tiers n'était ni aussi ambitieux ni aussi dangereux que le prétendaient les orateurs du clergé. « Que veut l'article de notre cahier, sinon arrêter la licence de ces moines qui, au lieu de prier Dieu et de se mortifier, s'amusent en leurs cellules à sonner le tocsin contre la sacrée personne des rois, à allumer le feu pour embraser leur état, se rendant insolemment juges et arbitres de leur sceptre et les adjugeant à qui bon leur semble? Nous disons avec Tertullien : La langue et la toge des théologiens font plus de mal à l'état que ne lui en feraient des armes et des cuirasses : *Linguas et togas theologorum plus rem publicam lædere quam loricas*. Soulever le problème de la prétendue déposition de nos rois en la terre où nous vivons, c'est faire injure à tous ceux qui respirent l'air de France, et si la noblesse est venue avec vous en ce lieu pour témoigner du contraire, le roi pourra donner cette louange au tiers-état que son autorité a trouvé parmi le peuple son dernier asile : *ultima per vulgus vestigia fixit*. » Ces débats passionnèrent l'assemblée, la cour et la ville pendant un mois, et portèrent jusqu'à Rome un commencement d'inquiétude. On en connaît la fin : par un arrêt solennel du 2 janvier 1615, le parlement adhéra aux propositions du tiers; quant à la cour, effrayée tout ensemble et satisfaite du royalisme des députés du peuple, elle céda aux obsessions des deux premiers ordres et supprima l'affaire en l'évoquant au grand conseil. Deux brefs du pape, *sub annulo piscatoris*, remercièrent le clergé et la noblesse du service rendu au saint-siège; la fermeté du tiers-ordre obtint pour récompense l'applaudissement de Paris, qui vaut bien un bref.

Pendant que les députés des villes s'engageaient à fond dans cette controverse politique et théologique, un incident fortuit, surgissant d'une discussion sans importance, attirait sur leurs têtes, du côté de la noblesse, un plus violent orage. Savaron, député d'Auvergne, président au présidial de Clermont, chargé de faire un rapport sur les pensions de cour, avait insinué que les gentilshommes ne servaient plus qu'à prix d'argent et qu'ils vendaient leur fidélité. « Faut-il donc, avait-il dit, que votre majesté fournisse, chaque année, 5,660,000 livres, somme à laquelle se monte l'état des pensions qui sortent de vos coffres! Il y a de grands et puissans royaumes qui n'ont pas tant de revenu que celui que vous

donnez à vos sujets pour acheter leur fidélité. Si cette somme étoit employée au soulagement de vos peuples, n'auroient-ils pas de quoi bénir vos royales vertus? N'est-ce pas ignorer et mépriser la loi de la nature, de Dieu et du royaume, de servir son roi à prix d'argent et qu'il soit dit que votre majesté ne soit point désormais servie, sinon par des pensionnaires? » Aggravant sa plainte par un rapprochement que l'assemblée saisit aussitôt, Savaron avait fait des maux du peuple une description dont s'étaient émus les auditeurs les plus habitués à l'énergie des doléances publiques. « Que diriez-vous, sire, si vous aviez vu dans vos pays de Guyenne et d'Auvergne les hommes paître l'herbe à la manière des bêtes? Cette nouveauté et misère inouïe en votre état ne produiroit-elle pas en votre âme royale un désir digne de votre majesté pour subvenir à une calamité si grande? Et cependant cela est tellement véritable que je confisque à votre majesté mon bien et mes offices, si je suis convaincu de mensonge. » Ainsi c'était pour payer des pensions à la noblesse qu'on réduisait le peuple à mourir de faim! La chambre des nobles sentit le coup qui la frappait et se souleva contre l'audacieux orateur.

Tout en désavouant les intentions blessantes qu'on lui prêtait, Savaron répondit fièrement que « depuis vingt-cinq ans il avoit l'honneur d'être officier du roi, qu'auparavant il avoit porté cinq ans les armes, de manière qu'il avoit le moyen de répondre à tout le monde en l'une et l'autre profession. » Un gentilhomme répliqua « qu'il falloit abandonner M. Savaron aux pages et aux laquais. » Le président de Mesmes, lieutenant-civil et député de Paris, envoyé en conciliation auprès de la noblesse, prononça un discours qui nous montre comment le tiers comprenait alors et acceptait son rang dans l'organisation sociale : « Les trois ordres sont frères, enfans de leur mère commune, la France. Au premier, qui est le clergé, est arrivée la bénédiction de Jacob et de Rébecca; il a obtenu le droit d'aînesse. Au second, représenté par la noblesse, sont échus les fiefs, comtés, et autres dignités de la couronne; au cadet ou troisième, qui est le tiers-état, sont tombés en partage les offices de judicature. Le clergé est donc l'aîné; la noblesse, le puîné; le tiers-état, le cadet. Pour cette considération, le tiers-état a toujours reconnu messieurs de la noblesse comme étant élevés de quelques degrés au-dessus de lui; il s'est toujours maintenu au respect et à l'honneur qu'il doit à cet ordre; mais aussi la noblesse doit reconnaître le tiers-état comme son frère et ne pas le mépriser de tant que de ne le compter pour rien. Au reste, il se trouve bien souvent dans les familles particulières, que les aînés ravalent les maisons et que les cadets les relèvent. »

Par un effet inattendu, la noblesse fut plus irritée de l'excuse que de l'offense. Cette déclaration fort modeste, mais qui se terminait dignement, lui parut « outrecuidante; » elle fit savoir qu'elle s'en plaindrait au roi. Le conciliateur, comme il arrive parfois, avait rendu les deux partis irréconciliables. Il faut lire la harangue du baron de Senecey qui porta au Louvre, avec un nombreux cortège de gentilshommes, l'expression des griefs aristocratiques; nul document n'éclaire d'un jour plus vif les prétentions de la noblesse, l'idée qu'elle se faisait d'elle-même et du reste de la France. « J'ai honte, sire, de vous dire les termes qui nous ont offensés. Ces hommes qui tiennent le dernier rang en cette assemblée, quasy tous hommagers et justiciables des deux premiers ordres, méconnoissant leur condition et oubliant leurs devoirs, se veulent comparer à nous! Ils comparent votre état à une famille composée de trois frères : ils disent l'ordre ecclésiastique être l'aîné; le nôtre, le puîné, et eux, les cadets... En quelle misérable condition sommes-nous tombés si cette parole est véritable! Eh quoi! tant de services signalés rendus d'un temps immémorial, tant d'honneurs et de dignités transmises héréditairement à la noblesse, et méritées par son labeur et sa fidélité, l'auroient-ils, au lieu de l'élever, tellement abaissée qu'elle fût avec le vulgaire en la plus étroite sorte de société qui soit parmi les hommes, qui est la *fraternité;* et non contens de se dire nos frères, ils s'attribuent la restauration de l'état, à quoi la France sait assez qu'ils n'ont aucunement participé. Rendez-en, sire, le jugement, et par une déclaration pleine de justice faites-les mettre en leur devoir et reconnoître ce que nous sommes nés et la différence qu'il y a entre nous et eux. » Florimond Rapine, député du tiers, qui a laissé un journal de la session, raconte qu'au sortir de l'audience royale les délégués de la chambre des nobles, échauffés par le discours de leur président, s'écriaient : « Nous ne voulons point de fraternité entre le tiers et nous; nous ne voulons pas que des enfans de cordonniers et de savetiers nous appellent frères : il y a autant de différence entre nous et eux comme entre le maître et le valet. »

Cet orgueil insensé, qui provoquait d'inévitables représailles, passant de la parole à l'action, s'emporta bientôt à d'odieuses violences. Un lieutenant-général d'Uzerches, membre du tiers-état de la province de Guyenne, le sieur de Chavailles, rencontrant un matin près du couvent des Augustins un député noble du haut Limousin, messire de Bonneval, oublia de le saluer et de lui céder le pas. Le gentilhomme l'aborda brusquement : « Petit galant, vous passez devant moi sans me saluer; je vous apprendrai votre devoir; et lorsque vous me parlerez par votre bouche, je vous ferai con-

noître de quelle façon vous devez parler d'un homme de ma sorte. » Et sans écouter les excuses du sieur de Chavailles, il lui brisa sa canne sur la tête. Insulté dans un de ses membres, le tiers-état bondit sous l'injure; moins d'une heure après la rencontre, cent quatre-vingt douze députés allaient au Louvre demander justice de l'attentat. Florimond Rapine a décrit cette audience, où il assistait: « Le roi étoit assis dans une chaire de velours, couvert d'un chapeau gris; la reine sa mère, assise à son côté gauche, M. le chancelier debout à son côté droit, nue tête. » Robert Miron, président du tiers, le sieur de Chavailles et tous les députés se jetèrent à deux genoux aux pieds du roi. « Sire, dit Robert Miron, le tiers-état, représentant tout votre peuple, se vient prosterner à vos pieds avec des larmes de sang, et les sanglots à la bouche, marques assurées de sa pressante douleur pour l'offense qui a été faite à Votre Majesté en la personne de l'un de vos députés. Toute la France s'en ressent blessée. Que fera la noblesse parmi les champs? De quelle façon traitera-t-elle ailleurs vos sujets et vos officiers, puisqu'à la vue du Louvre, du parlement et des états, un gentilhomme a osé maltraiter à coups de bâton un lieutenant de province, un député qui est en votre particulière protection? Que deviendra ce député, quand il sera de retour en sa maison, puisqu'au milieu de cette grande ville, capitale de votre royaume, il a été si indignement traité? Où est le respect, où est la révérence des lois? Quelle crainte aura-t-on de leur censure parmi le monde, puisqu'à Paris, demeure des rois et des loix, un officier, un député, une personne publique, protégée par votre royale garantie, a été outragée comme la plus abjecte et vile personne du monde! » Le roi déféra la plainte au parlement. Un mois après, le sieur de Bonneval était condamné à 2,000 livres de dommages-intérêts, à la confiscation de ses biens et à la peine de mort. Le tiers avait obtenu satisfaction.

Fatiguée des violens discours et des scènes tragiques qui attestaient l'exaltation croissante des esprits, la cour résolut d'en finir. Sous l'ancien régime, quand une assemblée gênait, il existait à l'usage du pouvoir un moyen de dissolution peu compliqué et toujours le même : on dégarnissait les salles des séances pendant la nuit et on fermait la maison. Mis à la porte comme des locataires congédiés, les députés se dispersaient en murmurant, ils ébauchaient un semblant de protestation dans la rue indifférente, puis couraient oublier leur dépit au fond de leurs provinces. Ceux de 1614, traités sans plus de façon, s'agitèrent pendant une semaine. Chaque matin, ils venaient par groupes « battre le pavé » du cloître des Augustins où s'étaient tenus les états, l'œil fixé sur la porte immobile, discutant les nouvelles, maudissant les ministres, s'accu-

sant de leur complaisance passée : les plus timides, dit Florimond Rapine, « minutaient leur retour et soupiraient après leurs femmes et leurs enfans; » d'autre, plus fiers, exhalaient en libres propos leur amertume. « Quelle honte, disaient-ils, quelle confusion à toute la France, de voir ceux qui la représentent en si peu d'estime et si ravilis, qu'on ignore s'ils sont François, tant s'en faut qu'on les reconnoisse pour députés! Sommes-nous donc autres que ceux qui entrèrent hier dans la salle de nos séances, ou bien si une seule nuit nous a ainsi changés d'état, de condition, d'autorité! Que veut dire que nous sommes sans chefs? que signifie cette porte fermée, ce déménagement hâtif et précipité, sinon un congé honteux qu'on nous donne? Ah! France plus digne de servitude que de franchises, d'esclavage que de liberté, que tu abuses bien du bas âge de ton roi! »

Un historien moderne compare cette éloquente, mais vaine indignation des députés de 1614 au simple mot, énergique et puissant, prononcé par Sieyès en 1789, dans une situation assez semblable : « Nous sommes aujourd'hui ce que nous étions hier. Délibérons. » Mais entre ces deux époques, qu'un intervalle de cent soixante-quinze années sépare, quel travail de transformation a dû s'accomplir dans le caractère, les mœurs, les croyances et les opinions de l'ancienne France, pour qu'une assemblée politique, frappée d'un coup d'autorité, osât se redresser et revendiquer ses droits! De combien d'autres changemens profonds cette simple différence, en 1789, ce hardi passage de la plainte inutile à la résistance efficace, était la preuve et le résultat!

Nous avons suivi pendant trois siècles, de 1302 à 1615, les manifestations intermittentes de la liberté précaire de nos assemblées politiques, nous attachant surtout à observer la forme éloquente des inspirations que ces assemblées puisaient dans leur amour du peuple et de la patrie. Nous avons jugé leur rôle, leur influence, beaucoup plus d'après leurs intentions hautement avouées que d'après l'importance des faits accomplis, en leur tenant grand compte de ce qu'elles avaient réclamé ou tenté, et en dégageant volontiers de leur trop réelle impuissance la noble et touchante expression de leurs désirs et de leurs sentimens. Deux causes ont borné les progrès de cette primitive éloquence et l'ont empêchée d'atteindre à la perfection littéraire : le petit nombre et le peu de durée des assemblées; enfin l'état très imparfait de la langue, de la littérature et du goût public. N'est-il pas étonnant que, dans ces conditions défavorables, des hommes subitement appelés à délibérer sur les plus graves intérêts, à résoudre les plus difficiles questions de la politique intérieure et extérieure, aient si souvent

fait preuve d'un savoir, d'une intelligence pratique, d'une habileté et d'une autorité de parole qui auraient honoré des législateurs rompus à la discussion des grandes affaires? Quels monumens, quels témoignages de sa vigueur et de sa fécondité cette éloquence nous eût laissés si la liberté politique, au lieu d'être une concession temporaire et révocable du pouvoir absolu, eût été une institution permanente, ou du moins régulière, assurant le retour périodique des assemblées et définissant avec précision le rôle de la parole, les attributions des députés! Telle qu'elle est, avec ses rudesses, ses illusions naïves, ses négligences et ses lacunes, elle nous plaît par un caractère de loyauté, de franchise et de sagesse, visible d'un bout à l'autre de cette histoire. Ce qui domine dans ces assemblées confuses, inexpérimentées, pleines de passions locales et d'étroits préjugés, c'est un fonds de probité et d'honneur, un zèle sincère pour le bien de l'état, pour le soulagement des maux du peuple, et en même temps une invariable fidélité aux principes du gouvernement. Même en pleine sédition, il n'est pas une seule de ces harangues des états qui porte atteinte à la personne et à l'autorité du roi. Ces rudes discoureurs maltraitent les courtisans, maudissent les gens de finance et les gens de guerre; ils n'épargnent ni le clergé, ni la noblesse, ni la justice, ni les officiers de la couronne : leur critique, dans ses plus grandes licences, s'arrête sur les marches du trône; elle sépare le prince de ses ministres et pratique d'instinct, sans la connaître, cette théorie, cette fiction de l'irresponsabilité royale qu'on a si vainement essayé d'inculquer à notre public moderne. Suppléant par sa droiture à la science qui lui manquait, l'ancienne France avait les mœurs des pays libres sans en posséder les institutions; il est permis de croire que la royauté aurait mieux compris ses vrais intérêts si, au lieu de s'isoler dans le despotisme, elle s'était plus librement confiée à un dévoûment si sûr et n'avait pas durement repoussé une opposition si loyale.

A dater de 1615, l'histoire des états-généraux est close, leur rôle est terminé. Ils n'existent plus que de nom, comme une espérance vague pour les peuples, comme un moyen extrême et redouté, comme un remède pire que le mal, pour le pouvoir en détresse. Et lorsqu'après cette longue disgrâce, invoqués par l'irritation croissante de l'opinion devenue irrésistible et par l'incapacité d'un gouvernement aux abois, ils sortent d'une désuétude deux fois séculaire et viennent donner à l'immense insurrection dès longtemps préparée les formes légales d'une antique tradition de liberté, c'est pour disparaître aussitôt, avec l'ancien régime tout entier, et faire place aux constitutions démocratiques de la France renouvelée. Tout le monde sait que, de 1615 à 1789, durant cette proroga-

tion indéfinie des assemblées nationales jugées trop incommodes, le parlement de Paris s'est lui-même investi du mandat qu'elles avaient cessé de remplir : suppléant des états, il a revendiqué l'honneur de contrôler, de limiter la royauté absolue, et l'on a souvent décrit les incidens variés, les succès contraires d'une opposition qu'il considérait comme la plus haute de ses prérogatives, comme son devoir le plus impérieux. C'est la partie brillante et populaire de son histoire. Mais, dans cette lutte mémorable, le côté extérieur et dramatique des faits a seul frappé les esprits; l'histoire ne nous raconte que les remontrances et les lits de justice, les coups d'état, les proscriptions et les retours triomphans : on connaît beaucoup moins, on ignore presque entièrement ce qui était l'âme de la résistance, le ressort puissant du drame, ce qui soulevait l'intérieur du parlement, ce qui fermentait ou éclatait à huis clos, dans le secret imposant de ses délibérations, je veux dire la chaleur des débats engagés sur des questions si graves, l'énergie des discours prononcés aux heures de crise, le talent, la renommée, l'ascendant des orateurs qui se disputaient l'empire de l'assemblée, qui précipitaient ou modéraient son impulsion. Ces discours, ces émotions et ces controverses, d'où les événemens ont jailli, comme l'incendie sort de son foyer même, ces figures et ces caractères d'orateurs, surgissant dans l'orage et le conflit, tout cela a-t-il donc péri sans laisser aucune trace de son rapide passage, aucun souvenir de sa fugitive apparition? Ce grand corps parlementaire dont toute la force résidait dans le conseil et la parole, nous savons ce qu'il a résolu, exécuté; nous ignorons ce qu'il a dit avant d'agir, quels entraînemens de passion, quelles convictions raisonnées ont emporté ses votes et décidé ses résolutions. Les témoignages de son action politique sont partout dans l'histoire; les monumens de son éloquence politique ne se voient nulle part. Est-il possible de retrouver et de ressusciter cette éloquence? Quel en était le trait distinctif, le mérite original? Les orateurs du parlement ressemblaient-ils ou non à ceux des états-généraux? Il y a là un aspect nouveau du sujet qui appelle notre attention et que nous voulons examiner.

CHARLES AUBERTIN.

UN

DICTATEUR LITTÉRAIRE

SAMUEL JOHNSON ET SES CRITIQUES

I. *Dr. Johnson, his Friends and his Critics,* by George Birkbeck Hill; London, 1878. — II. *Samuel Johnson,* by Leslie Stephen; London, 1878. — III. *The Six Chief Lives from Johnson's Lives of the Poets*, edited with a Preface, by Matthew Arnold; London, 1878. — IV. *Dr. Johnson, his Biographers and Critics* (*Westminster Review*, January, 1879; London).

Parmi tant d'écrivains dont la réputation s'est trouvée plus durable que les ouvrages, l'une des premières places est due à Samuel Johnson. Tout le monde le cite, quoique peu de gens l'aient lu, et peut-être n'est-il pas indispensable, pour le bien connaître, d'avoir parcouru *Rasselas* ou les *Vies des poètes anglais*. Johnson a eu en effet la fortune singulière de trouver un admirateur et un biographe dont les révélations ont plus fait pour sa popularité que toutes les pages réunies du critique et du moraliste. Seulement ce livre unique au monde qui s'appelle la *Vie de Johnson par Boswell* a eu des conséquences que ni Johnson ni Boswell lui-même ne prévoyaient. Il a immortalisé l'homme, mais aux dépens de l'auteur. L'essayiste correct du *Rambler*, le philologue inexpérimenté du *Dictionnaire*, le pamphlétaire pesant, tout l'écrivain en un mot a été relégué dans l'ombre, et ce qui est resté en pleine lumière, c'est le grand causeur du club d'Ivy-Lane, le convive des tavernes aux saillies étincelantes, le dictateur littéraire de Fleet-street. Ce personnage

étrange, rude assemblage de bon sens et de superstition, d'amour-propre et de générosité, d'enjouement et de mélancolie, de délicatesse et de brutalité, grâce à son biographe, est devenu, depuis tantôt un siècle, l'objet d'un culte d'autant plus extraordinaire que le dieu, tout le monde en convient, a des pieds d'argile. L'influence qu'il a exercée sur la littérature de son temps ne se fait plus sentir aujourd'hui, mais il ne se passe pas de jour sans que quelque publication nouvelle vienne montrer que rien de ce qui touche au docteur Johnson ne saurait être indifférent à l'Angleterre. Il semblerait qu'après Macaulay et Carlyle il n'y eût plus grand'-chose à dire sur son compte. Il n'en est rien pourtant, et ce sujet paraît vraiment doué d'une jeunesse éternelle, à en juger par le nombre de livres, de recherches ou de discussions auxquels il prête. Tout récemment encore plusieurs écrivains, comme s'ils s'étaient donné le mot, ont à la fois ramené l'attention du public sur celui que Voltaire appelait dédaigneusement « le sieur Samuel Johnson. » M. Matthew Arnold a consacré à l'auteur des *Vies des poètes anglais* quelques pages de critique, tandis que M. Leslie Stephen a fait à l'usage des gens du monde une réduction du gros livre de Boswell. En même temps M. Birkbeck Hill, dans une étude pleine d'intérêt, s'est attaché à éclaircir un point obscur de la vie de Johnson et à réviser quelques-uns des jugemens portés sur lui. Tous ces travaux ont leur utilité, car ils contribuent à nous présenter sous un jour plus vrai un homme dont il a toujours été moins aisé de faire le portrait que la caricature.

I.

Samuel Johnson naquit en 1709 à Lichfield, où son père était le libraire attitré du clergé. La destinée, en mettant son berceau parmi les livres qu'il devait tant aimer, semblait lui montrer son chemin dans le monde; mais à cela se bornaient ses faveurs, car elle lui donnait en même temps une mauvaise constitution que la reine Anne elle-même n'avait pu réformer, malgré la prérogative attachée par la superstition aux personnes royales. Il est vrai qu'on s'était contenté de porter l'enfant à Londres, et, comme le faisait remarquer Boswell, il aurait mieux valu pousser jusqu'à Rome, où se trouvait alors l'héritier des Stuarts. Le libraire Michael Johnson était en effet un tory obstiné, et ce qu'il laissa de plus clair à son fils, ce furent ses doctrines politiques et un fonds d'hypocondrie. La première partie de cet héritage resta longtemps intacte entre les mains de Johnson; quant à la seconde, il ne put jamais s'en débarrasser. Mélancolique dès l'enfance, défiguré par la maladie, indolent avec des accès d'ardeur, il fut envoyé à l'école et reçut sa bonne part

de punitions. On fouettait beaucoup en Angleterre à cette époque, et Johnson a toujours prétendu que personne ne s'en trouvait plus mal. « Monsieur, disait-il plus tard, mon maître a eu raison de me bien fouetter. Sans cela je n'aurais rien fait. » Ce maître, qui s'appelait Hunter, ne manquait pas d'ailleurs en corrigeant le coupable de lui faire sentir la portée peut-être un peu lointaine de son système, et lui répétait : « Ce que je fais là c'est pour vous sauver du gibet. » Il est assez douteux que Johnson ait dû son salut à M. Hunter; il était de ces élèves qui peuvent se passer de maîtres. Doué d'une heureuse mémoire et lisant au hasard tout ce qui lui tombait sous la main dans la boutique paternelle, il se composa bien vite une érudition d'un genre particulier et partit pour Oxford. Cet asile de la science ne possédait pas alors une réputation sans mélange. Dans plusieurs collèges, les professeurs avaient depuis longtemps renoncé même à toute apparence de cours. A *Magdalen College*, les *fellows*, bien rentés, passant de la chapelle à la salle à manger et de la taverne publique à la chambre commune, ne trouvaient plus que peu de temps pour les recherches studieuses. On allait jusqu'à prétendre qu'un chat était mort de faim dans la bibliothèque de *All Soul's College*. Aussi lord Chesterfield pouvait-il écrire à son fils en 1748 : « Que penseriez-vous d'une chaire de grec dans l'une de nos universités? C'est une jolie sinécure et qui n'exige que de fort minces connaissances. » Si l'on ajoute que Oxford possédait trois cents tavernes, on conviendra que la ville universitaire offrait une certaine ressemblance avec cette idéale abbaye dont la règle se résumait, suivant Rabelais, dans cet ordre indulgent : Fais ce que voudras. Toutefois, à en croire un contemporain, jacobite enragé, les bonnes traditions commençaient à se perdre. Au lieu de dîner, le mardi gras, à dix heures du matin, quand sonnait *la cloche des crêpes*, on dînait à midi, et l'on ne mangeait plus de crêpes. « Lorsque les vieilles et louables coutumes s'altèrent, ajoute le brave chroniqueur, c'est signe que le savoir décline. » Il n'y en avait pas moins alors, même à Oxford, une classe d'étudians pour qui la vie académique était loin d'être facile. C'étaient ceux qui, trop pauvres pour subvenir à leur entretien, se faisaient *serviteurs* de leurs condisciples plus riches. Ils recevaient pour cela douze sous par semaine, sans compter les mauvais traitemens, et faisaient bande à part. Un *commoner*, c'est-à-dire un étudiant roturier, se serait déshonoré en se montrant publiquement avec un *serviteur*. Quant à la science, comme elle ne méprise personne, ils parvenaient à en prendre leur part; mais il fallait pour cela un grand effort de volonté. Johnson, quoi qu'on en ait dit, ne fut pas réduit à cette extrémité. Il n'eut pas, comme Whitfield, à nettoyer les grilles de la cheminée dans la salle commune, ni à faire

le tour des chambres pour s'assurer de la présence des étudians, sauf à se voir poursuivre par ceux-ci à coups de chandeliers. Peut-être ne mangea-t-il pas toujours à son appétit, car son père n'était guère en état de lui fournir la somme nécessaire pour vivre au collège de Pembroke. On ne sait pas bien, à vrai dire, comment il se tira d'affaire. Comme tous ceux dont les commencemens ont été difficiles, il ne revenait pas volontiers sur les épreuves de sa jeunesse. Quel plaisir aurait-il eu à se rappeler qu'un jour un de ses camarades, prenant en pitié l'état de sa chaussure, avait discrètement mis à sa porte une paire de souliers neufs, attention charitable que Johnson avait d'ailleurs fort mal accueillie en jetant par la fenêtre le malencontreux présent? Il aimait mieux arrêter sa pensée sur ses succès scolaires, sur les vers latins qui lui avaient valu les éloges de son maître et ceux de Pope lui-même. Aussi lorsque après un séjour que l'on croit avoir été de quatorze mois, il fut forcé par la pauvreté de quitter Oxford sans y avoir pris ses degrés, emporta-t-il malgré tout un assez bon souvenir de ce collège de Pembroke, qu'il comparait plus tard, avec un peu d'exagération, à un nid d'oiseaux chanteurs. Et de fait, auprès de la vie qu'il allait mener pendant longtemps, celle qu'il quittait pouvait paraître douce. Son père en mourant lui avait laissé 20 livres sterling. Même au siècle dernier, on n'allait pas loin avec un pareil capital. Il accepta une place de sous-maître dans une école du Leicestershire, où par économie il se rendit à pied. Au bout de quelques mois, il se lassa d'une existence « aussi monotone que le chant du coucou. » Mieux valait encore se servir de sa plume. Il commença par traduire du français le *Voyage en Abyssinie* de Lobo, ce qui lui rapporta 5 guinées. Il eut ensuite l'idée de publier par souscription une édition annotée des poésies de Politien, projet auquel il ne manqua que les souscripteurs : les amateurs de vers latins commençaient à devenir rares. Il se rabattit sur la langue maternelle et proposa des articles de critique à l'éditeur du *Gentleman's Magazine;* avec quel succès, on l'ignore. On sait seulement qu'il reçut une réponse, ce qui était déjà quelque chose. Quoi qu'il en soit, comme l'avenir n'était pas beaucoup plus assuré que le présent, Johnson crut le moment propice pour accomplir le seul des trois grands actes de la vie dont on soit le maître : il se maria. Boswell, dans ce style dont le secret s'est perdu, dit que dès sa plus tendre jeunesse son ami avait été « sensible à l'influence des charmes féminins. » Il faut en effet qu'il l'ait été, et à un rare degré, pour s'être laissé séduire par une personne qui avait le double de son âge et dont il devait être, de tous ses contemporains, le seul à comprendre les attraits. Mrs Porter était une veuve de quarante-huit ans, très grasse et haute en cou-

leur. On a prétendu que l'usage du fard et des spiritueux n'était pas étranger à l'éclat de son teint. De son côté, Johnson ne payait pas de mine. Il était maigre et « l'immense structure de ses os offrait quelque chose de hideux » que ne rachetaient point des marques trop visibles de scrofules. Des gestes convulsifs, qui le faisaient parfois prendre pour un possédé, complétaient le personnage. Tel qu'il était, il plut à la dame, qui déclara que dans toute sa vie elle n'avait pas rencontré d'homme plus sensé. Johnson en revanche la proclamait belle et n'en voulut jamais démordre. Ce mariage d'inclination se fit à Derby, où le fiancé et la fiancée se rendirent à cheval, non sans avoir eu en route une petite altercation que Johnson racontait plus tard en ces termes à son spirituel ami Beauclerk :

« Monsieur, M[rs] Porter avait lu les vieux romans et s'était mis en tête l'idée fantastique qu'une femme de cœur doit traiter son amant comme un chien. En conséquence, monsieur, elle me dit d'abord que j'allais trop vite et qu'elle ne pouvait pas me suivre, et quand j'eus ralenti mon allure, elle se mit à me dépasser en se plaignant que je restasse en arrière. Je n'étais pas homme à me faire l'esclave d'un caprice, et je résolus de me montrer au commencement tel que j'entendais rester jusqu'à la fin. Je poussai donc vivement mon cheval de façon à me trouver bientôt hors de vue. La route passait entre deux haies, et j'étais sûr qu'*elle* ne pouvait s'égarer. Je réussis ainsi à me faire rattraper; mais lorsqu'elle m'eut rejoint, je vis qu'elle était tout en larmes. »

Si M[rs] Porter avait eu vingt ans de moins, elle aurait sans doute tourné bride et faussé compagnie à son fiancé; elle ne le fit pas et elle eut raison, car jamais épouse de cet âge ne se vit mieux aimée. Elle apportait à son mari une petite fortune de 800 livres. Ce n'était pas assez pour que Johnson pût vivre dans la paresse studieuse qui lui aurait si bien convenu. Aussi songea-t-il une seconde fois à l'enseignement. Il annonça qu'il recevrait chez lui les jeunes *gentlemen* qui voudraient apprendre le latin et le grec. Or, s'il s'entendait admirablement à tracer un programme complet d'études classiques, il avait l'humeur trop bizarre pour réussir dans la tâche qu'il se proposait. « L'académie d'Edial, près de Lichfield, » cessa d'exister au bout d'une année. Elle avait cependant un grand nom à inscrire dans ses annales : c'est à Edial que, devant les ridicules de son professeur, David Garrick se sentit comédien. Après cet essai malheureux, Johnson partit pour Londres, sans sa femme, avec une grosse tragédie dans la tête, et dans la poche une bourse assez mince.

La vie qu'il mena avant de parvenir à la célébrité ne nous est pas connue dans le détail; mais le souvenir lui en était si amer

que longtemps après il pleurait encore en y faisant allusion. Il passa par toutes les étapes de la misère littéraire et connut toutes les humiliations. Il offrit ses manuscrits à des éditeurs, qui, voyant ses fortes épaules, lui conseillèrent de se faire portefaix. Il se mit aux gages des libraires et fut quelquefois obligé, lorsqu'il leur écrivait, de leur rappeler qu'il n'avait pas dîné; une de ses lettres porte pour signature : *Johnson impransus.* On lui avait dit qu'avec 30 livres par an on pouvait vivre à Londres et fréquenter la bonne compagnie, à la condition de regarder le souper comme une superfluité et de ne faire de visites que les « jours de chemise blanche. » La recette ne lui fut pas inutile, et il trouva moyen de la simplifier encore en supprimant, de loin en loin, dans son budget le chapitre du logement. Beaucoup de littérateurs vivaient alors ainsi, attendant chaque matin un de ces tours de roue de la fortune qui mettent l'écrivain en vue, et souvent réduits le soir à se passer de gîte. Cependant la littérature commençait à devenir un métier lucratif. Sans compter Pope, qui avait reçu 8,000 livres pour sa traduction d'Homère, les poètes comme Young et Gray, les historiens comme Hume et Robertson, les romanciers comme Fielding et Sterne n'avaient pas à se plaindre du public. Il n'était pas rare qu'un seul livre heureux donnât l'indépendance à son auteur. Si Johnson resta longtemps en servitude, il le dut un peu à l'indolence naturelle de son tempérament. Un poème, *London*, composé à l'imitation d'une satire fameuse de Juvénal, avait attiré sur lui l'attention et la bienveillance de Pope, qui s'entremit pour obtenir en faveur de son jeune confrère une charge dont le petit revenu aurait suffi à ses besoins. Malheureusement il fallait pour la remplir un grade que l'université de Dublin ne voulut pas conférer à Johnson, et celui-ci retomba sous le joug des libraires. Il fit des traductions de tout genre, rendit compte des débats du parlement sous une forme détournée, car la reproduction des discours était en principe interdite, et sur les notes que lui apportaient des sténographes de rencontre mit plus d'une fois un peu de sa prose dans l'éloquence de Pitt. Il accepta même de dresser un catalogue de bibliothèque. Il est vrai que, le libraire qui l'employait lui ayant reproché sa négligence, Johnson, qui connaissait son *Lutrin*, le renversa par terre d'un coup d'in-folio. On montrait encore en 1812 dans une boutique de Cambridge le projectile historique : c'était une Bible des Septante. La liste des ouvrages que la nécessité arrachait alors à Johnson serait sans doute assez longue. Les uns, publiés sans signature, n'ont pas laissé de traces; les autres sont oubliés. Il n'en est qu'un qui se lise maintenant avec intérêt, c'est la biographie d'un homme de lettres. Richard Savage était le personnage le plus re-

marquable de cette bohème littéraire dont le quartier de Grub-street était le centre. Fils illégitime, ou réputé tel, de la comtesse Macclesfield, et persécuté par sa mère, qui ne s'était pas contentée de l'abandonner, sa naissance, ses malheurs, ses aventures de taverne et un certain talent de versificateur lui avaient fait à la longue une réputation dans la société. On a aujourd'hui quelques doutes sur la véracité de récits qui cependant ne furent jamais contredits par la comtesse Macclesfield. Ce qui est certain, c'est que Johnson les acceptait avec tout le monde et que, s'étant attaché à Richard Savage, il a fait de l'aventurier un portrait qui répond bien au roman de sa vie. Sous sa plume, le sujet s'est agrandi; ce n'est plus seulement l'existence assez méprisable d'un médiocre écrivain qu'il raconte, c'est encore toute une société, avec ses mœurs brillantes à la surface, au fond singulièrement grossières, qu'il révèle à son lecteur.

L'impression est d'autant plus vive que l'auteur, tout honnête homme qu'il soit, ne peut cacher son faible pour le guide peu scrupuleux qui l'avait sans doute introduit dans plus d'une joyeuse compagnie, et avec lequel il avait maintes fois arpenté les rues de Londres en quête d'un logis ou d'une taverne pour y passer la nuit. La raison de cette indulgence est du reste tout à son honneur. Richard Savage lui avait témoigné de l'intérêt, et Johnson avait la mémoire très longue : il n'oubliait jamais ceux qui lui avaient voulu du bien, ni les autres non plus. « Hervey, disait-il à la fin de sa vie en parlant d'un des amis de sa jeunesse, Hervey était un homme vicieux, mais il fut très bon pour moi. Appelez un chien Hervey, et je l'aimerai. » Heureusement la gratitude n'allait pas chez lui jusqu'à l'imitation. Il ne dut à Richard Savage qu'une connaissance peut-être un peu trop intime des mœurs littéraires de la seconde partie du XVIIIe siècle; et, au rebours de son héros, il sut garder son indépendance et sa dignité. Pleine de faits curieux pour l'histoire de la littérature, la *Vie de Richard Savage* offrait encore un autre mérite. Le style en était original et présentait déjà tous les traits distinctifs de la manière *johnsonienne*, c'est-à-dire une certaine partialité pour les mots dérivés du latin, le goût des périodes par antithèse, le long développement de la phrase, et en général un penchant à monter sur des échasses pour rehausser des lieux communs. En revanche, une grande vigueur, une clarté parfaite, une rare propriété d'expression et des tours heureux venaient racheter ce que l'ensemble avait de trop solennel et de tragique. Cette façon grandiose de parler aurait quelquefois semblé plus à sa place sur la scène. Johnson essaya de l'y transporter. Depuis longtemps, fidèle au précepte de tous les arts poétiques, il polissait et repo-

lissait la tragédie commencée à Lichfield. Grâce à son ancien élève Garrick, il parvint à la faire représenter au théâtre de Drury-Lane. Quoique l'auteur eût mis pour la circonstance un gilet écarlate et un chapeau brodé d'or, la pièce n'obtint qu'un médiocre succès. Le parterre, criant « au meurtre, » ne voulut jamais permettre que l'héroïne fût étranglée sur la scène, et *Irène* n'eut que neuf représentations. Johnson prit sa mésaventure dramatique en galant homme. On lui demandait, car il se trouve toujours des gens pour faire ces questions-là, s'il se ressentait de son échec. « Pas plus que le Monument (1), » répondit-il. Il avait l'âme très ferme à l'égard de la critique et disait avec beaucoup de raison : « Un homme qui écrit un livre se croit plus sage ou plus spirituel que le reste des hommes; il suppose qu'il est capable de les instruire ou de les amuser, et le public auquel il s'adresse doit après tout rester juge de ses prétentions. » C'était parler d'or. Le poète fit mieux encore : il conforma sa conduite à sa théorie et, se soumettant à l'arrêt des beaux esprits, renonça pour jamais au théâtre. *Irène*, à tout prendre, ne lui avait pas été inutile. Elle lui avait rapporté 300 livres environ et une disgrâce honorable qui avait mis son nom en lumière. Les plus mauvais jours étaient passés et la gloire n'était pas loin.

II.

Le moment était favorable pour fonder une réputation. Le ciel littéraire était vide. Pope était mort dans sa gloire, Swift avait fini dans l'imbécillité, Fielding, épuisé par le travail et les excès, était allé chercher le grand repos dans le cimetière de Lisbonne, et parmi les vivans, ceux qui devaient être illustres un jour étaient encore ignorés, tandis que ceux qui l'étaient déjà vivaient dans la retraite. Le poète Gray limait ses vers dans son paisible appartement de Cambridge, Richardson ne sortait guère du cercle de vieilles demoiselles que l'admiration avait réunies autour de lui, Burke arrivait d'Irlande pour tenter la fortune à Londres où débarquait en même temps Goldsmith après avoir fait le tour de l'Europe, sa flûte sur le dos. La république des lettres justifiait vraiment son titre : personne n'y avait la première place. Le sceptre autrefois tenu tour à tour par Ben Jonson, par Dryden, et par l'auteur de *la Dunciade*, n'avait point trouvé depuis de mains capables de le relever. Si Johnson le prit à défaut d'un plus digne, ce ne fut pas sans peine. Il lui fallut d'abord se révéler comme écrivain moraliste. Le *Rambler* (le Rôdeur), qui parut deux fois par semaine, de 1750

(1) Célèbre colonne érigée en mémoire du grand incendie de 1666.

à 1752, fit à cet égard beaucoup pour sa réputation. On chercherait vainement dans cet humble successeur du *Spectateur* les grâces légères, les traits délicats, la douce ironie qui donnent tant de charme aux écrits de Steele et d'Addison. Aucun personnage ne s'y dresse en pied, et, comme on l'a dit justement, si quelque femme y parle, c'est la voix de Johnson en jupons qu'on entend. L'auteur veut surtout instruire. De ces pages à l'allure pesante on pourrait extraire tout un système de morale. Johnson discute sur les connaissances utiles, sur la vengeance, sur la retraite, sur la patience, sur la chasse aux héritages, sur l'affectation, en un mot sur les vices, les travers et les ridicules éternels de l'humanité; et il met au service de ces lieux communs un style si grave, des images si pompeuses, tant de mots à tournure grecque ou romaine qu'on serait tenté de lui faire le compliment de Vadius à Trissotin et de lui dire :

On voit partout chez vous l'ithos et le pathos.

Aussi, moins heureux que les essais périodiques dont il ferme la série, le *Rambler* a-t-il vécu. Personne aujourd'hui ne s'aventure à le tirer de la poussière des bibliothèques, ne fût-ce que pour y chercher la raison du succès qu'il obtenait jadis auprès de tant de lecteurs, sans oublier Mrs Johnson dont il faisait les délices. La bonne dame avouait même qu'elle n'aurait jamais cru son mari capable d'un tel effort de génie. Elle n'était pas d'ailleurs destinée à survivre longtemps au *Rambler*. Le dernier numéro venait à peine de paraître qu'elle mourut. Si vaillant qu'il fût, le moraliste chancela d'abord sous le coup. Quoique Mrs Johnson n'eût pas toujours montré envers son mari une parfaite égalité d'humeur, celui-ci perdait en elle une personne dont l'admiration ne lui avait jamais manqué. Une note écrite dans les derniers temps de sa vie témoigne d'une façon touchante que sa douleur n'était pas de celles qui se dissipent en violens éclats :

« Voici le jour où, en 1752, ma chère Letty mourut. Je viens de faire une prière de repentance et de contrition ; peut-être Letty prie-t-elle en ce moment pour moi. Que Dieu me soit en aide! Nous fûmes mariés environ dix-sept ans, en voilà trente que nous sommes séparés. »

Johnson chercha d'abord dans le travail une diversion à son chagrin. Pour mieux écarter les souvenirs pénibles, il s'installa dans son grenier, seul endroit où il n'eût jamais vu Mrs Johnson, et se remit au grand dictionnaire dont il avait formé le projet depuis longtemps, semble-t-il. C'était une entreprise considérable, et, si l'auteur ne se dissimulait pas la peine que l'ouvrage lui coûterait,

il ne se faisait pas beaucoup d'illusions sur le genre d'honneur qui lui en reviendrait auprès du public. « Tout autre écrivain, dit-il dans sa préface, peut aspirer à l'éloge; la seule chose que le lexicographe puisse espérer, c'est d'échapper à la critique, et encore cette récompense toute négative ne lui est-elle que rarement accordée. »

La besogne était sans doute ingrate; mais elle ne fut ni sans profit, puisqu'elle le fit vivre, ni sans éclat, puisque lord Chesterfield brigua l'honneur de la dédicace. Le plan de l'ouvrage était publié depuis 1747; Johnson comptait mettre trois ans à le remplir, il en mit huit. L'éditeur était à bout de patience. Quand il eut reçu la dernière feuille, il ne put s'empêcher de s'écrier : « Dieu merci, j'en ai fini avec lui. » Johnson, à qui l'on rapporta le propos, sourit en disant: « Je suis bien aise qu'il remercie Dieu de quelque chose. »

Quand on ouvre ces deux in-folio et que l'on tombe par exemple sur le mot accise (*excise*), on est un peu surpris de la définition suivante : « Taxe odieuse levée sur les denrées et fixée par des misérables aux gages de ceux-là même à qui l'accise est payée. » La surprise redouble quand on trouve que l'avoine (*oats*) est appelée « une graine qui en Angleterre se donne généralement aux chevaux, mais en Écosse sert à nourrir les gens. » On se dit que l'auteur a dû avoir maille à partir avec les Écossais ou qu'il n'a pas la conscience très nette à l'endroit des employés de la régie. Johnson, il est vrai, avait l'impôt en horreur, et tout ce qui venait d'au delà de la Tweed lui était en abomination; il faut encore ajouter que la science du langage n'était pas née quand il écrivait. Aussi ne saurait-on lui reprocher de n'avoir point mis dans son travail l'exactitude à laquelle les procédés contemporains nous ont habitués. Les origines de sa langue lui étaient en grande partie inconnues et la partie philologique de ses recherches n'offre que peu de valeur. En revanche, l'heureux choix et le nombre des citations donnent aux pages de ce lexique un intérêt qui n'a pas disparu et qui explique l'enthousiasme avec lequel il fut accueilli. L'auteur de ce monument élevé à la gloire de la littérature anglaise fut bientôt salué comme un géant, et son nom ne tarda pas à se confondre avec le titre même de son œuvre. On disait souvent en parlant de lui : ***Dictionnaire Johnson.***

L'apparition du dictionnaire marque une date mémorable dans l'histoire des gens de lettres. En refusant d'inscrire sur la première page le nom de Chesterfield, Johnson faisait une révolution : il abolissait à jamais le patronage des grands seigneurs sur les écrivains. L'auteur de ces lettres célèbres, où, suivant le mot même de Johnson, on voyait enseignées « la morale d'une courtisane et les manières d'un maître à danser, » avait laissé entendre qu'il accepterait sans déplaisir la dédicace du grand ouvrage. C'était s'y prendre un peu

tard. Plusieurs années auparavant, lorsque Johnson, alors inconnu, lui avait envoyé le plan de son dictionnaire, le grand seigneur n'avait rien répondu. L'écrivain devenu illustre, et qui aimait « les bons haïsseurs, » accueillit fort mal à son tour des avances trop intéressées pour mériter aucune reconnaissance, et il écrivit à l'arbitre de toutes les élégances une lettre dont Boswell nous a conservé les termes pleins d'une méprisante ironie. Lord Chesterfield mit la lettre dans sa poche, et si l'on en parla dans Londres, il ne fut pour rien dans l'indiscrétion. On a longtemps cru qu'il s'était vengé, d'une façon tout intime du reste, car sa correspondance n'était pas destinée à la publication, en représentant Johnson sous les traits d'un « respectable Hottentot qui jette ce qu'il mange partout excepté dans son gosier » et qui est assez absurde pour traiter de la même façon supérieurs, égaux et inférieurs. M. Birkbeck Hill a démontré récemment que cette supposition n'était pas fondée; mais quoi que lord Chesterfield ait pu penser, le coup fatal n'en était pas moins porté par la rude main du lexicographe à la longue tradition qui mettait l'écrivain pauvre aux pieds du premier sot venu, pourvu qu'il eût un titre ou de l'argent.

La fierté de Johnson était d'autant plus méritoire qu'au moment où il relevait ainsi dans sa personne tous ses pareils si longtemps humiliés, sa plume ne lui assurait pas encore l'indépendance. Si, pour parler comme Corneille, il s'était donné du mal

Afin qu'un peu de bien suivît beaucoup d'honneur,

il n'avait réussi qu'à moitié. L'académie de la Crusca lui avait envoyé son *Vocabulaire*, l'Académie française lui avait fait remettre son dictionnaire, mais ces honneurs, joints à la satisfaction plus réelle d'avoir, ainsi que le lui disait Garrick, battu quarante Français à lui tout seul, ne suffisaient pas à le faire vivre. Aussi le voit-on, après la publication de son grand ouvrage, employé à nombre de travaux différens. Il fait des analyses et des comptes rendus pour le *Literary Magazine*, il ressuscite le *Rambler* sous un nouveau titre, il compose des prospectus pour un journal et corrige même un volume de poésies pour un auteur qui se défiait de ses propres forces. Malgré tout, sa bourse se trouva plus d'une fois à sec, car un jour, sans le secours de Richardson qui lui prêta 6 livres, il allait être arrêté pour dettes, et trois ans plus tard, sa mère étant morte, il dut, pour payer les frais de l'enterrement, écrire un roman en toute hâte. Composé en sept jours ou plutôt en sept soirées, et sous l'influence d'une douleur profonde, *Rasselas*, on le comprend, a dû se ressentir des circonstances qui l'ont fait naître. Cependant, pour

bien des gens, il demeure encore le principal titre de son auteur à la célébrité.

Ce conte africain où les personnages, suivant la mode du XVIIIe siècle, n'ont pas même pris la peine de se déguiser, a eu les honneurs de la traduction dans la plupart des langues de l'Europe, et il n'y a pas longtemps qu'un premier ministre d'Angleterre, dans une triomphante période, unissait le nom de Rasselas à l'expédition d'Abyssinie. La coïncidence des dates a suggéré à la critique anglaise un parallèle entre *Rasselas* et *Candide*, qui parurent la même année. On a même supposé, ce qui semble bien improbable, que Johnson pouvait avoir connu le dessein du roman de Voltaire, que le sien suivit à un intervalle très rapproché. Il y a en effet une ressemblance apparente entre les deux sujets, mais ce serait abuser d'une rencontre fortuite que de pousser la comparaison plus loin, au grand détriment de l'auteur anglais. La fertile vallée où Rasselas, prince d'Abyssinie, vit, sur l'ordre du roi son père, dans une heureuse ignorance des hommes, n'a rien de commun avec le château de M. le baron de Thunder-ten-tronckh, et l'on ne saurait découvrir le plus petit air de famille entre la princesse Nekayal et Mlle Cunégonde. *Rasselas* n'est qu'une suite d'essais reliés par le fil d'une histoire invraisemblable. L'écrivain, dissertant à perte de vue sur la morale et la religion, y passe de l'utilité des pèlerinages aux dangers de la solitude, pèse les raisons qu'on peut avoir de croire à l'apparition des âmes qui ont quitté ce monde et cherche vainement le bonheur dans toutes les conditions de la vie. Ici encore c'est Johnson qui parle sans chercher à se dissimuler. Le thème est sérieux, les variations ne le sont pas moins : Vanité des vanités ! telle en est la conclusion.

« Père des eaux, s'écrie quelque part un des personnages en s'adressant au Nil, toi qui roules tes ondes à travers quatre-vingts nations, dis-moi si dans tout ton cours tu arroses une seule demeure où tu n'entendes pas s'élever le murmure des plaintes? » Cette apostrophe peut donner une idée du ton ordinaire de l'écrivain. Quelque éloquentes que soient ses déclamations, quelque fortes que soient ses pensées, son pessimisme amer n'a qu'une seule note, et qui ne rappelle nullement le rire étincelant de Voltaire. Au fond, la différence est plus considérable encore. La morale de *Candide*, c'est qu'il faut cultiver son jardin; la morale de *Rasselas*, c'est qu'il n'y a pour l'homme qu'un choix vraiment important à faire ici-bas, celui de son éternité. Johnson est un moraliste chrétien. Si sa mélancolie prend quelquefois une teinte de scepticisme, il ne faut pas la confondre avec l'incrédulité, qu'il avait en horreur. Depuis longtemps il s'était rangé au joug d'une foi d'où la superstition n'était pas toujours absente. Fort assuré des vérités révélées, il

l'était moins de son propre salut, comme le prouvent les prières qu'il avait l'habitude de mettre par écrit, prières touchantes où il ne cessait de se reprocher son indolence, sa gourmandise et l'inutilité de ses bonnes résolutions.

Sa foi, comme l'a dit admirablement Macaulay, avait assez de rayons pour le guider, mais pas assez de lumière pour le réjouir. De là cette terreur de la mort qui lui faisait prétendre que la vie humaine, avec ses occupations, ses ambitions, ses plaisirs et ses crimes n'avait pour raison et pour but que la nécessité de se cacher jusqu'au bout la loi fatale à laquelle toute créature humaine est soumise. Le plus grand des supplices eût certainement été pour lui de demeurer en repos dans cette chambre dont parle Pascal, et il est probable que son intelligence n'aurait pas résisté à la solitude. Tout jeune encore, à Lichfield, il avait déjà ressenti les atteintes de l'hypocondrie dont il devait souffrir jusqu'à son dernier jour. Il n'y échappait, car la lecture ne parvenait pas toujours à le distraire, que par la conversation. Il n'était jamais plus à l'aise que dans une de ces tavernes qu'il nommait le trône de la félicité humaine, entouré d'auditeurs sachant lui donner la réplique ou le contredire à propos. Une circonstance inattendue, en le mettant une fois pour toutes à l'abri de la gêne, allait bientôt lui permettre de satisfaire son penchant pour ce genre de dissipation qui lui était devenu nécessaire. Quelques amis, à l'avènement de George III, obtinrent des ministres du nouveau roi que Johnson fût proposé pour une pension de 300 livres. La libéralité, comme le fait remarquer M. Leslie Stephen, n'était pas excessive, si l'on songe que Horace Walpole et d'autres encore, par la seule raison qu'ils étaient les fils de leurs pères, jouissaient de sinécures dont les revenus se comptaient non par centaines, mais par milliers de livres. Néanmoins, l'offre toucha tellement Johnson que, ne trouvant pas de termes assez forts dans son dictionnaire, il dut recourir au français pour exprimer sa reconnaissance : il déclara qu'il était « *pénétré* des bontés de sa majesté. » Un scrupule le retenait encore : il avait jadis donné du mot pension l'explication suivante : « En Angleterre on entend généralement par là le salaire que reçoit un mercenaire politique pour trahir son pays. » Au risque de démentir ses propres définitions, l'auteur du dictionnaire, ayant pris conseil de ses amis, finit par se laisser pensionner. Il était bien convenu d'ailleurs que c'était la récompense de travaux littéraires passés plutôt que le prix de services politiques à venir. « Maintenant, disait Johnson, je ne puis plus maudire la maison de Hanovre, mais j'estime que ce plaisir, comme celui de boire à la santé du roi Jacques, est amplement compensé par une rente de 300 livres. » Son jacobitisme n'eut pas d'autre oraison funèbre. Il est vrai qu'il ne l'enterrait pas tout

entier, car il en retenait un certain nombre de préjugés et l'esprit d'opposition. D'autres habitudes paraissent avoir été plus difficiles à déraciner chez lui. « J'espère, lui disait Beauclerk, que vous allez désormais vous réformer et vivre proprement comme un gentleman. » C'était beaucoup demander, et il ne semble pas que Johnson se soit jamais fort approché de l'idéal tracé par Chesterfield et par Richardson. Cependant la pension royale marque une ère nouvelle dans sa vie : la carrière de l'écrivain est à peu près finie, celle du dictateur littéraire commence.

III.

La curiosité qui s'attache aux pas des hommes illustres n'est point, qu'on la blâme d'ailleurs ou qu'on l'approuve, née de notre temps. Le XVIII[e] siècle l'a connue comme nous, et c'est grâce à elle que nous pouvons nous faire de la personne et des manières de Johnson une idée presque aussi exacte que si nous eussions été présentés au grand critique. Les témoignages des contemporains s'accordent tellement que pas un des traits de cette physionomie originale n'est resté obscur. Et comme l'homme était peut-être plus remarquable que l'écrivain, tous ces détails extérieurs aident à faire comprendre l'influence qu'il a exercée. L'apparence, il faut l'avouer, ne prévenait pas en sa faveur. Quand on était admis à son petit lever, faveur qu'il n'était pas difficile d'obtenir, on voyait arriver, vers midi, un corps énorme dont la marche offrait une vague ressemblance avec le mouvement d'un navire. Sur une tête massive était perchée une perruque trop courte, ordinairement brûlée par devant pour avoir été trop près de la chandelle. Les pieds étaient chaussés de vieux souliers faisant office de pantoufles, l'habit brun aux boutons de métal laissait entrevoir des manches de chemise pendantes, et les bas ne rejoignaient la culotte que d'une manière imparfaite. L'ensemble du costume prouvait que celui qui le portait disait vrai quand il prétendait ignorer « la passion du linge blanc. » Le maintien de Johnson répondait à la négligence de sa toilette. Suivant l'humeur du jour, il restait rêveur dans un coin, se balançait sur sa chaise, tambourinait avec ses doigts, faisait des grimaces et des contorsions, ou se mêlait brusquement à la conversation, en général pour démontrer qu'on n'avait dit que des sottises. Quand il riait, ses contemporains croyaient entendre un rhinocéros. Les accès de sa gaîté secouaient alors si violemment sa rude charpente qu'il était forcé de s'appuyer pour ne pas tomber. Avec cela irascible, ne souffrant aucune contradiction et se laissant dans la discussion emporter au delà de toutes les bornes. Il ne s'en croyait pas moins les qualités d'un

homme bien élevé et donnait au besoin des leçons d'étiquette. En réalité c'était, selon le mot du frère de Garrick, un terrible compagnon. On a quelque peine aujourd'hui à se le figurer dans un salon, entouré d'hommes élégans et de femmes à la mode; il est certain toutefois qu'il était fort prisé du grand monde. La plus haute aristocratie recherchait l'honneur de le voir et le plaisir de l'entendre parler. Peut-être cependant était-il plus à son avantage chez ses amis naturels, artistes, savans, écrivains ou beaux esprits. La liste en était devenue rapidement très longue. Au premier rang brillait Garrick. Cet ancien élève de « l'académie » de Lichfield avait fait du chemin depuis qu'il était arrivé à Londres avec son maître, et celui-ci, bien qu'il eût le plus profond mépris pour la profession du comédien, ne cessa jamais de regarder Garrick comme sa propriété personnelle. Il ne perdait aucune occasion de lui lancer un coup de boutoir, mais il ne permettait pas que d'autres prissent la même liberté. Peu sensible à l'art dramatique, il ne l'était pas davantage aux beautés de la peinture. Reynolds n'en était pas moins un de ses meilleurs amis. Ce fut une réflexion piquante de l'artiste qui commença l'intimité. Un jour quelques dames déploraient devant lui la perte d'un ami à qui elles avaient des obligations. « Il vous reste une consolation, leur dit Reynolds, c'est d'être délivrées du fardeau de la gratitude. » Le moraliste, qui était présent, fut charmé de ce mot. Il s'en alla souper avec Reynolds et devint son ami pour la vie. Un autre genre de sympathie l'attirait vers Goldsmith à la même époque. Le jeune Irlandais, connu seulement des libraires qui l'employaient, avait l'immortalité dans son tiroir, où dormait *le Vicaire de Wakefield,* mais il venait d'être arrêté pour dettes à la requête de sa propriétaire. Il appela Johnson à son secours, et celui-ci, après s'être fait précéder d'une guinée, comme avant-garde, arriva lui-même. La guinée s'était déjà transformée en une bouteille de vin de Madère que Johnson déboucha pendant que Goldsmith déroulait son manuscrit. Le critique parcourut le roman, courut l'offrir à un libraire et apporta en échange 60 livres au moyen desquelles l'auteur put payer son terme, et, satisfaction plus vive encore, administrer une semonce à son impatiente hôtesse. De pareils services ne s'oublient pas; on peut trouver que pourtant l'auteur du *Dictionnaire* les fit quelquefois payer un peu cher à son protégé. Goldsmith, qui était la vanité même, fut mis à une rude épreuve dans la société de Johnson, et, s'il n'y apprit pas l'humilité, ce ne fut pas la faute de ce dernier. Avec un semblable rabat-joie à ses côtés, le pauvre romancier en arrivait parfois aux dernières limites du désespoir, quoiqu'il n'ignorât pas que sous les railleries de son ami se cachait une admiration sincère. « Johnson, disait-il, n'a de l'ours que la peau. »

A l'honneur d'avoir aidé Goldsmith, Johnson peut encore ajouter celui d'avoir deviné Burke. Edmond Burke arrivait aussi d'Irlande, avec son éloquence et sa pauvreté. De plus, il était whig, ce qui n'était pas une recommandation aux yeux d'un homme qui prétendait que le premier des whigs avait été le diable. L'amour de la parole, plus fort que les opinions politiques, rapprocha le futur orateur du vétéran littéraire. A côté de ces noms, il en est de plus humbles qui n'auraient pas même droit à une niche dans l'histoire des gens de lettres, si l'amitié de Johnson ne les avait sauvés de l'oubli. C'est Bennet Langton, cet aimable et long gentleman, qui ressemblait à la « cigogne du carton de la pêche miraculeuse. » Il connaissait la Grammaire grecque de Clenardus, et cette érudition lui avait conquis le cœur de Johnson, qui lui disait : « Monsieur, y a-t-il quelqu'un dans cette ville qui ait entendu parler de Clenardus, excepté vous et moi? » Si grande fut l'amitié, commencée sous ces auspices, qu'un jour, se sentant malade, Johnson demanda à Langton de lui signaler sincèrement les fautes de sa vie. Langton lui remit en silence une feuille de papier où il avait écrit plusieurs textes de l'Écriture recommandant la charité. Sur quoi le pénitent se fâcha et malmena son obligeant confesseur un peu plus rudement qu'autrefois l'archevêque de Grenade n'avait fait Gil Blas. On n'entrait dans l'intimité de Johnson qu'à la condition sous-entendue de beaucoup supporter, et tout le monde se soumettait à la clause. Il y avait bien par-ci par-là quelques tentatives de rébellion. Ainsi Topham Beauclerk, qui n'avait en fait d'esprit rien à envier à personne, rendait quelquefois à Johnson ce que les Anglais appellent « un Roland pour son Olivier. » Cet arrière-petit-fils de Charles II et de l'actrice Nell Gwyn joignait à l'amour des lettres les mœurs d'un homme à la mode. Il devait faire un singulier contraste avec le critique bourru qui, tout en le blâmant, ne pouvait s'empêcher de l'aimer pour les grâces de sa conversation. Johnson n'épargnait pas les vérités au brillant sceptique, dans l'espoir de le ramener au bien, et celui-ci, de son côté, usant du privilège de la jeunesse, faisait de loin en loin oublier au docteur la gravité de son âge. Une de ces escapades est restée célèbre. Boswell raconte que, Beauclerk et Langton s'étant attardés jusqu'à trois heures du matin dans une taverne, il leur passa par la tête d'aller réveiller leur vieil ami. « Ils cognèrent violemment à la porte de son appartement du Temple et le virent enfin apparaître en chemise, une petite perruque noire sur le sommet de la tête en guise de bonnet de nuit, et un tisonnier à la main, car il s'imaginait qu'on venait l'attaquer. Quand les deux visiteurs se furent nommés et lui eurent proposé de les accompagner dans leur promenade matinale, il leur dit en

souriant : « Comment! c'est vous, mauvais drôles que vous êtes? Allons, je vais venir folâtrer avec vous. » Il fut bientôt habillé, et l'on entra dans Covent-Garden, où les marchands de légumes, arrivant de la campagne, commençaient à déballer leur marchandise. Johnson fit quelques tentatives pour les aider, mais les honnêtes jardiniers semblaient tellement étonnés de sa mine, de ses manières et de son étrange obligeance qu'il s'aperçut bientôt que l'offre de ses services n'était nullement goûtée. On se dirigea vers une des tavernes voisines, et l'on prépara un bol de la boisson qu'on appelle *bishop*. Puis les trois amis, montant en bateau, ramèrent jusqu'à Billingsgate, où Langton, invité à déjeuner ailleurs en compagnie de quelques jeunes dames, refusa de passer dans la dissipation le reste de la journée. Sur quoi Johnson le gourmanda, lui reprochant de l'abandonner pour aller s'asseoir dans une société de *pauvres filles sans idées.* » Il ne faudrait pas croire d'après ce dernier mot que Johnson fût devenu l'ennemi des femmes. Il était au contraire plein d'attentions pour celles qui, en l'écoutant, faisaient preuve d'intelligence à ses yeux. Il pouvait bien lui arriver dans un moment d'absence de se baisser, au milieu d'un dîner, et de prendre dans sa main le soulier de sa voisine ; mais quand la comtesse de Boufflers venait lui rendre visite, il savait, galant à sa manière, se précipiter dans l'escalier comme un ouragan pour lui donner la main jusqu'à son carrosse. On compte plus d'une femme parmi les personnes qui lui furent chères. La plus connue est Mrs Thrale. Son mari, le grand brasseur, était un excellent homme dont l'esprit « frappait très régulièrement les heures, mais ne marquait pas les minutes. » Quant à Mrs Thrale, elle savait plus d'anglais, voire même de latin, que les dames de son temps, et avait assez d'esprit pour n'en point trop montrer. Choyé par les deux époux, ayant sa chambre réservée dans leur maison de ville et dans leur maison de campagne, le critique perdait sa sévérité et le misanthrope sa mélancolie. Il composait de petits vers pour la maîtresse du logis et caressait les enfans.

A la même époque arrivait à Londres, attiré par sa réputation, un jeune Écossais dont le nom ne peut plus désormais se séparer du sien. L'inimitable Boswell ne doit sa célébrité qu'à l'affection de Johnson, et parmi tous ceux qui ont approché l'écrivain, il mérite une place à part. Voici quatre-vingts ans qu'on se demande si Boswell était un homme d'esprit ou s'il n'était qu'un sot sans avoir pu s'entendre sur son compte. Le fond de son caractère, comme le dit fort bien M. Leslie Stephen, paraît avoir été une immense capacité de jouissance. Frivole et sensuel, sans un grain de philosophie ni une étincelle de poésie dans l'âme, il montrait en même temps un goût très vif pour les plaisirs

intellectuels, une insatiable curiosité pour tout ce qui touchait aux gens de lettres. Il s'introduisait partout, et sa vanité poursuivait tour à tour Voltaire, Wesley, Rousseau, Paoli ou lord Chatham. Il allait même jusqu'à demander à ce dernier, alors premier ministre, de vouloir bien « l'honorer d'une lettre de temps en temps. » Un métier pareil suppose une certaine effronterie, beaucoup de bonne humeur, une insensibilité parfaite aux rebuffades. Si l'on y ajoute une naïveté qui n'excluait pas la finesse et quelque bonté naturelle, on aura le portrait d'un homme qui n'était tout à fait ni le faquin assommant dépeint par Macaulay, ni le disciple idéal que M. Carlyle a célébré. Peut-être cet ensemble de qualités et de défauts était-il nécessaire pour produire la plus parfaite biographie qu'il y ait au monde.

IV.

Au moment où Boswell fit irruption dans sa vie, Johnson avait cinquante-quatre ans. Il était célèbre et se reposait, content désormais d'exercer par la parole, ou plutôt par la conversation, l'autorité qu'il avait acquise. Il se levait tard, et la matinée se passait pour lui à déclamer sur tous les sujets possibles devant les gens qui venaient le consulter comme un oracle ou simplement l'écouter. Il s'en allait ensuite dîner dans une taverne ou chez des amis et passait la soirée à boire, en causant, « un océan de thé, » ce qui le menait à une heure avancée de la nuit. Une fois par semaine, il soupait à *la Tête de Turc,* où se réunissait le *Club littéraire,* fondé par Reynolds, et dont les premiers membres furent Burke, Nugent, Beauclerk, Langton, Goldsmith et Hawkins. C'était un grand honneur que d'être admis dans cette association. Garrick, Fox, Gibbon, Adam Smith, les Warton, Sheridan et d'autres encore devaient y entrer plus tard. Quelques-unes des conversations les plus brillantes du XVIIIe siècle se sont tenues là : on en retrouve l'écho dans le livre de Boswell. Boswell était arrivé à Londres en 1762. Fils aîné d'un *laird* écossais, il venait d'Utrecht où il avait complété ses études de droit et désirait passionnément faire la connaissance du plus grand des hommes de lettres. Il avait d'abord espéré que l'acteur Sheridan pourrait le présenter à Johnson ; malheureusement il y avait alors du froid entre les deux amis. Johnson avait dit un jour : « *Sherry* est ennuyeux ; mais il a dû se donner bien du mal pour arriver au point où nous le voyons : un tel excès de stupidité n'est pas dans la nature. » Il est probable que le propos n'avait pas été perdu. Boswell connaissait un autre acteur, Tom Davies, qui s'était fait libraire. Ce fut dans sa boutique que le jeune avocat contempla pour la première fois les traits du « Leviathan

dont il fut le pilote. » L'entrevue ne tourna pas complètement à l'honneur de l'Écosse, bien que Boswell eût déclaré, pour se concilier Johnson, que ce n'était pas sa faute s'il en venait. Boswell pourtant ne se découragea pas. Il se hasarda même quelques jours après à relancer le géant dans son antre. Cette fois l'entretien prit une meilleure tournure, et il ne se passa pas beaucoup de temps avant que Boswell eût l'insigne honneur de boire, à *la Mitre*, une bouteille de vin de Porto avec Johnson, qui lui dit en le quittant : « Donnez-moi la main, j'ai pris du goût pour vous. »

Johnson ne savait guère à quoi l'engageait cet aveu. Il put bientôt s'apercevoir que, s'il avait rencontré dans Boswell le plus enthousiaste des admirateurs, il s'était attaché en même temps le plus minutieux des historiographes. Son amour-propre y trouvait son compte, quoique cette obsession perpétuelle le lassât quelquefois. On doit reconnaître que la curiosité du biographe prenait souvent des détours assez puérils. Quand il demandait, par exemple, à son ami ce qu'il aurait fait, enfermé seul dans un château avec un nouveau-né, Johnson répondait fort naturellement qu'il n'aurait pas été charmé de cette société et ne se montrait pas disposé à poursuivre la supposition ; mais le questionneur ne se tenait pas pour battu et finissait par extorquer au moraliste quelques maximes sur l'éducation. Il n'était pas toujours aussi heureux. Ainsi, et cette particularité semble l'avoir profondément intéressé, il ne put jamais parvenir à savoir ce que l'auteur de *Rasselas* faisait des écorces d'orange qu'il mettait soigneusement dans ses poches. Par bonheur, son talent d'inquisition ne dédaignait pas les sujets plus relevés. Aussi connaissons-nous par lui tous les préjugés et toutes les opinions de l'écrivain en matière de théologie, de politique, de morale et de littérature. Nous savons non-seulement que Johnson ne portait pas de bonnet de nuit, mais nous savons encore que tel jour il réfuta Berkeley en donnant un grand coup de pied sur une dalle, ce qui prouvait évidemment l'existence de la matière, et que le 10 octobre 1769 il trancha définitivement la question du libre arbitre en disant : « Monsieur, nous sentons que notre volonté est libre, et voilà qui suffit. » Nous connaissons les menus de ses dîners, mais nous apprenons aussi qu'un jour, à Oxford, il but « à la prochaine insurrection des nègres aux Indes occidentales. » Toutes les superstitions, toutes les contradictions de l'homme sont mises à nu devant nous par le scalpel de l'impitoyable biographe. Cette dissection aurait quelque chose de répugnant, si l'on ne savait que le patient s'y prêtait d'assez bonne grâce. Il n'ignorait pas que Boswell, rentré chez lui, couchait par écrit tous ses dits mémorables. Il n'avait pas été pris en traître, mais on ne peut s'empêcher de se demander s'il aurait toujours trouvé flatteuse la ressemblance du

portrait pour lequel il posait sans cesse. Qu'aurait-il dit de la description de sa personne et de ses tics, telle qu'on la lit dans le passage suivant :

« Quand il était assis dans sa chaise, soit qu'il parlât ou qu'il méditât, il penchait ordinairement la tête sur l'épaule droite et lui imprimait de petites oscillations, tout en inclinant le corps en avant et en arrière et en se frottant le genou gauche avec la paume de la main. Dans les intervalles de la conversation, il produisait différens sons avec la bouche : tantôt on aurait dit qu'il ruminait, tantôt qu'il sifflait, tantôt il poussait sa langue contre son palais et gloussait comme une poule. Tout cela était accompagné d'un regard pensif, plus souvent d'un sourire. En général, dans le cours d'une discussion, quand il avait fini une phrase, épuisé qu'il était par la violence de son débit et par ses vociférations, il avait l'habitude de souffler à grand bruit comme une baleine. Je suppose qu'il soulageait ainsi ses poumons. C'était aussi chez lui une manière d'exprimer son mépris ; on aurait pu croire qu'il faisait voler les argumens de ses adversaires comme la paille au vent. »

La conclusion qui s'impose à la logique du lecteur, c'est que l'original de ce portrait devait être non moins fatigant à regarder qu'à entendre. A cet égard, les témoignages des contemporains viennent confirmer les impressions du biographe. La conversation, comme Johnson la comprenait, était une lutte où il devait toujours avoir le dernier mot en brillant aux dépens des autres. Tous les sujets lui étaient indifférens, pourvu qu'il en pût faire jaillir une étincelle, et toutes les armes lui étaient bonnes, quoiqu'il eût une préférence marquée pour l'injure et le ridicule. Dans ce genre, peut-être inférieur, il ne connaissait pas de rivaux. Il avait pour désarçonner les gens des mots auxquels il était malaisé de trouver la réplique, et, ainsi que le disait Goldsmith, quand son pistolet faisait long feu, il vous assommait avec la crosse. Causer était devenu pour lui la grande affaire de la vie, il fourbissait ses argumens de longue main et préparait ses plaisanteries la veille. Quand il devait se mesurer avec Burke ou avec lord Thurlow, par exemple, il aimait à être prévenu. Aussi peu de gens se souciaient-ils de prêter le collet au redoutable lutteur. Gibbon et Fox gardaient le silence devant lui, et si grande était la terreur qu'il inspirait que dans une occasion mémorable, — il s'agissait de traduire en anglais l'épitaphe latine qu'il avait écrite à la mémoire de Goldsmith, — les membres du *Literary Club*, pour ne pas se compromettre séparément, signèrent en rond (*round robin*) la pétition qu'ils lui adressaient. Ces habitudes de dictateur transportées dans la vie littéraire lui valaient une situation inattaquable.

On s'est demandé ce qu'il aurait fait au parlement ou au bar-

reau, et beaucoup de personnes pensent qu'il eût brillé au premier rang. Il s'est contenté d'être le grand juge des choses littéraires, le parrain de toutes les réputations. La nature de son talent, la variété de ses connaissances, le prédestinaient à ce rôle; toutefois, si l'on veut examiner les principes de sa critique, ce n'est pas dans les conversations rapportées par Boswell, c'est surtout dans les *Vies des Poètes* qu'il faut les chercher. De tous ses ouvrages, c'est celui que le temps a le moins maltraité. Commencé en 1777, à la demande de quelques libraires qui voulaient des préfaces pour une collection de poètes anglais, il a gardé, malgré les changemens du goût, une valeur réelle. A vrai dire, Johnson, comme la plupart de ses contemporains, n'y considère la poésie qu'au point de vue de la raison et de l'enseignement moral, ce qui rend ses jugemens trop fréquemment étroits. Il prononce par exemple que le *Lycidas* de Milton est absurde, et fait le procès à la grande imagination; mais quand, revenu sur son terrain, il appelle à son tribunal Dryden ou Pope, il juge en connaissance de cause et avec indépendance. Le livre n'abonde pas seulement en réflexions morales pleines de sens et de finesse, en traits de caractère profondément observés; il témoigne encore d'une heureuse transformation dans la manière de l'auteur. L'habitude des conversations familières n'a pas été sans influence sur son style : les angles se sont adoucis et la phrase, moins apprêtée, a plus de charme et plus d'imprévu. C'est le chef-d'œuvre de l'écrivain, qui semble avoir voulu répondre d'avance à ses détracteurs futurs en prouvant par cet ouvrage de noble critique qu'il était quelque chose de plus qu'un pédant parvenu.

Si Boswell n'avait vu dans son « grand ami » que le pur littérateur, s'il s'était borné à raconter ses colères, ses violences de langage et l'espèce de tyrannie qu'il exerçait autour de lui, il aurait fait un singulier tort à Johnson. Il faut savoir gré au biographe d'avoir montré l'homme tout entier, le cœur tendre derrière le bourru, le chrétien bienfaisant sous le moraliste mélancolique. Ce n'est pas là le moindre charme de cette *Vie*, où les lettres et les anecdotes, s'accumulant dans un aimable désordre, viennent ajouter un nouveau trait à la physionomie du héros. On est surpris de voir prier au lit de mort d'une servante, « sa chère et vieille amie Catherine Chambers, » l'homme à l'entrée duquel tout le monde se levait dans un salon. On est ému, quand on pénètre dans son intérieur, d'y trouver des femmes infirmes et pauvres qu'il a recueillies et qui lui composent, suivant son expression, un sérail où la concorde ne régnait pas tous les jours. Le tyran redoutable qui à *la Mitre* ou à *la Tête de Turc* ne supportait aucune contradiction craignait d'offenser miss Williams, une vieille aveugle acariâtre qu'il abritait sous son toit, et n'osait pas dîner en ville sans sa per-

mission. Faire le bien sans phrase semblait être sa devise, et les deux tiers de sa pension s'en allaient en aumônes. Humble avec les petits, il était bon aussi pour ces amis inférieurs, les animaux. Dans l'histoire des bêtes célèbres, une place est réservée à son chat Hodge, pour lequel il allait lui-même acheter des huîtres, ne voulant pas que ses domestiques, humiliés de le servir, fussent tentés de le prendre en horreur.

Ces traits, ainsi que d'autres d'une sensibilité plus délicate encore, deviennent nombreux à mesure que Johnson avance en âge. Pour lui du moins, ni le bien-être, ni le succès n'avaient été corrupteurs. M. Birkbeck Hill incline à croire qu'à tout prendre il fut plus heureux qu'on ne l'a généralement pensé, et le récit des vingt dernières années de sa vie, c'est-à-dire du temps où Boswell l'a connu, donne certainement l'idée d'un homme très résigné aux conditions de l'existence. En 1775, l'université d'Oxford lui avait envoyé le diplôme de docteur, et il s'était réjoui comme un enfant à la pensée de traîner sa robe dans les salles du collège de Pembroke. Le roi lui avait dit qu'il écrivait bien, et personne, assurait-il, n'aurait pu lui faire un « compliment plus élevé. » Peu de chose manquait à sa gloire : on se le montrait respectueusement au doigt dans ce quartier de Fleet-street, qui était à ses yeux le centre de l'univers. « Un homme fatigué de Londres, répétait-il souvent, est un homme fatigué de la vie. » Aussi n'était-ce jamais pour longtemps qu'il s'en éloignait. Cependant en 1773 l'éloquence de Boswell lui avait fait faire son fameux tour aux Hébrides, durant lequel il se réconcilia avec les Écossais, et deux ans plus tard les Thrale l'emmenèrent passer quelques semaines à Paris. Un fragment de son journal de voyage prouve qu'il n'y perdit pas son temps. Il visita tous les monumens, depuis la Bastille jusqu'aux Tuileries, ne négligea ni Fontainebleau, ni Versailles, donna un coup d'œil à la brasserie de Santerre, acheta trois paires de ciseaux et une tabatière, et parla latin tout le temps; car il estimait qu'on ne doit pas se laisser voir à son désavantage en parlant une langue qu'on ne sait pas bien. En fait d'hommes de lettres, il ne mentionne dans ses notes que Fréron. Quant aux Français, il résumait son opinion sur eux en ces termes : « En France, les grands vivent dans la magnificence; mais les autres dans la misère. On n'y trouve pas, comme en Angleterre, une classe moyenne heureuse. Les boutiques à Paris sont mesquines; au marché, la viande ressemble à celle qu'en Angleterre on donnerait à des prisonniers. Mrs Thrale observait très justement que la cuisine des Français leur a été imposée par la nécessité, car ils ne pourraient manger leur viande s'ils n'y ajoutaient quelque chose pour lui donner du goût. Les Français sont un peuple grossier; ils crachent partout. Chez Mme Du Bocage, le

valet prenait le sucre avec ses doigts et le jetait dans mon café. La même dame voulut à toute force faire le thé à l'*angloise;* comme le goulot de la théière était obstrué, elle dit au laquais de souffler dedans. La France est pire que l'Écosse en tout, le climat excepté. La nature a plus fait pour les Français, mais ceux-ci ont moins fait pour eux-mêmes que les Écossais. »

Rien n'aurait troublé le calme des derniers jours de Johnson si Mrs Thrale, devenue veuve en 1781, n'avait eu la fâcheuse idée de se remarier, et surtout d'épouser un musicien italien nommé Piozzi. Bien que le docteur, fidèle à l'un de ses plus chers préceptes, n'eût cessé de réparer les brèches faites à ses amitiés par le temps, l'affection de Mrs Thrale, et les habitudes qu'elle avait créées n'étaient pas de celles qui se remplacent. Les infirmités étaient arrivées avec l'âge, et depuis plus de seize ans Johnson avait trouvé dans la famille du riche brasseur le dévoûment et les soins seuls capables de les soulager. La passion de Mrs Thrale pour l'artiste italien et catholique parut une monstruosité au patriote et à l'anglican. Boswell, qui d'ailleurs n'avait jamais aimé Mrs Thrale, prétend que celle-ci, du vivant de son mari, s'était toujours montrée flattée des attentions du « colosse de la littérature; » mais qu'après sa mort elle avait paru de moins en moins soucieuse de lui plaire. De son côté, la veuve, dans les *Anecdotes* publiées sous son nom (1785), n'a pas caché au public que les brutalités et les exigences de Johnson, malgré son affection, lui étaient devenues intolérables. Apologie bien inutile, si l'on songe que la découverte des défauts du vieil ami coïncide avec la connaissance de l'ami plus jeune. Si le musicien n'avait pas l'illustration du docteur, il n'avait pas son âge non plus, et Mrs Thrale l'aimait. Est-il besoin de plus longs commentaires? La catastrophe n'éclata pas tout d'un coup. Johnson fut d'abord forcé de quitter Streatham et ses beaux ombrages, où il avait passé de si bons momens. Il alla lire un chapitre du Nouveau Testament dans la bibliothèque, prit congé de la chapelle avec un baiser (*templo valedixi cum osculo*), composa une prière pour recommander la famille à la protection du ciel, et n'oublia pas de noter dans son journal les plats de son dernier dîner. Ces associations d'idées étaient fréquentes chez lui. Un jour, qu'il mangeait une omelette, on l'avait entendu dire, avec un sanglot comprimé : « Ah! mon cher ami Nugent, je ne mangerai plus d'omelette avec toi. » Mrs Thrale ne tarda pas à lui annoncer son mariage. Johnson, fort des droits que donnent ordinairement les bienfaits reçus, se répandit en reproches furieux et un peu ridicules. La rupture était complète, heureusement il n'avait plus que peu de temps à vivre.

Et cependant, malgré ses nuits sans sommeil et les progrès de l'hydropisie, la vie lui était bien chère encore et la société plus né-

cessaire que jamais. La plupart de ses amis avaient disparu. Il essaya d'en rassembler les restes dans un nouveau club, mélancolique entreprise qui ne réussit qu'à moitié. En revanche, sa réputation ne faisait que croître en éclat. Une nouvelle génération littéraire venait s'asseoir à ses pieds, et l'affection respectueuse de Hannah More et de Fanny Burney réjouissait ses derniers jours. La mort, qu'il avait tant redoutée, lui parut moins terrible quand elle fut plus proche. Il s'éteignit paisiblement à Londres le 13 décembre 1784.

De tous les écrivains qui reposent sous les voûtes de Westminster, il en est peu qu'il soit plus difficile d'apprécier que l'auteur de *Rasselas*. Macaulay s'y est repris à deux fois pour le peindre, et après avoir signalé d'abord en lui, comme trait distinctif, l'alliance de grands talens et de vils préjugés, il a fini, dans une dernière retouche, par le représenter comme un grand homme et comme un homme de bien. M. Carlyle fait de lui un prophète qui a prêché à son peuple l'évangile de la prudence morale et de la sincérité, évangile qui peut se résumer en ces mots : Fuir le doute et n'avoir rien de commun avec le *cant*. Une critique plus récente voit surtout en Johnson un avocat manqué capable de toutes les contradictions, gâté par la flatterie, grossier et féroce, malgré certains instincts généreux, et qui dut une partie de son succès à sa façon théâtrale de prononcer les oracles les plus contestables ; personnage assez désagréable en somme et dont on peut se féliciter de n'avoir plus à retrouver le pendant au XIX[e] siècle. Ces points de vue si différens n'ont rien qui doivent surprendre ; le livre de Boswell, et c'en est la plus grande originalité, les présente tous successivement. Grâce à Boswell, Johnson, si l'on peut ainsi dire, est devenu un texte que chacun a le droit d'expliquer à sa guise parce qu'il offre plusieurs sens et de nombreuses contradictions. Une chose est certaine, c'est qu'il y avait là une puissante nature. Non moins certaine est l'influence qu'il a exercée sur son temps. Seulement il ne faudrait pas l'attribuer tout entière au mérite de l'écrivain : ni les qualités de sa prose solide et correcte, ni la médiocrité trop classique de sa poésie ne sauraient justifier une dictature dont il n'y a pas beaucoup d'autres exemples dans l'histoire des lettres. Si Johnson devint et resta le grand juge des auteurs et des livres de son siècle, il dut son autorité à l'intégrité de son caractère, à sa connaissance des hommes, à la moralité de ses ouvrages, enfin, pardessus tout, à l'originalité d'une parole qui, bien supérieure à son style, semble vibrer encore dans les entretiens que son fidèle biographe a conservés pour une postérité reconnaissante.

LÉON BOUCHER.

LA

MATIÈRE RADIANTE

Tout le monde sait que la matière se présente à nous diversement agrégée, à l'état solide, liquide ou gazeux. L'état gazeux, le plus subtil en quelque sorte, a été le plus difficile à reconnaître et à définir, et si des faits d'observation vulgaire, tels que l'effort du vent, ont fourni aux anciens la preuve de la matérialité de l'air, l'existence de divers fluides aériformes n'a été reconnue que dans les temps modernes. On attribue cette découverte au chimiste belge Van Helmont, dont les travaux remontent à la première moitié du XVII[e] siècle. Le mot gaz est de lui. C'est lui aussi qui a distingué le premier les gaz permanens d'avec les vapeurs, distinction qui s'est maintenue dans la science pendant deux siècles et demi, et que les découvertes récentes de MM. Cailletet et Raoul Pictet viennent seulement de faire disparaître.

Les fluides aériformes sont formés de particules matérielles, comme les liquides et les solides eux-mêmes; mais ces particules sont placées à des distances respectives telles que la force d'attraction ou cohésion a perdu le pouvoir de les agréger les unes aux autres. Cette cohésion est sensiblement nulle dans les gaz, dont les dernières particules ou molécules, flottant librement dans l'espace, en sont affranchies. Elles n'y flottent point d'une façon indécise, mais sont animées de mouvemens d'une vitesse inouïe, soumis à de certaines lois et produisant de certains effets. Cette idée a été introduite dans la science, dès 1738, par Daniel Bernouilli et développée récemment par divers savans, à la tête desquels brillent MM. Clausius et Clerk Maxwell.

Qu'on se figure un certain volume d'air ordinaire renfermé dans un espace clos, de la forme et de la capacité d'un centimètre cube, par exemple. Sous ce petit volume, l'air, formé de 4/5 d'azote et de 1/5 d'oxygène, contient, d'après la conception que nous venons de rappeler, des légions innombrables de molécules gazeuses, se mouvant en ligne droite avec une vitesse moyenne de 485 mètres par seconde. Leur nombre est tellement immense qu'à chaque instant elles se rencontrent, s'entrechoquent et rebondissent dans tous les sens, frappant dans toutes les directions les parois du vase qui les renferment. La tension de l'air ou d'un gaz quelconque, c'est-à-dire l'effort qu'il exerce contre les parois, est précisément le résultat de ces chocs multipliés, de ce bombardement moléculaire. Et telle est la vitesse avec laquelle ces mouvemens se propagent et se communiquent de proche en proche que la pression exercée par le gaz se transmet immédiatement dans tous les sens. Les distances librement parcourues par les molécules d'air, entre deux chocs, sont extrêmement courtes, à la température de 0° et sous la pression normale, car elles n'atteignent pas, d'après les calculs des savans les plus autorisés, un dix-millième de millimètre, ce qui est une grandeur environ vingt-cinq fois plus petite que la plus petite grandeur visible au microscope. Mais lorsque la pression diminue, le nombre des molécules diminue dans la même proportion, et celles-ci, devenant plus libres dans leurs allures, peuvent alors parcourir des distances beaucoup plus grandes avant de s'entrechoquer ; en d'autres termes, dans une atmosphère raréfiée les chemins moléculaires ou distances de libre parcours s'allongent et peuvent atteindre plusieurs centimètres, lorsque la raréfaction de l'air est amenée à la millionième partie d'une atmosphère. Le vide absolu n'existe pas, ou du moins ne peut pas être produit, et dans l'air amené au degré d'épuisement qui vient d'être indiqué il existe encore des myriades de molécules gazeuses, franchissant en ligne droite des distances relativement considérables et douées, par cela même, de propriétés nouvelles récemment découvertes par M. Crookes.

L'illustre inventeur du radiomètre, faisant sienne une expression employée par Faraday dès 1816, a nommé *matière radiante* la matière encore répandue dans ces espaces que nous avions coutume de considérer comme vides et qui ne le sont pas en réalité. Par de brillantes expériences qu'il a faites au mois d'août de l'année dernière au congrès de Sheffield et qu'il vient de répéter à Paris à la faculté de médecine et à l'Observatoire, avec le concours de M. Salet, M. Crookes a établi les propriétés de la matière radiante, pénétrant ainsi dans un domaine complètement inconnu avant lui et qui, marquant la limite des choses que l'on sait, touche à celles qu'on

ignore et qu'on ne saura peut-être jamais. Dans l'exposé que nous allons essayer d'en faire nous serons privés du secours des belles démonstrations expérimentales par lesquelles M. Crookes a émerveillé son auditoire. Nous tâcherons donc de réduire cet exposé à des termes simples que chacun puisse comprendre.

Lorsqu'une étincelle électrique éclate entre deux conducteurs, elle sillonne l'air en zigzag, comme un trait de feu ou un petit éclair. Voici maintenant un tube renfermant de l'air très raréfié et qui se termine à ses deux extrémités par deux fils métalliques solidement encastrés dans le verre et par lesquels on peut faire passer une décharge électrique. Dans ces conditions, ce n'est plus une étincelle qui va apparaître dans le tube : ce dernier va s'illuminer tout entier, et la lumière sera diversement colorée suivant la nature de l'atmosphère raréfiée que contient le tube. C'est ce qu'on nomme un tube de Geissler.

Les physiciens ont remarqué depuis longtemps qu'autour du pôle négatif il existe un espace obscur, tandis que le reste du tube est lumineux. Or M. Crookes s'est assuré que cet espace s'allonge avec le degré de raréfaction de l'air, et a été amené à supposer que sa longueur représente précisément la distance de libre parcours des molécules. Celles qui s'élancent, fortement excitées, du pôle négatif, ne rencontrant que peu ou point de molécules dans toute l'étendue de l'espace obscur, aucune lumière ne jaillit : une lueur n'apparaît que par le choc des molécules électrisées contre elles-mêmes ou contre les parois du tube. A ce dernier on peut donner des dimensions telles, qu'après y avoir fait le vide à un millionième d'atmosphère, les molécules, presque entièrement soustraites au choc de leurs voisines, s'élancent du pôle négatif jusqu'à l'extrémité du tube, tout ce trajet représentant la distance de libre parcours. C'est ce qu'on nommera un tube de Crookes.

Pendant que le courant de molécules électrisées le traverse, une lueur verdâtre apparaît sur les parois du vase, principalement du côté opposé au pôle négatif : le verre est devenu phosphorescent. D'autres corps solides deviennent plus lumineux encore que le verre, dans ces conditions. Il en est surtout ainsi du sulfure de calcium, dont la phosphorescence a été découverte il y a vingt ans par M. Ed. Becquerel. Dans cet ordre de faits, une belle expérience consiste à projeter les molécules électrisées sur un diamant, qui jette alors des feux d'un jaune verdâtre. Le rubis s'illumine en rouge vif, et comme il est fait de cette terre blanche qu'on nomme alumine et qu'on peut précipiter de l'alun, si l'on fait passer la décharge électrique dans un tube de Crookes renfermant cette alumine, celle-ci répand aussitôt une vive lumière rouge.

La matière radiante se propage en ligne droite comme la lumière

elle-même. Les molécules électrisées s'éloignent du pôle négatif normalement à sa surface, et si l'on donne à ce pôle la forme d'un petit miroir concave, on peut les concentrer en un foyer au delà duquel elles divergent de nouveau; mais lorsque l'atmosphère du tube est très raréfiée, aucune lumière ne marque le passage de ces rayons d'un nouveau genre; seule la paroi du tube s'éclaire du côté opposé au pôle négatif, à l'endroit où les molécules, fuyant devant ce pôle en ligne droite, frappent le verre. Lorsqu'on place sur le trajet de ce courant de matière radiante un petit écran tel qu'une feuille d'aluminium taillée en croix, l'ombre de cette croix sera projetée sur la paroi opposée, par la raison que les molécules, arrêtées dans leur course rectiligne, ne pourront plus exciter les parties du verre situées en face de l'écran, tandis que les parties voisines continueront à subir le choc moléculaire et seront illuminées. Mais, chose curieuse, l'impression que reçoit le verre et qui le rend phosphorescent, diminue d'intensité avec la durée de l'expérience. Si donc on renverse la petite croix de façon à démasquer les parties du tube sur lesquelles elle projetait son ombre, celles-ci, recevant à leur tour les chocs moléculaires, vont s'illuminer plus que les autres qui semblent déjà fatiguées, et la petite croix se détachera lumineuse au fond du tube.

Ce torrent de molécules électrisées qui se précipite en ligne droite d'une extrémité du tube à l'autre peut être dévié dans sa marche par l'action d'un aimant. M. Crookes a employé un artifice ingénieux pour faire voir cette déviation. Il dispose un de ses tubes de façon que le courant moléculaire puisse effleurer un écran phosphorescent placé dans le sens de la longueur et sur lequel va apparaître une ligne lumineuse : celle s'infléchit visiblement par l'action d'un aimant qu'on applique contre la région moyenne du tube.

S'il est vrai que ce sont des molécules matérielles qui sont ainsi entraînées en ligne droite, elles doivent pouvoir exercer un effort mécanique dans le sens de leur propagation. Leur course est assez longue pour que cet effort, cette pression ne se transmette pas instantanément dans tous les sens, comme cela a lieu dans un gaz à la tension ordinaire. C'est là précisément une des propriétés les plus caractéristiques de la matière radiante, et M. Crookes l'a mise en évidence à l'aide d'expériences variées et ingénieuses.

Dans un de ses tubes, il a disposé longitudinalement deux petits rails en verre sur lesquels il a placé une petite roue à palettes, de telle sorte que le flux de matière radiante puisse rencontrer les palettes, à la partie supérieure du tube. Au moment de la décharge, la roue va tourner et fuira devant le pôle négatif, poussée par le courant

moléculaire, et elle rebroussera chemin immédiatement si l'on intervertit le sens du courant. Que l'on dispose maintenant devant une telle roue à palettes un écran et que l'on concentre sur cet écran, à l'aide d'un petit miroir concave formant le pôle négatif, les courans de matière radiante, de telle sorte que celle-ci ne puisse plus rencontrer les palettes, la roue demeurera immobile. Mais détournez le courant, à l'aide d'un aimant, vers la partie supérieure, la matière radiante rencontrera les palettes non protégées par l'écran et imprimera immédiatement à la roue un mouvement de propulsion.

M. Crookes a employé le radiomètre pour compléter ses belles démonstrations. Tout le monde a vu tourner les ailettes de cet instrument, sorte de petit moulin à vent qui marche à rebours dans un ballon de verre dont l'atmosphère a été raréfiée. C'est l'effort direct du vent qui pousse et fait tourner les ailes d'un moulin à vent. Dans le radiomètre, au contraire, les ailettes tournent par l'effet d'un recul dont il est facile de se rendre compte. Chacune d'elles reçoit l'impression des rayons calorifiques sur l'une de ses faces, revêtue d'une substance absorbante et susceptible de s'échauffer un peu plus que l'autre. Les molécules d'air qui rebondissent après avoir frappé cette face plus chaude tendent à faire reculer l'ailette, comme le jet d'eau fait reculer la petite lance du tourniquet hydraulique. L'ailette qui semble fuir le rayonnement calorifique tourne en réalité parce qu'elle est repoussée par le courant moléculaire qui s'éloigne de l'une des surfaces. Mais pour que cet effet puisse se produire, il faut que l'atmosphère de la boule soit raréfiée. A la pression ordinaire, les distances de libre parcours sont tellement courtes et les chocs moléculaires sont tellement multipliés que l'excès de pression des molécules qui s'élancent de la face chaude se communique instantanément, de proche en proche, à la masse gazeuse tout entière et se propage dans toutes les directions, de telle sorte que la face opposée de l'ailette reçoit, à l'instant même, une impulsion égale et contraire à celle qui sollicite la face chaude. L'ailette reste donc au repos et le radiomètre ne tourne pas dans un gaz soumis à la pression ordinaire. Cet instrument délicat est vraiment bien nommé : après de longues discussions sur les causes du phénomène qu'il fait apparaître à nos yeux, les physiciens reconnaissent aujourd'hui que ce ne sont pas les radiations calorifiques ou lumineuses de l'éther, mais bien les molécules gazeuses de l'atmosphère raréfiée elle-même qui le mettent en mouvement. En d'autres termes, c'est de la matière radiante qui est émise, en quelque sorte, par la face chaude et qui fait reculer celle-ci. On peut la mettre en mouvement par de la matière

radiante électrisée, si, comme l'a fait M. Crookes, on dispose un radiomètre de telle sorte que les faces métalliques des ailettes forment le pôle négatif et soient placées en regard et à une certaine distance du pôle positif. Lorsqu'on fait passer la décharge, il se produit des effets différens suivant le degré de raréfaction de l'air.

A la pression de quelques millimètres de mercure, un halo de lumière violette se montre à la surface métallique des ailettes; dès que la pression diminue, l'espace obscur, dont il a été question plus haut, fait son apparition entre l'ailette et la lumière et s'allonge à mesure que la raréfaction augmente; la rotation commence lorsqu'il s'étend vers les bords du verre, et devient très rapide lorsqu'il les touche, nouvelle preuve qu'il existe une corrélation entre le degré de raréfaction, l'étendue de l'espace obscur et les propriétés du résidu gazeux.

Dans ce radiomètre électrique, les molécules d'air qui fuient devant le pôle négatif repoussent les ailettes, par la raison que les distances de libre parcours sont devenues assez considérables pour que la pression ne puisse pas se propager instantanément dans tous les sens. C'est le principe du radiomètre ordinaire, avec cette différence pourtant que les molécules gazeuses sont électrisées; de fait, elles sont dans un état particulier d'excitation, comme si une nouvelle force s'était ajoutée à cette force vive que représente le mouvement moléculaire. Il est donc nécessaire de tenir compte de l'intervention de l'électricité dans les belles expériences de M. Crookes et aussi de l'influence qu'elle peut exercer sur les propriétés de la matière radiante.

Parmi ces propriétés, une des plus curieuses est relative à la transmission ou plutôt à la transformation du mouvement moléculaire dont nous venons de parler. Arrêté ou amorti, il se convertit en chaleur, et cette projection de molécules électrisées qui sont lancées avec force contre la paroi d'un tube de Crookes détermine non-seulement le phénomène de la phosphorescence, dont nous avons déjà parlé, mais encore un échauffement sensible de la paroi. M. Crookes a démontré ce dégagement de la chaleur par une expérience saisissante. A l'aide d'un miroir concave, il a concentré le courant moléculaire sur une petite lame de platine iridié : ce métal, presque infusible, a été porté d'abord à la plus vive incandescence et a fondu lorsqu'on a augmenté l'intensité de la décharge.

Ce sont des propriétés physiques de la matière radiante que nous venons de faire connaître et ces propriétés sont les mêmes, quelle que soit la nature chimique du gaz soumis à l'expérience.

A une très basse pression, l'hydrogène, l'acide carbonique ou l'air atmosphérique montrent les mêmes phénomènes de phosphorescence, de déviation magnétique, de calorification; seulement ces phénomènes commencent à paraître à des pressions différentes. Mais, chose curieuse, dans cet état de ténuité extrême où la matière radiante semble revêtir quelques-unes des propriétés de l'éther ou de l'énergie radiante, les molécules conservent cependant leur individualité chimique et leurs caractères propres : l'acide carbonique continue à être absorbé par la potasse, la vapeur d'eau par l'acide phosphorique anhydre, l'hydrogène par le métal palladium, et l'oxygène par le charbon, qu'il brûle. La permanence de ces propriétés chimiques a été mise à profit pour pousser la raréfaction du gaz à un degré inconnu jusqu'à nos jours. Ainsi, dans des tubes où l'air atmosphérique a été réduit à une pression excessivement faible, on peut remplacer cet air par de la vapeur d'eau et celle-ci peut être absorbée à son tour par une substance avide d'eau comme la potasse sèche ou l'acide phosphorique. C'est en employant des moyens de ce genre que M. Crookes est parvenu à produire un vide qu'il évalue à la vingt-millionième partie d'une atmosphère.

Mais est-il bien vrai que les effets dont il nous a rendus témoins soient dus à une projection de molécules, et la décharge électrique ne serait-elle pas capable de les produire par elle-même? L'éminent physicien a prévu l'objection et y a répondu. On sait que deux corps chargés de la même électricité se repoussent, tandis que deux courans de *fluide électrique* s'attirent lorsqu'ils se propagent dans le même sens, ainsi que l'a démontré notre immortel Ampère. Or M. Crookes a fait voir que deux courans de *matière radiante* qui se propagent dans le même tube et dans le même sens se repoussent : ils sont donc formés par un transport de matière électrisée, et l'un repousse l'autre parce que l'électricité est de même nom. On sait aussi que, dans des espaces où le vide est fait au degré extrême que l'on vient d'indiquer, l'étincelle électrique refuse de passer, tant il est vrai que l'électricité sous toutes ses formes est liée à la matière. On peut dire d'elle avec plus de raison ce que Goethe a dit de la lumière :

. . . . elle est engendrée par les corps,
Et avec les corps elle périra.

Mais quoi! est-il permis d'admettre que ces tubes, épuisés à un millionième d'atmosphère, renferment tant de particules matérielles? Oui, ils en contiennent un nombre tellement prodigieux que l'imagination en demeure confondue.

A l'aide de considérations tirées de la théorie des gaz que nous avons exposée au début de cette étude, ce nombre a pu être évalué. Il l'a été d'une façon très approximative sans doute; car, dans des calculs de ce genre, il faut toujours faire la part de quelques données hypothétiques.

D'après les autorités les plus compétentes en cette matière, une boule de verre d'un diamètre de $0^m,135$ renfermerait plus d'un septillion de molécules. Un septillion ! c'est un million multiplié trois fois par lui-même, c'est l'unité suivie de vingt-quatre zéros; et si vous divisez cette quantité par un million, le quotient représentera le nombre de molécules d'air contenues dans la boule dont il s'agit, après que cet air y aura été raréfié à un millionième d'atmosphère. Ce quotient est un quintillion, c'est-à-dire un million multiplié trois fois par lui-même; l'unité suivie de dix-huit zéros. N'avais-je pas raison de parler plus haut de légions innombrables de molécules, et l'esprit n'a-t-il pas quelque peine à concevoir de telles immensités, comme aussi à se figurer les petitesses inouïes des molécules matérielles?

Une expérience finale de M. Crookes met en lumière toute la difficulté, mais aussi toute la grandeur de ces conceptions. Voici le même ballon de verre que nous avons considéré tout à l'heure : le vide y est fait à un millionième d'atmosphère. A l'aide d'une puissante étincelle, nous pouvons en percer la paroi, et la fente ainsi produite est si petite que pour l'apercevoir il faut armer l'œil d'une forte loupe. Mais par cette fente imperceptible les molécules de l'air extérieur vont se précipiter dans le ballon, et si nous supposions (supposition bien au-dessous de la réalité et qui n'est faite ici que pour donner une idée de ces immensités) qu'en une seconde il puisse passer *cent millions* de molécules à travers la fente, savez-vous combien il faudra de temps pour que ce petit ballon se remplisse entièrement d'air à la tension ordinaire? Sera-ce une heure, un jour, une année, un siècle? Non, ce sera presque une éternité; et en admettant que l'expérience ait commencé dans le temps où notre système solaire a été constitué, elle ne serait pas achevée lorsque le soleil, source abondante, mais non intarissable, de chaleur, de lumière et de force, se sera refroidi et éteint. Cette pensée et ces paroles sont de M. Crookes : je veux laisser le lecteur sous leur impression.

ADOLPHE WURTZ.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 janvier 1880.

C'est un fait certain, avéré, à peu près avoué par tout le monde, même par les complaisans et les optimistes, que depuis quelque temps il y a un peu partout un indéfinissable malaise, une incertitude croissante. De trouble extérieur, d'agitation ou de résistance, il n'y en a d'aucune espèce : le pays est plutôt passif, porté au repos et au travail paisible; mais à travers tout il y a ce sentiment assez distinct, de plus en plus saisissable, que décidément la chose publique n'est pas en bonne voie, que le régime n'est pas en progrès, que les garanties de fixité et de durée vont en diminuant, que tout est faussé ou altéré. Il y a un mouvement prononcé de défiance et de découragement au spectacle de pouvoirs publics incohérens, occupés à se démener, à s'épuiser dans le vide, et la dernière crise ministérielle, qui est née en partie de cette confusion, a en même temps contribué peut-être à augmenter le mal. Elle a été une cause nouvelle d'incertitude en s'offrant aux uns comme une énigme de plus, aux autres comme une menace. Au fond de la province aussi bien qu'à Paris, parmi les hommes désintéressés, bien entendu en dehors de ces sphères artificielles où il est convenu qu'on ne voit rien, l'impression est la même. L'opinion n'en est point sans doute encore à une impatience irritée et à une réaction déclarée. Ce qu'elle a accepté, elle l'accepte encore; elle n'en est pas à chercher un dénoûment, un autre avenir, elle est tout simplement agacée, inquiète et mécontente de ce qui existe, d'une certaine direction générale des choses, sans trop s'avouer du reste pour le moment ce qu'elle voudrait.

Toute la question est de savoir si c'est là un état accidentel, passager, dû uniquement à des circonstances momentanées, ou si c'est le commencement d'une crise destinée à devenir chronique et à s'aggraver en conduisant fatalement à des épreuves nouvelles. Eh! sans doute, ce

mal, qui est réel, qui a déjà le caractère le plus sérieux, n'a rien encore d'absolument irrémédiable, — à la condition qu'on l'observe sans préjugés, qu'on se rende bien compte de ce qui l'a produit et amené au point de gravité où il est arrivé.

La cause de cet état qui frappe tous les regards, elle est simple et évidente : c'est qu'on n'est plus ni dans la vérité morale et sérieusement politique, ni même dans la vérité strictement constitutionnelle; c'est que depuis un an il y a de toutes parts et sous toutes les formes un effort violent pour sortir des conditions dans lesquelles le nouveau régime a été offert au pays et accepté par lui; c'est qu'à la place de la république libérale, pondérée, conciliante, telle qu'elle a été consacrée par la constitution, on veut absolument nous donner une république de coterie et de domination exclusive, procédant par suspicion, portant étourdiment la guerre partout, dans l'administration, dans la magistrature, dans l'enseignement, dans les écoles primaires, dans le domaine des croyances comme dans le domaine des intérêts. Certes, si un homme a contribué à introduire la république en France en lui imprimant un rassurant caractère, en montrant à quel prix elle est possible, c'est bien M. Thiers. Est-ce que M. Thiers cependant n'est pas aujourd'hui pour les républicains un bonhomme passé de mode qui a fait tout ce qu'on attendait de lui et qu'on tient quitte de ses conseils de sagesse? Est-ce que M. Dufaure, le généreux complice et le continuateur de M. Thiers, n'est pas pour le moment relégué parmi les réactionnaires et les cléricaux? Est-ce que tous les modérés, sans lesquels la république n'existerait pas, ne sont pas évincés et bafoués comme des alliés désormais inutiles? Leur moment à tous est passé! Encore si ceux qui prétendent être les maîtres du jour justifiaient l'ardeur de leurs ambitions par une certaine supériorité! Malheureusement, ce sont pour la plupart de médiocres politiques, et le plus clair de leur système est de mettre autant de suffisance que de légèreté et même d'incapacité au service de leurs passions de parti. Le résultat est cette situation faussée ou dénaturée, tout au moins singulièrement modifiée, où l'opinion, ne se reconnaissant plus, se trouvant en présence d'une république qui n'est pas celle qu'elle a acceptée, qui ne se manifeste que par des incohérences et par des menaces, hésite et commence peut-être à se détourner. — Pure illusion, dira-t-on, propos de réactionnaires frondeurs! L'opinion n'hésite et ne se sent déconcertée que parce que le gouvernement ne marche pas assez vite dans la voie de la république nouvelle, parce qu'il ne va pas d'un seul coup jusqu'à l'amnistie complète, jusqu'au licenciement de la vieille magistrature française, jusqu'à l'exclusion radicale des influences religieuses de l'enseignement, de toutes les écoles. S'il en est ainsi, comment se fait-il que depuis un an, à chaque progrès ou à chaque tentative de la politique radicale correspondent

des hésitations nouvelles de l'opinion? Comment se fait-il qu'à l'heure qu'il est la confiance soit certainement moins grande qu'elle ne l'était il y a un an, et que, par une combinaison étrange avec les succès croissans des républicains, avec la marche du gouvernement vers la gauche renaissent de toutes parts les doutes sur l'avenir de la république elle-même? Voilà la question, certes fort sérieuse, fort délicate qui résume et domine toutes les autres.

A ce mal réel, dont tout se ressent aujourd'hui, quels remèdes ou quels palliatifs entend apporter à son tour le ministère qui est né, ou qui s'est reconstitué aux derniers momens de décembre? Quelle attitude se propose-t-il de prendre et de garder entre les partis? Quelle politique a-t-il le dessein de suivre et d'appliquer? Il n'a encore qu'un mois d'existence. Il est allé l'autre jour, dès le début de la session, porter aux chambres, avec la notification de sa naissance, un exposé de ses vues et de ses intentions. C'est ce qu'on peut appeler une déclaration d'avènement. Après tout, les déclarations, les programmes et les promesses sont des mots; les actes seuls ont une valeur réelle, seuls les faits peuvent donner une idée précise de la force ou de la faiblesse d'une situation, et autant qu'on en puisse juger par les premiers actes, par les premiers signes d'une existence si courte, le nouveau ministère a peut-être encore beaucoup à faire pour se trouver dans des conditions telles qu'il puisse se promettre une action libre, utile et durable. La dernière déclaration ministérielle, si l'on nous permet ce terme, est sûrement pavée de bonnes intentions. Elle est assez savamment calculée, combinée, coordonnée, pour avoir pu passer à travers tout sans encombre, et elle a été accueillie comme l'œuvre d'un homme qui vient de se tirer avec habileté d'un pas difficile, qui, livré à lui-même à sa propre inspiration, aurait sans doute appuyé plus nettement sur certains points, en écartant tout simplement d'autres questions. Au fond, que dit-elle, cette déclaration qui ne laisse pas d'être une marque de fine diplomatie de la part de notre ministre des affaires étrangères? Elle en dit assez pour montrer que le nouveau cabinet n'entend pas se départir de « la politique prudente et mesurée qui, au dedans comme au dehors, convient à la situation de la France, » — que M. le président du conseil, fidèle à lui-même, persiste à vouloir « non exclure, mais ramener, et fonder une république dans laquelle tous les Français puissent successivement faire leur entrée. » Elle en dit malheureusement assez en même temps pour montrer que le ministère se trouve enlacé par des engagemens et des projets, par des solidarités de parti qui le mettent en contradiction avec cette prudence et cette mesure dont on veut se faire une loi.

Ainsi, M. le président du conseil veut une magistrature « respectueuse des institutions » sans doute, mais « forte, honorée, indépendante, » et

le commentaire de ces paroles, c'est le projet que M. le garde des sceaux vient de présenter, qui n'est qu'un expédient improvisé pour exécuter un certain nombre de magistrats, qui n'est ni sérieux, ni équitable, ni même correctement rédigé. Ainsi le chef du cabinet veut ramener, concilier; il veut, dit-il, « procurer à cette nation deux grands biens qui lui sont indispensables, le calme et la paix, » et d'un autre côté il ne peut éviter de demander au sénat le vote de ces lois sur l'instruction publique qui ne sont qu'une pensée de guerre et de division dans le paisible domaine des études, de l'éducation de la jeunesse. M. le président du conseil n'a pas trouvé le terrain libre, nous en convenons; c'est à lui, avec son esprit ferme et net, de déblayer au plus vite ce terrain, de dégager de sa déclaration une vraie politique, de faire sentir aux chambres la nécessité d'en finir avec les entraînemens et les fantaisies violentes dont l'unique effet est de conduire le pays à douter de cette « solidité des institutions » invoquée par le gouvernement lui-même. C'est à M. de Freycinet, le moins engagé des ministres dans les querelles irritantes, d'employer sa persuasive éloquence et son autorité de chef du cabinet à débarrasser une situation compromise, à relever le caractère et la politique d'un régime qu'il a la très légitime ambition de servir utilement.

De toutes les questions qui pèsent sur le gouvernement du poids des passions de parti, une des plus graves et des plus délicates est certes toujours cette question des lois sur l'instruction publique, qui ont été déjà votées par la chambre des députés, qui viennent maintenant de comparaître devant le sénat. Il ne s'agit point encore de la liberté de l'enseignement supérieur et de l'article 7, qui ont été l'objet d'un rapport lumineux et décisif de M. Jules Simon. Il s'agit d'abord du conseil supérieur de l'instruction publique, que M. Jules Ferry propose de réorganiser en excluant tous les élémens étrangers à l'université pour ne laisser au nouveau conseil, suivant son expression, qu'un caractère tout pédagogique. Au fond d'ailleurs, dans les deux projets, c'est la même pensée de réaction contre la loi de 1850 qui a consacré la liberté de l'enseignement secondaire, contre la loi de 1873 qui a reconstitué le conseil supérieur altéré par l'empire, mais qui a le malheur d'être l'œuvre de l'assemblée de 1871; c'est la même inspiration de guerre contre ce qu'on appelle le cléricalisme, au risque d'atteindre la liberté et de rabaisser le caractère du conseil supérieur de l'enseignement en France. C'est ce qui vient d'être débattu avec éclat pendant quelques jours devant le Sénat, et, au milieu des loquacités assez vulgaires du temps, cette première discussion a le souverain mérite de rappeler les plus belles luttes parlementaires d'autrefois, de montrer quelle autorité peut donner au sénat la supériorité des lumières et des talens. M. Jules Ferry, nous ne le contestons pas, s'est défendu de son mieux, peut-être

d'autant mieux qu'il a été obligé d'être plus mesuré, et il a eu surtout l'heureuse chance d'avoir auprès de lui comme rapporteur un homme aussi aimé pour sa droiture qu'estimé pour son savoir, M. Barthélemy Saint-Hilaire. Tout ce qu'on pouvait dire, M. Barthélemy Saint-Hilaire l'a dit en politique ou en philosophe sérieux et convaincu, en vieux défenseur de la vieille université! Ceci admis, il faut avouer que les adversaires de la réforme ministérielle avaient pour eux la bonne cause, que cette campagne de quelques jours a été conduite avec une vraie puissance de raison et de langage. M. le duc de Broglie a serré le projet de sa nerveuse et pénétrante éloquence, élevant sans effort une simple question d'enseignement à la hauteur d'une question sociale. M. Laboulaye a défendu les principes libéraux, les traditions libérales avec son esprit sensé, et M. Bocher, arrivant le dernier, ravivant de son feu une discussion presque éteinte, est venu compléter la démonstration par sa parole lumineuse, précise et entraînante.

Après cela, quel que soit le scrutin, cette loi, au point de vue de la réorganisation et du rôle du conseil supérieur, reste ce qu'elle est, une conception assez médiocre, qui montre quels étranges progrès nous faisons dans les voies libérales, dans nos idées sur les affaires générales de l'enseignement. Il faut voir les choses simplement, largement, sans les rabaisser et les rétrécir par de malheureuses inspirations de parti.

Qu'est-ce à dire? M. Jules Ferry pour reformer son conseil, le premier conseil de l'enseignement public en France, notez-le bien, — ne trouve rien de mieux que de commencer par lui appliquer un singulier système d'épuration; il commence par en bannir les hommes les plus considérables par la science, par l'expérience, par une position laborieusement conquise, le président de la cour de cassation, les conseillers d'état, les membres de l'Institut, les évêques surtout : comment entend-il suppléer à ces autorités désormais absentes? Il a encore son système tout trouvé! Il va chercher des personnes assurément honorables dans leur modeste et laborieuse carrière, mais enfin peu préparées au rôle qu'on leur destine; il choisit, entre autres conseillers, des agrégés, des licenciés qui seront élus par leurs pairs, des régens de collèges communaux également élus par leurs collègues, même des délégués de l'enseignement primaire. C'est ce qu'on peut appeler la partie démocratique du nouveau conseil; M. Jules Ferry a trouvé un autre mot pour caractériser ce contingent inattendu, il l'a appelé le « tiers-état universitaire, » — et il s'est complimenté lui-même de cette heureuse trouvaille! On invoque sans cesse la compétence, la spécialité, les droits de l'état, la nécessité pour le ministre qui représente l'état d'avoir auprès de lui un conseil tout pédagogique particulièrement apte à traiter les affaires de pédagogie. Parle-t-on sérieusement? Les régens des collèges communaux représenteront la compétence, nous le voulons bien. Est-ce

que par hasard, aux yeux de M. Jules Ferry, des hommes comme M. Nisard, M. Egger, M. Dumas seraient moins compétens, ou bien auraient-ils le désavantage d'être plus indépendans? Si M. le ministre de l'instruction publique sent le besoin d'avoir auprès de lui un conseil spécial, permanent, il n'a point à innover, il a déjà un comité dont il peut se servir, qui peut lui prêter ses lumières. Où donc est la raison sérieuse de dénaturer une grande institution, d'exclure les hommes les plus savans, les plus expérimentés d'un conseil qui n'a pas seulement à traiter des questions de vers latins, qui a souvent aussi à prononcer sur des points de droit, sur les affaires les plus délicates, — qui n'a pas seulement à s'occuper des écoles de l'état, qui couvre aussi de son impartialité l'enseignement libre? On ne voit vraiment pas quel profit il peut y avoir à spécialiser le gouvernement de l'instruction publique en le découronnant, et en quoi l'état peut se sentir amoindri parce qu'il est entouré de personnes éminentes qui, par leur origine, par leur position, représentent, sous toutes les formes, la sollicitude sociale pour l'éducation de la jeunesse française? Volontairement ou involontairement, M. Jules Ferry est un rétrograde; il revient en arrière, il se croit encore au temps où l'université était un monopole; il est la dupe de cette idée tout impériale que l'état a seul la mission de façonner la jeunesse, de la marquer à son effigie tour à tour républicaine ou monarchique. Il ne voit pas que tout a marché depuis un demi-siècle, que la société elle-même s'est transformée, que la liberté de l'enseignement consacrée par les lois est passée dans les mœurs, et que l'université nouvelle, la vraie université intelligente, savante et active, est la première à ne plus vouloir d'un monopole parce qu'elle se sent de force à remplir sa fonction dans la liberté.

En réalité, on le sent bien, ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Le secret de toutes ces combinaisons, de celles qui touchent au conseil supérieur comme de bien d'autres, c'est la pensée de bannir, d'évincer de toute façon, par tous les moyens, tout ce qui représente une influence religieuse. Puisqu'il n'y a plus de banc des évêques au sénat, il ne doit plus y avoir non plus de banc des évêques dans le conseil de l'instruction publique, il ne doit plus y avoir nulle part une influence d'église. C'est devenu une idée fixe, une manie de poursuivre tout ce qui est religieux dans l'enseignement supérieur, dans les écoles primaires, dans la bienfaisance. Attendez encore un peu, on effacera du programme des plus simples écoles toute instruction religieuse. La république ne sera en sûreté que le jour où tout sera laïque, l'enseignement de l'alphabet, le secours donné à un pauvre et le soin donné aux malades! Il faut bien, dit-on, que la société civile issue de la révolution française défende sa liberté et son indépendance contre les usurpations, contre toutes les influences qui l'assiègent et la menacent, que l'état moderne, l'état laïque reste maître souverain dans son domaine! On croit avoir tout dit avec quelques déclamations retentissantes qui finissent par devenir banales. Eh! sans

doute, la société civile sortie du tout-puissant mouvement de 1789 doit garder son indépendance, l'état doit maintenir ses prérogatives et ses droits : aucun esprit sérieusement politique n'est disposé, que nous sachions, à le contester. Si M. Jules Ferry s'était borné à vouloir réintégrer l'état dans quelques-uns de ses droits aliénés, en fortifiant son action, ses prérogatives de contrôle et de surveillance, ses lois seraient probablement déjà votées. Pourquoi a-t-il soulevé une si sérieuse opposition qui a réuni, qui réunit encore aujourd'hui des hommes sincères de tous les partis, républicains ou autres, chrétiens et libéraux ? C'est que d'une revendication qui, dans une certaine mesure, était légitime, il a fait une déclaration d'hostilité aussi menaçante pour la liberté que pour l'inviolabilité des croyances, c'est qu'il y a diverses manières d'entendre ce mot de laïque, qui peut être tout simple ou devenir un mot d'ordre de haine et de guerre. Vous voulez que l'état reste laïque, c'est-à-dire qu'il soit indépendant d'un dogme, d'un culte religieux, et c'est en effet son caractère ; mais, s'il ne doit pas s'identifier avec une religion, sous quel prétexte prétendriez-vous l'identifier avec une philosophie de négation, avec des passions de secte ? S'il ne doit pas s'appeler M. Chesnelong, pourquoi devrait-il s'appeler M. Paul Bert ? De quel droit le ferait-on sortir de son rôle d'arbitre souverain et impartial ? On ne fait pas seulement une chose offensante pour une partie considérable de la société française, on sort des données du concordat, ainsi que M. le duc de Broglie l'a montré avec une nette et forte éloquence. Et lorsque les tacticiens, sentant le péril, s'écrient qu'il y a méprise, qu'ils respectent la religion, on est bien un peu tenté de demander : Qui trompe-t-on ici ? Sans doute on n'est pas avec ce conseiller municipal de Paris qui réclamait dernièrement la confiscation et l'aliénation des églises ; la vérité est qu'on fait campagne avec ceux qui ont pour système de chasser l'influence religieuse des écoles et qui prétendent faire de l'éducation un instrument de propagande. On ne se sépare qu'à demi des utopistes qui proposaient l'autre jour la création d'internats de l'état pour les jeunes filles elles-mêmes, et il a fallu que M. Bardoux, avec autant de bon sens que de finesse et de tact, vînt démontrer le danger d'une telle création. Il faut absolument avoir la femme laïque et républicaine, au risque de n'avoir plus l'aimable femme française !

Tout cela, après tout, se tient, tout procède des mêmes passions de parti, et quand on demande pourquoi le pays s'inquiète et commence à avoir des doutes, la cause est là, dans toutes ces tentatives, ces fantaisies, qui ne sont pas, en effet, toujours rassurantes. C'est maintenant plus que jamais au gouvernement de savoir s'il veut se laisser submerger par ce courant ou s'il entend s'arrêter, s'il tient enfin à montrer que la république, tout en réalisant les progrès légitimes, peut rester d'accord avec les croyances, les intérêts, les traditions d'un pays qui n'a point cessé, grâce à Dieu, d'être la vieille France.

L'année est à peine commencée, cependant, au milieu de ces confusions et de ces incertitudes publiques, déjà les morts se succèdent. Des hommes qui ont marqué ou par la parole, ou par l'éclat d'une longue existence vouée au service du pays, ou par les dons de l'esprit et du conseil, disparaissent coup sur coup. Le sénat est particulièrement atteint; il perdait, il y a quelques semaines, M. le comte de Montalivet, il vient de perdre presque le même jour M. Jules Favre et M. Léonce de Lavergne : deux hommes qui, bien que datant de la même année du commencement du siècle et appartenant à la même génération, ne se ressemblaient ni par l'origine, ni par les idées, ni par le caractère, ni par l'intelligence.

M. Jules Favre s'est éteint presque subitement à Versailles dans une sorte d'obscurité, comme s'il eût senti sur lui le poids des événemens auxquels il avait eu la triste fortune de se trouver mêlé sans y être préparé. Engagé dès sa jeunesse comme avocat dans le parti républicain, porté par la révolution de 1848 aux assemblées et à une sous-secrétairerie d'état, ramené dans le corps législatif de l'empire comme un des chefs de l'opposition renaissante, du groupe des *cinq*, précipité plutôt qu'élevé au pouvoir par les désastres de 1870, M. Jules Favre a été dans toute sa carrière, au barreau et à la tribune, une grande parole. Il avait de l'orateur l'accent, le geste, la véhémence savamment conduite, parfois la passion âpre et amère, voilée sous la correction élégante. Il n'a sûrement jamais été un politique. Il était né et doué pour l'opposition. Une destinée cruelle avait fait de lui un des chefs du gouvernement de la défense nationale lorsque la défense devenait presque impossible. Il a subi jusqu'au bout toutes les responsabilités d'un rôle sacrifié. Beaucoup de républicains ne lui pardonnent pas même encore aujourd'hui ce qu'ils appellent ses défaillances de cette époque, et cependant c'est son plus beau temps. Si c'était une illusion d'aller à Ferrières, elle n'avait rien de vulgaire et, après quatre mois d'épreuves, c'était une résolution courageuse d'affronter l'impopularité du dénoûment fatal, d'aller à Versailles sauver une population tout entière de la famine et de la destruction. Il a eu des faiblesses singulières, il a commis de désastreuses erreurs dans sa capitulation; il n'avait certainement ni l'expérience ni la trempe d'esprit de M. Thiers pour disputer une paix cruelle à un négociateur victorieux. Tout ce que l'on peut dire, c'est que jeté dans des circonstances extraordinaires, il n'était pas fait pour les dominer et qu'après avoir épuisé les amertumes de son rôle, il en est resté accablé. Son passage au pouvoir en 1870-1871 avait été de dix mois, les dix mois les plus douloureux de l'histoire française du siècle. Il a raconté lui-même, dans ses récits sur *la Défense nationale*, cette succession de catastrophes jusqu'au traité de Francfort, qu'il a signé comme ministre de M. Thiers, demeurant jusqu'au bout le plénipotentiaire de nos désastres. Depuis quelques années, il semblait s'être retiré de la vie

active; il avait abandonné le palais, et il n'était plus qu'une ombre errante au sénat. Il avait quitté le monde à moins que le monde ne l'eût quitté. Il est mort silencieusement, obscurément, comme un athlète vaincu et déçu, laissant, à défaut d'œuvres faites pour lui survivre, un nom qui rappelle des succès de tribune, une éloquence évanouie, la résistance à l'empire et la tristesse d'une existence publique de quelques mois liée à un deuil national.

Nul ne ressemblait moins à M. Jules Favre que M. Léonce de Lavergne, qui vient de s'éteindre, lui aussi, à Versailles, épuisé par de longues souffrances. M. de Lavergne était d'une autre école, d'une autre tradition. Fils du Midi, excité et servi par des succès de jeunesse à Toulouse, il avait commencé sa carrière parisienne comme écrivain en plein monde constitutionnel et parlementaire de 1830. Il avait été chef de cabinet de M. de Rémusat en 1840; il était bientôt appelé par M. Guizot, en qualité de sous-directeur, au ministère des affaires étrangères. Entré à la Chambre des députés en 1846, il partageait la défaite de la monarchie de juillet au 24 février 1848; il était un des vaincus de cette bagarre qui faisait de M. Jules Favre un secrétaire général de M. Ledru-Rollin. Devenu par un concours brillant professeur de l'Institut agronomique, créé par la république à Versailles, il ne tardait pas à être dépossédé par l'empire. Il le méritait pour sa fidélité au droit et aux idées constitutionnelles, qu'il servait d'une plume indépendante, en s'associant dès le premier jour à une opposition devenue difficile. M. de Lavergne était pour la *Revue* un collaborateur de vieille date, presque de la première heure, et c'est ici, on s'en souvient, que dans les années silencieuses de l'empire, il publiait, entre bien d'autres travaux, ses études aussi attrayantes qu'instructives sur *l'Économie rurale en Angleterre*, sur *les Assemblées provinciales avant 1789*. Esprit ferme, pénétrant et habile, il savait donner un intérêt inattendu à des questions d'agriculture ou d'industrie, de même que de la poussière des archives de province il savait tirer une histoire des réformes interceptées par la révolution, un livre qui est comme un complément lumineux de *l'Ancien Régime* de Tocqueville. Il faisait encore de la politique à propos d'économie rurale, de libre échange et d'histoire provinciale. Ramené dans la vie publique à l'heure des désastres, élu à l'Assemblée nationale en 1871, M. de Lavergne gardait évidemment ses opinions d'autrefois; ses préférences auraient été pour le rétablissement d'une monarchie constitutionnelle, et peut-être était-il tout d'abord de ceux qui supportaient avec le plus d'impatience le pouvoir de M. Thiers, parce qu'ils voyaient en lui un obstacle à la réalisation de cette pensée. Ce qu'il y a de certain, c'est que M. de Lavergne était avant tout un esprit libre, dégagé de préventions, et qu'après les tentatives stériles de 1873, ne voyant plus aucune chance pour cette monarchie parlementaire dont il aurait désiré le retour, il prenait résolûment son parti,

Il acceptait la république comme le seul régime possible et contribuait au vote d'une constitution définitive.

Il pensait ainsi avec M. Casimir Perier, avec M. de Montalivet, avec M. Dufaure; mais, en acceptant avec les vieux constitutionnels la république, il n'admettait, bien entendu, comme eux, qu'une république conservatrice, libérale. Il n'en connaissait pas d'autre, il ne croyait la république viable que si elle donnait à la France la liberté, la paix intérieure aussi bien que la paix extérieure, et il a vécu assez pour avoir des craintes qu'il ne déguisait pas, qu'il manifestait même assez vivement, que M. de Montalivet, de son côté, éprouvait, lui aussi, avant de mourir. Si l'adhésion de tels hommes a paru utile, les craintes de leurs derniers jours pourraient être un salutaire avertissement, à moins que la sagesse désintéressée ne passe décidément au rang de ces réactionnaires incorrigibles dont on ne doit plus écouter la voix.

Le fait est que les esprits prévoyans paraissent aujourd'hui assez importuns, qu'on n'écoute pas plus les morts que les vivans, qu'il y a une sagesse nouvelle qui consiste à tout remuer pour ne rien faire, à multiplier les difficultés et les obscurités pour marcher d'un pas plus sûr. Malheureusement la France n'est pas seule au monde. Il y a autour de nous d'autres nations, d'autres gouvernemens pour qui tout ce qui se passe dans notre pays est visiblement l'objet d'une attention croissante et qui ne voient d'ailleurs dans la marche de nos affaires qu'un motif de plus de poursuivre les desseins de leur politique, même au besoin de s'armer pour des plans inconnus. Il n'y a sans doute rien de menaçant contre la France, dont on suit pour le moment les laborieuses oscillations avec plus de curiosité et d'étonnement que d'inquiétude. Rien n'est médité contre nous, c'est vraisemblable. Il n'est pas moins clair et certain que tout se fait sinon contre nous, du moins sans nous, en dehors de nous, et qu'à nos côtés s'accomplit tout un travail de reconstitution européenne qui n'est pas sans gravité. Plus d'une fois, depuis quelques mois, on s'est demandé quelle était la portée réelle de l'alliance récemment formée entre l'Allemagne et l'Autriche, quelle pouvait être la signification de ce renouvellement d'intimité dans la situation du continent, entre la Russie systématiquement écartée, la France laissée à son isolement, et l'Angleterre qui a l'habitude de rester étrangère à de telles combinaisons? Y a-t-il eu un pacte éventuel d'alliance offensive et défensive pour le cas où l'une des deux puissances allemandes se trouverait engagée dans une guerre avec un autre grand état du continent? C'est là justement une question qui vient d'être sinon complètement éclaircie, du moins débattue devant les délégations de l'empire austro-hongrois. Les discours se sont succédé, les délégués autrichiens n'ont pas oublié de parler de l'état de la France et des éventualités qui pourraient se produire. Ce ne sont après tout que des discours. Le ministre des affaires étrangères, le baron de Haymerlé,

qui seul aurait pu dire le dernier mot de l'alliance austro-allemande, s'est tenu dans une certaine réserve. Il s'est borné à constater que cette intimité n'avait rien de nouveau, qu'elle datait de quelques années déjà, qu'elle tenait à la communauté d'intérêts des deux empires, que M. de Bismarck et le comte Andrassy n'avaient fait que la cimenter cet automne, et qu'au total c'était une garantie de sécurité, une œuvre de paix européenne.

Il faut souhaiter, en effet, que l'Allemagne et l'Autriche se soient alliées pour la paix et rien que pour la paix. Ce qu'il y a cependant d'assez étrange et ce qui ajoute un singulier commentaire aux déclarations de M. de Haymerlé, c'est qu'avec cette alliance a coïncidé une recrudescence d'armemens dans les deux empires. Il y a peu de temps, le gouvernement autrichien demandait à ses chambres et a fini par obtenir ce qu'on a appelé le septennat militaire, un contingent permanent qui lui donne une force toujours disponible de 800,000 hommes. M. de Bismarck, à son tour, se met à l'œuvre, et il ne se borne pas à préparer, lui aussi, le renouvellement de son septennat militaire, qui va expirer d'ici à un an; il propose ou réclame tout un ensemble de mesures destinées à accroître la puissance militaire de l'Allemagne, notamment par l'adjonction de 26,000 hommes, l'équivalent d'un corps d'armée, et par la création de 40 batteries d'artillerie. M. de Bismarck a imaginé un principe d'après lequel la force militaire d'un état doit être du centième de la population, et comme la population allemande a augmenté de plus de deux millions d'âmes depuis sept ans, l'armée doit être accrue dans la même proportion. Ce n'est pas plus sérieusement sans doute que le chancelier allemand invoque l'importance croissante des forces militaires de la Russie et de la France, le danger d'une attaque. En réalité M. de Bismarck a besoin de ces argumens pour vaincre les répugnances que soulève déjà, en Allemagne, cette aggravation de charges militaires; il a besoin de tenir toujours suspendue cette menace des agressions étrangères et de rester en possession d'une prépondérance militaire incontestée pour garder son ascendant, sa position d'arbitre de l'Europe.

Ces jours derniers, un Allemand naïf demandait à M. de Moltke d'employer son influence à faire réduire l'effectif de l'armée; M. de Moltke a répondu avec componction que rien ne serait plus désirable, mais qu'il fallait que tout le monde fût décidé à mettre fin aux guerres et que cela « ne pouvait naître que d'une meilleure éducation morale et religieuse des peuples, résultat d'un développement historique de plusieurs siècles dont ni vous ni moi, ajoute le maréchal, ne serons témoins. » — Et voilà pourquoi, en attendant, princes et hommes d'état s'occupent à préparer la paix en s'armant jusqu'aux dents!

CH. DE MAZADE.

THÉATRE DU GYMNASE.

—

Le Fils de Coralie, comédie en 4 actes, de M. Albert Delpit.

La question a été souvent posée de savoir s'il y a profit ou perte pour un ouvrage d'imagination à revêtir la forme de drame ou de comédie, après qu'il s'est une première fois coulé dans le moule d'un récit, nouvelle ou roman proprement dit. De fait, il paraît malaisé qu'après avoir conçu le développement d'un certain nombre de caractères d'une façon toute psychologique et analytique, un auteur reprenne en sous-œuvre ce premier travail et incarne ses personnages dans une action toute dramatique et synthétique. Mais n'arrive-t-il pas aussi qu'un sujet d'un intérêt saisissant apparaisse à un écrivain sous une forme mixte, si l'on peut dire, qui soit à la fois drame ou roman et unisse dans une mesure à peu près égale les qualités de ces deux genres? Il est certain que *le Fils de Coralie* a dû se présenter dans ces conditions-là à l'imagination de M. Albert Delpit, et en donnant tour à tour à sa conception la forme de la comédie et la forme du récit, l'auteur n'a eu à exécuter aucune de ces mutilations forcées qui font trop souvent regretter les détails d'un beau roman devant une pièce médiocre qui en est tirée. L'œuvre qui vient de remporter au Gymnase un éclatant succès d'émotion est identiquement l'œuvre qui avait charmé déjà les lecteurs de la *Revue*. Il n'y a de changé, si l'on peut dire, que la mise en scène. Les descriptions qui encadraient le dialogue ont cédé la place à de vrais décors. Les portraits se sont détachés des pages pour s'incarner dans des acteurs vivans, — mais le dialogue nerveux et pathétique, mais le développement des passions, mais tout ce qui faisait, en un mot, la moelle et la force du livre se retrouve entier dans la pièce.

Analyser la comédie, ce serait donc analyser le roman, besogne inutile, puisque l'aventure de ce chevaleresque et hardi Daniel est dans la mémoire de tous nos lecteurs. Il nous paraît plus intéressant de rechercher quelques-unes des causes qui viennent de valoir à M. Delpit les battemens de mains des spectateurs du Gymnase; on ne trouvera pas qu'elles soient différentes de celles qui lui avaient conquis la sympathie des lecteurs du livre. Il y faut mettre en première ligne la qualité maîtresse de M. Delpit, qui se résume d'un mot : l'action. L'économie de sa pièce, très nettement et très hardiment coupée, se distribue en une suite de situations dont chacune est un pas en avant, une étape nouvelle vers la situation finale. Aucune digression inutile

ne vient détourner l'attention, pas plus qu'aucun moyen factice ne vient dérouter l'illusion. Comme un géomètre tire d'un théorème toutes les conséquences, ainsi M. Delpit, des relations par lui posées dès le début entre ses personnages, déduit son drame avec une rare puissance de logique. Il ne vous demande que de lui concéder qu'un fils de fille, — ce serait le titre naturaliste de la pièce, — peut devenir un parfait honnête homme et ne pas savoir qui est sa mère. Ce point accordé, tout suit. Rien qui ne soit la conséquence fatale de l'honnêteté du fils et de la honte de la mère, jusqu'au moment où cette honnêteté et cette honte se heurtent de front, — terrible heurt qui contraint le jeune homme à voir la pire ennemie de son bonheur et de son honneur dans celle dont il est né, crise d'autant plus tragique que des moyens tout simples, tout naturels, l'ont amenée, par un enchaînement aussi nécessaire que celui qui unit l'heure qui précède à l'heure où nous sommes.

Puis cette pièce n'est pas seulement ce que les hommes du métier appellent une pièce bien faite. C'est une pièce qui fait penser. M. Albert Delpit possède un don aujourd'hui trop rare. Il a la foi. Il n'a pas peur des idées généreuses. Il ne prend pas l'inhumanité pour un signe de force. Il n'a pas honte de s'intéresser aux personnages qu'il met en scène. Il s'enflamme pour eux et avec eux. Cette sincérité sera toujours d'un grand effet pour le public. La sorte de scepticisme esthétique, l'indifférence, voire la férocité intellectuelle, qui se manifestent chez certains analystes à outrance et les conduisent à écrire, comme on dissèque, avec une froideur implacable, ne sont pas de bonnes conditions pour plaire à une foule. Les hommes réunis retrouvent en eux, jaillissante et vive, la source des sentimens naturels. Pour l'honneur de notre espèce, les nobles passions sont contagieuses, et l'indifférence aux efforts héroïques comme aux douleurs simples et fortes demeure une rare exception. Une mère à genoux devant son fils et désespérée d'avoir brisé la vie de cet enfant qu'elle adore, — ce fils relevant sa mère, parce qu'elle est sa mère, — les angoisses d'un gentilhomme tâtant le pouls à son honneur et décidé à le sauver malgré tout, — le dévoûment d'une jeune fille en qui se symbolise la naïveté sublime du premier amour, — ce sont là des tableaux qui forcent les yeux à les regarder et les imaginations à les aimer.

Le succès de M. Albert Delpit s'explique donc à la fois par l'habileté technique de son œuvre et par sa haute inspiration. C'est la première grande victoire que M. Delpit ait remportée au théâtre. Est-ce le commencement d'une marche en avant dans une voie aujourd'hui peu encombrée? Nous le souhaitons et nous l'espérons ; aussi croyons-nous devoir, au nom même de ce souhait et de cette espérance, faire sur cette œuvre de début quelques réserves que nous soumettons à la

réflexion de l'auteur. La première portera sur un simple point de métier. Il ne nous paraît pas que M. Albert Delpit, emporté par la chaleur de l'action, ait assez fortement portraicturé les personnages épisodiques dont il a égayé le fond sombre de sa comédie. Précisément parce que l'optique théâtrale exige que tout y soit peint comme en raccourci, les traits de la peinture doivent être marqués avec une intensité exceptionnelle. Il faut, si un grotesque prononce quelques mots seulement, que ces phrases soient assez typiques pour évoquer une image de tous les grotesques du même ordre. Nous signalerons en particulier à M. Delpit, comme méritant ce reproche d'un peu trop d'effacement et par suite d'une certaine froideur dans la plaisanterie, la figure du peintre-musicien, qui doit représenter aux yeux du spectateur l'artiste impuissant, affolé de théories vagues et ridiculement médiocre jusque dans l'extrême insanité. Mais ce sont là des maladresses de touche qui disparaîtront aisément. Le véritable écueil du talent de M. Delpit serait bien plutôt l'exagération de cette qualité que nous indiquions tout à l'heure, à savoir la flamme et la passion. L'auteur du *Fils de Coralie* est parfois nerveux jusqu'à sortir de la vérité humaine par amour de l'énergie. C'est ainsi que le quatrième acte a paru un peu forcé, — surtout venant après le troisième, dont tous les effets étaient cherchés en pleine réalité vivante. Le dévoûment héroïque de la jeune fiancée du fils de Coralie n'aurait-il pas gagné à se traduire d'une façon plus complètement en harmonie avec le ton de parfaite simplicité qui règne d'un bout à l'autre de la comédie? N'était-ce même pas le lieu de chercher un dénoûment plus adroit que nous n'avons d'ailleurs pas qualité pour indiquer? M. Delpit a montré au cours de son œuvre assez de dons précieux, d'ingéniosité tout ensemble et de poésie pour qu'il lui fût aisé de l'achever par un dernier acte de la même valeur que les trois premiers. Est-ce encore trop tard aujourd'hui pour essayer un remaniement? Quoi qu'il en soit, avec les rares qualités que nous avons signalées, *le Fils de Coralie* promet un bon auteur dramatique. Il fait mieux que de le promettre, il l'affirme.

F. DE LAGENÈVAIS.

La Méthode graphique dans les sciences expérimentales et particulièrement en physiologie et en médecine, par M. E.-J. Marey, membre de l'Institut, Paris, 1879; Masson.

Représenter les lois et les anomalies des phénomènes, leur marche régulière et leurs variations capricieuses, par des tracés dont les

inflexions reproduisent toutes les circonstances qui sont susceptibles de mesure, tel est l'objet de la méthode graphique considérée comme mode d'expression. Il n'est pas de procédé plus efficace pour faire jaillir la lumière d'une masse obscure de chiffres entassés par des observateurs ou rassemblés par des statisticiens; on arrive ainsi à condenser sous le regard, à faire embrasser d'un coup d'œil une quantité extraordinaire de données expérimentales, et des rapprochemens inattendus font ressortir des relations de cause à effet. Les cartes du temps où sont pointés chaque jour les renseignemens fournis par des dépêches télégraphiques émanées d'une foule de stations nous fournissent un exemple déjà populaire de cette application des « graphiques, » et de l'étonnante simplification qu'elle apporte aux problèmes de la météorologie; mais toutes les sciences d'observation, la physique, la chimie, la médecine, aussi bien que l'économie sociale, le génie civil ou militaire, en font leur profit. — Considérée comme moyen de recherches, la méthode graphique consiste dans l'emploi des appareils inscripteurs, qui se substituent à l'observateur et tracent d'eux-mêmes les courbes qui figureront pour l'œil toutes les phases d'un phénomène. Automates patiens et exacts, doués d'une perception plus rapide et plus sûre que la nôtre, ils notent, fidèlement et pour ainsi dire avec une présence d'esprit à l'abri des surprises, les moindres incidens qui surviennent dans la manifestation d'un effet naturel ou d'une force soumise à une expérience. « Ils mesurent les infiniment petits du temps; les mouvemens les plus rapides et les plus faibles, les moindres variations des forces ne peuvent leur échapper; ils pénètrent l'intime fonction des organes, où la vie semble se traduire par une incessante mobilité. » C'est ainsi que s'exprime M. Marey dans l'ouvrage où il a magistralement exposé l'histoire, le développement graduel et toutes les applications possibles de cette belle méthode, qu'il a tant contribué lui-même à perfectionner et dont il a, mieux que personne, compris la fécondité et les ressources en quelque sorte indéfinies. La méthode graphique prête véritablement un langage aux phénomènes; elle supplée à l'insuffisance de nos sens en remplaçant l'observateur, et ses résultats se présentent sous une forme immédiatement intelligible, sous une forme qui « parle aux yeux. » Il y a là évidemment un instrument de progrès dont les applications se multiplient à mesure, et naissent, insensiblement, les unes des autres.

Le directeur-gérant, C. Buloz.

les
ne
ire
les
on-
ité
at-
ps
pé-
ent
et
né-
hi-
ou
er-
ip-
les
ne.
et
vec
qui
rce
du
in-
'in-
ces-
où
et
tant
ne,
. La
nes;
eur,
elli-
t un
ure,